

M.I.L VIGILANCE

N° 01/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

DEPUIS 20 MOIS, LA FRANCE VA DANS LE BON SENS par JEAN-FRANÇOIS COPÉ secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du gouvernement

Voilà 20 mois, soit un tiers de la législature, que le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin est au travail.

Vingt mois pendant lesquels il a fallu assumer et solder le lourd héritage socialiste. La France du 21 avril 2002 était :

- une France bloquée : toutes les réformes urgentes ont été esquivées entre 1997 et 2002
- une France exaspérée : l'insécurité a explosé sous Jospin, avec une accélération en fin de période
- une France démotivée : 19 impôts et taxes ont été créés sous Jospin, matraquant les ménages et les entreprises ; les 35 heures ont rendu le travail « suspect »
- une France endettée : les déficits publics ont augmenté sous Jospin, malgré 5 années de croissance ; la dépense publique a dérapé

Les extrêmes se portent bien quand la France va mal : c'est ce bilan de la gauche qui explique très largement le vote du 21 avril. Nous avons la conviction que c'est par des actes et des résultats que nous répondrons aux inquiétudes exprimées le 21 avril par les Français et que, du même coup, nous ferons reculer les extrêmes.

Les vingt mois d'action qui viennent de s'écouler ont permis de remettre la France dans le bon sens.

Nous n'en sommes qu'au tiers de la législature. Ce n'est pas assez pour faire un bilan, mais c'est assez pour montrer que la France, à la veille des Régionales, n'est déjà plus tout à fait la même que celle du 21 avril 2002.

Notre pays a connu 12 grands changements, 12 messages forts qui ont été envoyés aux Français.

Premier changement : une nouvelle dynamique de réforme

Les grandes réformes toujours repoussées parce que politiquement délicates ou réputées impossibles ont été lancées.

La réforme des retraites supposée « renverser dix Gouvernements » selon un ancien Premier Ministre socialiste, a été adoptée cet été.

Cette « audace réformatrice » permettra en 2004 et 2005, dans le même esprit de Diagnostic partagé, de Dialogue, puis de Décision (« méthode 3 D »), de préserver notre système de santé et de moderniser notre école.

Ces réformes sont essentielles pour au moins 2 raisons :

- car la seule véritable menace qui pèse sur nos « acquis sociaux », c'est l'immobilisme.
- car le choix du mouvement est celui que les générations actuelles et futures attendent de nous.

Deuxième changement : une mobilisation autour des 3 chantiers présidentiels

Il s'agit de 3 chantiers qui touchent directement à la vie quotidienne des Français, et sur lesquels les premiers résultats sont très encourageants

Sécurité routière :

1.510 vies sauvées en 2003, auxquelles s'ajoutent les 500 vies sauvées en 2002.

Depuis que les statistiques routières existent, c'est la première fois que le nombre de morts est inférieur à 6.000.

Le nombre d'accidents a diminué de 17,5% et le nombre de blessés de 19,4% : cela représente près de 43.000 blessés de moins.

Cancer :

lutte contre le cancer lié au tabac (16% de baisse de la consommation en 1 an, ce qui représentera 8.000 vies sauvées par an)

les crédits ont déjà augmenté de 60%, au titre de la recherche clinique, par rapport au dernier budget du Gouvernement Jospin
la création des cancérôles (qui structurent la recherche en cancérologie) a mobilisé 16,5 millions d'euros en 2003 ; cet effort sera reconduit en 2004

Handicap :

5000 auxiliaires de vie scolaire supplémentaires ont été recrutés pour se charger de l'accueil scolaire des enfants handicapés (soit une multiplication par 6 de l'effectif).

Une grande concertation avec les associations pour la réforme de la loi de 1975 a précédé l'élaboration du projet de loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, qui comprend 3 axes d'action :

- création d'une véritable prestation de compensation
- faciliter l'accessibilité des personnes handicapées
- simplifier les procédures administratives pour les personnes handicapées

Troisième changement : un arsenal de mesures en faveur des plus modestes

C'est la première fois qu'on augmente autant le SMIC

13è mois pour plus d'un million de smicards : sur la période 2003-2005, le gain est de 11,4% en termes réels (16% si on tient compte de l'inflation)

à titre de comparaison, le « coup de pouce » a été au total de 0,29% sur les 3 dernières années du Gouvernement Jospin

C'est la première fois qu'on donne une seconde chance aux personnes surendettées

Sur 1,5 millions de personnes actuellement surendettées, 1 million d'entre elles ont subi un accident de la vie (chômage, divorce, maladie, veuvage...) et veulent sortir de la spirale de l'endettement

La loi Borloo le leur permet, grâce à une « procédure de rétablissement ».

C'est la première fois que ceux qui ont commencé à travailler à 14, 15 ou 16 ans pourront toucher une retraite à taux plein avant 60 ans

C'est une avancée sociale unique en Europe qui profitera à plus de 200.000 Français dès 2004 et 500.000 d'ici 2008

C'est la première fois que les retraités auront la garantie de toucher une retraite au moins égale à 85 % du SMIC net

Sans réforme, ce serait à terme moins de 60 %.

Quatrième changement : une réhabilitation du travail

Le travail est récompensé

Hausse historique du SMIC couplée à la baisse de 10% de l'impôt sur le revenu

Assouplissement de la loi sur les 35h : cela permet à ceux qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus

Le travail est encouragé

Une idée forte : il faut encourager l'emploi durable plutôt que l'assistanat (l'efficacité d'une politique sociale ne se mesure pas au nombre de personnes aidées mais au nombre de personnes qui n'ont plus besoin d'être aidées) :

- création du Revenu Minimum d'Activité qui constituera un marche-pied vers l'activité : ce contrat aidé (50.000 dès 2004) incitera les employeurs à embaucher des salariés de longue durée
- réforme et hausse de la prime pour l'emploi : cela concerne les 8,5 millions de salariés les plus modestes

L'offre d'emploi est stimulée :

Plan de soutien à la création d'entreprise (déjà des résultats concrets : plus de 25.000 par mois, soit un rythme annuel de 300.000 créations)
Baisse des charges sur les bas salaires (déjà 2 milliards d'euros)

Personne n'est laissé au bord du chemin

Relance du contrat initiative emploi (CIE) en faveur des chômeurs de longue durée (110.000 en 2004)

Augmentation du rythme de création de contrats d'emploi solidarité (CES) et des contrats d'emploi consolidé (CEC) pour faciliter l'insertion des personnes les plus en difficulté (185.000 en 2004)

Mise en œuvre prochaine du CIVIS pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes les moins bien formés

Toutes ces actions ont déjà permis :

de ralentir la hausse du chômage en 2003, malgré la rupture de croissance

de stabiliser l'emploi salarié à 15,4 millions en 2003

L'emploi est l'objectif n°1 pour 2004

La loi de mobilisation pour l'emploi visera à faire des chômeurs les premiers bénéficiaires du rebond de croissance qui commence à apparaître.

Cinquième changement : une spirale des impôts et des charges inversée

Sous le Gouvernement Jospin, 19 impôts et taxes avaient été créés et on avait atteint le record historique en matière de prélèvements obligatoires (45,5% du Produit Intérieur Brut)

En vingt mois, la spirale infernale des prélèvements a été inversée : les impôts et les charges ont été allégés de plus de dix milliards d'euros pour tous les Français, contribuant ainsi à réhabiliter le travail et à faciliter l'embauche :

la baisse de 10% de l'impôt sur le revenu concerne 17 millions de foyers

les charges sur les bas salaires ont déjà été allégées de 2 milliards d'euros (ex : 130.000 contrats jeunes en entreprises déjà signés)

Ces baisses d'impôts et de charges ont permis de soutenir la consommation en 2003 et devraient, en 2004, avoir un effet amplificateur sur la croissance, et donc sur l'emploi des Français.

Sixième changement : la décision rapprochée du citoyen et du terrain

Par la décentralisation, le Gouvernement souhaite développer une « République des proximités », avec un triple objectif :

- améliorer la vie quotidienne des Français.
- renforcer l'efficacité publique
- rapprocher la décision du citoyen

L'acte II de la décentralisation a été lancé :

- modification de la Constitution début 2003
- adoption des lois organiques autorisant l'expérimentation et le référendum local
- projet de loi relatif aux responsabilités locales : il transfère de nouvelles et importantes compétences aux collectivités territoriales, qui permettent d'améliorer l'action publique en rapprochant la décision du terrain

L'enjeu des élections Régionales est donc de taille, car l'acte II de la décentralisation transfère aux Régions des compétences essentielles : formation professionnelle, développement économique, aide aux entreprises

Septième changement : le retour de l'autorité publique

Au moins 5 choses ont déjà changé en matière de sécurité :

Une mobilisation sans précédent des moyens (hausse de 25% des crédits de police et gendarmerie + 13500 nouveaux emplois créés d'ici 2007)

La création de nouvelles peines qui manquaient dans l'arsenal pénal (ex : rassemblements dans les halls d'immeubles, menaces contre

personnes, délits de racolage... et 1300 personnes ont été mises sous écrou en 2003 au titre de ces nouvelles infractions)

La création des Groupements d'interventions régionales (533 opérations en 2003 ; 4000 gardes à vue)

On a commencé à rattraper notre formidable retard sur le fichier des empreintes génétiques (multiplication par 4 en 2003 ; on est à 17.000, et on vise l'objectif de 2 millions d'ici 2 à 4 ans)

Lancement du « plan prison » (13.000 places supplémentaires prévues + développement des solutions alternatives à l'emprisonnement, comme les bracelets électroniques)

Les premiers résultats sont déjà au rendez-vous

Baisse de la délinquance de 3,4% en 2003 : cela fait 140.000 victimes en moins et on repasse sous la barre de 4 millions (sous Jospin, la délinquance a augmenté de près de 20%, avec une accélération en fin de période, soit plus de 600.000 victimes supplémentaires par an).

Le taux d'élucidation des faits a atteint en 2003 son record depuis 30 ans (28,8%)

Pour la première fois, la part des mineurs dans la délinquance recule (21% en 2001 ; 18,8% en 2003)

Huitième changement : une action ferme contre l'immigration clandestine

Des actions fermes tous azimuts

Renforcement des sanctions contre les passeurs et transporteurs pour lutter contre l'immigration clandestine : 1032 affaires ont été engagées contre des réseaux en 2003, soit une hausse sans précédent (+9%)

Augmentation des reconduites d'étrangers en situation irrégulière, avec humanité mais sans faiblesse (ex : 7 vols spécifiques et 209 vols groupés en 2003). Un exemple de résultat : il y avait 500 clandestins en zone d'attente de Roissy en mai 2002, avec un flux de 30 à 40 par jour... il n'y en a plus que 100

On a augmenté la durée de rétention administrative (elle était de 12 jours ; elle varie de 26 à 32 jours). Résultat : le nombre de reconduites prononcées a augmenté d'1/3 entre 2001 et 2003 ; le nombre de reconduites effectives à la frontière a augmenté de 16% en 2003, avec accélération en fin d'année. Objectif 2004 : arriver à un doublement.

Création d'un fichier d'empreintes digitales des demandeurs de visas pour identifier ceux qui restent illégalement sur le territoire

Renforcement du contrôle des mariages blancs (durée de vie commune doublée ; création d'un délit d'organisation de mariage de complaisance)

**VOUS N'AVEZ PAS LE PETIT
INSIGNE DU MIL (format 1 cm) ?
Un seul moyen pour l'avoir : il faut en
commander un !
5 € pour les adhérents à jour de cotisation**



MIL-VIGILANCE N° 01/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 02/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

DEPUIS 20 MOIS, LA FRANCE VA DANS LE BON SENS (suite)
par JEAN-FRANÇOIS COPÉ secrétaire d'Etat auprès du
Premier ministre, porte-parole du gouvernement

Des actions constructives pour régler le problème à la source :
Contacts et accords avec les pays d'origine pour stopper
l'immigration clandestine et favoriser les retours de clandestins
(Roumanie, Bulgarie, Sénégal, pays du Maghreb, Chine, Hong-
Kong...). Résultat : Sangatte fermé en décembre 2002 ; le
nombre de clandestins en zone d'attente de Roissy a été divisé
par 5 depuis mai 2002 (passé de 500 à 100)

Renforcement de l'aide au développement dans les pays
source : la France a proposé aux pays riches d'augmenter de
50% en 5 ans leur aide au développement ; elle a commencé à
donner l'exemple dès 2003

Nouvième changement : une dynamique d'intégration relancée

Nous sommes plus sélectifs à l'entrée

Durcissement des conditions d'attribution des titres de séjour,
subordonnées à un critère d'intégration

Meilleur encadrement du regroupement familial

Nous sommes plus accueillants pour les personnes acceptées
sur le territoire

Mise en place d'un contrat d'intégration (expérimenté depuis
septembre 2003 dans 12 départements ; 8000 contrats déjà
signés sur les 4 derniers mois de 2003)

Ce contrat est fondé sur des droits (ex : apprentissage du
français ; appui social et professionnel personnalisé) et des
devoirs du nouvel immigrant à l'égard de la France (notamment
engagement à adhérer à notre mode de vie et nos valeurs)

Dixième changement : les valeurs républicaines réaffirmées

Respect des symboles de la République

Création d'un délit d'outrage au drapeau ou à l'hymne
national (« la Marseillaise sera d'autant moins sifflée qu'elle sera
entonnée par tous » - JP Raffarin)

Respect de la laïcité à l'école et lutte contre le
communautarisme

Le projet de loi sur la laïcité à l'école est un rappel au règlement
pour réaffirmer les valeurs de la République et protéger les
citoyens et surtout les citoyennes : « dans les écoles, les
collèges et lycées publics, les signes et tenues qui manifestent
ostensiblement l'appartenance religieuse des élèves sont
interdits ».

Lutte contre le prosélytisme (ex : 2 imams turcs expulsés en
janvier 2004)

Lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Création d'un Comité interministériel de lutte contre le racisme
et l'antisémitisme, dont la mission est triple :

- réaffirmer les valeurs et l'autorité de la République pour
lutter contre toute forme d'antisémitisme et de racisme
- prévenir et mieux suivre l'évolution de l'antisémitisme
- mieux sanctionner tout acte raciste ou antisémite

Onzième changement : les fils du dialogue social renoués

Le Gouvernement veille à un juste équilibre entre l'esprit de
dialogue, toujours indispensable, et le temps nécessaire de la
détermination.

Détermination

Pour rappeler par exemple que l'acte de grève est important et
que, dorénavant, les jours de grève ne seront plus payés.

Relance du dialogue social

Les fils du dialogue social avaient été rompus sous le
Gouvernement Jospin

Dès juin 2002, un dialogue a permis d'aboutir à un accord avec
les médecins

Les partenaires sociaux ont été au cœur de la réforme des
retraites

Un accord historique sur la formation professionnelle a été signé
fin 2003 : repris par la loi, il permettra de créer -c'est historique-
un droit individuel à la formation pour chaque salarié

Douzième changement : une nouvelle forme de fraternité réinventée :

Fraternité à l'égard des personnes dépendantes

L'objectif du plan présenté en novembre 2003 est de remettre
en 4 ans la France parmi les pays les plus attentifs aux
personnes âgées dépendantes et aux personnes handicapées

Ce programme d'action est historique en raison de l'ampleur
des moyens mis en œuvre (9 milliards d'euros sur 4 ans)

Ce plan a une particularité : pour la première fois, la solidarité
n'est pas financée par l'impôt mais par le travail (jour férié)

Solidarité et fraternité en faveur des familles

✓ Création au 1^{er} janvier 2004 de la Prestation d'Accueil
pour le Jeune Enfant (PAJE) qui permet le libre-choix du mode
de garde

✓ Lancement du plan crèche (20.000 places
supplémentaires)

2004 : le cap des réformes sera tenu

2004 sera l'année de la reprise économique, mais 2004 ne sera
pas l'année de la pause en matière de réforme : ces réformes
accompagneront et amplifieront la reprise, avec 2 objectifs :

- que la reprise puisse se sentir dans les foyers dès que
possible
- que les chômeurs soient les premiers bénéficiaires du
retour de la croissance

Au cours de l'année 2004, 14 réformes majeures seront
engagées, poursuivies ou finalisées :

- mobilisation pour l'emploi
- réforme du divorce
- dernier volet de la décentralisation
- lutte contre la grande criminalité
- renouveau de la ruralité
- continuité du service public
- plan Hôpital 2007

programme national contre la dépendance (handicap + personnes âgées)
réforme de l'assurance maladie
charte de l'environnement
soutien au spectacle vivant
solidarité avec l'outre-mer
laïcité à l'école et dans les lieux publics
grand débat sur l'école, puis révision de la loi d'orientation de 1989

CHÔMAGE

par **JEAN-FRANÇOIS COPÉ** secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du gouvernement

- Le chômage a augmenté de 0,5% (+11.100) en décembre, après une petite baisse en novembre
- Il y a 2.446.500 chômeurs et le taux de chômage est à 9,7% (comme en septembre)
- Par rapport à mai 2002 (donc sur 18 mois), cela fait 194.000 chômeurs en plus (soit un peu plus de 10.000 par mois)
- Sur les 12 derniers mois du Gouvernement Jospin, le chômage avait augmenté de 156.000 (soit environ 13.000 par mois)

1) La lutte contre le chômage est au centre de notre politique sociale

L'efficacité d'une politique de l'emploi ne se mesure pas au nombre de personnes indemnisées mais au nombre de personnes qui n'ont plus besoin de l'être

D'où l'action du Gouvernement qui repose sur 2 axes :

- ✓ Un arsenal de mesures pour créer des emplois durables :
 - baisse des charges sur les bas salaires (près de 2 milliards d'euros)
 - contrats jeunes en entreprises (130.000 contrats jeunes déjà signés ; 300.000 attendus en 2005)
 - marche-pieds vers l'activité : élargissement prime pour l'emploi en 2003 et 2004, mise en place du RMA en 2004
 - formation tout au long de la vie
 - mise en place prochaine d'un titre emploi petite entreprise (un seul formulaire au lieu de 10)
- ✓ Un train de mesures destinées à ne laisser personne au bord du chemin :
 - relance du contrat initiative emploi (CIE) en faveur des chômeurs de longue durée (110.000 en 2004)
 - augmentation du rythme de création de contrats d'emploi solidarité (CES) et des contrats d'emploi consolidé (CEC) pour faciliter l'insertion des personnes les plus en difficulté (185.000 en 2004)
 - mise en œuvre prochaine du CIVIS pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes les moins bien formés
 - actions ciblées (ex : Alstom = 100.000 emplois sauvés)

2) Ces actions ont déjà permis 3 choses

de freiner la hausse du chômage en 2003, malgré la rupture de croissance (stabilisation à 9,7% sur les 4 derniers mois 2003,

alors que l'opposition annonçait que la barre des 10% serait franchie avant la fin 2003)

de stabiliser l'emploi salarié à 15,4 millions en 2003

d'abaisser le seuil à partir duquel la croissance crée de l'emploi

Cela explique qu'en rythme mensuel le chômage a moins augmenté sous le Gouvernement Raffarin que sous la dernière année du Gouvernement Jospin, malgré une conjoncture plus difficile

3) 2004, année de la mobilisation pour l'emploi, sera l'an I de la baisse du chômage

Sur septembre-décembre 2003, le chômage a atteint un palier qui laisse penser que nous sommes proches du retournement de tendance attendu

Le chômage est étroitement corrélé à la croissance (un point de croissance, c'est 150.000 emplois créés), d'où :

l'énergie que nous déployons pour soutenir l'activité (ex : baisse des impôts pour soutenir la croissance)

notre optimisme quant à une décrue du chômage en 2004 grâce à la reprise observée

La loi de mobilisation pour l'emploi accompagnera et amplifiera la baisse du chômage

L'objectif du Gouvernement est clair : les chômeurs doivent être les premiers bénéficiaires du rebond de croissance qui commence à apparaître

LOI DE MOBILISATION POUR L'EMPLOI

par **JEAN-FRANÇOIS COPÉ** secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du gouvernement

■ Lors de ses vœux aux Français, le Président de la République a demandé au Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN d'ouvrir, dès le début de l'année, les concertations avec les partenaires sociaux

■ L'objectif est de proposer au Parlement une grande loi de mobilisation pour l'emploi, pour que les chômeurs soient les premiers bénéficiaires de la reprise économique.

1) Le Président de la République a fixé le cadre général de cette loi de mobilisation

Alléger les procédures inutiles et les charges excessives, avec un double objectif

Encourager le dynamisme des entreprises

✓ Favoriser les embauches.

Relancer nos efforts de recherche, d'équipement et d'infrastructure

Cet effort est indispensable à une puissance économique durable

Notre politique de création d'entreprise et de défense de notre industrie doit être poursuivie.

MIL-VIGILANCE N° 02/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 03/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

LOI DE MOBILISATION POUR L'EMPLOI – SUITE par JEAN-FRANÇOIS COPÉ secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du gouvernement

Proposer de nouveaux atouts aux Français

- ✓ Droit à la formation et à la seconde chance pour les salariés sortis prématurément du système scolaire
 - ✓ Renforcement de la prévention des licenciements et des plans sociaux
 - ✓ Instauration de nouveaux droits au reclassement pour les salariés des petites et moyennes entreprises
 - ✓ Modernisation du service public de l'emploi.
- Parité : bousculer les conservatismes pour parvenir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Créer un droit à l'activité et à la formation pour les jeunes de 16 à 24 ans

- ✓ Pour répondre aux difficultés d'entrée dans la vie active
- Aucun jeune ne doit être laissé sans solution ou sans accompagnement.

2) La concertation et le dialogue, au cœur de ce projet de loi pour l'emploi

La méthode « 3 D » (Diagnostic, Dialogue, Décision) qui a fait ses preuves pour la réforme des retraites, sera appliquée pour ce texte.

Un diagnostic approfondi

Remise, au milieu du mois de janvier, de deux rapports à François FILLON, sur :

- la modernisation du service public de l'Emploi
- la simplification et la modernisation du Code du travail.

Un dialogue prolongé

- ✓ Le projet de loi s'appuiera également sur les résultats des négociations engagées depuis mai 2003 par les partenaires sociaux concernant la gestion sociale des restructurations :
 - Cette négociation fait suite à la suspension de la loi de modernisation sociale
 - Deux réunions de travail sont programmées aux mois de janvier et février 2004.

Une décision au Printemps 2004

A l'issue de cette période d'écoute et de concertation approfondie, un projet de loi sera proposé et débattu au Parlement au Printemps 2004.

3) Un objectif : proposer à chaque demandeur d'emploi une formule sur mesure

Trois principes guident la réflexion du Gouvernement

- ✓ Proposer à chaque demandeur d'emploi une solution personnalisée, selon son âge et son niveau de qualification
- ✓ Aider les entreprises qui créent de l'emploi, en simplifiant les procédures
- ✓ Protéger les salariés :
 - en empêchant les abus

- en veillant au respect du droit du travail, que personne ne songe à remettre en cause.

Le projet de loi comportera notamment :

La création d'un dispositif de la deuxième chance pour les jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification
La modernisation du service public de l'emploi
Des mesures destinées à fluidifier le marché de l'emploi.
La réforme de la taxe professionnelle :

- A terme, la taxe professionnelle sera remplacée par un nouveau dispositif qui ne pénalise pas l'industrie.
- D'ici là, les nouveaux investissements des entreprises seront exonérés de taxe professionnelle pendant 18 mois.

FAMILLE : LES NOUVELLES MESURES EN VIGUEUR par JEAN-FRANÇOIS COPÉ secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du gouvernement

Lors de la conférence de la famille (29 avril 2003), Christian Jacob, Ministre délégué à la famille, a présenté un plan pour la famille, dont les principales mesures sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Il s'agit d'une politique volontariste, globale et cohérente, qui respecte la liberté de chacun.

Faciliter l'accueil de l'enfant en aidant les familles

Simplifier et regrouper les aides existantes

- Les prestations existantes étaient peu lisibles pour les familles : il en existait 6 principales, qui ont été mises en place au gré des circonstances, sans logique d'ensemble.
- Pour simplifier cette situation, le gouvernement a mis en place au 1^{er} janvier 2004 la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant), qui regroupe les prestations existantes. Elle comporte deux volets : une allocation de base et un complément de libre-choix.
- Création d'un chèque PAJE EMPLOI, sur le modèle du chèque emploi-service et d'un numéro vert le 0 820 00 72 53.

Aider davantage toutes les familles

- L'allocation de base : versement à 90% des familles de 800 euros, au 7^{ème} mois de grossesse, en une seule fois (et non de façon étalée sur les 5 derniers mois de la grossesse comme aujourd'hui)
- ✓ Après la naissance, cette allocation de base s'élèvera à 160 euros mensuels : elle sera versée pendant 3 ans aux familles dont les revenus mensuels sont inférieurs à 4100 euros, soit 90% des familles. Cette prestation de base correspond à l'actuelle APJE, mais 200 000 familles de plus en seront bénéficiaires.
- ✓ Elle sera versée aux familles adoptantes, quel que soit l'âge de l'enfant accueilli.

Garanter le libre choix

- Libre-choix du mode de garde : si le parent souhaite poursuivre sa vie professionnelle, il a droit à un complément modulé en fonction de ses revenus, permettant une égalité d'accès aux modes de garde :
 - ✓ L'effort est ciblé sur les familles à revenus moyens et modestes, pour leur permettre d'avoir recours à une assistante maternelle, ce qui jusqu'alors était beaucoup trop coûteux : 200 000 familles auront ainsi un vrai choix de leur mode de garde.
 - ✓ Les 660.000 familles qui perçoivent aujourd'hui l'AGED (gardes à domicile) ou l'AFEAMA (garde par une assistante maternelle) seront gagnantes : leurs aides sont revalorisées.
 - ✓ Le complément d'activité : si le parent souhaite arrêter temporairement de travailler, il reçoit un complément de 340 euros par mois, qui s'ajoute à l'allocation de base (160 euros). En cas de naissances multiples il est versé autant d'allocation de base

que d'enfants nés, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent en cas de cessation d'activité. Ce complément sera versé dès le premier enfant pendant les 6 mois suivant le congé maternité (l'APE, à laquelle ce complément se substitue, n'est offerte aujourd'hui qu'à partir du deuxième enfant). Le complément offert en cas de retrait partiel d'activité sera revalorisé de 15 %.

Développer l'offre de garde

Il ne servirait à rien d'aider les familles si l'offre de garde n'était pas améliorée et diversifiée. C'est souvent le problème numéro 1 des familles, pour lesquelles trouver un mode de garde relève du parcours du combattant.

Plan de création de places de crèches

Un plan crèches de 200 millions d'euros est lancé pour permettre la création de 20 000 places supplémentaires.

Ce fond favorisera les projets innovants et souples pour les parents, avec notamment des amplitudes d'horaires plus larges.

Il soutiendra en particulier la création de crèches d'entreprises ou inter-entreprises, en partenariat avec les CAF et les collectivités locales.

Revalorisation du statut des assistantes maternelles permanentes et non permanentes

Il s'agit valoriser ces métiers et de les rendre plus attractifs, pour le plus grand bénéfice des enfants et attirer davantage de candidates.

L'agrément des assistantes non permanentes a été modifié pour leur permettre d'augmenter leur capacité d'accueil. La réforme globale du statut de celles-ci mais aussi des assistantes permanentes fera l'objet d'un projet de loi qui proposé prochainement au Parlement.

Le crédit d'impôt famille

Annoncé par le Président de la République, ce crédit d'impôt famille incite les entreprises à mener des actions de politique familiale en faveur de leurs salariés.

Les dépenses en ce sens, consenties par les entreprises seront prises en charge fiscalement à 60% : crèches d'entreprises, compléments de salaires pendant les congés parentaux, aide au retour à l'emploi à leur issue. Il est plafonné à 500.000 euros. Un correspondant spécialisé sur cette question a été désigné dans chaque Caisse d'allocations familiales.

Développer les services aux familles

- Mise en place de « points info familles » réunissant tous les acteurs institutionnels et associatifs des services aux familles.

LES ÉMEUTIERS DE MÉRU LOURDEMENT SANCTIONNÉS

« Cette affaire a suscité une vive émotion, et pour moi, un mois après les faits, elle est toujours intacte. » En préambule de son réquisitoire, le procureur Isabelle Pagenel a clairement affiché la couleur. Pas de clémence à l'égard de quatre des cinq jeunes assis en face d'elle - dans le box des accusés - et soupçonnés d'avoir participé à des degrés divers aux graves incidents survenus dans la nuit du 5 au 6 décembre dernier à Méru.

Quatre heures d'émeutes qui s'étaient soldées par un triste bilan. Une gendarmerie soumise à un assaut en règle, cocktail Molotov compris, plusieurs tirs de flash-ball, des coups de feu, des véhicules incendiés, avec au final une ville en état de choc. Et pour constater la gravité des faits le ministre de l'Intérieur s'était déplacé en personne à Méru, deux jours après l'émeute. Le procureur n'a donc pas fait dans la dentelle. S'adressant directement aux accusés, elle leur a dit, les yeux dans les yeux : « Tous ces incidents démontrent votre volonté de faire croire que vous tenez la ville de Méru, c'est faux. » Toujours dans le même registre, elle a ajouté : « Bien sûr que les gendarmes fassent leur travail, cela vous dérange, mais c'était comme ça avant vous, et cela le demeurera bien après vous. » Se tournant alors vers le président du tribunal, elle a conclu, « ce sont les meneurs de cette expédition que nous jugeons aujourd'hui ». Un message reçu cinq sur cinq par le

tribunal, qui a suivi les réquisitions du procureur, non pas au pied de la lettre, mais tout du moins dans l'esprit.

Au total, 78 mois de prison ferme. Comme le souhaitait le ministère public, Morad El Imami, 26 ans, est ressorti libre hier soir du tribunal. Il avait « à tort », selon le tribunal, tenté de s'interposer entre gendarmes et jeunes lors de l'interpellation qui, le 5 décembre dernier, avait mis le feu aux poudres. Reconnu simplement coupable de complicité de présence lors d'un attroupement armé - et non de participation - il a été condamné à quatre mois de prison dont trois avec sursis. Ayant déjà effectué un mois de prison depuis son interpellation, il n'est donc pas retourné en prison. Hicham Saf, 19 ans, était le seul à comparaître avec un casier judiciaire vierge. Dépeint comme un garçon à deux facettes, « d'un côté soucieux de faire des études, et de l'autre tourné vers les copains et la cité », il a été condamné dix-huit mois de prison dont dix avec sursis. Silvio Da Veiga, 20 ans, le seul à avoir reconnu devant le tribunal sa participation au caillassage de la brigade de Méru, a écopé de vingt et un mois de prison ferme. Quant à Aboubakary Kanoute, 21 ans, et Michel Personne, 19 ans, leur obstination à nier toute participation à la nuit d'émeute s'est soldée par deux ans de prison ferme pour chacun d'entre eux. Malgré les plaidoiries pourtant brillantes de certains avocats, ce n'est finalement que le client de Me Delarue - Morad El Imami - qui s'en est bien sorti. A croire que le message du ministre de l'Intérieur lors de son déplacement à Méru - « ces incidents ne resteront pas impunis » - a été parfaitement suivi par la justice.

Nicolas Sévaux - Le Parisien du 08 janvier 2004

DEUX CONTREBANDIERS CONDAMNÉS

Le tribunal correctionnel de Senlis a infligé quatre mois de prison avec sursis à Vasile Potop et Marcel Lapusan, deux Roumains. Le 20 octobre 2003, ils s'étaient fait interpellés au péage de Chamant avec trente-neuf cartouches de cigarettes qu'ils espéraient revendre...

Les deux hommes devront également se passer de voiture. Le tribunal a confisqué la leur. Ainsi, bien sûr, que les cartouches !

Le Parisien du 09 janvier 2004

L'AMI DES IMAMS

Francis Vercamer, député UDF du Nord, vient de proposer à Nicolas Sarkozy d'accorder un... « statut diplomatique » aux imams étrangers ! Selon lui, en effet, « le renouvellement de leurs titres de séjour fait l'objet de tracasseries administratives, voire de refus purs et simples ». Et d'ajouter : « Leurs récépissés ne les autorisent pas à travailler, alors qu'ils sont pour la plupart salariés en bonne et due forme, détachés de la Grande Mosquée de Paris vers d'autres mosquées de province. » Le ministère de l'Intérieur, qui dit, au contraire, vouloir mieux contrôler les liens existants entre certains imams et les réseaux intégristes liés, par exemple, à l'Arabie saoudite, appréciera...

Valeurs Actuelles n° 3504 paru le 23 Janvier 2004

MIL-VIGILANCE N° 03/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 04/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

COMMENT GOUVERNER ? EXTRAITS DU DÉBAT AVEC JEAN-PIERRE RAFFARIN

Le premier ministre dialogue sur l'art de gouverner avec Jean-Marie Colombani, Edgar Morin, Susan George et Pierre Rosanvallon. Un débat réalisé en partenariat avec l'Essec MBA et Radio Classique au Théâtre du Rond-Point, à Paris, lundi 19 janvier.

Jean-Marie Colombani : "Gouverner c'est choisir", disait Pierre Mendès France, dont votre père a été l'un des ministres. Aujourd'hui, la formule n'est-elle pas "gouverner c'est réformer" ? Et si c'est le cas, qu'est-ce que cela veut dire ?

Jean-Pierre Raffarin : Le mot réforme est très très ambigu.

Quand vous dites : "Il faut sauver la "Sécu", il y a des gens qui entendent : "Il faut privatiser la "Sécu", il y en a d'autres qui disent : "Il faut trouver un autre financement pour la "Sécu". La réforme apparaît pour un certain nombre de citoyens comme un mouvement qui peut aller jusqu'à la destruction. Destruction d'une institution, d'un organisme, d'un service ou d'une situation.

Donc, le mot "réforme", dans notre pays, est porteur d'un risque de danger. Ce n'est pas un mot de sécurité. Dire "gouverner, c'est réformer", cela voudrait dire : "gouverner c'est un peu faire peur". Or je crois que le fait de gouverner revient à donner du sens à une action. Je crois vraiment que c'est la clé de tout. Je pense que, historiquement, si la politique était dévalorisée dans notre pays, c'est parce que la politique a cru que c'était par la technicité qu'elle gagnerait de la crédibilité.

Cela a beaucoup fait de mal à la droite historiquement... parce que la droite a donné le sentiment qu'elle ne s'intéressait pas à la pensée mais à la technicité. Et je pense que la crédibilité d'une action de gouvernance, ce n'est pas sa technicité mais c'est la cohérence entre une pensée et une action. Encore faut-il avoir une pensée...

Il faut créer le mouvement. Aujourd'hui, au niveau européen, nous sommes en mouvement. Je suis assez frappé quand je suis avec Tony Blair et Gerhard Schröder : je suis quasiment le plus à gauche. Quand je dis à Schröder : parlons d'actions pour l'emploi, Schröder répond "une année d'indemnités de chômage". Quand je dis à Tony Blair : "Il faut faire en sorte que notre système de santé soit amélioré", il réplique : "Oui, je fais des hôpitaux privés." Je me dis alors : "Tiens, ils sont pourtant sociaux-démocrates mais on voit bien qu'ils ont une autre forme de pensée."

Ce qui me paraît très important, aujourd'hui, c'est de définir la pensée et d'avoir une action en cohérence avec une pensée. C'est la clé du "mendésisme" moderne, parce que Mendès était animé par une pensée et je crois que c'est cela qu'il faut aujourd'hui pour recréabiliser l'action.

Jean-Marie Colombani : Où est le mal français ? Est-ce que l'on ne distingue pas assez, peut-être, le réformisme de droite du réformisme de gauche ?

Jean-Pierre Raffarin : La crise de la pensée du XXe siècle, c'est la crise de la pensée marxiste, de ses dérivés, et de son adversaire, une forme de pensée libérale, qui a été assez peu exprimée sur le terrain politique. Finalement, on a laissé s'effondrer les idéologies et on n'a pas animé le débat sur le terrain de la pensée. J'essaie de travailler sur ce sujet, sur une pensée qui pourrait être un humanisme moderne, puisqu'il faut repenser l'humanisme. Suis-je innocent de moi-même ou pas ? A force de vouloir être de tous les temps, l'humanisme a fini par être assez fade et ne sauver personne. Je crois qu'il y a une vraie réflexion aujourd'hui à fonder autour des valeurs comme le dépassement, la création, la capacité de l'individu à surmonter un

certain nombre de défis. On peut en parler sur le plan religieux, par exemple, avec la laïcité, pour dire que "la religion est un atout dans la société".

Je crois qu'au XXe siècle on a besoin du dépassement et de l'espérance. Il faut la laïcité pour organiser l'expression de ses espérances. Je ne suis pas un laïcard qui voit la laïcité comme une asphyxie des religions mais je vois, au contraire, la laïcité comme une grammaire des religions pour permettre à toutes les religions de pouvoir s'exprimer. Car les religions peuvent être un atout pour la société.

Je crois que si nous avons aujourd'hui des difficultés sur le terrain politique, c'est parce que la droite, pendant très longtemps, a abandonné le terrain des idées. Aujourd'hui, c'est la gauche qui est en train de l'abandonner. L'important, c'est la perspective politique. Notamment dans le cadre d'un quinquennat qui rend les choses beaucoup plus rapides et qui change, à mon avis, la pratique constitutionnelle de l'exercice du pouvoir.

Jean-Marie Colombani : En quoi change-t-elle justement l'exercice du pouvoir alors que votre camp contrôle tous les leviers de la vie publique ? L'autre jour, vous avez dit : "Je suis numéro 2 de l'exécutif." Dans quelle mesure avez-vous une vraie marge de manœuvre par rapport aux injonctions ou aux directives présidentielles ?

Jean-Pierre Raffarin : J'ai dit que j'étais le numéro 2 parce qu'il me paraissait nécessaire de clarifier un peu les choses... Mais c'était un propos de circonstances ! Chacun l'a bien compris... Je crois vraiment que nous sommes dans une modernisation de la Ve République que l'on peut appeler présidentialisation. J'étais très frappé de voir tous mes visiteurs, dans les premiers mois de mon installation à Matignon, qui avaient la cohabitation en tête. Parce que, cinq ans durant, on a installé l'idée qu'il y avait un système de cohabitation, c'est-à-dire un système de rivalité entre la maison Matignon et la maison Elysée. C'est un changement très important. Une dépêche AFP passe : Carole Montillet vient de gagner la descente de ski. Après la dépêche du président de la République, je félicite Carole Montillet. Et là, vous vous dites, si vous êtes en cohabitation : "Zut ! je me suis fait avoir !" Si vous n'êtes pas en cohabitation, vous vous dites : "Ah ! c'est fait ! je n'ai plus à le faire !" C'est toute la différence. Cela change tout.

Jean-Marie Colombani : D'autres, à droite, peuvent rêver d'une nouvelle cohabitation.

Jean-Pierre Raffarin : Oui, mais je crois que ce n'est plus possible. Dans le quinquennat, il y a plusieurs facteurs très importants. D'abord, le temps politique est celui de la législature. Dans le septennat, le président de la République avait forcément des législatives à affronter. Il avait donc deux majorités : celle de la première législature, celle de la seconde législature. Il pouvait avoir éventuellement deux premiers ministres mais il avait forcément deux majorités et deux contrats majoritaires avec, souvent, des conséquences. C'est-à-dire, par exemple, que le premier ministre était nommé après une Assemblée nationale. Si vous comparez ma situation avec celle d'Alain Juppé, moi je suis nommé avant les députés qui ont été élus - c'est-à-dire qu'ils ont été élus avec moi - alors qu'Alain Juppé a hérité en 1995 d'une assemblée qui avait été élue en 1993. Cela change beaucoup les choses ! Ils n'ont pas le même contrat de majorité.

Deuxièmement, il y a un pacte de confiance entre le premier ministre et sa majorité parce qu'ils vont aux élections ensemble. Donc, s'ils sont élus, ils ont une légitimité ensemble. Cela donne un rythme très solidaire. A cela, il faut ajouter d'autres éléments. Par exemple, le fait que l'on sait qu'à la fin du quinquennat la présidentielle précède la législative. Donc, l'élection présidentielle coïncide avec une législature, c'est-à-dire une majorité. Sauf dissolution... mais enfin nous ne sommes pas obligés de répéter l'aventure !

Dans ce contexte, le président de la République a forcément avec son premier ministre une relation de confiance. Ce qui veut dire que le premier ministre travaille en proximité avec le président de la République. Très en amont des décisions. Je crois qu'il faut le dire, ce que perd le premier ministre en indépendance, d'une certaine manière - notamment par rapport à la cohabitation politique -, il le gagne en influence.

Jean-Marie Colombani : Aujourd'hui, il n'y a pas de problème d'alliances puisque tout se passe à l'intérieur de l'UMP. Mais il y a

Alain Juppé, le leader de l'UMP. Et on a parfois le sentiment que c'est le leader de l'UMP qui fixe la ligne politique. Pour la fonction de premier ministre, l'influence est peut-être difficile à lire entre d'un côté le président et de l'autre Alain Juppé, dont tout le monde dit que le président n'a qu'une idée en tête, c'est de lui préparer le chemin.

Jean-Pierre Raffarin : Quand vous dites "le monde", c'est avec un petit "m"? Dans ce cas-là, c'est possible ! En fait, le système de confiance, avec la majorité parlementaire, nous a donné la même légitimité...

Jean-Marie Colombani : Pardon, mais c'est quand même un problème parce que, vous-même, vous venez d'une sensibilité différente.

Jean-Pierre Raffarin : Je suis le chef de la majorité. S'il y a conflit, c'est le chef de la majorité qui est le chef.

Jean-Marie Colombani : Donc, c'est vous qui tranchez ?

Jean-Pierre Raffarin : Exactement. C'est clair, net et précis.

Jean-Marie Colombani : C'est clair et net.

Jean-Pierre Raffarin : Et, dans mes relations de confiance, j'essaie d'éviter cette situation. J'aime beaucoup Alain Juppé. Il se trouve que j'ai travaillé avec lui. J'étais l'un de ses rares ministres qui ne disaient pas du mal de lui. J'ai donc une relation de confiance avec lui. Mais il est clair que, dans ces institutions, d'une part la majorité a été élue avec un gouvernement que je dirigeais, d'autre part j'ai la confiance du président. S'il y a, à un moment, un désaccord, c'est le chef de la majorité qui doit arbitrer. C'est la lecture claire, nette, précise que ce nouveau système institutionnel est en train de se mettre en place.

Jean-Marie Colombani : Revenons à la façon de gouverner. Ce que Pierre Mendès France avait apporté à son époque, c'était le souci de la pédagogie. La pédagogie, comme complément indispensable de toute action politique bien comprise. Un peu plus loin, Michel Rocard, quand il a gouverné, a essayé de théoriser le besoin de consensus dans nos démocraties complexes. Comment vous situez-vous ? Est-ce que le défaut de pédagogie que l'on peut percevoir n'est pas tout simplement la marque de politiques qui considèrent les blocages de la société comme un alibi, au fond, à leurs difficultés objectives à gouverner ?

Jean-Pierre Raffarin : C'est vrai que c'est très difficile de gouverner. Je ne fais pas partie de ceux qui accusent l'opinion. J'ai une formation d'école de commerce et j'ai appris très tôt que, quand on commençait à engueuler le client, c'est que l'on était à côté de la plaque. Je n'ai pas fait beaucoup d'équitation, ma silhouette m'a très vite handicapé, mais j'ai toujours retenu que, quand le cheval trébuche, c'est le cavalier qui est responsable.

J'assume les responsabilités qu'il faut assumer et je ne les reporte pas. Je crois que Michel Rocard, que j'estime beaucoup, a souffert de ne pas avoir avec le président les relations que j'ai avec le mien. Mais il a raison quand il dit : "Il faut trouver une forme de consensus." Le consensus dans la société française, à mon avis, se fait sur un seul levier, qui est l'idée de justice. Le levier de changement, c'est l'idée et l'esprit de justice.

La pédagogie est encore plus difficile aujourd'hui que du temps de Pierre Mendès France et des autres parce qu'on n'a pas toujours le temps médiatique. On parle beaucoup en une minute trente aujourd'hui. La pédagogie en une minute trente, ce n'est pas simple ! Il est vrai que c'est un défaut. En plus, le système démocratique, lui-même, est extraordinairement lourd et lent. Si je prends un arbitrage budgétaire au mois d'août, la décision s'applique deux ans après. La pédagogie est donc très difficile à faire parce qu'il y a cette maîtrise du temps.

Les blocages de la société française ne sont pas insurmontables et je dirai que c'est une des grandeurs de la politique. C'est une des grandeurs du management. A un moment, il faut rassembler des gens qui pensent avoir un intérêt différent sur un objectif qui rassemble. C'est cela, la politique. Il y a un moment où il faut que la conscience collective, l'intérêt général, puisse montrer qu'il y a une direction pour le mouvement.

On a essayé sur les retraites, on a dégagé quelques consensus - on ne peut pas les avoir à 100 % -, mais, quand vous avez des signatures de trois syndicats, quand vous avez un certain nombre de partenaires, vous pouvez imaginer que, derrière, il y a un certain support qui est

plus large que votre majorité politique. Je crois qu'il faut chercher des majorités plus larges que les majorités politiques. Les majorités politiques s'expriment à un moment dans un esprit manichéen alors que la réforme ne peut pas se faire dans un esprit manichéen. Il faut donc qu'elle se fasse autour de l'idée de justice et, dans cette idée de justice, essayer de dégager un sentiment partagé, le plus large possible. C'est loin d'être facile, mais regardez ce qui se passe sur la sécurité routière ou sur le tabagisme et la lutte contre le cancer.

Jean-Marie Colombani : Dans le livre que vous aviez écrit en période de cohabitation, vous disiez : "Il faudra que le pays mette tout son investissement sur la matière grise." Et puis, une fois au gouvernement, vous êtes rattrapé par la politique active, peut-être par les logiques budgétaires ou par les logiques du gouvernement, et 1.500 puis 3.000 puis 10.000 chercheurs pétitionnent pour protester contre une politique de la recherche dont ils pensent qu'elle n'existe pas ou qu'elle est menacée.

Jean-Pierre Raffarin : Nous avons un débat difficile actuellement avec la recherche. La recherche est indispensable à l'avenir de notre pays. Tourner le dos à la recherche, ce serait vraiment tourner le dos à l'avenir. Ce serait une absurdité politique. Mais cela veut dire qu'il faut renforcer la recherche fondamentale, cela veut dire qu'il ne faut pas geler des crédits - j'en prends l'engagement - pour l'année 2004.

Je reste fidèle à la stratégie que j'ai définie. Les budgets de l'éducation nationale et de la recherche augmentent, et plus que l'inflation. Mais parce qu'il y a plus d'argent il faut mobiliser, notamment pour ce qui est de la recherche, l'ensemble des structures autour de projets. Il faut défendre des projets, pas des structures parfois budgétivores. Avec plus d'argent, il ne faut pas faire pareil, il faut faire mieux.

Jean-Marie Colombani : Seriez-vous d'accord avec cette idée que le réformisme de droite, au fond, on peut le résumer en disant : "C'est une façon de vouloir défaire un certain nombre de réglementations dont la droite considère qu'elles sont devenues des carcans." Par ailleurs, acceptez-vous un certain nombre de conséquences sociales qui peuvent être lourdes, comme on le voit aujourd'hui avec le passage du RMI au RMA ?

Jean-Pierre Raffarin : Je pense qu'il nous faut inventer une nouvelle forme d'action sociale. Si Lionel Jospin a été battu, ce n'est pas parce qu'il n'a pas mené des actions sociales, c'est que les actions sociales ne se sont pas révélées sociales. C'est-à-dire qu'elles ont déçu ceux à qui elles étaient destinées.

Une petite fille sur deux qui naît aujourd'hui va vivre jusqu'à cent ans. On va vers des dépenses de santé qui vont en augmentation. Evidemment ! Comment répond-on à cette question-là ? L'idée de créer une prestation d'autonomie sans la financer, ce social de court terme, est une perspective décevante. Il nous faut donc inventer une autre forme d'action sociale, plus durable. Là, il faut donc trouver des formes nouvelles. C'est pour cela que l'on a fait le contrat jeunes CDI en entreprises, vrais contrats, vraies entreprises, sans charges. C'est durable. Je pense que ce type d'actions est des actions qui sont ni de droite ni de gauche mais qui sont des actions qui s'inscrivent dans une durée. C'est ce que nous faisons sur les retraites, c'est ce que nous allons faire sur l'assurance-maladie, c'est ce que nous faisons sur un certain nombre d'initiatives qui inscrivent l'action sociale dans le durable.

Vous ne passerez pas du RMI au contrat à durée indéterminée sans une étape intermédiaire. Et le RMA, c'est cette étape qui fait que, pendant vingt heures maximum, ceux qui ont perdu l'habitude de travailler, qui ont perdu confiance en eux-mêmes de reprendre pied. C'est un accompagnement dans un parcours. L'avenir, ce n'est pas le statut qui enferme, mais c'est le parcours, c'est la carrière, c'est la promotion sociale que nous venons de créer, grâce aux partenaires sociaux, le droit individuel à la formation tout au long de la vie. Il ne faut pas enfermer les gens dans des cadres qui seraient trop excluant, où ils n'auraient pas la possibilité de bouger. Les nouveaux droits ne sont pas ceux qui enferment, mais ceux qui accompagnent.

MIL-VIGILANCE N° 04/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 05/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

COMMENT GOUVERNER ? EXTRAITS DU DÉBAT AVEC JEAN-PIERRE RAFFARIN - SUITE

François Perrot (Essec) : Quels arguments vous nous donneriez pour expliquer la position de la France sur l'Europe. D'un côté, on dit faire passer l'intérêt européen avant l'intérêt national, comme l'a dit récemment Jacques Chirac. De l'autre, il apparaît que la position française ne respecte pas forcément ses engagements.

Jean-Pierre Raffarin : On respecte les règles ! Il faut aussi accepter qu'il y ait dans l'organisation européenne une hiérarchie des décisions. C'est pour cela que je suis favorable à la nouvelle Constitution. Ayez confiance en l'Europe. Cela va être difficile, mais on vient de franchir une étape importante. Jusqu'à maintenant, on faisait de l'Europe un grand marchandage. L'ultime a été le traité de Nice.

Mais, à 25, on ne peut plus marchander. Je crois que l'élargissement est une bonne nouvelle pour que l'Europe retrouve son lit, de la force. L'Europe, ce n'est pas la géographie qui l'a construite, ce n'est pas l'Histoire. Jusqu'au XXe siècle, ce ne sont que des divisions. C'est son destin qui l'a construite. Et son destin englobe les 25 pays et peut-être d'autres. Cette logique géographique est une perspective heureuse. Mais ça nous impose d'avoir une Constitution pour faire fonctionner le dispositif.

Edgar Morin : L'écologie de l'action, ça veut dire que quand vous décidez, déclenchez une action, celle-ci cesse d'obéir à vos intentions très souvent, elle entre dans un jeu d'interaction dans la société et parfois aboutit à un résultat contraire de celui qui était espéré. Je me suis demandé si la loi en préparation sur la question du voile n'est pas quelque chose de cet ordre. J'ai l'impression, actuellement, que ce projet de loi a déclenché toute une série de forces qui sont effectivement devenues périlleuses. Peut-être on aurait pu traiter ce problème du voile d'une façon plus soft. Se pose effectivement le problème de trouver un dépassement aux communautarismes mais aussi à une sorte d'homogénéisation issue de la tradition jacobine. Est-ce que le problème central n'est pas finalement celui de la régénération de la politique. Il est frappant que les investissements de pensée sur la politique ont considérablement diminué et que beaucoup de politiques, de l'opposition comme de la majorité, négligent de cultiver leur pensée politique.

Susan George : On nous a beaucoup dit avec la mondialisation que l'Etat était devenu obsolète, n'avait plus rien à faire. Je crois que c'est exactement le contraire, que la responsabilité de l'Etat n'a jamais été aussi grande et que gouverner, c'est prévoir, gouverner, c'est choisir, naturellement, mais ça n'est plus seulement au niveau d'un seul pays. Autrefois, on pouvait se contenter de gouverner son pays, si on le faisait bien on s'en sortait bien. Mais, maintenant, on doit prévoir, on doit choisir à des niveaux beaucoup plus élevés, d'abord au niveau de l'Europe, où tant de décisions sont prises, l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dit "la société a le droit de demander compte à tout agent public sur son administration". Et nous n'avons plus le droit de demander compte aux agents publics de l'Europe de leur administration.

Mais c'est un exemple du déficit démocratique avec lequel nous nous trouvons confrontés et si le mouvement dit altermondialiste se trouve dans la rue c'est très souvent parce qu'il n'y a pas d'autre espace pour exiger la démocratie.

Pierre Rosanvallon : Il me semble que le terme gouverner fait référence tout de même directement à une communauté politique qui trouve sa forme d'expression régulière dans des élections. Je voudrais vous proposer une interprétation de cet ensablement, disons de la

décision politique. Est-ce que cela ne tient pas au fait qu'il y a un rapport entre les majorités électorales et les majorités sociales qui a changé de nature. Il est très difficile, de plus en plus difficile, de dégager des majorités permanentes dans nos pays démocratiques et qu'au fond, très souvent, les majorités qui se dégagent sont plus souvent des majorités réactives, des majorités négatives. C'est un ensemble hétéroclite et hétérogène de groupes sociaux, de coalitions d'individus, d'organisations qui, pour des raisons très différentes, refusent un certain nombre de changements et de situations. Du même coup il y a deux tentations en politique, deux tentations que les gouvernements illustrent, me semble-t-il, depuis une dizaine d'années, et que peut-être le vôtre illustre aussi avec un certain éclat. C'est la tentation de ce que j'appellerai des politiques d'évitement et des politiques de dilution. Dans ce cas, gouverner ce n'est pas choisir, gouverner c'est esquiver. Or est-ce que gouverner ce n'est pas multiplier les difficultés, multiplier les conflits, multiplier les problèmes, parce que ce n'est pas avec des consensus superficiels et ce n'est pas en évitant les questions qu'on les réglera.

Jean-Pierre Raffarin : Je voudrais dire à Edgar Morin que l'un de mes défauts principaux c'est de jouer avec les mots et que c'est lui qui m'a appris ça. C'est vous qui êtes responsable... Quand l'immédiat dévore, l'esprit dérive... La crise du développement c'est le développement de la crise... Je peux vous en sortir ! Quelquefois on dit que c'est une raffarinade mais en fait c'est Edgar Morin qui l'a dit !

Edgar Morin me permettra d'être en léger désaccord sur la laïcité parce que je crois qu'il faut recréer le lien avec la République. Je pense qu'aujourd'hui il faut clairement dire dans notre pays que notre vivre ensemble est régi par une démarche fondatrice qui est notre pacte républicain. La République autorise les défilés, l'expression de tous, elle autorise évidemment les contestations y compris les forums sociaux européens ou mondiaux, mais ça n'empêche pas la République de décider, de dire ses propres valeurs. Je crois que sur le sujet de la laïcité il est bon de dire que quand on est à l'école, quand on est ce potentiel universel qu'est un jeune enfant, quand on est cette personne humaine en construction, on a le droit à l'égalité et on a droit à cette liberté vis-à-vis du professeur d'être comme les autres, de ne pas avoir un signe qui caractérise, qui définit et qui en fait limite une personnalité à une identité qui n'est pas achevée. Et je crois que c'est vrai que forcément, face à ceux qui font du prosélytisme un combat politique, c'est un signe de tension. C'est une ligne. Mais la République, pour se faire respecter, doit mettre quelques lignes. Car autrement on ne saura plus où est la République. Je crois que la laïcité dans ce texte et à l'école a un double sens. Le sens de neutralité de l'Etat, je suis agent de l'Etat je dois être celui qui assume cette neutralité.

C'est vrai que je suis complètement d'accord avec ce que dit Edgar Morin, qu'il y a une sorte de biologie de la décision, que la décision elle circule et quelquefois même elle vous revient de face, c'est-à-dire prenant un chemin inverse à sa destination. Je me souviens même que certains avaient changé l'ordre des élections pensant en tirer profit, et finalement ça s'était retourné. Ça arrive assez souvent qu'une décision politique vient en boomerang parce que la décision a sa propre vie, sa propre complexité et je reconnais tout à fait qu'il y a derrière ce texte un débat qui va s'installer.

Cher M. Rosanvallon, gouverner ce n'est ni esquiver ni diluer, gouverner c'est programmer. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, notamment en ce qui concerne mon gouvernement, le discours de politique générale que j'ai fait. Il se fondait justement sur cette notion du temps, sur cette législature. Et regardez sur ce que j'ai annoncé. Aujourd'hui, au bout de vingt mois, je suis à peu près à 90 % de ce que j'ai annoncé des différentes réformes, on a fait une vingtaine de réformes en vingt mois, y compris des réformes très importantes. L'autonomie des universités est une réforme importante qui a été préparée avec beaucoup de soin par la conférence des présidents d'université et nous n'avons pas voulu que les choses soient confondues avec la réforme des diplômes européens. Mais nous ferons cette réforme des universités. Il était des sujets sur lesquels il fallait discuter avec les présidents d'université : les droits d'inscription, un certain nombre d'inquiétudes qui étaient dans l'opinion. Il fallait lever ces inquiétudes pour que le sujet soit clair. Lorsque ces inquiétudes seront levées, cette réforme pourra avoir lieu.

En revanche, vous avez tout à fait raison sur le problème des majorités sociales. La difficulté aujourd'hui d'avoir des corps intermédiaires et cette sorte de démocratie directe avec laquelle nous vivons... Dans certaines circonstances, des organisations représentatives faisaient une partie du chemin et abandonnaient ensuite dans la phase finale. Pour moi, il y a un vrai problème. C'est vrai, il faut compléter une majorité politique par une majorité sociale. Nous avons des indicateurs sur les majorités politiques, nous en avons peu sur les majorités sociales souvent soumises à une sorte de zapping médiatique qui rend la gouvernance difficile. A cet égard, notre démocratie est un peu fragile et cela représente une difficulté pour nous.

En répondant à la question que vous posiez sur la capacité de cette gouvernance mondiale, M. Rosanvallon, finalement, à vous écouter et en dialoguant, l'ensemble des décisions que mon gouvernement prend, je voudrais qu'elles servent une société à pilotage humain. Ce qui me paraît le plus dangereux aujourd'hui, ce sont tous les mécanismes qui pilotent à la place de l'homme. C'est la société à pilotage humain qui doit être pour nous un objectif avec, naturellement, les objectifs de recherche, de formation, nécessaires à l'épanouissement de l'homme.

Le Monde du 22.01.04

SUCCESSION : FO L'HOMME DE BLONDEL

La voie est libre pour l'héritier. Jean-Claude Mailly est désormais seul en lice pour succéder à Marc Blondel à la tête de Force ouvrière. Jean-Claude Mallet, qui s'était déclaré le premier, a jeté l'éponge, découvrant que ses soutiens n'étaient pas si sûrs... Pour Marc Blondel, c'est un soulagement : « Deux candidats, ce n'était pas souhaitable. Une campagne, ça laisse des traces. » Blondel parle d'expérience : son accession à la tête de FO, en 1989, avait été précédée d'une lutte au couteau avec son rival d'alors, Claude Pitous.

Satisfaction supplémentaire pour le secrétaire général de FO, le dernier candidat en piste est son poulain. « C'est moi qui suis allé le chercher, raconte Blondel, il avait fait un DEA sur la Sécurité sociale. » Assistant personnel de Blondel pendant près de vingt ans, Jean-Claude Mailly a fait ses classes en entrant au bureau confédéral et en dirigeant FO Hebdo, le journal de la centrale. Il réussit alors à imposer son style, qui contraste avec celui de son mentor : chevelure abondante, un peu ébouriffée, et petites lunettes très intello. A 50 ans, ce fils et petit-fils de militant FO n'a jamais été élu à un poste de responsabilité départemental ou professionnel. D'où un handicap au départ contre Mallet, ancien président de la CNAM et vieux briscard du syndicalisme. Mais voilà, Mailly est adoubé par le chef. « Malgré son côté un peu estudiantin et un peu jeunot, précise Blondel, c'est un garçon qui inspire confiance. » Côté syndicalisme, Mailly promet d'être sur la ligne de son mentor. Il est parfois décrit (Blondel conteste) comme plus inflexible que Mallet, qui serait, lui, plus « réformiste ». Côté politique, Mailly est réputé proche des trotskistes lambertistes du Parti des travailleurs. Là encore, Mailly conteste, et se dit adhérent au Parti socialiste. Même le Parti des travailleurs est venu à son secours, se disant surpris du rôle qu'on lui prête à FO...

Pour Mailly, après le 7 février, date de la clôture du congrès, l'important sera d'imprimer sa marque au syndicat, que l'on a tellement identifié à Marc Blondel pendant son règne de quinze ans. « Je vais prendre du recul, jure Blondel. Il ne faut pas que Mailly fasse du Blondel. Mais, bien sûr, ça va me manquer. »

L'héritier assuré de prendre les commandes, le futur retraité, lui, peut organiser sa vie après FO. Il partagera son temps entre le Bureau international du travail, la Commission des droits de l'homme, une association de défense du syndicalisme dans le monde et... un festival du film social ! Celui-ci se tiendrait dans une ville ouvrière, Limoges ou Lille

Etienne Gernelle - Le Point du 22 janvier 2004

FRANCE TÉLÉVISIONS A PRÉSENTÉ UN PLAN POUR L'INTÉGRATION DES MINORITÉS À L'ANTENNE

Afin de favoriser "l'action positive (...)" pour l'intégration des minorités, France Télévisions a présenté, mercredi 28 janvier, un plan élaboré sous la direction de son PDG, Marc Tessier, avec les directeurs des ressources humaines de France Télévisions et de chaque chaîne.

La mise en œuvre sera amorcée dès cette année. M. Tessier a fondé son plan sur le rapport que lui a remis Edouard Pelé, chargé de mission auprès de la présidence du groupe public, à l'automne 2003. Le rapport est en deux volets : un audit sur la place des minorités visibles au sein du service public et des propositions.

En préambule du plan, France Télévisions rappelle ses efforts passés en recensant "les programmes réalisés ou diffusés en 2003 concernant l'intégration", avec des fictions telles que "Fatou la Malienne" et des divertissements comme la "Spéciale Zinedine Zidane".

Dans la pratique, France Télévisions veut engager son "plan action" sur deux axes : le "contenu des programmes" et "la politique sociale". Une "cellule de réflexion et d'action" sera créée au sein de chaque chaîne. L'action de ces cellules sera dirigée tant vers les contenus que vers "les procédures à mettre en place pour une meilleure visibilité de la diversité des composantes constitutives de la société française". Le groupe va aussi s'engager pour "une meilleure visibilité des invités dans les émissions".

Considérant qu'un Français sur dix est issu de l'immigration hors Union européenne, le service public a pour objectif, souligne le plan, que "les invités d'origine immigrée hors Union européenne soient représentés dans la même proportion par rapport au nombre total d'invités" dans des jeux comme "Motus", "Questions pour un champion" ou lors de talk-shows comme "Ça se discute" et "Les maternelles". Cette meilleure représentation touchera aussi les fictions, les documentaires et les magazines.

La politique sociale de France Télévisions devra aussi "faciliter l'intégration des composantes défavorisées de la société française". Un responsable sera donc nommé au sein des rédactions de France 2 et de France 3 "pour mettre en place et assurer le suivi de dispositifs en faveur de l'intégration".

Dans le détail, France 2 va assurer le "développement de partenariats avec les écoles préparant aux métiers de l'audiovisuel". La chaîne mettra aussi en place une "politique d'accueil des stagiaires, une politique d'emploi de jeunes en alternance". Enfin, le recrutement de personnes en contrat à durée déterminée "pourra également prendre en compte, à compétences équivalentes, les notions d'origine".

France 3 formera "30 journalistes ou techniciens de médias communautaires". En outre, "20 jeunes pourraient être accueillis en contrat de professionnalisation". Au total, à France 3, 70 personnes pourraient être concernées par ce plan d'action sociale en 2004. Enfin, la chaîne devrait signer une convention avec l'éducation nationale et le ministère du travail pour mieux informer sur l'orientation vers les métiers de l'audiovisuel.

Autre proposition émise dans le plan, la chaîne pourrait mettre 5 % de sa taxe d'apprentissage à destination des lycées professionnels de zone d'éducation prioritaire.

Guy Dutheil - Le Monde du 30 janvier 2004

MIL-VIGILANCE N° 05/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 06/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

TAXE PROFESSIONNELLE

Lors de ses vœux aux forces vives, le Président de la République a annoncé le remplacement de la taxe professionnelle par un nouveau dispositif qui ne pénalise pas l'industrie et qui libère la capacité d'investissement des entreprises françaises. En attendant, et pendant 18 mois, les nouveaux investissements se feront en franchise de taxe professionnelle, tout en veillant à la neutralité de cette mesure pour les finances des collectivités locales. Le Premier Ministre Jean-Pierre RAFFARIN a récemment précisé les modalités d'application de cette mesure.

1) Les entreprises seront exonérées de taxe professionnelle pendant 18 mois

Les entreprises doivent profiter du retour de la croissance

A compter du 1er janvier 2004, et pendant 18 mois, les nouveaux investissements productifs bénéficieront d'une exonération de taxe professionnelle.

Cette exonération de taxe professionnelle constitue une mesure transitoire dans l'attente de la mise en œuvre effective de la réforme de la taxe professionnelle.

L'objectif est d'encourager les entreprises à profiter pleinement du retour de la croissance, en stimulant l'investissement au service de l'emploi.

Seront concernés par l'exonération : les nouveaux investissements productifs qui concourent directement au développement de la production et à l'emploi : nouveaux matériels ; nouveaux équipements industriels et commerciaux ; ordinateurs ; En revanche, tout ce qui ne concourt pas directement à l'activité productive (les immeubles, les voitures de fonction...) ne fera pas l'objet d'exonération. Cette mesure préservera l'autonomie financière des collectivités locales

Cette exonération de taxe professionnelle prendra la forme d'un dégrèvement, sur la base du taux appliqué en 2003 (l'Etat se substitue aux entreprises pour le paiement de la taxe professionnelle aux collectivités).

Par ailleurs, cette exonération n'aura aucune incidence budgétaire pour l'Etat en 2004, puisque la taxe professionnelle est versée avec deux ans de retard par rapport à l'investissement supplémentaire réalisé.

En revanche cette exonération a un effet économique immédiat pour stimuler l'investissement des entreprises et donc l'activité économique et l'emploi.

2) Au terme de la phase transitoire des 18 mois, un nouveau régime sera mis en place pour remplacer la taxe professionnelle

L'objectif n'est pas de remplacer la taxe professionnelle par une nouvelle taxe professionnelle, mais de réfléchir à un nouveau système qui encourage l'investissement et l'emploi.

Le Premier Ministre a demandé au Ministre des Finances d'organiser un groupe de travail en lien avec les élus pour bâtir ce nouveau régime.

Ce nouveau régime devra respecter les principes suivants : Respecter l'autonomie financière des collectivités territoriales conformément aux principes constitutionnels instaurés par l'actuelle législature ; Maintenir

un lien économique entre l'entreprise et son territoire pour encourager l'enracinement de l'économie ; Ne pas reporter la charge fiscale sur les ménages.

Le rôle économique des collectivités territoriales est ainsi confirmé, dans la logique même de la décentralisation.

Source Interne

DELOCALISATION

Il fallait y penser. Afin de réduire le nombre croissant de ressortissants roumains condamnés et détenus en Autriche depuis la chute du rideau de fer, Vienne va financer la construction d'une prison en Roumanie et y transférer ces prisonniers. Avantage : la détention de 370 Roumains qui coûte 13,5 millions d'euros par an à l'Etat autrichien ne devrait entraîner, chez eux, qu'une dépense de 3 à 5 millions d'euros. Ce projet pilote, soutenu par l'Union européenne, pourrait être étendu à d'autres pays de l'Est.

Marianne du 2 février 2004

LE NOMBRE DES VIOLENCES POLICIÈRES EN HAUSSE EN 2003 POUR LA SIXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Les faits allégués de violence commis par des policiers sont en hausse. L'année 2003 a été marquée par une augmentation de 9,1 % des saisines de l'inspection générale des services (IGS), la "police des polices" pour Paris et la petite couronne, et de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), qui couvre l'ensemble de la France.

Cette dernière ne peut être saisie directement par les particuliers, contrairement à l'IGS.

"Depuis 19 mois, il n'y a pas eu une seule bavure", s'était avancé un peu vite le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, dans l'émission "100 minutes pour convaincre", le 20 novembre, sur France 2. Pourtant, l'année 2003 a été la sixième année consécutive de hausse des violences policières. Le total des saisines s'élève à 611, contre 560 en 2002 et 517 en 2001. Dix cas de blessures mortelles ont été enregistrés, contre 7 en 2002.

Le nombre de blessures ayant entraîné une interruption temporaire de travail (ITT) de plus de 8 jours est stable (87, contre 82 en 2002). En revanche, les cas de violences et blessures légères, avec des ITT de moins de 8 jours ou sans ITT, ont fortement augmenté, passant de 471 en 2002 à 514 l'an passé.

L'institution policière et les associations dans les quartiers difficiles ont, sans surprise, une lecture radicalement différente de cette évolution. Pour ces dernières, elle est une conséquence du traitement strictement répressif de la délinquance par le gouvernement ; pour la première, les violences illégitimes constituent des dommages collatéraux dans la reconquête des "zones de non-droit" mais ne portent en rien atteinte à la vertu policière.

"Le recul de la délinquance n'a pas été payé par un affaiblissement des règles déontologiques", a assuré Nicolas Sarkozy, à l'occasion de sa conférence de presse du 14 janvier, consacrée au bilan 2003 de son action. Le ministre de l'intérieur a cité ce jour-là un chiffre : celui des sanctions infligées après réunion de conseil de discipline, qui ont augmenté de 22 % en 2003 par rapport à 2002. Selon M. Sarkozy, cette hausse considérable s'expliquerait par une sévérité et une diligence sans précédent dans les procédures administratives, indice de la détermination de ses services à sanctionner tout écart de conduite. Toutefois, ces sanctions englobent quasiment tous les manquements déontologiques, dans lesquels les faits de violence ne constituent qu'une rubrique. En outre, elles concernent de nombreux incidents qui se sont produits avant 2003, de sorte qu'elles n'offrent

pas une photographie fidèle du durcissement des interventions policières dans les quartiers difficiles sur l'année écoulée.

Bruno Beschizza, secrétaire général du syndicat Synergie-officiers, assure que la police n'est pas plus violente que dans le passé. "Nous sommes la profession la plus surveillée, explique-t-il. Les policiers travaillent sous le contrôle du magistrat, via le code de procédure pénale, du ministre de l'intérieur, via le code de déontologie, et de l'opinion publique, via les médias qui donnent de l'écho au moindre incident".

Pour sa part, Jean-Luc Garnier, secrétaire général d'Alliance (gardiens de la paix), ne se montre guère surpris par l'augmentation des violences policières ; il les met en relation avec le difficile retour à l'ordre dans les banlieues. "On est dans une société totalement déstructurée, explique-t-il. Pour un adolescent, la seule référence, même négative, est le flic, la seule autorité à essayer de jouer son rôle. Les policiers ne peuvent pas gérer seuls les problèmes de société, mais qui va le faire si on n'y va pas ?" Cette mission impossible a également un prix, celui du nombre de blessés et de morts. La police a payé "un lourd tribut", selon M. Sarkozy, à la lutte contre la délinquance. En 2003, 3 754 policiers ont été blessés et 9 autres sont morts.

Du côté du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, gardiens de la paix et gradés), on préfère voir dans les violences policières une conséquence de la culture du résultat, chère à M. Sarkozy, qui "pousse les collègues à la faute et les met en danger", selon son secrétaire général Gérald Noulé. Ce dernier considère que la "réponse du gouvernement n'est pas adaptée. On ferait mieux de s'interroger sur les mécanismes qui conduisent la société à devenir de plus en plus violente".

Piotr Smolar - Le Monde du 28 janvier 2004

balance, tu vas mourir", menaçait une inscription, apparue dans le hall deux jours avant l'agression.

A l'exception de l'un d'entre eux, les prévenus ont nié les faits, en dépit de leur identification formelle par les victimes. "Je suis sûr et certain, je n'étais pas là", a soutenu l'un des trois frères impliqués dans l'affaire. Un autre membre de la bande s'est plaint des interventions brutales du gardien pour mettre fin à leur présence continue dans le hall. Un troisième a évoqué les "provocations" du concierge à leur égard et ses "regards méchants". Me Isabelle Domont-Jourdain, l'avocate de ce dernier, a manqué s'étouffer. "C'est le monde à l'envers", s'est-elle exclamée, évoquant le "harcèlement" subi par le gardien, obligé de déménager "pour se mettre à l'abri".

Les avocats de la défense, de leur côté, ont souligné "les failles" d'une procédure jugée "expéditive" : les certificats médicaux des victimes font état d'un choc émotionnel mais pas de traces de coups, aucun témoignage d'habitants n'a été recueilli pour matérialiser l'entrave dans le hall et – selon eux – plusieurs infractions postérieures aux faits ont été greffées au dossier pour l'alourdir.

"Dans cette affaire, on avait décidé de faire un exemple et de ramasser des gens dont on dit qu'ils ont l'habitude de squatter des halls d'immeubles, a affirmé Me Jacques Flottes-Depouzols. La nouvelle loi sort et on veut l'appliquer à Troyes. Alors, on fait un paquet-cadeau en rajoutant le délit d'entrave à l'agression." Le ministère public s'est défendu de tout zèle mal intentionné. "Nous ne sommes pas là pour marquer le coup de l'entrée en vigueur d'une nouvelle infraction, a insisté la substitut du procureur, Géraldine Moré. Mais des personnes ne vivent plus normalement, ne peuvent plus entrer tranquillement dans leur hall d'immeuble et elles ont peur." Le tribunal a prononcé des peines de 6 à 24 mois d'emprisonnement, légèrement inférieures à celles requises.

Frédéric Chambon - Le Monde du 8 janvier 2004

DES PEINES DE PRISON FERME INFLIGÉES LORS D'UN DES PREMIERS PROCÈS SUR LES HALLS D'IMMEUBLE

Vedettes malgré eux de l'un des premiers procès sur les regroupements dans les halls d'immeuble, ils sont huit à se serrer sur le banc des prévenus, encadrés par autant de policiers, dans la salle du tribunal correctionnel de Troyes. Visiblement indifférents à la portée exemplaire de l'événement, ils sont plutôt détendus, en habitués des lieux. Agés de 19 à 27 ans, ils ont presque tous déjà été condamnés, pour des affaires de stupéfiants, de violences ou d'outrages aux forces de l'ordre. Pour la plupart, les prévenus sont au chômage et vivent encore chez leurs parents, dans le quartier HLM de La Chapelle-Saint-Luc, une commune au nord de Troyes.

D'entrée, la présidente, Claire Chaux, donne le ton. "Vous avez un avocat?", demande-t-elle, à l'un des huit. "Je sais pas", répond l'intéressé. "Ce n'est pas le jour pour ne pas savoir, lâche la présidente, cinglante. Vous avez un avocat, oui ou non ? – Non."

Un neuvième prévenu fait davantage profil bas. Militaire, il comparaît libre. Il a bénéficié d'une remise en liberté. Les autres, placés en détention provisoire ont passé les fêtes en prison. S'appuyant sur les nouvelles dispositions de la loi Sarkozy sur les halls d'immeubles, la justice a fait preuve d'une célérité toute particulière. Jugée un peu plus de deux mois seulement après les faits, la petite bande de La Chapelle-Saint-Luc est poursuivie pour "violences volontaires en réunion" et "entrave délibérée" dans une entrée de HLM.

Le 29 octobre 2003, vers 18 h 30, comme à son habitude apparemment, le groupe squattait le hall du 4, rue Jean-Goujon. Ce soir-là, un manche à balai avait même été placé en travers de la porte d'entrée, pour bloquer le passage. Quand le gardien et son fils ont voulu intervenir, ils se sont fait rouer de coups, ont-ils raconté à la police. Ponctué de menaces et d'insultes à leur encontre pendant plusieurs mois, le contentieux avec "les squatteurs" se double de considérations raciales ; le gardien est originaire d'Afrique noire alors que ses agresseurs sont presque tous maghrébins. "Sale nègre, sale

PORTEURS DE VALISES

« Les convertis (à l'Islam) jouent le rôle des Français ralliés au FLN algérien, les porteurs de valise, comme on les appelait. En fait, ils étaient bien plus importants que de simples porteurs de valise. »

Yves Bertrand, directeur central des Renseignements Généraux, Valeurs Actuelles du 16 janvier 2004

LA GAUCHE SOUTIEN LE TERRORISTE D'EXTRÊME GAUCHE CESARE BATTISTI

Quelque 200 personnes et des élus verts et communiste se sont réunis lundi en fin d'après-midi devant la prison parisienne de la Santé pour protester contre la possible extradition de l'ancien activiste d'extrême gauche italien Cesare Battisti, a constaté l'AFP.

Marline Billard, Noël Mamère, Yves Contassot (Verts), Jacques Ralitet Alain Krivine (porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire) ont pu pénétrer dans l'établissement, comme la loi les y autorise. Noël Mamère a expliqué que les élus souhaitaient voir "dans quelles conditions est incarcéré Battisti". Selon lui, "cette affaire est l'illustration d'un recul important des libertés et du droit dans un pays qui est en cours de berlusconisation rampante".

Le ministre de la Justice Dominique Perben a annoncé mercredi dernier que la procédure d'extradition allait "repandre son cours" pour Cesare Battisti, reconverti en auteur de polars en France.

Toutefois, une extradition ne devrait pas intervenir avant "plusieurs mois", a précisé Dominique Perben.

AFP du 16 janvier 2004

MIL-VIGILANCE N° 06/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 07/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

L'EURO FORT NUIT À L'AMBITION MILITAIRE DE L'UNION

Le risque existe de voir les entreprises européennes délocaliser des productions sensibles

L'Europe a connu ces derniers temps une situation un peu paradoxale : on attendait avec optimisme l'approbation de la Constitution préparée par la Convention que présidait M. Giscard d'Estaing, mais on craignait des affrontements insurmontables sur le chapitre de la défense. En ce début de 2004, c'est l'inverse que l'on observe : sur la Constitution, c'est l'impasse, mais on n'a jamais autant progressé sur l'Europe de la défense.

En vérité, celle-ci n'a pas avancé comme on l'avait pensé et souhaité. Elle l'a fait en marge des conventions et des traités. Il faut bien voir qu'elle constitue le domaine le plus difficile, car c'est celui où il y a le plus de diversités et de disparités profondes tenant à l'histoire et à la culture de chaque pays. Certains sont restés fidèles à la conscription, les autres ont professionnalisé leur armée. Certains ont une longue tradition de neutralité, d'autres sont ralliés à l'atlantisme le plus poussé. Certains ont une véritable industrie de défense, les autres n'en ont pas et achètent à l'étranger tous les équipements de leurs forces armées.

Il ne faut donc pas s'étonner si les avancées récemment réalisées et sans doute aussi celles espérées pour demain sont le fait d'« avant-gardes », de « coopération renforcée », de « groupe pionnier » - trois expressions pour dire la même chose ! Il est évident qu'à 25, plus encore qu'à 15, tout le monde ne peut pas avancer du même pas au même moment. L'Europe n'est pas une « choros line » !

Réjouissons-nous donc de l'accord des quatre (Belgique, Luxembourg, Allemagne et France) à Bruxelles du 29 avril 2003 - baptisé par une regrettable dérision outre-atlantique « sommet des chocolatiers » - et du ralliement de la Grande-Bretagne. Il y a des obstacles qui ne se surmonteront pas de sitôt. Ce sont ceux qui tiennent à l'histoire et à la culture.

Mais ceux-ci ne sont plus le seul frein à la construction de l'Europe de la défense. Un autre est apparu récemment : ce sont les contradictions de la politique budgétaire et monétaire de l'Union et sur ceux-là, on peut et on doit agir.

Quelle est donc cette nouvelle problématique ? On peut s'accorder sur les deux postulats suivants.

1- L'Europe n'aura pas de défense sérieuse au-delà d'une simple protection au sol de ses frontières si elle y consacre moins de 3 % de son produit intérieur (contre plus de 4 % aux Etats-Unis).

2 - Il n'y aura pas d'Europe de la défense sans une vraie industrie européenne de défense.

Ces deux principes doivent être admis par tous les membres de l'Union, même ceux qui ne se sentent pas impliqués parce qu'ils n'ont pas d'industrie de défense (ils sont 19 sur 25 !) ou parce qu'ils ont et veulent garder un budget de défense inférieur à 2 % de leur PIB.

La première exigence est donc d'ordre budgétaire : il est aisé de comprendre que, vu la longueur des processus de décision et de réalisation des équipements militaires les plus lourds, c'est toujours la défense qui, en pratique, fait les frais d'une politique de stabilité budgétaire. On vient d'en avoir une preuve supplémentaire dans l'annonce de fortes coupures dans les crédits militaires des prochaines années faite ces jours-ci par le ministre de la Défense allemand. Il n'y aura pas

de renforcement de l'effort de défense si les dépenses de cette nature restent incluses dans les dépenses soumises aux critères de Maastricht. Il faut sortir les dépenses militaires et au moins les dépenses d'équipement de la base de calcul du déficit autorisé par le pacte de stabilité. Si non, c'est sacrifier le structurel et le long terme au conjoncturel et à l'immédiat, et c'est creuser encore l'écart de l'Europe par rapport aux Etats-Unis.

Pour ce qui concerne le second objectif, il n'y aura pas d'avenir assuré pour l'industrie européenne de défense si le dollar reste aussi faible ou recule encore. Certes cette industrie n'est pas la seule à souffrir de l'euro fort. Mais elle est à coup sûr la plus exposée car elle est le secteur où la compétition mondiale est une concurrence Etats-Unis Europe sur tous les marchés nationaux. Pour elle, l'euro fort n'est pas un objet de querelles de théoriciens monétaires ; c'est une menace de mort. La forte baisse de compétitivité (30 % depuis la remontée de l'euro) est aggravée par le coût des couvertures de change.

La volonté d'avoir un euro fort était légitime au temps de sa naissance : il fallait donner confiance aux Européens et aux responsables monétaires du monde entier. Elle ne l'est plus quand la croissance est menacée. L'euro fort protège les entreprises européennes de défense contre la tentation des Américains de venir les racheter à bon compte pour en faire leurs sous-traitants, mais il entretient chez elles une dangereuse incitation à délocaliser des productions sensibles entre toutes. Il est donc grand temps que la Banque centrale européenne infléchisse une politique qui devient trop dangereuse. Observons d'ailleurs l'action vigoureuse de soutien du dollar que le gouvernement japonais a dictée à sa banque centrale.

Les industriels de la défense doivent mobiliser les autres industries (patronat et syndicats puisque l'emploi est en jeu), les Parlements européen et nationaux et les gouvernements pour infléchir la politique monétaire actuelle.

Deux freins, le frein budgétaire et le frein monétaire, c'est pour l'Europe de la défense un de trop. Il faut desserrer l'un des deux, de préférence le frein monétaire qui affecte les exportations dans le monde entier et pour toutes les activités marchandes. Mais à défaut, soustraire au pacte de stabilité les dépenses militaires en tout ou partie serait déjà un signal et une avancée pour l'Europe de la défense.

*par Jacques Boyon, Ancien secrétaire d'Etat à la Défense
Le Figaro du 24/25 janvier 2004*

LES TROTSKYSTES

La mouvance trotskiste, qui s'est illustrée lors des événements de Mai 68, continue plus que jamais son action subversive qui, pour être plus discrète, n'en est pas moins efficace...

Le mouvement trotskiste est l'un des plus vieux courants politiques du XX^e siècle. Apparu à la suite du bannissement d'URSS de son fondateur Léon Trotski en 1929, il n'a cessé de survivre tout au long du siècle, à travers ses multiples émanations, avec une importance inégale selon les périodes.

Bien actif de nos jours, il continue d'avoir une influence certaine sur la vie politique et sociale pour des raisons plus méthodologiques que doctrinales.

Avec une doctrine très proche des idées de Marx, les trotskistes sont arrivés à développer un savoir-faire politique quasi-légendaire et sont parvenus à traverser tous les déserts politiques, tout en étendant leur puissance à l'ensemble des rouages de la vie politique : les partis d'abord, les médias ensuite, le secteur associatif enfin. Fort de seulement quelques milliers de membres, ils sont aussi au cœur du système de gouvernance française.

Passées maîtres dans l'art de l'entrisme, les différentes familles du trotskisme ont choisi, après 1968, d'investir l'université, les métiers de la culture et l'univers des médias qu'ils ont réussi à subvertir et qu'ils contrôlent de manière quasi-totale.

Qui d'autre qu'eux peut se targuer de contrôler plusieurs organisations maçonniques, d'être comme des poissons dans l'eau au sein de FO, de SUD ou même de la CGT, d'avoir des pions dans le dispositif d'ATTAC et - cerise sur le gâteau - d'avoir réussi l'exploit de placer Lionel Jospin au sommet de la gauche française tout en monopolisant contre lui Julien Dray et ses amis de la gauche socialiste ?

Comme l'écrit fort justement Christophe Nick dans «Les Trotskistes» : «Les trotskistes s'identifient à la taupe. Ils vénèrent cette bête, en ont fait un totem comme les scouts de la louve, les trappeurs du castor. La taupe passe son temps à creuser des galeries souterraines. Si l'on n'y fait rien, tôt ou tard, le terrain s'effondrera. D'éminents trotskistes ont même rédigé des « traités de taupologie » à l'usage des militants et sympathisants. Une science autant qu'une attitude. Celle de la résistance aux forces dominantes, du travail de sape, du minage... voilà pourquoi telle la taupe sous une pelouse, il faut creuser, discrètement, mais inlassablement, dans le tissu social et politique...» Un seul problème... la taupe est aveugle, mais son code génétique lui ordonne de continuer à creuser : est-ce sous la terre qu'un Sisyphes trotskyste s'est réfugié ? La réponse appartient à Krivine qui dirige le LCR depuis trente trois ans, Hardy qui a tenu son organisation quarante six ans durant, et Pierre Lambert qui coiffe tout le monde sur le poteau après cinquante ans de longévité. À méditer...

1. LA POSTERITE D'UN RENEGAT : Léon Trotski ou le mythe du révolutionnaire

Né en 1879 en Ukraine, près de Kherson, dans une famille de la "moyenne bourgeoisie" juive (les trotskistes, pour d'évidentes raisons idéologiques préfèrent le terme de "paysannerie aisée"), Lev ou Leiba (Léon) Davidovitch Bronstein choisit l'action révolutionnaire dès l'époque de ses études de droit à Odessa. Arrêté en 1898 et déporté en Sibérie, il réussit à s'évader en 1902 et gagne le Royaume-Uni grâce à un faux passeport établi au nom de Trotski, pseudonyme qu'il conserve par la suite.

Il fait très vite connaissance de Lénine dont il a lu les oeuvres en déportation, mais lors de la scission bolcheviks/mencheviks, il se range aux côtés de ces derniers, convaincu du lien nécessaire entre Révolution russe et mouvement ouvrier occidental. Il adoptera néanmoins une position d'intermédiaire entre les deux factions. Lors de la Révolution de 1905, il dirige le premier soviet de Petrograd mais finit déporté en Sibérie, à Tobolsk. Il s'évade en 1907 et se réfugie à Vienne où il collabore à la "Pravda". C'est durant ces années que mûrit chez Trotski la théorie de la "révolution permanente" : la Russie n'a pas besoin de passer par l'étape d'une révolution libérale bourgeoise, vu son niveau suffisant d'industrialisation, mais il pense aussi que "la classe ou le parti qui saura entraîner à sa suite les paysans contre le tsarisme et les propriétaires nobles s'emparera du pouvoir". Lénine se ralliera en grande partie à ces idées et Trotski devient une des grandes figures de la mouvance bolchevik.

Rentré en Russie en 1917, il prend la tête du Soviet de Petrograd en septembre. C'est lui qui assure l'organisation et la direction suprême du putsch du 25 octobre 1917 par lequel la toute petite minorité de bolcheviks s'empare d'un pouvoir en complète déshérence. Commissaire du peuple aux affaires étrangères, c'est lui qui mène les négociations de Brest-Litovsk, sacrifiant les intérêts de la Russie à la survie immédiate de la révolution. Il est aussi le fondateur et le dirigeant de l'Armée Rouge : grâce à son énergie et à son génie militaire, à ses méthodes d'une extrême brutalité (réquisitions et famine organisée dans les campagnes hostiles, exécutions massives d'innocents dans le seul but de faire régner la terreur et sauver la Révolution) il parvient en quelques mois à rétablir la situation militaire.

Pourtant il se trouve en désaccord avec Lénine sur la NEP, convaincu que toute pause dans la Révolution est un recul et que le mouvement doit être porté au-delà des frontières de la Russie. Il préconise également la priorité absolue au développement industriel contre l'agriculture (Staline n'aura pas d'autre programme économique...) et s'oppose à la bureaucratie montante du Parti. Dès la XIIIe Conférence du Parti, il est condamné pour "révisionnisme antibolchevik". C'est lui cependant que Lénine choisira pour sa propre succession face à la brutalité de Staline.

Après la mort de Lénine, il constitue aux côtés de Kamenev et Zinoviev la "troïka" contre Staline, dont il sous-estime l'emprise sur l'appareil du Parti. Rapidement écarté et condamné par les instances dirigeantes du Parti, il est exclu, exilé à Alma-Ata (Kazakhstan), puis expulsé d'URSS en février 1929. Il résidera successivement en Turquie, puis en France d'où il est expulsé en 1935.

En 1938, Trotski fonde la IVe Internationale, qui existe toujours, censée fédérer les groupes qui contestent le stalinisme au nom du bolchevisme. Réfugié en Norvège et finalement au Mexique, il est assassiné en 1940 à coups de piolet par un agent de Staline, Ramon Mercader.

Trotski est surtout considéré comme l'homme qui a tenu tête à Staline. Pour autant, ce serait une erreur de le considérer comme le promoteur d'un

communisme "libéral", d'un "socialisme à visage humain" : Trotski a toujours assumé l'héritage révolutionnaire et terroriste de la Révolution d'Octobre, dont il fut un des acteurs essentiels. On peut penser qu'une URSS dirigée par Trotski aurait été sans doute aussi cauchemardesque que celle de Staline.

2. LE MOUVEMENT TROTSKISTE AUJOURD'HUI :

Quelles sont les principales organisations se réclamant de Trotski en France ?

Après l'entrée dans les Conseils régionaux d'une vingtaine de militants de Lutte Ouvrière (dont Arlette Laguiller en Ile-de-France) en 1998 et l'arrivée, un an plus tard, au Parlement Européen de Strasbourg, de quatre députés LO ou LCR, l'extrême gauche a pour la première fois de son histoire obtenu lors de l'élection présidentielle de 2002 plus de 10 % des voix en présentant simultanément Olivier Besancenot, Arlette Laguiller et Daniel Gluckstein.

Près de deux ans après l'échec cuisant de Lionel Jospin, les trotskistes continuent de tenir le haut de pavé et de tirer les ficelles du mouvement de « contestation sociale » qui, depuis le printemps, prend notre pays en otage et entend bien, sous fond de drapeau rouge et d'opposition au gouvernement, instaurer une loi pré-insurrectionnelle.

Il nous a paru intéressant de répertorier les principaux groupuscules trotskistes qui maintiennent la pression et veulent, à l'image d'Olivier Besancenot, «engager des voies de passage, des combats crédibles, des recours...».

LUTTE OUVRIÈRE (LO)

Incarnée par la très charismatique Arlette Laguiller qui a acquis une popularité certaine dans les médias par son discours délicieusement archaïque. Lutte Ouvrière est un réduit trotskiste fonctionnant depuis près de soixante ans dans la clandestinité avec des militants ascètes, une direction autocratique et des pratiques « démocratiques » très contestées. A y regarder de près LO est d'une radicalité voire d'une violence bien réelle. Sous des dehors sympathiques, l'ancienne employée du Crédit Lyonnais est la face émergée d'une organisation quasi-secrète. Ce courant formé de militants purs et durs, évalués à un petit millier et entièrement dévoués à leur cause, véhicule une image intégriste, voire sectaire du trotskisme. Voici la description qu'en fait "Le Monde" du 18 mars 1998 : "De culture ouvriériste, LO ou plutôt l'Union Communiste (trotskiste), nom officiel de l'organisation qu'incarne Arlette Laguiller, émanation de l'Union Communiste Internationaliste créée en 1938, garde de ses origines un fonctionnement et un vocabulaire emprunts de bolchevisme des années 20".

Au-delà de l'aspect un peu anecdotique du mode de vie de ses membres (tenus paraît-il au strict célibat, interdits de port de la barbe...), détails entretenus soigneusement par sa rivale, la Ligue Communiste Révolutionnaire, Lutte Ouvrière s'en tient à la stricte observance de l'idéologie marxiste-léniniste.

Lutte Ouvrière a fait très tôt le choix de l'électoratisme. Arlette Laguiller est candidate à chaque élection présidentielle depuis 1974. En 1995, elle atteint son meilleur score avec 5,3 % des voix. Lutte Ouvrière, à la différence de la Ligue Communiste Révolutionnaire, se refuse à participer à toute structure unitaire, même si ses militants participent à certaines manifestations de chômeurs et de sans-papiers. Lutte Ouvrière revendique le "vrai vote communiste".

Lutte Ouvrière est le paravent derrière lequel se cache l'Union Communiste, elle-même membre d'une mystérieuse Union Communiste internationaliste. En fait, ils sont sept - avec Arlette Laguiller et Robert Barcia (dit Hardy) - à diriger l'organisation trotskiste. Créée quelques mois avant l'assassinat, en 1940, de Léon Trotsky par Ramon Mercader, l'Union Communiste commence à faire parler d'elle au moment des grandes grèves de 1947. Forte de quelques dizaines de militants seulement, elle dirige une foudroyante grève à Renault-Billancourt qui provoque le départ des ministres communistes du gouvernement Ramadier.

Dirigée, jusqu'à son décès (fin 2003) d'une main de fer par Hardy (patron d'un groupe de formation de délégués médicaux) qui impose aux militants une conduite de moines soldats en contrôlant même leur vie privée, LO compte quelques 800 membres, soumis à des conditions d'intégration draconiennes, à une discipline et à un dévouement total.

MIL-VIGILANCE N° 07/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 08/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES TROTSKYSTES - SUITE

Avec une action qui se limite à la distribution de tracts devant les usines et la vente de Lutte Ouvrière à la criée, l'organisation trotskiste se cantonne au seul ouvrierisme. Le parti d'Arlette Laguiller a ainsi longtemps snobé les mobilisations sur les thèmes de société. Appelant sempiternellement à la Révolution, à grand renfort de slogans agressifs et éculés, la formation ouvrieriste n'utilise pas le champ électoral comme levier mais comme seule vitrine.

Comme l'écrit Christophe Nick dans son ouvrage consacré aux Trotskyistes, « Lutte Ouvrière est un cas unique dans les annales de la vie politique française. Elle rejette le mouvement profond de la société française depuis sa naissance. Elle en tire toutes les conséquences, accomplissant l'acte révolutionnaire le plus saisissant : la création d'une société utopique et largement clandestine, hermétique mais en réseau, dispensée sur tout le territoire, financièrement autonome, dotée d'un langage codé uniquement compréhensible par ses membres, aux règles spartiates, vivant dans l'attente mirobolante et impossible d'un signe du destin qui annoncerait le grand soir... » Tout est dit !

LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Section française de la IVe Internationale Secrétariat Unifié, la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), éprouvée par des scissions successives et une véritable saignée au profit notamment du Parti Socialiste après ses tentatives réussies d'entrisme compte maintenant un millier d'adhérents. Elle se veut l'aiguillon de la gauche sur le terrain social et des minorités en tout genre.

Aux lendemains de Mai 1968, Alain Krivine, Daniel Bensaid et Henri Weber (aujourd'hui membre de la direction du PS), nostalgiques de la prise du Palais d'Hiver et qui se veulent les héritiers de la prise du pouvoir par les trotskistes en Russie, tirent les leçons de leur échec. Ils en arrivent très vite à la conclusion qu'il faut bâtir d'urgence un parti tel qu'il fonctionnait à la veille de la Révolution russe et mettent en place un appareil clandestin capable de mener les troupes à l'assaut, d'infiltrer des structures rivales, de pénétrer les bâtiments, bref de « faire la révolution pour de vrai ».

Cette tentation insurrectionnelle marquera le début des années 1970. Dotée d'un service d'ordre entraîné aux techniques des combats de rue, la LCR va imposer ses méthodes disciplinées, réfléchies, professionnelles. Avec un noyau dur de quelques centaines de combattants aguerris, elle deviendra le cauchemar des forces de l'ordre et des militants nationalistes. Cependant, sous la pression des trotskistes orthodoxes de la IVe Internationale et face à la menace d'une scission, Alain Krivine et ses amis rentrent dans le rang pour très vite s'adonner à un des sports favoris des trotskistes : l'entrisme.

Plusieurs vagues de militants sont ainsi envoyés, dans les années 70 puis 80, pour infiltrer les divers courants socialistes. La LCR se vide alors de ses « bons » éléments, mais Krivine reste aux manettes pendant qu'Edwy Plenel, par exemple, rejoint la rédaction du Monde et que Julien Dray fonde SOS Racisme. Le trotskisme essaime ainsi un peu partout et prend ses marques dans la France socialiste d'après 1981.

Plus "intello" que LO la LCR qui revendique 1200 adhérents, se veut l'aiguillon de la gauche sur le terrain social, qui s'est récemment étendu au champ de la lutte des "sans-papiers" et des minorités en tout genre, en bref de tout ce qui permet quelque agitation. La LCR, par militants interposés, est donc très présente dans les nouvelles formes de conflits sociaux, en particulier dans les formations défendant les immigrés clandestins. Elle est également présente dans l'affirmation du syndicalisme alternatif, les groupes de réflexion donnant dans la contre-expertise économique et les mobilisations contre « la mondialisation des marchés ».

Depuis le 21 avril 2002, et grâce aux 4,25 % recueillis par Olivier Besancenot, la LCR retrouve une nouvelle jeunesse. Le nouveau gadget trotskiste cogne sur les sociaux-traitres socialistes, envoie ses troupes dans les syndicats, les coordinations de sans-papiers, les associations homophiles ou en-

core les réunions anti-mondialistes. Abandonnée par les jeunes pendant de nombreuses années, la LCR a mis à profit le premier tour de la Présidentielle pour prendre la tête des manifestations anti-Le Pen et jouer, à nouveau, la carte de « l'anti-racisme ».

Ce type d'action rencontre un certain succès du fait de sa médiatisation : les trotskistes et la Ligue Communiste Révolutionnaire en particulier disposent selon Joseph Macé-Scaron d'"un vaste réseau de sympathisants à tous les échelons, politique, syndical et médiatique" (Le Point du 24 janvier 1998).

Pour ne citer que quelques exemples, Christophe Aguiton, du syndicat SUD et porte-parole d'AC! (Agir ensemble contre le Chômage), qui fut à l'origine du mouvement des chômeurs de décembre 1997, Claire Villiers, du syndicat ANPE CFDT, autre responsable d'AC!, Rémi Barroux, porte-parole de Ras-IFront (organisation violente spécialisée dans la lutte anti-FN) et Maya Surduts de la CADAC, sont des proches du parti d'Alain Krivine. On doit aussi la création de SOS-Racisme au milieu des années 80 à la Ligue Communiste Révolutionnaire et en particulier à Julien Dray.

Rassemblée en congrès fin janvier 1998, la Ligue Communiste Révolutionnaire a entamé une réflexion sur une éventuelle refondation en vue de constituer un pôle radical au sein de la gauche. Il s'agirait, selon "Le Monde" du 30 janvier 1998, d'"offrir au mouvement social le correspondant politique radical qui lui fait tant défaut aujourd'hui". L'effacement progressif d'Alain Krivine de la scène médiatique au profit d'Olivier Besancenot

Aujourd'hui la Ligue Communiste Révolutionnaire s'est spécialisée dans le soutien aux minorités et "la lutte contre les discriminations sociales, raciales ou sexuelles", sur fond de mise en cause de l'Etat : sous la houlette de Krivine, quelques centaines de militants s'activent surtout au sein de "Droit Devant" et du DAL, soutenant les mal-logés ; selon "L'Événement du Jeudi", "ils constituent l'essentiel de l'entourage de l'abbé Pierre".

Leur stratégie est bien résumée par Joseph Macé-Scaron ("Le Point" du 24 janvier 1998) : ces groupuscules "axés sur la défense d'intérêts catégoriels et qui revendiquent l'étiquette corporatiste visent à faire bouger la société par les marges". Notons enfin que le décret du 16 décembre 1997 a accordé à la Ligue Communiste Révolutionnaire une "contribution forfaitaire de l'Etat" de ...deux millions de francs suite à sa participation aux élections.

Au cours de sa récente Université d'été, Besancenot a prôné la constitution d'un « grand parti anticapitaliste capable de passer de la résistance sociale à l'offensive politique », tout en récusant les partis de gauche et en refusant de leur « servir de béquille ».

LE PARTI DES TRAVAILLEURS

Issu du Mouvement pour un Parti des Travailleurs (MPTT), le Parti des Travailleurs (PT), officiellement créé en novembre 1991, rassemble un courant socialiste, un courant communiste et un courant communiste internationaliste qui représente l'ancien Parti Communiste Internationaliste (PCI). Appellations diverses de l'"Organisation communiste internationaliste" (OCI), mouvement né d'une scission de la IVe Internationale survenue en 1952 à la suite d'un désaccord entre Pierre Bousset, dit Lambert et Pierre Frank : ce courant, dénommé "lambertiste" est plus discret mais a développé plus qu'aucun autre la méthode de l'entrisme, notamment au sein de la Franc-Maçonnerie, mais aussi dans les milieux syndicaux et politiques. Selon "Le Monde" du 6 mai 1997, le courant "lambertiste" comptait, au 31 décembre 1996, 5.970 membres. "Nous avons déjà un premier ministre, la moitié de FO, une frange de la CGT", déclarait au "Monde" du 11 mai 1998 l'un de ses dirigeants, Olivier Doriane.

Créé autour de Pierre Bousset alias « Lambert » - officiellement en retrait depuis quelques années - et dirigé par un secrétariat national ayant à sa tête Daniel Gluckstein (un des trois candidats trotskistes à l'élection présidentielle), le Parti des Travailleurs, fort de 3.000 membres revendiqués, développe une idéologie de citadelle assiégée.

Pierre Lambert, au fil des années, a réussi à mettre au point des techniques de formation des troupes qui ont permis à plusieurs centaines de militants d'infiltrer quantité d'organisations de gauche. A commencer par un certain Lionel Jospin ! Les Lambertistes ont pratiqué « l'entrisme courtois » au point même que certains n'hésitent pas à dire que l'Organisation Communiste Nationale (OCN), ancêtre du parti des Travailleurs, est le cinquième courant du parti socialiste, incarné notamment par Jean-Christophe Cambadélis ou Philippe Darriulat.

Par leur activisme et la synergie de leurs réseaux, les Lambertistes ont acquis des postes-clé au sein de Force Ouvrière qu'ils ont littéralement investie en choisissant comme pion Marc Blondel qui leur doit son élection au poste

de secrétaire général. Mais les réseaux du PT débordent largement la gauche syndicaliste ou gouvernementale : ainsi de hauts responsables lambertistes comme Joël Bonnemaison et Alexandre Ebert (ou Herbert) sont souvent cités pour leurs relations de longue date avec un certain... Jean-Marie Le Pen !

Principale composante du trotskisme français avant 1968, le parti de Pierre Lambert a malgré tout, en privilégiant le travail de réseaux, peu à peu perdu de son aura, même s'il est obstinément présent aux échéances électorales majeures où il ne réalise que des scores confidentiels. Il a surtout perdu, après leur passage au parti socialiste, les dirigeants de sa branche jeune, son syndicat étudiant et les forces montantes de son parti.

Piégé par son obsession de l'entrisme à toute force, « le Parti des Travailleurs n'est plus aujourd'hui qu'une officine privée, une sorte d'agence de professionnels de la politique et du syndicalisme, comme il existe des agences de communication politique. Pas plus que les Renseignements généraux ne fondent l'action du gouvernement, ou que les franc-maçons ne déterminent la ligne d'aucune organisation nationale de poids. Ils sont juste commodes, efficaces et utiles, y compris à leurs ennemis... Ils font de parfaits dérivatifs pour ceux qui refusent de regarder en face les causes de leurs échecs » (Christophe Nick, « Les Trotskistes », Fayard).

Aujourd'hui le Parti des Travailleurs s'est spécialisé dans le combat anti-européen : en janvier 1998, à Berlin, 320 délégués de vingt-deux pays européens ont constitué un Comité européen contre la ratification du traité d'Amsterdam, un an après la formation du Comité national pour l'abrogation du traité de Maastricht. Le 16 mai 1998, les lambertistes aux côtés de la Gauche communiste et de la Coordination communiste ont organisé un rassemblement international à Paris contre le traité d'Amsterdam.

3. TECHNIQUES ET METHODES

Le mouvement trotskiste ne représente pas vraiment une école de pensée : sa doctrine reste très proche des idées de Marx et la IV^e internationale n'apporte rien de nouveau sur le plan doctrinal.

Pourtant, l'une des spécificités du trotskisme, à l'instar du léninisme, dont il est largement tributaire (et ce d'autant plus qu'après la mort de Lénine, les trotskistes vont s'opposer au "révisionnisme droitier" de Staline) est d'être avant tout une doctrine de l'action. Redoutés par les communistes dès l'origine, qui craignent toujours d'être dépassés par leur gauche (pour la France, ce fut le cas en 1936, en 1947, en 1968 : le PCF jouera son rôle de parti modérateur et assumera sa fonction "tribunicienne" contre les initiatives trotskistes des syndicats, se rangeant parfois franchement du côté de la "réaction"), les différentes mouvances trotskistes pratiquent avec succès une action spécifique au sein de la société.

L'ENTRISME

"Le Monde Libertaire", du 12 février 1998, de tendance anarchiste et peu favorable aux Trotskistes (les souvenirs de la révolte de l'anarchiste ukrainien Makhno et des mutineries de Kronstat, toutes deux réprimées par Trotski, sont curieusement encore vivaces) donne un résumé assez pertinent des méthodes trotskistes : "Depuis les origines, le courant trotskiste se pense comme un état-major révolutionnaire privé d'armée. Le trotskisme peut se résumer à l'expérimentation de multiples "raccourcis" visant à conquérir des troupes. "Entrisme" dans les organisations réformistes pour "radicaliser les minorités combattives" ou tactique de "front unique" visant à mettre les réformistes au pied du mur. Il en résulte une schizophrénie intrinsèque du trotskisme : les organisations réformistes sont des alliés qu'il faut amadouer pour mieux les plumer". La tactique consiste donc à pénétrer un appareil ou un mouvement et à le subvertir par la base pour le transformer de l'intérieur. Cette méthode est caractéristique d'un mouvement qui se refuse à penser l'action politique en termes d'exercice du pouvoir, compromettant par définition : c'est pourquoi après 1968 de nombreux militants révolutionnaires ont choisi l'Université ou les métiers de la culture ou des médias, par désintérêt envers toute forme d'action spécifiquement politique. Les trotskistes n'aiment pas l'Etat, mais contrairement aux anarchistes, ils tentent de le subvertir et non de le détruire.

Cette méthode a payé, provoquant des conflits au sein de syndicats comme la CFDT où l'entrisme est particulièrement fort et au sein de Force Ouvrière où un récent ouvrage de Christophe Bourseiller a montré que son dirigeant Marc Blondel était très lié au groupe trotskiste "lambertiste". Mais l'on retrouve les trotskistes, toutes obédiences confondues, à tous les niveaux de la société civile. Voici une liste non exhaustive de personnages ayant eu ou ayant encore des liens avec le trotskisme : cinéma : Bertrand Tavernier, Alain Comeau, Romain Goupil, François Margolin ; médias : Edwy Plenel du "Monde" ; Bernard Guetta du "Nouvel Observateur", Michel Field, Hervé Cha-

balier (agence CAPA), Jean-Marc Lédh (patron d'IPSOS) ; arts et culture : Jean-Jacques Goldman (qui adhéra brièvement à l'OCl), Jacques Higelin, Alex Métayer, Geneviève Brisac, Bernard Murat, Pierre Arditi ; politique : Henri Weber et Jean-Luc Mélançon (sénateurs PS), Régis Debray (ancien compagnon du Che puis conseiller de François Mitterrand), Jean Christophe Cambadélis, Julien Dray (animateur du courant de la Gauche Socialiste au sein du PS), Dominique Strauss-Kahn et Pierre Moscovici (qui ont fréquenté les milieux trotskistes) et Lionel Jospin. L'historien Pierre Broué, auteur d'une monumentale biographie de Trotski et d'une Histoire du Komintern. Max Théret, ancien garde du corps de Trotski dans les années 30, fondateur en 1964 de la FNAC, qui fortune faite, n'eut de cesse de financer tout ce que la France pouvait compter de groupuscules gauchistes avant de devenir l'un des bailleurs de fonds du mitterrandisme (il fut d'ailleurs condamné en 1994 pour délit d'initié dans l'affaire Pétion). Signalons aussi le juge Thierry Jean-Pierre, peut-être le seul militant trotskiste qui ait fini à droite de l'échiquier politique. Citons enfin les anciens Grands Maîtres du Grand Orient de France, Fred Zeller, Jacques Lafouge, et Patrick Kessel, anciens "lambertistes".

Les méthodes trotskistes peuvent ainsi se résumer par la manie de l'agitation. Dans "L'Événement du Jeudi" du 11 au 17 septembre 1997, Julien Dray, ancien de la LCR confie : "Nous avons appris l'agitation. Field conduit ses émissions comme des assemblées générales. Notre expression favorite, c'était : "Il faut occuper la scène politique centrale".

LE PS ET LES TROTSKISTES

Il existe une osmose entre le socialisme institutionnel et le trotskisme. Pour comprendre ce phénomène, il faut se rappeler que le PS vient d'éléments qui ont toujours prospéré plus à gauche que la vieille SFIO. Comme le rappelle Jean-Claude Valla "le PS (...) n'est pas né de la SFIO mais de plusieurs organisations telles que le Club des Jacobins et la Ligue pour le combat républicain (qui donneront naissance à la Convention des institutions républicaines) ou le Parti socialiste autonome (devenu le Parti Socialiste Unifié), qui s'étaient développées en marge de la formation dirigée par Guy Mollet, qu'elles accusaient précisément de trahir les idéaux de la gauche". Jean-Christophe Cambadélis et Julien Dray incarnent au PS cette tendance. Cambadélis, ancien membre du bureau politique du PCI, et président de 1980 à 1984 de l'UNEF-ID, quitte en 1986 le PCI pour rallier le PS, en compagnie de quelque 400 militants et à la demande de Jospin. Fondateur du "Manifeste", organisation étudiante relayée par l'UNEF-ID, spécialisée dans le combat contre l'implantation de l'extrême-droite dans les Universités, il est aussi à l'origine du Cercle d'études contemporaines "dont l'objectif avoué est de rallier au PS d'anciens militants communistes ou syndicalistes d'extrême gauche". Julien Dray quant à lui vient de la Ligue Communiste Révolutionnaire et fut le vice-président de l'UNEF-ID de 1981 à 1984. Plus que Cambadélis, il a gardé des liens importants avec son organisation d'origine. Il a créé avec Jean-Luc Mélançon, ancien du PCI, la "Nouvelle Ecole socialiste", censée servir d'aiguillon au PS et qui rassemble bon nombre d'anciens trotskistes de toutes obédiences. Par ailleurs, c'est grâce à lui qu'un certain nombre d'anciens trotskistes récemment ralliés ont reçu l'investiture PS lors des dernières élections législatives.

Il n'y a pas à proprement parler de "complot trotskiste". La formation reçue et l'état d'esprit de cette mouvance rend ses membres trop réticents à toute structure. Mais les trotskistes, même ralliés, sont passés par un mouvement radical, aux idéaux révolutionnaires, sans concession et pour qui la fin justifie les moyens. Il en reste toujours quelque trace.

En tous cas, les trotskistes sont remarquablement formés aux méthodes de l'agitation, et ceci pas seulement à cause des relais médiatiques dont ils savent qu'ils bénéficient : par leur discrétion et leur opiniâtreté, leur exploitation des réseaux et des amitiés, leur cynisme aussi, ils contribuent notablement dans le domaine culturel, médiatique social et politique à infléchir les tendances.

Frédéric PICHON - « Les trotskystes »

MIL-VIGILANCE N° 08/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 9/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

DEPUIS 2 ANS, LA FRANCE VA DANS LE BON SENS

- Cela fait deux ans, soit un peu plus d'un tiers de la législature, que le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin est au travail.
- Deux ans pendant lesquels il a fallu assumer et solder le lourd héritage socialiste. La France du 21 avril 2002 était :
 - une France bloquée : toutes les réformes urgentes ont été esquivées entre 1997 et 2002
 - une France exaspérée : l'insécurité a explosé sous Jospin, avec une accélération en fin de période
 - une France démotivée : 19 impôts et taxes ont été créés sous Jospin, matraquant les ménages et les entreprises ; les 35 heures ont rendu le travail « suspect »
 - une France endettée : les déficits publics ont augmenté sous Jospin, malgré 5 années de croissance ; la dépense publique a dérapé
- Depuis 2 ans, le Gouvernement s'est employé à remettre la France dans le bon sens, en mettant sur la table tous les sujets qui dérangent depuis 20 ans, et que la gauche avait soigneusement esquivés.
- En deux ans, notre pays a connu 12 grands changements, 12 messages forts qui ont été envoyés aux Français.

Premier changement : une nouvelle dynamique de réforme

- ✓ Les grandes réformes toujours repoussées parce que politiquement délicates ou réputées impossibles ont été lancées.
- ✓ La réforme des retraites supposée « renverser dix Gouvernements » selon un ancien Premier Ministre socialiste, a été adoptée à l'été 2003.
- ✓ Cette « audace réformatrice » va permettre en 2004 et 2005, dans le même esprit de Diagnostic partagé, de Dialogue, puis de Décision (« méthode 3 D »), de préserver notre système de santé et de moderniser notre école.
- ✓ Ces réformes sont essentielles pour au moins 2 raisons :
 - parce que la seule véritable menace qui pèse sur nos « acquis sociaux », c'est l'immobilisme
 - parce que le choix du mouvement est celui que les générations futures attendent de nous, par opposition au conservatisme, qui s'inscrit dans une logique irresponsable et inacceptable (« après moi le déluge »)

Deuxième changement : une mobilisation autour des 3 chantiers présidentiels

Il s'agit de 3 chantiers qui touchent directement à la vie quotidienne des Français, et sur lesquels des premiers résultats très encourageants ont déjà été obtenus

Sécurité routière :

- ✓ 1.510 vies ont été sauvées en 2003, auxquelles s'ajoutent les 500 vies sauvées en 2002.

- ✓ Depuis que les statistiques routières existent, c'est la première fois que le nombre de morts est inférieur à 6.000.
- ✓ Le nombre d'accidents a diminué de 17,5% et le nombre de blessés de 19,4% : cela représente près de 43.000 blessés de moins.
- ✓ Cette tendance à la baisse se confirme en 2004 : les chiffres du mois de mars sont excellents (le nombre de tués sur les routes a chuté de 22,7 % par rapport à mars 2003, et de 42 % par rapport au mois de mars 2002).

Cancer :

- ✓ lutte contre le cancer lié au tabac (16% de baisse de la consommation en 1 an, ce qui représentera 8.000 vies sauvées par an)
- ✓ les crédits ont déjà augmenté de 60%, au titre de la recherche clinique, par rapport au dernier budget du Gouvernement Jospin
- ✓ la création des cancéropôles, qui structurent le paysage de la recherche en cancérologie a mobilisé 16,5 millions d'euros en 2003 ; cet effort sera reconduit en 2004

Handicap :

- ✓ 5000 auxiliaires de vie scolaire supplémentaires ont été recrutés pour se charger de l'accueil scolaire des enfants handicapés (soit une multiplication par 6 de l'effectif).
- ✓ Une grande concertation avec les associations pour la réforme de la loi de 1975 a précédé l'élaboration du projet de loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, qui repose sur 3 piliers :
 - création d'une véritable prestation de compensation
 - faciliter l'accessibilité des personnes handicapées
 - simplifier les procédures administratives pour les personnes handicapées

Troisième changement : un arsenal de mesures en faveur des plus modestes

C'est la première fois qu'on crée un tarif social de l'électricité en faveur des foyers les plus modestes

- ✓ Cette mesure, la première du Gouvernement Raffarin III, bénéficiera à 1,6 million de foyers ayant un faible revenu (ressources annuelles inférieures à 5520 euros).
- ✓ Cela permettra une réduction de 30% à 50% de la facture électrique des familles concernées, le coût de l'abonnement étant lui aussi réduit.

C'est la première fois qu'on augmente autant le SMIC

- ✓ 13è mois pour plus d'un million de smicards : sur la période 2003-2005, le gain est de 11,4% en termes réels (16% si on tient compte de l'inflation)
- ✓ à titre de comparaison, le « coup de pouce » a été au total de 0,29% sur les 3 dernières années du Gouvernement Jospin

C'est la première fois qu'on donne une seconde chance aux personnes surendettées

- ✓ Sur 1,5 millions de personnes actuellement surendettées, 1 million d'entre elles ont subi un accident de la vie (chômage, divorce, maladie, veuvage...) et veulent sortir de la spirale de l'endettement.
- ✓ La loi Borloo le leur permet, grâce à une « procédure de rétablissement ».

C'est la première fois que ceux qui ont commencé à travailler à 14, 15 ou 16 ans pourront toucher une retraite à taux plein avant 60 ans

- ✓ C'est une avancée sociale unique en Europe qui profitera à plus de 200.000 Français dès 2004 et 500.000 d'ici 2008

C'est la première fois que les retraités auront la garantie de toucher une retraite au moins égale à 85 % du SMIC net

- ✓ Sans réforme, ce serait à terme moins de 60 %.

Quatrième changement : une réhabilitation du travail

Le travail est récompensé

- ✓ Hausse historique du SMIC couplée à la baisse de 10% de l'impôt sur le revenu
- ✓ Assouplissement de la loi sur les 35h : cela permet à ceux qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus

Le travail est encouragé

- ✓ Une idée forte : il faut encourager l'emploi durable plutôt que l'assistanat (l'efficacité d'une politique sociale ne se mesure pas au nombre de personnes aidées mais au nombre de personnes qui n'ont plus besoin d'être aidées) :
 - création du Revenu Minimum d'Activité qui constituera un marche-pied vers l'activité : ce contrat aidé (50.000 dès 2004) incitera les employeurs à embaucher des salariés de longue durée
 - réforme et hausse de la prime pour l'emploi : cela concerne les 8,5 millions de salariés les plus modestes

L'offre d'emploi est stimulée :

- ✓ Plan de soutien à la création d'entreprise (déjà des résultats concrets : plus de 25.000 par mois, soit un rythme annuel de 300.000 créations)
- ✓ Baisse des charges sur les bas salaires (déjà 2 milliards d'euros)

Personne n'est laissé au bord du chemin

- ✓ Relance du contrat initiative emploi (CIE) en faveur des chômeurs de longue durée (110.000 en 2004)
- ✓ Augmentation du rythme de création de contrats d'emploi solidarité (CES) et des contrats d'emploi consolidé (CEC) pour faciliter l'insertion des personnes les plus en difficulté (185.000 en 2004)
- ✓ Mise en œuvre du CIVIS pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes les moins bien formés

Toutes ces actions ont déjà permis :

- ✓ de freiner la hausse du chômage en 2003, malgré la rupture de croissance
- ✓ de stabiliser l'emploi salarié à 15,4 millions en 2003

L'emploi sera l'objectif n°1 pour 2004

- ✓ La loi de mobilisation pour l'emploi visera à faire des chômeurs les premiers bénéficiaires du rebond de croissance qui commence à apparaître.

Cinquième changement : une spirale des impôts et des charges inversée

- ✓ Sous le Gouvernement Jospin, 19 impôts et taxes avaient été créés et on avait atteint le record historique en matière de prélèvements obligatoires (45,5% du Produit Intérieur Brut)
- ✓ En vingt mois, la spirale infernale des prélèvements a été inversée : les impôts et les charges ont été allégés de plus de dix milliards d'euros pour tous les Français,

contribuant ainsi à réhabiliter le travail et à faciliter l'embauche :

- la baisse de 10% de l'impôt sur le revenu concerne 17 millions de foyers
- les charges sur les bas salaires ont déjà été allégées de 2 milliards d'euros (ex: 150.000 contrats jeunes en entreprises déjà signés)
- ✓ Ces baisses d'impôts et de charges ont permis de soutenir la consommation en 2003 et devraient, en 2004, avoir un effet amplificateur sur la croissance, et donc sur l'emploi des Français.

Sixième changement : la décision rapprochée du citoyen et du terrain

- ✓ Par la décentralisation, le Gouvernement souhaite développer une « République des proximités », avec un triple objectif :
 - améliorer la vie quotidienne des Français.
 - renforcer l'efficacité publique
 - rapprocher la décision du citoyen
- ✓ L'acte II de la décentralisation a été lancé :
 - modification de la Constitution début 2003
 - adoption des lois organiques autorisant l'expérimentation et le référendum local
 - adoption en première lecture du projet de loi relatif aux responsabilités locales : il transfère de nouvelles et importantes compétences aux collectivités territoriales, qui permettent d'améliorer l'action publique en rapprochant la décision du terrain
- ✓ L'acte II de la décentralisation sera poursuivi, dans un climat de concertation et avec une nouvelle garantie constitutionnellement protégée : à l'avenir, les transferts de compétence seront compensés par l'Etat à l'euro près (pour éviter des transferts de charges comme on l'a vu avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Septième changement : le retour de l'autorité publique

Au moins 5 choses ont déjà changé en matière de sécurité :

- ✓ Une mobilisation sans précédent des moyens (hausse de 25% des crédits de police et gendarmerie + 13500 nouveaux emplois créés d'ici 2007)
- ✓ La création de nouvelles peines qui manquaient dans l'arsenal pénal (ex: rassemblements dans les halls d'immeubles, menaces contre personnes, délits de racolage... et 1300 personnes ont été mises sous écrou en 2003 au titre de ces nouvelles infractions)
- ✓ La création des Groupements d'interventions régionales (533 opérations en 2003 ; 4000 gardes à vue)
- ✓ On a commencé à rattraper notre formidable retard sur le fichier des empreintes génétiques (multiplication par 4 en 2003 ; on est à 17.000, et on vise l'objectif de 2 millions d'ici 2 à 4 ans)
- ✓ Lancement du « plan prison » (13.000 places supplémentaires prévues + développement des solutions alternatives à l'emprisonnement, comme les bracelets électroniques)

MIL-VIGILANCE N° 09/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 10/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

DEPUIS 2 ANS, LA FRANCE VA DANS LE BON SENS (suite)

Les premiers résultats sont déjà au rendez-vous

- ✓ Baisse de la délinquance de 3,4% en 2003 : cela fait 140.000 victimes en moins et on repasse sous la barre de 4 millions (sous Jospin, la délinquance a augmenté de près de 20%, avec une accélération en fin de période, soit plus de 600.000 victimes supplémentaires par an).
- ✓ Le taux d'élucidation des faits a atteint en 2003 son record depuis 30 ans (28,8%)
- ✓ Pour la première fois, la part des mineurs dans la délinquance recule (21% en 2001 ; 18,8% en 2003)

Huitième changement : une action ferme contre l'immigration clandestine

Des actions fermes tous azimuts

- ✓ On a renforcé les sanctions contre les passeurs et transporteurs pour lutter contre l'immigration clandestine : 1032 affaires ont été engagées contre des réseaux en 2003, soit une hausse sans précédent (+9%)
- ✓ On a raccompagné chez eux les étrangers en situation irrégulière, avec humanité mais sans faiblesse (ex : 7 vols spécifiques et 209 vols groupés en 2003). Un exemple de résultat : il y avait 500 clandestins en zone d'attente de Roissy en mai 2002, avec un flux de 30 à 40 par jour...il n'y en a plus que 100
- ✓ On a augmenté la durée de rétention administrative (elle était de 12 jours ; elle varie de 26 à 32 jours). Résultat : le nombre de reconduites prononcées a augmenté d'1/3 entre 2001 et 2003 ; le nombre de reconduites effectives à la frontière a augmenté de 16% en 2003, avec accélération en fin d'année. Objectif 2004 : arriver à un doublement.
- ✓ On a créé un fichier d'empreintes digitales des demandeurs de visas pour identifier ceux qui restent illégalement sur le territoire
- ✓ On a renforcé le contrôle des mariages blancs (durée de vie commune doublée ; création d'un délit d'organisation de mariage de complaisance)

Des actions constructives pour régler le problème à la source :

- ✓ Contacts et accords avec les pays d'origine pour stopper l'immigration clandestine et favoriser les retours de clandestins (Roumanie, Bulgarie, Sénégal, pays du Maghreb, Chine, Hong-Kong...). Résultat : Sangatte fermé en décembre 2002 ; le nombre de clandestins en zone d'attente de Roissy a été divisé par 5 depuis mai 2002 (passé de 500 à 100)
- ✓ Renforcement de l'aide au développement dans les pays source : la France a proposé aux pays riches d'augmenter de 50% en 5 ans leur aide au

développement ; elle a commencé à donner l'exemple dès 2003

Neuvième changement : une dynamique d'intégration relancée

Nous sommes plus sélectifs à l'entrée

- ✓ Durcissement des conditions d'attribution des titres de séjour, subordonnées à un critère d'intégration
- ✓ Meilleur encadrement du regroupement familial

Nous sommes plus accueillants pour les personnes acceptées sur le territoire

- ✓ Mise en place d'un contrat d'intégration (expérimenté depuis septembre 2003 dans 12 départements ; 8000 contrats déjà signés sur les 4 derniers mois de 2003)
- ✓ Ce contrat est fondé sur des droits (ex : apprentissage du français ; appui social et professionnel personnalisé) et des devoirs du nouvel immigrant à l'égard de la France (notamment engagement à adhérer à notre mode de vie et nos valeurs)

Dixième changement : des valeurs républicaines réaffirmées

Respect des symboles de la République

- ✓ Création d'un délit d'outrage au drapeau ou à l'hymne national (« la Marseillaise sera d'autant moins sifflée qu'elle sera entonnée par tous » - JP Raffarin)

Respect de la laïcité à l'école et lutte contre le communautarisme

- ✓ Le projet de loi sur la laïcité à l'école est un rappel au règlement pour réaffirmer les valeurs de la République et de protéger les citoyens et surtout les citoyennes : « dans les écoles, les collèges et lycées publics, les signes et tenues qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse des élèves sont interdits ».
- ✓ Lutte contre le prosélytisme (ex : depuis janvier 2004, expulsion de 4 personnes ayant tenus des propos contraires aux valeurs républicaines)

Lutte contre le racisme et l'antisémitisme

- ✓ Création d'un Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, dont la mission est triple :
 - réaffirmer les valeurs et l'autorité de la République pour lutter contre toute forme d'antisémitisme et de racisme
 - mieux prévenir et mieux suivre l'évolution de l'antisémitisme
 - mieux sanctionner tout acte raciste ou antisémite

Onzième changement : les fils du dialogue social renoués

Le Gouvernement veille à un juste équilibre entre l'esprit de dialogue, toujours indispensable, et le temps nécessaire de la détermination.

Détermination

- ✓ Pour rappeler par exemple que l'acte de grève est important et que, dorénavant, les jours de grève ne seront plus payés.

Relance du dialogue social

- ✓ Les fils du dialogue social avaient été rompus sous le Gouvernement Jospin
- ✓ Dès juin 2002, un dialogue a permis d'aboutir à un accord avec les médecins
- ✓ Les partenaires sociaux ont été au cœur de la réforme des retraites
- ✓ Un accord historique sur la formation professionnelle a été signé fin 2003 : repris par la loi, il permettra de

créer –et c'est historique- un droit individuel à la formation pour chaque salarié

Douzième changement : une nouvelle forme de fraternité réinventée :

Fraternité à l'égard des personnes dépendantes

- ✓ L'objectif du plan présenté en novembre 2003 est de remettre en 4 ans la France parmi les pays les plus attentifs aux personnes âgées dépendantes et aux personnes handicapées
- ✓ Ce programme d'action est historique en raison de l'ampleur des moyens mis en œuvre (9 milliards d'euros sur 4 ans)
- ✓ Ce plan a une particularité : pour la première fois, la solidarité n'est pas financée par l'impôt mais par le travail (jour férié)

Solidarité et fraternité en faveur des familles

- ✓ Création au 1^{er} janvier 2004 de la Prestation d'Accueil pour le Jeune Enfant (PAJE) qui permet le libre-choix du mode de garde
- ✓ Lancement du plan crèche (20.000 places supplémentaires)

2004 : le cap des réformes sera tenu

- ✓ Sous Jospin : on avait la croissance, mais pas de réformes
- ✓ Sous Raffarin I et II : on n'avait pas de croissance, mais des réformes
- ✓ Sous Raffarin III : on aura de la croissance et des réformes, avec un double objectif :
 - libérer la France d'une triple impasse :
 - l'impasse démographique, en veillant à ce que l'augmentation de l'espérance de vie soit une chance pour la France (ex : réforme de notre système de soins + plan dépendance)
 - l'impasse de l'Etat-Providence, pour créer une société de responsabilité (favoriser la cohésion sociale, c'est créer de passerelles entre exclusion et intégration)
 - l'impasse des nostalgies, en permettant à chacun de faire face aux changements du monde (mobilisation nationale pour développer l'apprentissage des langues étrangères, le développement des nouvelles technologies, l'augmentation du nombre d'heures travaillées)
 - proposer à l'Europe les valeurs de la France, avec 3 priorités :
 - protéger le citoyen de ce qui ne dépend pas de lui (terrorisme, sécurité intérieure et extérieure, protection de la planète)
 - responsabiliser le citoyen (création d'entreprise, droit à la formation et au logement, décentralisation...)
 - assurer l'avenir de notre société (politique de l'enfance, de la famille et des personnes âgées ; maîtrise des dépenses publiques ; recherche)
- ✓ Dans cette perspective, 3 grands rendez-vous sociaux sont prioritaires, d'ici l'été, concernant notre « pacte social » :
 - financement de la dépendance
 - mobilisation pour l'emploi
 - plan de cohésion sociale

M. DUTREIL RAPPELLE À L'ORDRE LA PROMOTION 2004 DE L'ENA

Un nouveau vent de fronde souffle sur l'Ecole nationale d'administration (ENA). Depuis 1996, les élèves y vont, chaque année, de leur lettre de contestation, et la promotion Léopold-Sédar-Senghor, sortie en mars, n'échappe pas à la règle. Mais, cette année, la surprise est venue de la réaction du ministre de la fonction publique.

Renaud Dutreil a adressé à chacun des 134 jeunes énarques de cette promotion un courrier pour les rappeler "de la manière la plus ferme au respect de leur obligation de réserve et de loyauté qui s'impose à tout fonctionnaire". Une obligation qu'ils ont, écrit le ministre, "gravement méconnue" dans un rapport intitulé "L'ENA, l'urgence d'une réforme", remis collectivement au directeur de l'école.

Dans ce document, adopté à la quasi-unanimité, les élèves de la promotion ne se contentent pas de pointer les "dysfonctionnements majeurs empêchant l'école d'assumer pleinement son rôle".

Ils s'attachent aussi à souligner, de façon nominative, les responsabilités au sein de son organisation actuelle. Ils y expriment "un profond sentiment de gâchis" lié à l'absence de projet pédagogique et "à l'amateurisme" de la direction de l'école.

La réponse du ministre les a laissés stupéfaits. D'autant que celui-ci a tenu, par un communiqué diffusé à la presse, à rendre publique sa démarche. "Nous n'avons jamais eu l'intention de communiquer à la presse notre rapport en l'état. Celui-ci avait, pour nous, avant tout une vocation interne", déplorent des élèves de la promotion, soucieux de garder l'anonymat.

Le Monde du 2 mai 2004

LES FRANCS-MAÇONS ONT INVESTI LA POLICE

Les francs-maçons ont pénétré la police plus que tout autre corps de métier : 1 commissaire sur 4 serait frère. Presque autant chez les officiers. Mais moins à la base. De la philosophie au piston, les raisons qui poussent les policiers à s'initier sont multiples. Et posent des questions graves : que penser d'une telle concentration de pouvoirs entre les initiés exerçant leurs fonctions au cœur de l'appareil d'Etat ? Faut-il y voir une menace ou, au contraire, une garantie pour la démocratie ? Enfin, doit-on s'inquiéter des connivences fraternelles lorsqu'elles concernent des affaires en cours ?

C'est une affaire embarrassante. Depuis plusieurs mois, le tout-puissant Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN) est confronté à un choix délicat : sa revue publiera-t-elle une tribune libre, signée de l'un de ses membres, réclamant que les francs-maçons de la police se dévoilent ? Ce texte, en tout cas, ne figurera pas dans le prochain numéro. « Avec le changement de ministre, il y a eu d'autres priorités dans l'actualité », indique-t-on au syndicat. S'il devait être diffusé dans le suivant, nul doute que, parmi les 2018 commissaires de police en activité, des voix s'élèveront pour condamner cette initiative. Tollé en perspective.

Ce thème polémique pourrait même ouvrir une crise dans les rangs de ce corps des commissaires, l'un des plus maçons de la fonction publique, tout comme d'ailleurs celui des officiers de police. Les estimations les plus extrêmes vont, dans ces corps, jusqu'à 1 policier sur 4, particulièrement à Paris.

Laurent Chabrun, François Koch, Jean-Marie Pontaut, Romain Rosso - L'Express du 19 avril 2004

MIL-VIGILANCE N° 10/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

Jean-François COPÉ

M.I.L VIGILANCE

N° 11/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

L'IMAM DE VENISSIEUX

Des petits malins se sont amusés à calculer combien coûtait à la collectivité la famille de l'imam de Venissieux expulsé provisoirement par la France après avoir déclaré que l'on pouvait battre sa femme...

Pour la polygamie Bouziane déclare : « J'ai déclaré à la Préfecture mon statut. Elle a accepté que ma deuxième femme me rejoigne en France sans lui délivrer de carte de résidence. mais comme nos enfants sont nés en France, ils sont français. Du coup même si elle n'avait pas de papiers elle ne pouvait pas être expulsée ». « Même si je critique l'Occident, je demande toujours aux musulmans qui m'écoutent de respecter la loi du pays où il vivent ». « Je suis très heureux quand je vois des français se convertir à l'islam car je sais qu'ils sont sur le droit chemin ».

1) la deuxième épouse n'en est pas une. Elle est considérée par la CAF comme un "parent isolé". Elle touche donc l'API qui s'élève à 707,19 euros (4.638,86 francs) pour un parent seul avec 1 enfant auquel on ajoute 176,80 euros (1.159,73 francs) par enfant supplémentaire.

Bouziane a 16 enfants, 8 pour chaque femme. Madame Bouziane n°2 touche donc tous les mois 1.944,79 euros soit 12.757 francs.

2) Toujours pour ses 8 enfants l'épouse n°2 touche chaque mois 978,08 euros d'allocations familiales.

3) Il est probable qu'elle ait 3 enfants de moins de trois ans elle a donc droit à l'APJE 161,66 euros X 3 soit 484,98 euros.

4) Comme "parent isolé" allocation logement, à la louche plus ou moins 300 euros.

5) Avec 8 enfants elle n'a sans doute pas le temps de travailler, d'autant que son mari déclare que la femme musulmane « n'a pas le droit de travailler avec des hommes parce qu'elle pourrait être tentée par l'adultère »...

RMI pour une personne seule 417,88 euros + 167,15 euros par enfant soit au total 1.755,08 euros soit 11.512,55 francs.

6) Elle a au moins 4 enfants en âge d'être scolarisés : allocation de rentrée scolaire 257,61 euros X 4 : 1.030,44 euros.

Soit un total (en mensualisant la rentrée scolaire) de 5.548,80 euros par mois soit 36.397,74 francs par mois.

7) Madame Bouziane n° 1 : Avec ses 8 enfants 978,08 euros (6.415,78 francs) d'allocations familiales tous les mois + 3 allocations pour jeune enfant 438,98 euros soit 3.181 francs + allocation logement 300 euros à la louche + le RMI pour deux personnes 626,82 euros + 8 enfants 1.964,02 euros (12.883,13 francs) + allocation de rentrée scolaire pour 4 enfants 1.030,44 euros (6.759,24 francs).

Au total Mr et Mme Bouziane n°1 peuvent toucher 3.812,95 euros par mois soit 25.011,31 francs + Madame Bouziane n°2 5.584,80 euros ce qui fait : 61.409,05 Francs mensuels....

Un militant qui a pris sa calculatrice mais qui n'est pas forcément sûr de son calcul, à vous de vérifier ces chiffres.

ASTUCES POUR LES PORTABLES !

Une info très utile, pour une fois, dont on peut se demander pourquoi les marchands de téléphone la garde secrète. Si cette nouvelle s'étend à tout le monde, les voleurs de téléphones portables pourront se recycler.

Pour obtenir le numéro de série de votre téléphone portable, tapez ceci sur votre téléphone : *#06#. Un code à 15 chiffres s'affiche alors à l'écran. Ce code est unique. Inscrivez-le et conservez-le précieusement. Si jamais on vous vole votre téléphone, téléphonez à votre opérateur et donnez-lui ce code.

Votre téléphone pourra alors être complètement bloqué, même si le voleur change la carte SIM.

FRANCE TÉLÉVISIONS A PRÉSENTÉ UN PLAN POUR L'INTÉGRATION DES MINORI- TÉS À L'ANTENNE

Afin de favoriser "l'action positive (...) pour l'intégration" des minorités, France Télévisions a présenté un plan élaboré sous la direction de son PDG, Marc Tessier, avec les directeurs des ressources humaines de France Télévisions et de chaque chaîne. La mise en œuvre sera amorcée dès cette année.

En préambule du plan, France Télévisions rappelle ses efforts passés en recensant "les programmes réalisés ou diffusés en 2003 concernant l'intégration", avec des fictions telles que "Fatou la Malienne" et des divertissements comme la "Spéciale Zinedine Zidane".

Dans la pratique, France Télévisions veut engager son "plan action" sur deux axes : le "contenu des programmes" et "la politique sociale". Une "cellule de réflexion et d'action" sera créée au sein de chaque chaîne. L'action de ces cellules sera dirigée tant vers les contenus que vers "les procédures à mettre en place pour une meilleure visibilité de la diversité des composantes constitutives de la société française". Le groupe va aussi s'engager pour "une meilleure visibilité des invités dans les émissions".

Considérant qu'un Français sur dix est issu de l'immigration hors Union européenne, le service public a pour objectif, souligne le plan, que "les invités d'origine immigrée hors Union européenne soient représentés dans la même proportion par rapport au nombre total d'invités" dans des jeux comme "Motus", "Questions pour un champion" ou lors de talk-shows comme "Ça se discute" et "Les maternelles". Cette meilleure représentation touchera aussi les fictions, les documentaires et les magazines. La politique sociale de France Télévisions devra aussi "faciliter l'intégration des composantes défavorisées de la société française". Un responsable sera donc nommé au sein des rédactions de France 2 et de France 3 "pour mettre en place et assurer le suivi de dispositifs en faveur de l'intégration".

Dans le détail, France 2 va assurer le "développement de partenariats avec les écoles préparant aux métiers de l'audiovisuel". La chaîne mettra aussi en place une "politique d'accueil des stagiaires, une politique d'emploi de jeunes en alternance". Enfin, le recrutement de personnes en contrat à durée déterminée "pourra également prendre en compte, à compétences équivalentes, les notions d'origine".

France 3 formera "30 journalistes ou techniciens de médias communautaires". En outre, "20 jeunes pourraient être accueillis en contrat de professionnalisation". Au total, à France 3, 70 personnes pourraient être concernées par ce plan d'action sociale en 2004. Enfin, la chaîne devrait signer une convention avec l'éducation nationale et le ministère du travail pour mieux informer sur l'orientation vers les métiers de l'audiovisuel.

Autre proposition émise dans le plan, la chaîne pourrait mettre 5% de sa taxe d'apprentissage à destination des lycées professionnels de zone d'éducation prioritaire.

Guy Dutheil - Le Monde du 30 janvier 2004

UNE BONNE IDÉE DE DÉLOCALISATION

Il fallait y penser. Afin de réduire le nombre croissant de ressortissants roumains condamnés et détenus en Autriche depuis la chute du rideau de fer, Vienne va financer la construction d'une prison en Roumanie et y transférer ces prisonniers. Avantage : la détention de 370 Roumains qui coûte 13,5 millions d'euros par an à l'Etat autrichien ne devrait entraîner, chez eux, qu'une dépense de 3 à 5 millions d'euros. Ce projet pilote, soutenu par l'Union européenne, pourrait être étendu à d'autres pays de l'Est.

Marianne du 2 février 2004

LE PARLEMENT DES PAYS-BAS APPROUVE UNE EXPULSION MASSIVE

Le parlement néerlandais a approuvé un projet d'expulsion de 26.000 demandeurs d'asile déboutés, initiative qui serait sans précédent en Europe et qui a provoqué d'importantes manifestations de protestation.

Aux termes du projet, qui doit encore être adopté par la chambre haute du parlement, ces 26.000 déboutés, dont beaucoup vivent aux Pays-Bas depuis des années, seraient dans l'obligation de quitter le pays au cours d'une période de trois ans. Une amnistie serait accordée à 2.300 autres réfugiés.

La chambre basse du parlement a rejeté une série d'amendements destinés à adoucir le texte, présenté par le gouvernement de centre-droit, consacrant son adoption de facto, selon un porte-parole de la ministre chargée de l'Immigration et de l'Intégration, Rita Verdonk.

"Nous avons accordé un statut à environ 2.300 demandeurs d'asile et nous avons estimé que les autres devaient quitter le pays. Elle (Verdonk) est en faveur d'une meilleure approche, plus ferme. Elle veut que soit appliqué le retour des gens dans leur pays d'origine", a-t-il dit.

Le porte-parole a expliqué que le gouvernement avait dès 2001 durci la législation en matière de droit d'asile afin de faire en sorte que ceux dont les demandes ont été rejetées -- parmi lesquels beaucoup vivent depuis assez longtemps dans le pays pour y avoir fondé un foyer et trouvé de l'emploi -- sont assistés dans leur retour chez eux.

"Ils auront huit semaines pour quitter les Pays-Bas de leur plein gré, puis seront conduits dans des centres spéciaux où on les aidera à partir de leur propre chef ou d'où ils seront rapatriés de force après huit semaines", a-t-il dit.

Longtemps réputée pour sa tolérance et son ouverture, la société néerlandaise affiche ces dernières années une hostilité croissante à l'égard des étrangers. Elle a voté en masse, en mai 2002, pour le Parti Pim Fortuyn, populiste et anti-immigration, quelques jours après que son dirigeant eut été abattu.

Plusieurs organismes de défense des réfugiés ont organisé la semaine dernière une manifestation devant le parlement de La Haye pour protester contre ces expulsions, et plusieurs demandeurs d'asile déboutés menacent d'entamer des grèves de la faim, l'un d'entre eux allant jusqu'à se coudre les paupières et les lèvres.

L'ONG américaine Human Rights Watch a dénoncé quant à elle la politique du gouvernement du Premier ministre Jan Peter Balkenende, estimant que le fait de renvoyer des Somaliens ou des Afghans chez eux pouvait les mettre en péril.

"Les propositions du gouvernement néerlandais (...) trahissent un sérieux écart du rôle historique des Pays-Bas en tant que leader de la protection des droits de l'Homme en Europe", a estimé l'ONG dans un rapport.

Les Pays-Bas connaissent depuis 2000 une forte chute du nombre de candidats à l'asile. Cette année-là, 43.560 personnes avaient demandé l'asile, tandis que ce nombre n'était plus que de 18.670 en 2002, selon des données fournies par le Bureau central des statistiques. Le Conseil des réfugiés aux Pays-Bas estime que seules 10.000 personnes ont réclamé l'asile en 2003.

"Nombreux sont ceux qui, aux Pays-Bas, estiment que la politique du gouvernement est vraiment trop dure", avance Piet van Geel, chargé des affaires politiques au Conseil des réfugiés, interrogé par Reuters. Il citait un récent sondage indiquant que les deux tiers de la population étaient en faveur d'une amnistie plus vaste.

Paul Gallagher - Agence Reuters du 17 février 2004

ÉCOLE : LES PIÈGES DE L'INTERNET

Plainte inédite déposée cette année par un enseignant, devenu la risée de sa classe : un élève l'a discrètement pris en photo à l'aide de son appareil numérique, a monté l'image dans une position peu avantageuse, avant de mettre son oeuvre sur Internet, et de prévenir ses petits camarades. Selon la mutuelle juridique du corps enseignant, le cas est extrême, mais il n'est pas isolé. Cas classique : des enseignants contactés par des entreprises proposant l'inscription du site Internet de l'école dans un annuaire, et qui signent un contrat où le coût - prohibitif - de ce service est soigneusement camouflé. Autre motif de plaintes : des professeurs, qui osent organiser en cours des recherches sur le Net peuvent être attaqués par des parents, furieux de constater que leur bambin a exploré des sites pornographiques. « Il y a deux ans, nous n'avions jamais à traiter ce genre d'affaires, déplore Alain Aymonier, président de mutuelle. Aujourd'hui, 300 dossiers de ce type sont en cours. »

Marie-Sandrine Sgherri - Le Point du 19 février 2004

RÉGIONALES : PARIS

Demander à l'UMP de Paris de constituer sereinement ses listes pour les élections régionales, c'était un peu comme exiger de cuisiniers venus chacun avec des ingrédients différents et leur propre idée de recette de ne confectionner qu'un seul plat, en espérant satisfaire tous les appétits. Et ils sont énormes : Jean-François Copé, sur l'ensemble de l'Île-de-France, a reçu 1.200 candidatures pour quelque 200 places ! Mission impossible !

Aude Rossigneux - Le Point du 19 février 2004

CHIRAC : NON AU MARIAGE GAY

Le président de la République s'est posé en gardien de la "loi" et de la "tradition". "Clairement affirmées dans le code civil", celles-ci "ne permettent pas des mariages entre deux hommes ou deux femmes", a-t-il affirmé, ajoutant : "C'est ainsi, c'est la loi (...), il ne saurait être question d'y porter atteinte." "Ceux qui s'imagineraient en droit de le faire (...) devraient naturellement être sanctionnés".

Le Monde du 2 mai 2004

MIL-VIGILANCE N° 11/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 12/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES INSOUMIS DE L'ENTREPRISE

Ils sont jeunes, précaires, mal payés... et donnent des cauchemars à leurs employeurs. Leurs actions médiatisées tranchent avec celles des syndicats traditionnels et les mettent en phase avec la mouvance altermondialiste. Feu de paille ou naissance d'un pôle contestataire ?

Depuis qu'elle a créé, en novembre 2003, le maxisyndicat, un site Internet consacré à l'entreprise où elle travaille, Maxi-Livres, Latifa Abed a été convoquée à trois reprises par son employeur pour des entretiens préalables au licenciement. (...)

Les méthodes de Latifa et de ses camarades, militants de SUD, de la CGT ou de la CNT, livreurs chez Pizza Hut, employés de McDonald's ou d'Eurodisney, magasiniers chez Monoprix ou femmes de ménage dans des hôtels du groupe Accor, donnent des cauchemars à leurs employeurs. Spontanées, elles sont de la même veine que celles des intermittents du spectacle envahissant les plateaux de télévision pour prendre la parole en direct ou de José Bové piétinant des plantations de maïs transgénique, même si elles ne franchissent pas, elles, les limites de la loi.

Ces nouveaux contestataires ont bruyamment chahuté les pratiques syndicales traditionnelles depuis la fin des années 1980. Ils ont réussi à pénétrer dans des secteurs comme la restauration rapide, la grande distribution, le nettoyage ou les centres d'appels, dont les salariés sont souvent jeunes, étrangers ou enfants d'immigrés, précaires, mal payés et méprisés. D'année en année, ces empêcheurs d'exploiter en rond gagnent en notoriété, avec des actions ciblées qui suscitent la sympathie du grand public. Lorsque, chez McDonald's, en prenant sur le comptoir son plateau garni de frites, le client dit «bon courage» au jeune en tablier rouge, c'est parce que les nouveaux rebelles y ont mené des grèves très médiatisées pour dénoncer les conditions de travail, avec des slogans chocs («Moi, esclave moderne»).

En face d'eux, les dirigeants sont extrêmement mal à l'aise. Ils se trouvent confrontés à des collectifs à géométrie variable, dont ils ont du mal à comprendre les motivations et les revendications, et dont les actions ont des effets ravageurs sur l'image de l'entreprise. Consultant en management social, Hubert Landier qualifie le phénomène de «*paradigme du 11 septembre*». Selon lui, les patrons français sont aussi choqués par ces comportements radicaux que les Américains après la destruction du World Trade Center. D'où viennent ces attaques ? Qui sont ces activistes ? Pourquoi nous en veulent-ils ainsi ? Désorientés, la plupart des chefs d'entreprise tentent de se rassurer en minimisant le phénomène : il serait limité à une poignée de trotskistes et d'anarchistes et circonscrit aux frontières de la région parisienne... Bref, un feu de paille, voué à s'éteindre si les médias ne lui accordaient pas une importance démesurée. Consultant en relations sociales, Jean-François Guillot, fondateur de la société de conseil Cardinale Sud, ne partage pas ce point de vue. Il estime que le mouvement doit, au contraire, être pris très au sérieux : «*La plupart des grandes entreprises sont habituées*

à une CGT style Armée rouge, dont les troupes obéissent aux ordres venus d'en haut. Les jeunes contestataires, eux, privilégient l'action. Ils sont prêts à zapper, à changer de syndicat s'ils ne se sentent pas écoutés.»

Dans leur panoplie de combat, les rebelles disposent de deux armes de destruction massive : la communication et les réseaux. Leurs méthodes de communication, radicalement nouvelles, ont donné un sacré coup de vieux aux syndicats traditionnels, méfiants à l'égard des médias et experts en langue de bois. Les petits nouveaux, eux, s'autorisent tout. Leur maître mot ? Transparence. Tout doit pouvoir être dit, écrit et diffusé sur Internet, dont ils font une utilisation sans retenue. Plusieurs sites, alimentés par des bénévoles qui y consacrent leur temps libre, se font l'écho de leurs luttes sociales. Autrement plus efficace qu'une distribution de tracts à la sortie de l'usine !

Abdel Mabrouki, délégué syndical CGT de la chaîne de restauration rapide Pizza Hut, en a une nouvelle fois fait l'expérience au mois de décembre 2003. Il avait envoyé un communiqué à Indymedia, un site international qui diffuse des informations en plusieurs langues, pour annoncer la fin d'une grève en région parisienne. Un journaliste de l'AFP l'a aussitôt appelé pour lui demander des précisions. Ce jeune homme aux lunettes rondes, né en France de parents algériens, est tout sauf un gros bras. Son style ? Discret mais efficace. Il a eu plus d'une fois maille à partir avec les dirigeants de la CGT, qui lui reprochent de trop parler. Abdel n'a jamais accepté d'être muselé : «*Je ne me suis pas battu pendant des années chez Pizza Hut pour m'écraser devant des permanents syndicaux. Lorsqu'on parle à la presse, il y a parfois des erreurs ou des approximations. Mais j'ai vite compris qu'un article dans un journal ou quelques secondes au journal télévisé font cent fois plus de mal au patron que tous les tracts du monde.*» Abdel vient de franchir un pas de plus vers la notoriété en publiant un livre, *Génération précaire*, dans lequel il raconte ses dix années de lutte chez Pizza Hut.

Si la CGT a du mal à s'habituer à ce genre de pratiques, SUD, en revanche, a fait de la communication l'une de ses marques de fabrique. Le nom de ce syndicat, Solidaire, unitaire, démocratique, claque comme un slogan. Sa signification compte moins que son pouvoir évocateur d'un avenir meilleur.

Ce n'est pas un hasard si SUD s'écrit en bleu sur les banderoles. Très proche de sa base et des luttes de terrain, SUD, fondé en 1988 par une poignée de dissidents de la CFDT-PTT, a toujours refusé de créer une structure confédérale, afin d'éviter toute bureaucratie. Chaque section syndicale, de branche ou d'entreprise, dispose d'une totale indépendance et communique à sa guise. La Confédération nationale du travail fonctionne de façon similaire, autogestionnaire et anticentralisatrice. Ce syndicat révolutionnaire, au drapeau orné d'un chat noir aux poils hérissés, fondé en 1946, vit aujourd'hui une deuxième jeunesse, après une longue période de stagnation. Peu nombreux (environ 4.000 adhérents), mais adeptes de l'action directe, ses élus adorent, eux aussi, mettre le doigt là où ça fait mal : l'image de l'entreprise.

Monoprix l'a appris à ses dépens. Voici comment. Le 10 février 2003, une salariée d'un de ses magasins parisiens s'évanouit derrière sa caisse. Fabrice Noël, secrétaire de la section syndicale CNT, raconte la suite de l'histoire, qui lui a valu de se retrouver devant le tribunal correctionnel de Paris en janvier 2004 : «*Après lui avoir donné un sucre et un verre d'eau, le patron l'a envoyée voir un médecin. En revenant de la consultation, elle a de nouveau fait un malaise. Elle est morte quelques heures plus tard. Son décès nous a bouleversés. J'ai raconté cette histoire dans le magazine de la CNT, sous le titre «Victime de l'exploita-*

tion». Le 1^{er} mai, nous avons placardé un agrandissement de la page sur la vitrine du magasin.»

Mauvais pour l'image de Monoprix ! La direction du magasin a aussitôt porté plainte pour diffamation. Heureusement pour Fabrice, le dossier était tellement mal ficelé que l'affaire n'a pas pu être jugée et a été reportée. Selon Jean-Jacques de Felice, l'avocat de la CNT, le jeune syndicaliste est irréprochable : «Diffamation suppose honneur bafoué. Qu'est-ce que l'honneur d'une entreprise ? L'action de la CNT s'inscrit dans le cadre de la liberté d'expression. Si l'on ne peut pas mettre en cause les pratiques d'une entreprise, il n'y a pas de lutte syndicale possible !» Interrogée par L'Express, la direction de Monoprix se refuse à tout commentaire. Monoprix est d'autant plus ennuyé par cette histoire que les élus CNT du groupe lui ont déjà donné du fil à retordre l'an dernier. Pour dénoncer les brimades dont était victime une élue, dans un autre magasin franchisé parisien, ils se sont appuyés sur l'image «développement durable», autour de laquelle l'entreprise communique abondamment. Les nouveaux contestataires ont appris à se servir d'une seconde arme terriblement efficace : les réseaux altermondialistes. Lorsqu'un conflit éclate quelque part, l'information circule très vite. Des comités de soutien se mettent en place. Les rebelles n'ont pas l'esprit de chapelle, ce qui multiplie leur force. Une grève lancée par des élus SUD sera soutenue sans arrière-pensée par des camarades de la CGT, et vice versa, ainsi que par des militants d'Attac ou d'AC ! (Agir ensemble contre le chômage). Les mêmes sympathisants d'extrême gauche se retrouvent un jour au sommet altermondialiste de Gênes, le lendemain ils soutiennent l'occupation d'une église par des sans-papiers et, le jour suivant, distribuent des tracts sur le trottoir du boulevard de Sébastopol, devant un McDo en grève.

Cette solidarité explique l'étonnant succès de la grève d'une poignée de femmes de ménage employées par un sous-traitant du groupe hôtelier Accor. Le mouvement est parti de quelques mères de famille d'origine africaine, menées par Faty Mayan, une robuste Sénégalaise de 43 ans, ex-militante CFDT, ralliée à SUD («La CFDT ne nous défendait pas», résume-t-elle). Un beau jour de mars 2002, cette femme de ménage de l'hôtel Ibis de la porte d'Orléans, à Paris, en a eu marre des cadences imposées par son employeur : quatre chambres à l'heure, six heures par jour. Faty était loin de se douter que son ras-le-bol se transformerait en cas d'école du nouveau combat syndical ! Si elle et ses collègues ont réussi à soutenir une grève de onze mois, c'est que toute la nébuleuse altermondialiste s'est retrouvée à leurs côtés.

Dans cette lutte, la cible n'était plus seulement la firme Arcade, l'employeur des femmes de ménage, mais le donneur d'ordres Accor, n° 1 européen de l'hôtellerie, 157.000 salariés, présent dans 140 pays sous les enseignes Novotel, Mercure, Ibis, Formule 1, pour ne citer que les plus connues. Les militants ont déployé des trésors d'imagination pour écorner l'image de la multinationale. En juin 2003, ils étaient plus de 200 à dérouler des banderoles sous le nez des petits actionnaires, réunis pour l'assemblée générale du groupe. Dans les halls des plus luxueux hôtels d'Accor, ils ont distribué aux hommes d'affaires des cartes postales à renvoyer à la direction, avec ce slogan terrible : «Nettoyage rime avec esclavage». «Ce soutien a été extraordinaire, reconnaît Faty Mayan. Je n'ai jamais été à l'école. Je parle mal le français. L'entreprise profitait de nous. Grâce au réseau, nous avons gagné sur un point essentiel : la baisse des cadences.»

Pour mettre fin au conflit, la direction d'Accor, qui avait d'abord fait mine de ne pas être concernée (toujours le même refrain : ne nous mêlons pas des affaires internes de nos sous-traitants),

a dû se résoudre à intervenir. Désormais, les contrats de sous-traitance passés par le groupe incluent des clauses sociales : interdiction de rémunérer les personnels à la tâche, présence obligatoire d'un manager employé par le prestataire sur le site de travail... Une leçon à méditer pour les employeurs tentés de traiter les rebelles par le mépris... «Cela serait aussi efficace que pour un fiévreux de casser son thermomètre, estime Jean-François Guillot. Ces nouveaux militants, aux méthodes avant-gardistes, sont en même temps les héritiers d'une profonde tradition d'anarcho-syndicalisme, en rupture radicale avec l'économie de marché. Leurs militants sont d'autant plus forts qu'ils sont prêts à se sacrifier pour leur cause.» En s'attaquant aux points faibles de l'économie contemporaine (travail précaire, sous-traitance, discriminations), à l'aide de techniques de communication et d'action parfaitement en phase avec leur époque, les nouveaux contestataires de l'entreprise ont devant eux un boulevard.

Hélène Constanty - L'Express du 16 février 2004

LA TENSION ENTRE CLANS MONTE AU FN

Silence à tous les étages. La consigne circulait avec fermeté dans les coursives du Paquebot, le siège du Front national à Saint-Cloud. Pas question de laisser filtrer la teneur des discussions du bureau politique réuni pendant la quasi-totalité de la journée, après la décision du tribunal administratif de Marseille évinçant de l'élection régionale en Paca Jean-Marie Le Pen, jugé inéligible pour non-conformité au code électoral. «Ce n'est pas une réunion de crise, minimisait un des membres de cette instance, elle était prévue de longue date.» (...)

Le chef évincé des bords de la Méditerranée, l'heure des règlements de comptes ne devrait pas tarder. «Pas tout de suite, mais après les élections, il va bien falloir établir les responsabilités de cette connerie», assène un des hauts dirigeants du FN. Bouc émissaire. Une aubaine pour les partisans du délégué général Bruno Gollnisch, tentés de profiter de l'occasion pour faire une «pupurge» au sein du mouvement en liquidant quelques proches de Marine Le Pen. En ligne de mire, Jean-François Touzé, le directeur de campagne de Le Pen en Paca et membre de Générations Le Pen, l'association présidée par la benjamine des filles du chef. Il se retrouve bouc émissaire d'une situation qui existait bien avant son arrivée en Paca. «Dans cette région, alors qu'ils savaient que Le Pen risquait d'être inéligible, certains ont laissé doucement le piège se refermer sans rien faire», accuse un proche de Marine Le Pen, qui souligne que lorsque celle-ci est «partie du Nord-Pas-de-Calais pour se présenter en Ile-de-France, tout s'est fait le plus professionnellement du monde».

Christophe Forcari - Libération du 24 février 2004
Certains disent qu'il y avait une volonté, au plus haut niveau, de ne pas être éligible. D'autres se posent la question qu'avec l'énorme patrimoine du président du FN, comment est-il possible qu'il ne soit pas propriétaire de biens dans la région ? Mais tout cela est une question de SCI et d'économie de paiement de taxe.... Alors pourquoi chercher des explications lorsqu'il y a volonté. Un seul connaît la vérité...

MIL-VIGILANCE N° 12/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 13/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

SEINE-ET-MARNE : « 59 DÉLINQUANTS SEXUELS SONT EN LIBERTÉ SANS AUCUN SUIVI »

Les personnes condamnées pour crimes et délits sexuels représentent 61 % des détenus du centre de Melun. En 2003, 59 détenus sont sortis de l'établissement sans aucun suivi. Les causes de cette situation sont multiples : absence de savoir-faire, déficit de coordination entre le social et le médical, crise de la psychiatrie, etc. Il est indispensable qu'on se donne les moyens de les prendre en charge. La sortie de ces personnes qui ont purgé de longues peines n'est pas suffisamment préparée, ce qui accroît le risque de récidive.

*Nicole Maestracci, présidente du tribunal de Melun, ex-responsable de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT)
Le Parisien du 24 février 2004*

FN : LE RETOUR DES AMATEURS

Il y a quelques années, lors des affrontements terribles qui opposèrent les partisans de Jean-Marie Le Pen à ceux de Bruno Mégret, ces derniers, donnant volontiers des leçons de professionnalisme avec une morgue technocratique, fustigèrent l'amateurisme de l'entourage du «vieux chef». Le suffrage universel a depuis lors vidé la querelle, mais de leur tombe, l'oeil des mégrétistes regardait les lepénistes. Et se marrait. Déjà, en 2002, l'épisode des cinq cents signatures avait éclairé la médiocrité abyssale des premiers responsables de l'opération. Et contraint Le Pen à jouer les VRP téléphoniques de luxe. Obstination superbement mise en scène et récompensée au-delà de tout espoir.

Cette fois-ci encore, des maladresses, des légèretés, des distractions des siens ont jeté Le Pen dans la gueule du loup. Le Front national n'a toujours pas répondu positivement à la question que posait son président à ses proches le soir de son triomphe du 21 avril 2002 : «Si on gagne, sommes-nous prêts ?» La réponse est une fois de plus non. C'est pour cette raison que depuis deux ans, Marine Le Pen, son beau-frère Samuel Maréchal et leur bande de jeunes turcs, recyclant la thématique mégrétiste du professionnalisme partisan lié à l'utilisation sans vergogne des médias, ne cessent de parler de «culture de gouvernement». En vain.

Pour ces régionales pourtant, les jeunes turcs avaient imposé leur marque sur la campagne frontiste : «Une femme avec vous», tel est le slogan qui barrait les affiches de Marine Le Pen sur les murs d'Ile-de-France ; «l'insécurité sociale», était à l'ordre du jour ; seul le procès Juppé réveillait les anciennes émotions contre «les corrompus». Quant à l'immigration, les partisans de Jean-Marie Le Pen estimaient qu'il n'était pas nécessaire d'en rajouter, l'actualité du journal télévisé soir après soir, de la loi sur le voile aux manifestations des jeunes filles enfoulardées dans les rues de Paris, discrètement encadrées par les «barbus», parlait d'elle-même.

Une loi sur le voile ? Le Pen était contre. L'activisme manifesté par le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy ? Le Pen était convaincu que «l'écureuil tournant en rond dans sa cage» ne lui enlèverait aucun électeur ; et qu'au contraire, nombre de Français étaient persuadés «qu'ils» avaient obtenu Sarkozy place Beauvau parce «qu'ils» avaient porté Le Pen au second tour de la présidentielle. Pour davantage de Sarkozy, susurraient ainsi les proches de l'hôte de Saint-Cloud, il faudrait donc davantage de Le Pen dans les urnes...

Quoi qu'en dise Le Pen, cette dynamique favorable est enrayée par ses mésaventures fiscal-administratives. Bien sûr, Le Pen ne va pas se démonter. Une nouvelle tête de liste, Macary probablement, sera vite désignée, «soutenue par Jean-Marie Le Pen». Il restera «moralement la tête de liste» du FN en Paca. Il se démultipliera dans la région et dans toute la France. Dès le 29 mars au soir, après le second tour des régionales, il se lancera avec semblable fougue dans la bataille des européennes. Il dénoncera avec toujours plus de force le «complot» de l'Etat chiraquien contre lui. Il «comprend mieux», explique-t-il désormais, le sens caché des propos récents de son adversaire UMP, Renaud Muselier, qui depuis des semaines, ne cessait de répéter à qui voulait l'entendre, que «jamais Le Pen ne serait président de la région. Je m'y engage !»

Ainsi, il restera fort aisément le porte-voix des victimes du système, des petits, des sans-grades, des recalés de la modernité triomphante. Mais qui, à défaut de voter pour leur idole, risquent de se démobiliser. Le Pen n'a jamais cru aux sondages qui ne lui donnaient que 20% des intentions de vote, quand ils accordaient le double à ses deux adversaires, Vauzelle et Muselier. «Qui peut y croire ?», disait-il. Il conteste fortement tous ceux qui lui prêtaient des intentions secrètes de se défilier, de peur que les électeurs, et puis, qui sait ? Son parti, ne lui reprochent un score décevant. Il est vrai que, depuis vingt ans, les sondages se sont obstinément trompés sur lui. Il peut même désormais plaisanter sur une liste qui, sans lui, et les inimitiés instinctives qu'il suscite, «ferait un meilleur score qu'avec lui». Il n'empêche. Pour la première fois, Le Pen semblait prendre au sérieux cette échéance régionale qu'il avait jusqu'alors traitée un peu par-dessus la jambe. Penché au-dessus de sa carte en relief de la région, plongé dans le texte ardu de ses propositions, il se mettait dans la peau d'un président de région avec son pouvoir insoupçonné, ses contraintes aussi. Jusqu'alors, seule «la reine des élections», la présidentielle, avait véritablement suscité sa passion. Il songeait désormais à haute voix à l'impact «national mais aussi international» qu'aurait eu son élection à la tête de la région. La «bande à Marine» pouvait rêver d'une future organisation de la droite française qui aurait dans un premier temps, à la manière allemande de la CSU bavaroise, une aile provençale plus droitiste.

C'est toute cette stratégie «pragmatique» qui tombe à l'eau. Le Pen est contraint d'endosser de nouveau son vieux rôle de paria porte-voix des parias. Rôle qu'il tient avec un rare talent depuis vingt ans, mais que, justement depuis le 21 avril, il voulait élargir, étoffer. «Parce que nous sommes arrivés au second tour de la présidentielle, les gens ne nous regardent plus de la même façon», expliquait-il ces temps-ci. L'arrivée au pouvoir en région Paca était, selon cette analyse, une étape intermédiaire avant le grand choc de 2007 qui doit selon lui, désillusions et divisions de la droite aidant, entre Sarkozy, Bayrou et Chirac, lui redonner sa chance au second tour. Mais cette fois face à un candidat socialiste...

Eric Zemmour - Le Figaro du 23 février 2004

LE CE D'EDF ÉPINGLE

Citadelle de la CGT de l'énergie, le comité d'entreprise pourrait se voir reprocher par la justice une gestion trop militante.

C'était encore impensable il y a deux ans. Le plus gros comité d'entreprise de France, la caisse centrale des activités sociales (CCAS) d'EDF-GDF (400 millions d'euros de budget et 5.000 employés), fief de la CGT de l'énergie, est aujourd'hui dans la ligne de mire de la justice. Celle-ci s'appuie sur plusieurs plaintes, dont l'une pour « *avoir financé directement ou indirectement des activités sans rapport avec sa mission* ». En clair, pour avoir aidé la CGT et le Parti communiste.

Celui qui est à l'origine des plaintes est un ancien directeur général de la CCAS, Jean-Claude Laroche. En avril 2002, ce cégétiste intègre avait découvert le règne de la gabegie et de l'opacité. Effaré, il avait proposé de passer la paille de fer dans un système mélangeant clientélisme, emplois fictifs, contrats surpayés à des intermédiaires peu connus et utilisation dévoyée des structures et des hommes. En réponse, la CCAS l'avait alors viré avec la bénédiction de Denis Cohen, patron de la CGT de l'énergie.

A qui profite l'« *opération mains propres* » ? Les vrais bénéficiaires pourraient en être les durs de la CGT opposés au changement de statut. En liant les turpitudes de la CCAS au nom de Denis Cohen, ils tireraient un trait définitif sur la cogestion mise en place par l'ancien secrétaire général et la direction d'EDF. Accessoirement, ils pourraient rappeler qu'en 1998 François Roussely, PDG, avait promis de ne pas toucher à la CCAS en échange de la paix sociale.

Georges Dupuy - L'Express du 1er mars 2004

INTERMITTENTS DU SPECTACLE : DES VÉRITÉS QUI FÂCHENT TOUJOURS !

Qui sont les intermittents ? En 2002, l'Unédic dénombrait au total 102.600 chômeurs du spectacle, dont 67.200 assimilés aux « *artistes* » et 35.400 aux « *techniciens* ». L'intermittent type est plutôt un homme (67,4 %) de 37 ans (plus âgé qu'un chômeur ordinaire), qui touche 1.402 euros d'allocation (contre 937 euros pour un chômeur ordinaire). La durée moyenne d'indemnisation était de 220 jours par an en 2002.

Les stars y ont-elles droit ? Presque toutes les stars s'y inscrivent par crainte des lendemains qui déchantent. D'où leur solidarité affichée avec les anonymes. Dans les faits, elles n'en profitent pas, car leur rémunération importante repousse considérablement le début de l'indemnisation.

Quelle est l'ampleur du déficit ? En 2002, l'Unédic a encaissé 128 millions d'euros de cotisations et déboursé 957 millions d'allocations. Le déficit dépasse 800 millions d'euros. Il est allé crescendo depuis dix ans. La somme cumulée de 1991 à 2002 atteint 5,6 milliards d'euros !

Pourquoi un tel gouffre ? Multiplication des festivals d'été, explosion des chaînes thématiques, fraude massive des employeurs (travail au noir, assimilation abusive) et, enfin, extension de ce statut à l'industrie du disque en 1993... De 1991 à 2002, le nombre d'intermittents est passé de 41.000 à 102.600. A chaque renégociation, les syndicats d'employeurs promettaient de titulariser des emplois précaires contre une extension du statut. « *Ils n'ont jamais tenu parole* », selon l'Unédic. Certains employeurs véreux vont jusqu'à vendre de fausses heures de travail à ceux qui n'ont pas leur quota d'heures !

Emmanuel Berretta - Le Point du 04 mars 2004

Les salariés doivent comprendre que c'est eux qui payent tout cela et non l'Etat !

VOYNET : COURAGE, FUYONS !

Après avoir annoncé qu'elle se rendrait à La Baule pour soutenir les candidats Verts en Loire-Atlantique, Dominique Voynet a finalement annulé son déplacement. Raison officielle : un emploi du temps surchargé. En réalité, l'ex-ministre de l'Environnement, ayant appris que l'UMP lui préparait un accueil mouvementé, a préféré annuler son voyage. A l'appel du député UMP Christophe Priou, les militants chiraquiens avaient, en effet, prévu de lui rappeler (bruyamment et après avoir prévenu la presse...) sa « *gestion calamiteuse* » de la crise de l'Erika en 1999.

Valeurs Actuelles du 12 Mars 2004

LA MENACE DU COMMUNAUTARISME AGITÉE AVANT LES ÉLECTIONS AUX CROUS

Les étudiants doivent voter pour leurs représentants à ces centres chargés de gérer les cités et les restaurants universitaires. Les syndicats tels l'UNEF et l'UNI concentrent leurs critiques sur des listes jugées « *confessionnelles* », qui connaissent un succès croissant.

L'université est-elle le théâtre de la montée des communautarismes ? A l'approche des élections des représentants étudiants aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous), les principaux syndicats étudiants traditionnels veulent en tout cas le croire. Tous, de manière plus ou moins virulente, dénoncent la montée des listes communautaires.

Première visée, l'association Etudiants musulmans de France (EMF). Créée il y a plus de quinze ans, dans l'orbite de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), EMF a fait une véritable percée en 2002, en présentant dix listes lors des dernières élections aux Crous. Le syndicat musulman, présent sur moins de la moitié des académies, a en effet raflé 6,43 % des voix il y a deux ans, contre 1,59 % en 2000. Cette année, EMF se présente dans treize académies et explique qu'ont été déposées, à Amiens et Caen, « *deux listes proches* » de lui.

La communauté juive, elle aussi, est accusée de vouloir s'organiser. Pour preuve, les listes Feder (Fédération étudiante des enfants de la République) sont constituées cette année pour la première fois par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et SOS-Racisme. Elles ont été déposées dans cinq académies.

L'UNI (Union nationale interuniversitaire, classée à droite) est le plus violent sur le sujet. « *L'UNI dénonce aujourd'hui cette montée d'un communautarisme religieux à l'opposé de la tradition de neutralité et de laïcité de l'Université française et appelle les étudiants à voter nombreux à l'occasion des élections aux Crous afin de faire barrage à la montée du communautarisme* », écrit le syndicat étudiant dans un communiqué publié le 22 mars. L'Union nationale des étudiants de France (UNEF, à gauche) est plus modérée. Il faut dire que le syndicat a longtemps bénéficié du soutien de l'UEJF, et même d'EMF.

Virginie Malingre - Le Monde du 30 mars 2004

Bravo pour le combat de l'UNI qui a fait reculer les intégristes islamique dans les universités françaises !

MIL-VIGILANCE N° 13/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 14/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

AMSTERDAM LAISSE PASSER LES PASSEURS

« Vous n'avez pas le droit de m'envoyer en prison parce que je n'ai que 1 kilo de cocaïne sur moi. » C'est la réplique incroyable d'un dealer récemment interpellé, gare du Nord, à sa descente du Thalys Amsterdam-Paris. Aux douaniers interloqués l'homme a expliqué que peu de temps avant, à l'aéroport d'Amsterdam, il s'était fait « serrer » avec plus de 2 kilos de cocaïne. Mais qu'il avait été immédiatement relâché.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, depuis le début de l'année, tous les trafiquants arrêtés à l'aéroport international de Schiphol Amsterdam avec moins de 3 kilos de cocaïne sur eux repartent en effet tranquillement. Ils ne font l'objet d'aucune poursuite et n'écopent même pas d'une amende. La marchandise leur est simplement confisquée, et leur nom mis sur une liste noire afin qu'ils ne puissent plus voyager sur une compagnie néerlandaise ou transiter par Amsterdam. Pour le moment, seuls sont concernés les vols en provenance du Surinam et des Antilles néerlandaises, qui représentent 50 % de la cocaïne entrant aux Pays-Bas via Schiphol. Mais la mesure pourrait être étendue à tous les vols venant d'Amérique du Sud.

Le ministre néerlandais de la Justice a pris cette décision sans aucune concertation avec les autres pays européens. Une clause devait même rester secrète : le chiffre de 3 kilos de cocaïne, en deçà duquel les passeurs ne sont pas poursuivis. Interrogée par Le Point, la Commission européenne a confié ne pas avoir été mise au courant. « Vu les quantités en jeu, les autorités néerlandaises auraient au moins pu nous prévenir », regrette le porte-parole de la Direction générale chargée de la justice. Au moment où l'Union européenne prépare un plan de lutte contre la drogue, qui prévoit que tous les pays membres répriment plus fermement le trafic international, la décision du gouvernement néerlandais tombe au plus mal. « Avec cette disposition, on peut pratiquement parler de dépénalisation du trafic de cocaïne », s'insurge-t-on au ministère de l'Intérieur, qui a appris la mesure incidemment, via l'ambassade de France aux Pays-Bas. (...)

Au départ, il s'agissait de refermer la principale porte d'entrée de la cocaïne en Europe qu'était devenu l'aéroport de Schiphol. Le 11 décembre 2003, les Néerlandais décident donc d'instaurer une fouille systématique des passagers et de leurs bagages pour tous les vols en provenance du Surinam et des Antilles néerlandaises. En quatre mois, 700 passeurs se font prendre, soit un bond de 40 % ! Pour ne pas encombrer les tribunaux, les autorités décident alors de ne poursuivre les trafiquants qu'à partir de 3 kilos de cocaïne. Ce qui représente 240.000 euros à la revente. « Si à chaque contrôle on arrêtait tous les passeurs, au bout d'un mois les prisons néerlandaises seraient pleines ! » se justifie Ivo Hommes, le porte-parole du ministère de la Justice néerlandais, interrogé par Le Point.

Les autorités néerlandaises refusent de communiquer le nombre de trafiquants de cocaïne ainsi relâchés dans la nature. D'après nos informations, ils seraient plus d'une vingtaine à être remis

dans le circuit chaque mois. Il existe bien une liste noire sur laquelle figure l'identité de ces trafiquants, mais les Néerlandais la gardent pour eux, malgré les demandes pressantes de leurs voisins. Un comportement qui commence à énerver sérieusement, Place Beauvau...

Jean-Michel Décugis, Christophe Labbé et Olivia Recasens - Le Point du 22 avril 2004

LE MAIRE UMP DE CHÂTEAUROUX ACCUSÉ DE « RACKET SYNDICAL »

La partie dure depuis sept mois. De la CGT à la CGC, l'ensemble des unions départementales CFTD, CFTC, FO, FSU et Unsa dénoncent l'attitude « antisyndicale » du maire. Et reprochent à ce concessionnaire de garages Mercedes de gérer la ville sur un mode « ultralibéral ».

Le 12 septembre, Mayet adresse un courrier aux syndicats : « J'ai décidé de mettre en place, à compter de janvier 2004, une contribution financière significative à laquelle seront assujettis les syndicats départementaux occupant des bâtiments municipaux. » Jusque-là, ceux-ci étaient logés gratuitement par la municipalité, comme la loi de 1884 le prévoit. Un projet de « maison des syndicats », porté par l'ex-maire PS de Châteauroux, Jean-Yves Gateaud, devait héberger à terme toutes les organisations, éparpillées dans différents bâtiments de la ville. A ce jour, seules la CGT et la CFTC ont pu s'y installer, les travaux d'extension n'ayant jamais eu lieu. Au nom d'une « égalité de traitement », Mayet exige le regroupement des syndicats et le paiement des loyers, des factures de chauffage et des impôts locaux. Des sommes qui représenteraient « deux millièmes du budget municipal » d'après les syndicats, et « plus de 100 % de nos budgets respectifs ». Un « racket syndical », résume un proche de la FSU.

Le maire campe sur ses positions : « On me traite de pétainiste ! Franchement, j'avais un an en 1941... La vérité, c'est que les syndicats mènent un combat politique. Et moi, j'ai des rues à réparer, des écoles à entretenir. Une ville, c'est comme un ménage : quand il y a moins d'argent, on fait des économies. » L'intersyndicale a multiplié les pétitions et les manifestations lors de conseils municipaux ou d'agglomérations. Les forces de l'ordre sont intervenues plusieurs fois. Courroucé, le maire a assigné quatre organisations en référé, le 18 février. Peine perdue. Le juge l'a débouté et condamné aux dépens, rappelant que des manifestants ont le droit de... manifester. L'avocat des syndicalistes, Jean-Paul Thibault, ironise : « Ce maire exècre les syndicats. Il a intenté cette procédure à la hache et elle lui est revenue en plein visage. »

Depuis, c'est le statu quo. Une nouvelle convention est parvenue aux syndicats, qu'ils refusent obstinément de signer. « L'initiative du maire ne relève pas d'une lubie, estime Denis Guignard pour la CGT. Elle s'inscrit dans la logique gouvernementale d'attaque contre le droit de grève et les droits syndicaux. Mayet apporte sa pierre à l'édifice. » Et réclame encore 38 euros d'astreinte quotidienne, en plus des loyers impayés.

Marie-Joëlle GROS - Libération du 22 avril 2004

DOUZE PRÉDICATEURS ONT DÉJÀ FAIT L'OBJET D'ARRÊTÉS D'EXPULSION DEPUIS JUILLET 2003

Tandis que le ministère de l'intérieur s'est efforcé, sous l'autorité de Nicolas Sarkozy, de favoriser l'émergence d'une représentation des musulmans de France, une autre tendance

s'est développée parallèlement : la montée en puissance de mouvements radicaux dans les quartiers sensibles.

Symptôme de ce phénomène : depuis juillet 2003, 12 imams, ou prétendus tels, avaient déjà fait l'objet d'arrêtés d'expulsions en raison de leurs prêches contraires aux principes républicains, qui pourraient constituer un danger pour l'ordre public, notamment en lançant des appels au djihad. Selon les policiers, cette tendance risque d'aller en s'accroissant, d'autant plus que les pouvoirs publics accordent une vigilance grandissante à cette question.

Ces 12 imams – algériens, tunisiens, marocains, ainsi qu'un irakien – représentaient des mouvances radicales : le courant salafiste, le Tabligh, ainsi que le Kaplan, d'origine turque. Les salafistes, partisans d'un islam rigoriste, d'inspiration wahhabite, sont de plus en plus nombreux. Les Renseignements généraux de la préfecture de police ont établi, fin 2003, un recensement des lieux de culte en Ile-de-France. A ce jour, 32 mosquées ou salles de prières se trouvent sous le contrôle d'islamistes radicaux, soit dix de plus qu'en 2002. Au total, la région compte 373 lieux de culte officiels.

Le Monde du 22 avril 2004

EDF-GDF : PERQUISITIONS AU COMITÉ D'ENTREPRISE ET À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les policiers de la brigade financière parisienne ont perquisitionné dans neuf bâtiments d'EDF-GDF, dont le siège de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS), le comité d'entreprise d'EDF-GDF, situé à Montreuil (Seine-Saint-Denis), et la direction des ressources humaines, située à Chevilly-Larue (Val-de-Marne). Ils ont notamment saisi des documents dans les bureaux de la direction des ressources humaines et de la comptabilité. Cette opération de police s'inscrit dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour "abus de confiance, escroquerie, faux et usage de faux, complicité et recel" par le parquet de Paris.

Celui-ci enquête sur des soupçons de malversations financières au sein de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) d'EDF-GDF, gérée de tout temps par la CGT, majoritaire. Une structure qui brasse près de 400 millions d'euros, emploie 3.700 salariés permanents et 6.000 saisonniers, dispose d'un parc immobilier considérable, gère la restauration des cantines et revendique la place de premier producteur de spectacles de France.

Cette instruction fait suite à une enquête préliminaire ouverte en 2003 par le parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis), après le dépôt d'une plainte d'un ancien salarié d'EDF, fin mai 2003. D'autres avaient suivi. Selon Victor Fremaux, un cadre retraité d'EDF, "la CCAS finance directement ou indirectement des activités sans aucun rapport avec sa mission". Le plaignant faisait notamment état d'emplois fictifs, de prestations surfacturées de fournitures et de services, comme des locations de voitures, et de prestations de restauration pour des organisations tierces. Le dossier avait ensuite été transféré en octobre 2003 au parquet de Paris.

La Cour des comptes a également décidé de se pencher sur le fonctionnement de cet organisme hors normes, dont certaines dérives avaient, à l'origine, été dénoncées par son ancien directeur général, Jean-Claude Laroche, aussitôt suspendu de ses fonctions. Dans un courrier au conseil d'administration, ce dernier avait attiré l'attention sur des "irrégularités lourdes". Elles avaient alimenté une partie des plaintes en cours sur certaines opérations jugées "suspectes". Entendu par le juge d'Huy le 6 avril, Jean-Claude Laroche, aujourd'hui chargé de mission à

EDF, a expliqué au magistrat les irrégularités qu'il avait pu noter lors de son passage à la direction de la CCAS. "J'ai eu l'occasion d'être plus précis, a-t-il indiqué au Monde, j'ai notamment pointé les dysfonctionnements auxquels j'ai été confronté. J'ai également détaillé les raisons pour lesquelles il m'avait été impossible de diriger cet organisme." Il a désigné deux secteurs d'activité de la CCAS dans lesquels il suspectait des malversations : "J'ai parlé des passations de marchés avec des partenaires extérieurs, a-t-il précisé, mais aussi de l'embauche de certaines personnes pour des raisons que je ne maîtrisais pas." M. Laroche a été entendu une dernière fois, lundi 19 avril, par la brigade financière, qui suspecte l'existence d'une dizaine d'emplois fictifs au sein de l'organisme.

L'ex-directeur de la CCAS n'a pas voulu se montrer plus affirmatif : "Disons que je n'ai jamais su où travaillaient certains employés, a-t-il déclaré. J'espère que l'information judiciaire va permettre de tirer les choses au clair. Il est temps de s'interroger sur le contrôle de ce type d'organisme."

Gérard Davet et Piotr Smolar - Le Monde du 28 avril 2004

CHIFFRES CORSES

Habitants en Corse	260 000	100 %
Citoyens Français	235 000	90,39 %
Dont nés en Corse de parents nés sur l'île	145 000	55,80 %
Etrangers	25 000	9,62 %
Participation aux élections	125 000 à 130 000	48,08 % à 50 %
Votes nationalistes	20 000 à 25 000	7,69 % à 9,62 %
Participation aux grandes manifestations nationalistes	2 000 à 5 000	0,77 % à 1,92 %
Militants nationalistes		
- participants aux journées de Corte et aux Consultes de Corsica Nazione	1 000	0,38 %
- assemblée générale d'Indepenza	300	0,12 %
Clandestins, terrorsites	100	0,04 %

Le Figaro Magazine du 24 avril 2004

Ils ne représentent rien, alors pourquoi ils en tiennent compte...

URGENTISTES : LE K.O. DU SOCIALISTE PATRICK PELLOUX

Parmi les dizaines d'organisations d'ultra-gauche qui appelaient mardi dernier à lancer « un avis de K.O. social » au gouvernement en manifestant à Paris, beaucoup ont relevé avec surprise la signature de l'Amuhf, le syndicat des médecins urgentistes hospitaliers. Présent à la manifestation, son président, Patrick Pelloux, s'était rendu célèbre l'été dernier en mettant en cause les pouvoirs publics lors de la canicule du début août. Il dissimulait à l'époque son engagement politique personnel qu'il affiche de nouveau aujourd'hui : les manifestants n'ayant été que quelques centaines, il est vrai qu'il lui était difficile de passer inaperçu.

Valeurs Actuelles du 5 Mars 2004

MIL-VIGILANCE N° 14/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 15/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

RÉFORMES : COMMENT L'ADMINISTRATION BLOQUE

Entre ministres et hauts fonctionnaires, la lutte au sommet ne date pas d'hier. Face à la bureaucratie, il faut une volonté et une force herculéennes pour moderniser le pays. Les mésaventures des récents gouvernements le démontrent.

« Cette fois, Jean-Louis veut un budget et une administration », confiait un de ses amis juste avant le remaniement. Désormais chargé de la Cohésion sociale et ayant obtenu ce qu'il souhaitait, Jean-Louis Borloo revivra-t-il le cauchemar subi, face aux bureaucrates, de 2002 à 2004, comme ministre de la Ville ? Et devra-t-il redevenir ce qu'il a été alors : la hantise des hauts fonctionnaires ? « Vous êtes le ministre qui m'a donné le plus de soucis », lui écrivit Pierre Steinmetz, ex-directeur du cabinet de Jean-Pierre Raffarin, à son départ de Matignon, en octobre 2003, en rendant hommage à sa force de conviction. Il est vrai que la guerre entre Borloo et cette administration dominée par l'Inspection des finances, qu'il appelle « la Pieuvre », est emblématique d'un mal français : le blocage des réformes par les technocrates. (...)

La guerre entre bureaucrates et ministres ne date pas d'hier. « Quand les rois eurent des ministres, [...] ils se firent faire des rapports sur les questions importantes, disserte Balzac dans *Les Employés*, en 1837. Insensiblement, les ministres furent amenés par leurs bureaux à imiter les rois. Occupés de se défendre devant les deux Chambres et devant la Cour, ils se laissèrent mener par les lisières du rapport. Dès 1818, [...] il se faisait en France un million de rapports écrits par année ! Aussi la bureaucratie régnait-elle ! »

L'administration a une priorité, c'est le conservatisme. Notamment envers elle-même. Un cas d'espèce : la redevance télé, l'un des impôts les plus chers à percevoir (7% de son produit). Le dernier rapport, présenté à l'été 2003 en commission des finances par le député UMP Patrice Martin-Lalande, suggérait son rattachement à la taxe d'habitation. En 2000, Didier Migaud, député PS, avait imaginé remplacer les recettes qu'elle génère par les crédits des loteries. De bonnes idées, mais qui exigent de réformer l'administration chargée de la percevoir : 1.500 employés. La bureaucratie ne veut pas et a noué un pacte silencieux avec FO, qui a fait de ce service un bastion...

De même pour la retenue à la source de l'impôt sur le revenu. « Le sujet était peut-être d'une complexité inouïe... N'empêche que tous les autres pays européens avaient déjà réussi à la mettre en place ! » note Bernard Spitz, qui a co-dirigé, avec Roger Fauroux, *Notre Etat. Le livre vérité de la fonction publique* (Robert Laffont). Michel Rocard analyse sa propre déconvenue : « Je n'ai pas pu surmonter le refus de la Direction générale des impôts, farouchement opposée à cette idée. » La bureaucratie plus forte que le chef du gouvernement ! « Le Budget dit « non » de façon assez systématique pour mouiller le Premier ministre, avoue un haut fonctionnaire. Lequel, ne pouvant pas toujours le contredire, lui donne raison une fois sur deux. » Parfois, la Pieuvre a des sueurs froides : en 2001, la loi organique relative aux

lois de finances (LOLF) prévoit de responsabiliser les ministères gaspilleurs en... supprimant le contrôle préalable des dépenses par Bercy, l'un de ses principaux leviers de contrôle des politiques ! Aussitôt la loi votée, une « direction de la réforme budgétaire » est créée pour piloter son application : enterrement express et de première classe.

Querelles et jalousies expliquent souvent les blocages administratifs. Entre 1998 et 2000, la lutte contre les discriminations raciales a pâti de la double tutelle des ministères des Affaires sociales et de l'Intérieur. Le premier s'y est investi, via les commissions départementales d'accès à la citoyenneté (Codac), le second, moins concerné, a alloué peu de moyens. « En Seine-Saint-Denis, le secrétariat des Codac était assuré par un stagiaire de l'ENA, dont la présence n'excédait jamais six mois... A Toulouse, on trouvait deux emplois-jeunes qui s'occupaient du sujet ! » révèle un conseiller de François Fillon, ministre des Affaires sociales de 2002 à 2004.

Enarque, ancien membre du corps préfectoral, ancien ministre de la Fonction publique, Dominique Perben connaît le fonctionnement de l'Etat. Pourtant, quand il décide, comme garde des Sceaux, la nomination d'un cinquième juge antiterroriste, il est obligé, devant la lenteur des procédures, de convoquer dans son bureau le premier président du tribunal de grande instance, le procureur général et des directeurs d'administration centrale, pour que soient dépassées des difficultés insurmontables : trouver un ordinateur et installer une ligne téléphonique pour le juge... « Il a fallu que j'intervienne, car chacun se renvoyait la balle », se souvient le ministre. La chancellerie est souvent décriée : pour la loi d'habilitation facilitant le renouvellement des papiers d'identité des Français d'origine étrangère, Henri Plagnol, secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat de 2002 à 2004, s'y est frotté. « Elle répétait que cette loi était une marotte de ministre, se souvient-il, que tout avait été réglé par une circulaire. Il m'a fallu le soutien de Matignon et de l'Elysée pour vaincre les résistances de la direction des Sceaux ! »

Plus grave fut l'échec de la réforme des impôts, en 2000, pour cause d'impossible entente entre la Direction générale des impôts (DGI) - chargée de l'assiette des impôts - et la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) - ayant pour mission de les recouvrer. En 1998, Dominique Strauss-Kahn, ministre des Finances, lance un groupe de travail sur l'organisation du recouvrement : la DGI veut devenir l'interlocuteur fiscal unique des entreprises et priver le Trésor public de l'encaissement des impôts professionnels, lequel défend la séparation originelle des métiers. Deux thèses contraires sont soumises au ministre ! Le groupe est dissous et une autre mission, neutre, prend le relais. En janvier 2000, sur la base de ses conclusions, Christian Sautter annonce le regroupement des activités de calcul de l'assiette et de recouvrement : les 3.800 trésoreries relevant de la Comptabilité publique et les 850 centres gérés par la DGI seront remplacés par des hôtels des impôts des entreprises et des particuliers, et le quart des compétences de la DGCP sera transféré à sa rivale. Syndicats (surtout FO Finances, puissant dans la Comptabilité publique), élus qui ne veulent pas perdre leur trésorerie locale et trésoriers-payeurs généraux se mobilisent, avec succès. Bercy est une institution féodale par excellence : DGI versus DGCP, douanes contre Répression des fraudes, Trésor face aux Relations économiques extérieures.

A l'Education nationale, les directions de gestion sont noyautées par des énarques, tandis que les directions pédagogiques sont le fief des inspecteurs généraux : la rationalité des uns, surtout économique, se distingue de celle des autres, plus pédagogique. Les services déconcentrés de l'Etat deviennent, eux aussi, de plus en plus difficiles à maîtriser. « On ne compte pas moins,

en moyenne, d'une vingtaine de directions ou de délégations dans chaque département et dans chaque région, évaluait en 1994 Jean Picq, conseiller maître à la Cour des comptes, dans un rapport au Premier ministre. Leurs effectifs varient de quelques personnes à plusieurs centaines.»

L'administration locale donne dans la dilution, la «centrale» dans le dilatoire, puisque les ministres passent et que les fonctionnaires restent. Roger Fauroux, ministre de l'Industrie du gouvernement Rocard, demanda à son état-major de réfléchir à une réduction des effectifs, justifiée par la décentralisation : tous acquiescèrent, plus aucun ne se manifesta ! Henri Plagnol engagea la réforme des partenariats public-privé, mais ne la verra pas aboutir : elle s'est enlisée un an en interministériel. Et pour protéger les centres interministériels de renseignements administratifs (Cira), qu'il a dotés d'un numéro d'appel unique, le 39-39, la bureaucratie voulut bloquer jusqu'au bout la possibilité d'appeler d'un portable ! *«Imaginez une grève des services du Premier ministre»*, lui lança le secrétaire général du gouvernement, rappelant que les Cira dépendent de Matignon. *«Personne ne s'en apercevrait, puisque personne ne sait que les Cira existent»*, répliqua Plagnol. Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au Développement durable, décida, elle, dès juin 2002, d'éditer une brochure pour expliquer aux enfants les enjeux de l'environnement : le fascicule sera publié... en juin 2003, avec l'aide du secteur privé pour pallier les lenteurs de l'Etat !

Le comble advient quand la bureaucratie bloque par désaccord avec la politique menée, récusant la démocratie représentative. En 2000, une réforme prévoit de contrôler l'accès à l'aide médicale de l'Etat (AME) aux sans-papiers : durant trois ans, l'administration des Affaires sociales ne produit aucun texte d'application. *«Il y avait des réticences morales à établir un contrôle sur ces personnes en situation irrégulière»*, confie un conseiller de François Fillon. Matignon se fâche et les textes sortent avant l'été 2003, sans le décret prévoyant que les bénéficiaires de l'AME doivent payer un ticket modérateur et un forfait hospitalier : la loi de finances rectificative pour 2002 le prévoyait, mais le Premier ministre a renoncé, car *«l'administration n'avait pas vraiment poussé»*...

De même, 100 centres éducatifs renforcés (CER) devaient être ouverts avant la fin 2001 : ils furent 51 en... 2002, la plupart par des associations et non par le secteur public. La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), direction du ministère de la Justice, n'en veut pas : *«Elle ne souhaite pas introduire la menace de sanctions dans le travail éducatif»*, explique le député UMP Jean-Luc Warsmann, rapporteur de la loi de programmation de Perben. La Cour des comptes, en juillet 2003, signale que la PJJ craint de *«voir la profession instrumentalisée au service de politiques répressives»*. Dominique Perben connaît de pareils obstacles avec les centres éducatifs fermés (CEF) : pour la fin 2007, sur les 60 prévus, pas plus de 10 CEF publics sont attendus par les pessimistes...

Il en fut ainsi, également, pour les grands projets de ville arrêtés par le gouvernement Jospin. *«Pourquoi 28 millions ont-ils été dépensés sur le 1,15 milliard prévu ? interroge un proche de Borloo. Parce que les contrôleurs financiers départementaux considéraient que c'était de l'argent foutu par la fenêtre.»* Durant la législature 1997-2002, l'ensemble des textes réglementaires est paru pour à peine 37% des 145 lois votées : l'opposition idéologique des fonctionnaires n'est pas étrangère à ce résultat. S'ils n'obéissent pas aux politiques, c'est parce qu'ils les considèrent plus faibles que leurs syndicats. Monique Vuillat, ancienne secrétaire générale du Syndicat national des enseignants du second degré, l'avoue : *«Les syndicats jouent aussi*

un rôle de formation continue auprès des ministres, qui changent en moyenne tous les deux ans.»

Toujours lors de la réorganisation du calcul et du recouvrement des impôts, entre 1998 et 2000, FO Finances et le Syndicat national unifié des impôts refusent que l'on touche à leurs bastions électoraux respectifs, le Trésor public et les Impôts : il faut maintenir les *«circonscriptions»* en place. Tête-à-tête avec le ministre, comité technique paritaire, consultation à travers la France - la Mission 2003, 650 rencontres impliquant plus de 30 .000 agents - ne calment pas les esprits. Le 26 janvier 2000, Jacky Lesueur, alors secrétaire général de FO Finances, que tout Paris nomme *«vice-ministre des Finances»*, boycotte une réunion d'information des cadres supérieurs. Deux mois plus tard, le ministre démissionne... Peu après, Thierry Bert, chef de l'Inspection générale des finances et coordonnateur de la Mission 2003, interroge : *«Appartient-il aux syndicats ou au gouvernement de définir l'organisation optimale du service public?»* La question reste sans réponse.

Sauf celle donnée par les personnels non enseignants, qui ont eu raison de leur décentralisation, au printemps 2003. Selon un haut fonctionnaire de l'Education nationale, de gauche, la mobilisation syndicale n'aurait été justifiée que par *«la crainte de perdre des syndiqués»*, la Fédération syndicale unitaire, dominante dans l'Education nationale, voyant partir ses adhérents sur la terre vierge de la fonction publique territoriale. Certains savent *«gérer»* les syndicats : Jack Lang rabaisa ainsi le nombre d'heures des professeurs d'arts plastiques et de musique de 20 à 18, supprimant une charge censée compenser les temps de correction de copies de leurs collègues. Le Syndicat national des enseignements de second degré (Snes) en faisait un cheval de bataille... Le sociologue Michel Crozier voit deux moments historiques à cet ancrage du syndicalisme dans la fonction publique : quand Georges Clemenceau, après avoir résisté à la grève des fonctionnaires, démissionne, en 1909, de la présidence du Conseil ; à la Libération, où *«la consolidation d'une structure bureaucratique»* scelle l'alliance entre syndicats et administration.

Il faut donc restaurer l'autorité politique. *«Les bureaux devaient rédiger les décrets en une journée !»* regrette, en évoquant l'époque du général de Gaulle, un responsable du contrôle de l'application des lois au Sénat. *«La barre est tellement tenue par le capitaine que, si les remorqueurs voulaient le faire dévier de sa route, ils seraient transformés en skis nautiques»*, évoquait l'un des conseillers du *«capitaine»*, Nicolas Sarkozy, quand celui-ci pilotait la Place Beauvau. Plus modeste, le socialiste Christian Paul rappelle la pression mise sur ses équipes du secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer : *«On disposait d'un rétroplanning précis des décrets à sortir et trois personnes de mon cabinet s'y consacraient à temps plein.»* Au début de 2004, l'exonération de la taxe professionnelle (TP), durant dix-huit mois, sur les nouveaux investissements, est un exemple majeur : quand le politique veut, il peut. *«Cette décision a été prise sans que Bercy soit associé ni même informé, raconte un proche de Raffarin. Les techno considéraient que l'on ne pouvait rien faire de plus sur ce sujet. Bercy voulait diminuer l'impôt sur les sociétés, le politique a imposé la baisse de la TP.»*

MIL-VIGILANCE N° 15/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 16/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

RÉFORMES : COMMENT L'ADMINISTRATION BLOQUE (SUITE)

Le combat est quotidien. *«Ce qui vient d'un ministère non coté par la technocratie est classé comme dangereux et démagogique, résume un ministre. Il faut maltraiter les fonctionnaires qui bloquent, les déstabiliser psychologiquement.»* *«Une épreuve de vérité devant le Premier ministre est nécessaire, complète Borloo. Cela ne sert à rien de le voir seul, car ses conseillers passent ensuite et disent : «Pour aller dans le sens du ministre, nous pouvons faire mieux, monsieur le Premier ministre.» Et c'est foutu. Leur phrase préférée, entre eux, c'est : «Tu le gères comment, ton ministre ?»»*

Qu'il bloque ou relaie les réformes, le truchement des cabinets ministériels affaiblit l'autorité du politique. Les directeurs d'administration se sentent court-circuités, voire humiliés : *«Des gens de dix ans de moins qu'eux leur donnent des ordres!»* souligne un ancien membre de cabinet des Affaires sociales. Jean Picq préconisait dans son rapport de limiter les cabinets *«à l'anglaise»* : quatre personnes cantonnées au conseil politique. Puisque les entourages pléthoriques demeurent la règle, bien les composer est essentiel. *«Nous avons perdu le combat des ressources humaines»*, déplore Borloo, qui constate que la haute fonction publique n'héberge que des moins de 30 ans ou des plus de 50. *«On ne peut lutter en offrant de l'argent ou une accélération de carrière, poursuit le ministre de la Cohésion sociale. Il faut donc mettre en avant l'enjeu moral : donner quelques années de sa vie à une aventure, la réforme, comme on les donnerait pour une ONG en Afrique.»*

Briser les corporatismes, dompter les syndicats, restaurer l'audace des politiques, affaiblis par des remaniements à répétition : cela ne suffirait peut-être même pas à sauver les réformes. Sans doute faut-il aussi... rééduquer le peuple, dont les réticences face au mouvement servent de caution aux technocrates tentés par l'immobilisme.

L'Inspection des finances est au centre de l'accusation portée contre les fonctionnaires de bloquer les réformes : *«Elle place ses types dans tous les cabinets, raconte un ministre. En décembre 2001, elle avait préparé des équipes en cas de victoire de Chirac et d'autres en cas d'élection de Jospin.»* *«Ils sont là en stage, entre un poste chez Lazard et un chez Lagardère, poursuit un autre. L'Inspection, c'est un canard sans tête, mal-faisant dans sa méthode, même s'il ne l'est pas dans le regard initial porté sur une réforme.»* L'Inspection des finances a été décryptée par Ghislaine Ottenheimer dans *Les Intouchables* (Albin Michel).

*Christophe Barbier, Sophie Lautrette, Eric Mandonnet -
L'Express du 26 avril 2004*

RÉGIONALES : LE FRONT NATIONAL CONFIRME SON ENRACINEMENT ET SA CAPACITÉ DE NUISANCE AU DÉ- TRIMENT DE LA DROITE

Le tableau d'une droite sinistrée fait le bonheur du Front national et de son président. Avant même de connaître les résultats définitifs, Jean-Marie Le Pen a salué la *"sanction très sévère"* essuée par le gouvernement. *"On est toujours puni par où on a péché"*, a ajouté le chef de l'extrême droite à l'adresse de la droite qu'il accuse de vouloir *"ostraciser des millions d'électeurs"*. *"On peut tout faire, disait Napoléon, avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus"*, a-t-il ironisé.

A défaut de réaliser le *"bond en avant"* espéré avant le premier tour des régionales, le FN a confirmé, dimanche 28 mars, son enracinement et sa capacité de nuisance au détriment de la droite. M. Le Pen craignait l'effet du *"vote utile"* qu'appelait la majorité de ses vœux. Si le mot d'ordre a été partiellement entendu en Ile-de-France, Poitou-Charentes ou Rhône-Alpes, le FN a souvent conservé ses positions et même élargi son audience, à commencer par le Nord - Pas-de-Calais.

Le nouveau mode de scrutin, qui attribue à la liste arrivée en tête au second tour une prime majoritaire de 25 % d'élus, réduit cependant à 156 le nombre de conseillers régionaux FN, alors que le mouvement de M. Le Pen escomptait retrouver l'étiage de 1998 (275 conseillers régionaux). Avec 12,54 % des suffrages, le FN subit une érosion (- 2,16 points) par rapport au premier tour, mais le total des voix réunies dimanche (3,20 millions) traduit une stabilité avec le chiffre global (3,21 millions) obtenu au cours du premier tour dans les 17 régions où le FN a franchi le seuil des 10 % des exprimés.

"Nos électeurs nous sont restés fidèles", se félicite Eric Lorio, secrétaire national aux élections. Le FN progresse en pourcentage et en voix dans quatre régions (Alsace, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Nord - Pas-de-Calais). L'évolution était attendue en Alsace (+ 3,42 points), où le FN obtient son meilleur résultat (22 % des suffrages). Patrick Binder, tête de liste, disposait d'une réserve importante avec les 62.251 voix rassemblées, le 21 mars, par le mouvement régionaliste d'extrême droite Alsace d'abord. Le report n'a, toutefois, fonctionné qu'aux deux tiers.

Dans le Nord - Pas-de-Calais, Carl Lang s'était illustré lors du premier tour en devançant la liste de l'UMP conduite par le ministre de la fonction publique, Jean-Paul Delevoye. Dimanche, le secrétaire général du FN a cédé sa deuxième place à la droite, mais M. Lang a gagné 45.614 voix et 1,79 point. Il dépasse de 26.000 suffrages le score de l'extrême droite (FN + Mouvement national républicain) du premier tour dans une région où la thématique de l'insécurité sociale s'est révélée payante.

Le FN a renforcé d'un tour à l'autre son implantation dans deux terres de mission, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, avec des progressions respectives de 7.811 et 10.188 voix. En Midi-Pyrénées, Louis Aliot, ancien directeur de cabinet de M. Le Pen, avait centré sa campagne sur la *"défense de la ruralité"*. Il progresse dans tous les départements, sans doute avec l'appoint partiel du vote chasseur après l'élimination de la liste CPNT, au soir du 21 mars. Même cas de figure pour Jacques Colombier en Aquitaine et pour Fernand Le Rachinel en Basse-Normandie (+ 4 876 voix).

En Lorraine, Thierry Gourlot accuse une déperdition symbolique en pourcentage (- 0,30 point) en raison d'une plus forte participation des électeurs, mais, avec un bonus de 10.311 voix, il a tiré profit d'un bon report des voix qui s'étaient portées lors du premier tour sur la chef de file du MNR. En prenant uniquement en compte les suffrages, le FN a amélioré son implantation dans neuf régions.

Le FN a surtout abandonné du terrain dans l'Ile-de-France, où Marine Le Pen a perdu 53.514 voix et 2,15 points. Avec ses 10,11 % des suffrages exprimés, elle sera à la tête d'un groupe

de 15 élus au conseil régional. *"Beaucoup d'électeurs n'ont pas compris le mode de scrutin, ils ont pensé qu'ils étaient dans le cadre d'un scrutin majoritaire"*, a indiqué la benjamine de M. Le Pen pour expliquer son résultat décevant.

Le rival interne de Mme Le Pen, Bruno Gollnisch, a perdu en une semaine 33.704 voix et 2,93 points en Rhône-Alpes. Dans deux autres bastions, le FN a souffert du *"vote utile"*: en Picardie, Michel Guiniot accuse un déficit de 20.281 suffrages (- 4,28 points) et, dans le Languedoc-Roussillon, Alain Jamet a cédé 5.463 voix (- 1,45 point). Le repli, toujours pour la même raison, a été manifeste en Poitou-Charentes (- 8.588 suffrages et - 1,80 point) tout comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 5.835 voix et - 1,89 point).

Elie Barth - Le Monde du 30 mars 2004

LES 35 H ONT DONNÉ L'IMAGE D'UNE "FRANCE QUI N'AIME PAS LE TRAVAIL"

Jean-Pierre Raffarin a accusé les socialistes d'avoir donné avec les 35 heures l'image d'une France qui *"n'aime pas le travail"*.

"L'image de la France a longtemps été cassée par nos prédécesseurs qui ont fait croire à l'étranger que notre pays n'aimait pas le travail (...) ne pouvait se définir que par les 35 heures, choisissait la logique des loisirs", a-t-il déclaré, s'en prenant une nouvelle fois au bilan du gouvernement Jospin, lors des questions au gouvernement.

"La preuve, c'est qu'après les cinq ans de socialisme, la croissance s'est effondrée et que c'est 18 mois après notre action que la croissance a été retrouvée", a affirmé le Premier ministre, en réponse à une question de Jérôme Chartier (UMP), dans une ambiance électrique.

"Je vous salue ! C'est la réalité", s'est écrié M. Raffarin sous les brouhaha de l'opposition, ajoutant en direction de ses adversaires : *"Vous n'avez pas un bilan qui vous autorise à une telle arrogance !"*.

"Quelle image de la démocratie, quelle image médiocre vous donnez de l'esprit partisan. Merci de vous montrer tels que vous êtes. Je me réjouis de voir tant d'esprit sectaire alors que je parle des intérêts de la France", a-t-il ajouté.

M. Raffarin s'exprimait avant que les députés PS ne quittent l'hémicycle pour protester contre des propos de Nicolas Sarkozy accusant le gouvernement de Lionel Jospin d'avoir *"fait croire aux Etats-Unis que la France était un pays antisémite"* en lui reprochant implicitement de n'avoir pas lutté contre l'antisémitisme.

Le Premier ministre s'est félicité d'une croissance française *"supérieure à celle dans la zone euro"*, notant la *"bonne nouvelle"* de l'Insee qui a révisé mardi à la hausse de 0,2% à 0,5% la croissance pour 2003.

Il a rappelé *"vouloir accompagner durablement cet effort de croissance par la maîtrise de nos dépenses publiques et des déficits"*, par les créations d'entreprises et par une nouvelle hausse du Smic au 1er juillet.

AFP du 28 avril 2004

Enfin, les ministres attaquent la gauche, notre unique adversaire !

CE QUE LA GAUCHE CACHAIT DERRIÈRE LE PACS

L'intention de quelques élus Verts ou socialistes de célébrer des mariages homosexuels est-elle isolée ? A ce jour, sans doute. Mais le débat sur le pacs n'est pas si vieux qui montre l'efficacité de certains groupes de pression. A l'époque, les élus de droite (et pas la seule Christine Boutin, comme on veut le faire ac-

croire aujourd'hui) s'étaient inquiétés : le pacs n'était-il pas un premier pas vers la reconnaissance du mariage homosexuel, puis du droit à l'adoption par un couple homosexuel ?

Oser poser la question, c'était agiter des *« fantasmes »*, proclamait Jean-Marc Ayrault; c'était faire preuve d'une *« politisation de mauvaise foi »*, assurait Jack Lang lui-même. Chargé de défendre le texte, le garde des Sceaux, Elisabeth Guigou, avait conclu le débat en première lecture, le 9 octobre 1998, en assen-
nant : *« Le pacs est radicalement différent du mariage parce qu'il n'est pas question, ni aujourd'hui ni demain, que deux personnes de même sexe puissent se marier. »* Quant à l'adoption par deux hommes ou par deux femmes, *« je le dis avec la plus grande fermeté : un enfant a besoin pour sa structuration d'avoir face à lui un modèle de l'altérité sexuelle, un référent homme et un référent femme »*.

Puisque tout était clair, la droite avait vite renoncé à son combat contre le pacs, de crainte d'apparaître *« ringarde »*. Mais qu'on ne compte pas sur elle pour les étapes suivantes. Les pressions qui s'expriment aujourd'hui montrent pourtant que le pacs n'était qu'un début. Au moins doit-on reconnaître à ses initiateurs le mérite de la transparence de leurs intentions. A la veille de l'ouverture du débat à l'Assemblée, le 28 mai 1998, Catherine Tasca, présidente de la commission des lois, ne s'en cachait pas : *« Il faudra bien qu'un jour on en vienne à parler de l'adoption homosexuelle, mais nous préférons, dans un premier temps, ne pas soulever cette montagne, pour faire passer au plus vite le texte sur le pacs. »* Rapporteur de la proposition de loi, le député Jean-Pierre Michel était tout aussi franc : *« Nous touchons, c'est vrai, à quelque chose de très profond, à l'idée que notre société, notre droit sont fondés sur l'altérité des couples. C'est là le vrai débat ouvert par le pacs. »*

Depuis, bien que le gouvernement Jospin ait tenu à ce que la signature d'un pacs ait lieu au tribunal d'instance et non pas en mairie, plusieurs maires PS, mais aussi UMP, ont *« doublé »* la démarche par une réception officielle en mairie. Du pacs en mairie au mariage homosexuel, il n'y a plus qu'un pas à franchir. Aujourd'hui, Christophe Girard et Clémentine Autain, deux adjoints de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris, poussent la logique à son terme en expliquant que le *« caractère subversif »* du mariage homosexuel permettra de *« s'interroger sur la fonction du mariage classique »* et de réfléchir à *« une réforme de fond en comble de l'union publique entre deux personnes »*.

Le Figaro du 28 avril 2004

IMMIGRATION : L'OBSERVATOIRE DE PANDRAUD

Créer un *« observatoire de l'immigration »* placé sous l'autorité du premier ministre, c'est l'objet de la proposition de loi que Robert Pandraud vient de déposer. Conscient que *« les Français placent l'immigration, clandestine ou légale, au premier rang de leurs préoccupations »*, l'ancien ministre de la Sécurité, député UMP de Seine-Saint-Denis, déplore l'absence de statistiques fiables sur les sans-papiers, les mariages blancs, les clandestins... *« Les Français ont l'impression qu'on leur cache la vérité »*, écrit-il dans l'exposé des motifs, estimant *« indispensable »* que soient publiées *« des indications honnêtes et incontestables faisant fi d'une frilosité que l'opinion n'accepte plus »*.

Valeurs Actuelles du 30 Avril 2004

MIL-VIGILANCE N° 16/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 17/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

LE RETOUR DE LIONEL JOSPIN

Lionel Jospin est de retour, en dépit de sa promesse solennelle du 21 avril 2002. Ce retour signe l'échec du PS

Puisque Lionel Jospin redevient leader du PS, et puisque l'opposition, à défaut de proposer quoi que ce soit, veut sanctionner le Gouvernement, un petit bilan comparé s'impose :

-au bout de 2 ans de Gouvernement, qu'avait fait Lionel Jospin ?
-depuis 2 ans, qu'a fait le Gouvernement Raffarin ?

LE RETOUR DE JOSPIN SIGNE L'ÉCHEC DU PS

La valse à deux-temps de Lionel Jospin : « J'ai décidé de me retirer de la vie politique » (Lionel Jospin, 21 avril 2002)

Deux ans après, il ne rate pas un meeting, intervient à tout bout de champ, et sème le trouble, à gauche, dans le camp des « présidentiables »

Lionel Jospin, c'est comme dans la chanson de Claude François :
« Ca s'en va et ça revient... »

Ce retour révèle un problème de leadership au sein du PS : Le retour de Jospin à l'occasion de cette élection, c'est l'échec de Hollande et de la gauche : il y a un tel vide au sein du PS que Jospin se sent obligé de le remplir.

Et pourtant... Lionel Jospin donne des leçons politiques...alors qu'il n'a jamais tiré celles du 21 avril. Lionel Jospin donne des leçons de réforme...alors qu'il a été champion toutes catégories de l'immobilisme.

2 ANS DE GOUVERNEMENT JOSPIN ; 2 ANS DE GOUVERNEMENT RAFFARIN : BILAN CONTRE BILAN

Juin 1999, Lionel Jospin est au pouvoir depuis 2 ans.

Juin 2004, Jean-Pierre Raffarin dirige le Gouvernement depuis 2 ans

Un petit bilan comparé n'est pas inutile pour rafraîchir les mémoires...et appeler l'opposition socialiste à un peu plus de modestie

SÉCURITÉ

Gouvernement Jospin : la délinquance repart à la hausse

1998, première année pleine du Gouvernement Jospin, les crimes et délits augmentent de 2,6% (après 3 années de baisse consécutive sous les Gouvernements Balladur et Juppé).

Gouvernement Raffarin : la délinquance repart à la baisse

2003, première année pleine du Gouvernement Raffarin : les crimes et délits baissent de 3,4% (on repasse sous la barre des 4 millions d'actes de délinquance, franchie sous Jospin après 5 années de hausse consécutive).

RETRAITES

Le Gouvernement Jospin joue la montre

Printemps 1999 : au bout de 2 ans, Lionel Jospin vient de recevoir le premier rapport qu'il avait mis un an à commander (rapport Charpin).

Comme les conclusions du rapport soulignent l'urgence d'une réforme...M. Jospin commande un nouveau rapport (rapport Teulade) qui lui permet de gagner encore un an.

Le Gouvernement Raffarin tient ses promesses

15 mois après sa constitution, la réforme qui sauve notre régime de retraite était déjà adoptée, cette réforme qui était censée, selon un ancien Premier Ministre socialiste, renverser 10 Gouvernements.

RÉFORMES

Gouvernement Jospin, palme d'or de l'immobilisme

La seule grande réforme engagée, ce sont les 35 heures : 8 ans après, nous mesurons à quelle point c'est, au niveau collectif, une catastrophe pour la France.

Gouvernement Raffarin : plusieurs grandes réformes ont été lancées

Depuis 2 ans, on n'a pas eu de croissance, mais on a eu des réformes (inverse de Jospin) ...mais aussi de grandes avancées sociales (retraites longues carrières qui concerne 200.000 personnes dès cette année et 500.000 bientôt ; loi Borloo qui donne une seconde chance aux personnes surendettées ; 13^{ème} mois pour 1 million de smicards...) : M. Jospin en a rêvé : nous l'avons fait !

IMPÔTS

Gouvernement Jospin : palme d'or de l'imagination fiscale

Il a déjà créé 11 impôts ou taxes sur ses 2 premières années (il y en aura 19 en tout). Au bout de 2 ans, les prélèvements obligatoires atteignent, en France, leur record historique (45,5% de la richesse nationale en 1999).

Gouvernement Raffarin : la spirale infernale des prélèvements est inversée

Les impôts et les charges ont baissé de 10 milliards d'euros (ex : baisse de 10% de l'impôt sur le revenu pour 17 millions de foyers ; les baisses des charges ont permis d'offrir 150.000 CDI à des jeunes faiblement qualifiés).

SMIC

Gouvernement Jospin : le pouvoir d'achat des smicards est gelé

Au bout de 2 ans, les « coups de pouce » sur le smic représentent 2,7% , ajoutons que, sur les 3 années qui suivront, les coups de pouce atteindront péniblement 0,29% : c'est l'un des effets collatéraux des 35 heures qui ont gelé le pouvoir d'achat.

Le Gouvernement Raffarin : un 13^{ème} mois pour 1 million de smicards

Au 1^{er} juillet 2004, le SMIC aura augmenté en tout de plus de 10% pour 1 million de smicards. La hausse se poursuivra l'an prochain.

DÉPENSE PUBLIQUE

Gouvernement Jospin : dérapage incontrôlé des dépenses

Pour la 2^{ème} année pleine de Gouvernement (1999), la dépense publique a fortement dérapé : +3%, soit 3 fois plus que ce qui était prévu.

Gouvernement Raffarin : une gestion « bon père de famille » pour éviter que ce soient nos enfants qui payent l'addition plus tard

En 2003, le Gouvernement a respecté à l'euro près les autorisations de dépenses votées par le Parlement.

Jean-François COPÉ

ILS SONT POUR ... LE MIL EST CONTRE L'ADOPTION...

Dominique Strauss-Kahn (PS) : « Pour moi, l'adoption par un couple homo, c'est oui », *Libération* du 11 mai 2004 ;

Jean Vuillermoz, président du groupe communiste de Paris : « les élu(e)s communistes sont « favorables à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe puisqu'elle se fonde sur l'égalité des droits. La lutte contre les discriminations est l'une de nos priorités. L'orientation sexuelle ne doit pas être un frein à la vie sociale » ;

Ségolène Royal (PS) demande à l'Union nationale des associations familiales (Unaf) d'accepter l'adhésion de l'Association des parents gays et lesbiens, *l'Express* du 04 avril 2002 ;

Laurent Fabius (PS) a réaffirmé qu'il était hostile à toute "discrimination entre les sexes" dans le droit au mariage, ajoutant qu'il fallait aussi "améliorer le PACS" qui "n'est pas totalement satisfaisant". Il s'est aussi prononcé à titre personnel pour le droit des homosexuel(le)s d'adopter des enfants, *Paris, le 11 mai 2004* ;

Olivier Besancenot (LCR) a plaidé pour "l'égalité des droits" pour les couples homosexuels, en demandant qu'ils puissent accéder au mariage ou à l'adoption. *Communiqué du 11 mai 2004*

Noël Mamère (Vert) : « Les Verts sont pour l'égalité des droits, ils soutiennent dans cet esprit les revendications des gays et des lesbiennes en matière de droit du couple, de parentalité, de lutte contre les discriminations, de droit au séjour, etc... Je propose une réforme des conditions d'adoption, qui aille dans le sens des évolutions sociales, de l'égalité des droits et des législations de nos partenaires européens. Je m'engage pour tout mettre en oeuvre pour : qu'il soit exclu d'alléguer de l'orientation sexuelle du candidat pour refuser un agrément en matière d'accueil ou d'adoption, - que l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) soit autorisé aux couples pacsés de lesbiennes, - que soit autorisée l'adoption par un couple pacsé de même sexe, présentant de bonnes conditions d'accueil et de développement pour un enfant, - que soit étendue au couple pacsé de même sexe l'adoption plénière de l'enfant d'un membre du couple. Un statut de co-parent semble nécessaire.

- Que soient aménagés les articles de code civil sur l'adoption simple pour permettre, si les parents légaux sont d'accord et dans l'intérêt de l'enfant, l'adoption simple par le parent social. Il faut en finir avec la privation de droits liée à une orientation sexuelle, c'est pourquoi l'ouverture du mariage civil aux couples de même sexe me paraît un objectif naturel. Les couples de gays et de lesbiennes ont droit à l'égalité. » *Paris, le 22 mars 2002.*

MARIAGE HOMO : LA GAUCHE DÉTRUIT LA FAMILLE

La Délégation Aquitaine du Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L.) appelle les citoyens à se rassembler pacifiquement devant la Mairie de Bègles le 5 juin prochain, à partir de 10h00 pour protester contre l'entêtement du provocateur Mamère qui malgré les rappels à la loi du Garde des Sceaux s'obstine à vouloir célébrer un faux « mariage » pour préparer la demande d'adoption d'enfants par des homosexuels.

Bordeaux, le 28 mai 2004

MIL-VIGILANCE N° 17/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

**«JE SUIS FIER D'ÊTRE GAULLISTE»,
a déclaré Raoul Béteille, conseiller honoraire à la Cour
de cassation, ancien député RPR, président du MIL.
ET VOUS ? SI VOUS AUSSI VOUS ÊTES FIER D'ÊTRE
GAULLISTE, RENVOYEZ-NOUS CETTE DÉCLARATION**

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Courriel :@.....
Profession / âge / responsabilités éventuelles :

☐ OUI, MOI AUSSI, JE SUIS FIER D'ÊTRE GAULLISTE !

☐ Je commande l'insigne du MIL (format 1 cm) (5 € pour les adhérents à jour de cotisation, 15€ pour les autres)

☐ Je souhaite recevoir le diplôme (format 29.7x21 cm) et l'attestation (format 8x5 cm) du MIL (20 €)



Date :

Signature :

MIL, BP 84 - 92303 Levallois-Perret cedex

Conformément à l'article 27 de la Loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elles contiennent sont à usage strictement interne et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur justification de votre identité.

M.I.L VIGILANCE

N° 18/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, A L'OCCASION DE LA REMISE DU PRIX "HONNEUR ET PATRIE" A L'AMIRAL PHILIPPE DE GAULLE

"Honneur et Patrie" ! Est-il plus belle devise, pour toutes celles et tous ceux qui ont fait le choix de servir nos armées, que ces deux mots qui claquent comme un drapeau ?

Est-il plus fier principe pour celles et ceux qui ont fait du service de la France leur mission, leur devoir, leur raison d'être ?

Est-il plus noble ambition que cette règle de vie pour toutes celles et tous ceux qui ont fait de l'engagement au service de la Nation, leur idéal ?

Assurément, en portant ses suffrages sur l'Amiral Philippe de Gaulle pour le superbe ouvrage qu'il a écrit en collaboration avec Michel Tauriac, le Jury du Prix "Honneur et Patrie" ne pouvait rendre décision plus judicieuse.

Aussi est-ce avec une joie et une émotion toutes particulières qu'avec vous tous ici rassemblés et à qui je souhaite la bienvenue, je vais procéder, dans quelques instants, à la remise, pour la première fois, de ce prix.

Mais je veux tout d'abord féliciter tous ceux qui en sont à l'origine. En reprenant, pour sa dénomination, la devise que Bonaparte donna en 1802 à l'Ordre de la Légion d'Honneur qu'il venait d'instituer, le Général Douin, Grand Chancelier de l'Ordre, en accord avec le Général François Gérin-Roze, Président de la Société d'Entraide des membres de la Légion d'Honneur, a voulu rehausser le prestige du Prix littéraire "Général Dubail". Par cette initiative, le Général Douin a, une nouvelle fois, témoigné de son engagement et de ses efforts pour assurer le rayonnement de nos deux ordres nationaux. Qu'il me soit permis, alors qu'il va prochainement quitter ses éminentes fonctions, de lui exprimer ici ma reconnaissance personnelle et la gratitude de tous les membres de l'Ordre National du Mérite et de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Je veux également remercier les personnalités qui composaient le jury ainsi que son Président, le Général François Gérin-Roze. Ils ont dû choisir, entre les cinq ouvrages présentés, celui qui illustrait le mieux "la tradition et la modernité de la devise du premier Ordre national". C'était une tâche redoutable. Chacun l'a accomplie avec beaucoup de soin et ce travail remarquable a conduit le jury au choix d'un très grand livre, "De Gaulle, mon père", qui nous révèle, à travers le regard sensible d'un fils, le portrait puissant et inattendu d'un père hors du commun : le Général de Gaulle.

Amiral, vous le savez mieux que personne : nombreux sont les ouvrages écrits sur le Général de Gaulle, sa pensée, son action. En publiant les treize volumes des "Lettres, Notes et Carnets" de votre père, une œuvre colossale dont la parution a demandé dix-sept ans, en y ajoutant vos "Mémoires accessoires", vous estimiez avoir fait ce que vous deviez.

C'est donc avec beaucoup de réticence et une conscience aiguë de la difficulté que vous avez choisi de rompre le silence et la réserve que vous vous étiez imposés, autant par nature que par éducation. C'est la colère aussi qui vous y a décidé, et la volonté de "remettre à l'heure les pendules de l'Histoire" devant "tous ces faits et toutes ces paroles inventés ou déformés par l'imagination, la partialité, la haine". C'est enfin le souci de vérité qui vous a déterminé à vous inscrire en faux contre "les interprétations abusives, les légendes et les fables".

Vous qui avez choisi en 1940, à dix-huit ans, d'entrer à l'Ecole navale des Français Libres, vous qui, pendant la guerre, avez labouré la Manche sur une vedette lance-torpilles des Forces Françaises Libres, vous qui avez débarqué en Normandie avec la 2e DB. et participé à toute la campagne de France, avant d'accomplir dans la Marine -sans aucun soutien de votre père- une carrière en tous points digne d'éloges, vous avez ainsi décidé de livrer vos confidences. Il en allait de votre devoir de témoin. Il en allait de votre devoir de fils.

Il y faudra dix mois d'entretiens. Il y faudra aussi le talent d'un grand journaliste et d'un grand écrivain, Michel Tauriac, qui vous a poussé dans vos retranchements et n'a oublié aucune des questions que les Françaises et les Français auraient souhaité vous poser, pour que paraissent ces deux tomes, plus de 1.100 pages qui se lisent comme un roman.

C'est un témoignage sans précédent, un document de première main, qui éclaire d'un jour nouveau la personnalité de Charles de Gaulle. Le style est sobre et précis. Les chapitres sont courts et alternent habilement sujets politiques et thèmes plus personnels. Les anecdotes sont riches et variées, toujours intéressantes, parfois inattendues, souvent savoureuses. Il se dégage de cet ouvrage exceptionnel, qui nous présente l'homme public et l'homme privé, l'homme d'action, le chef de guerre, le chef de l'Etat, mais aussi l'écrivain, le mari, le père et, toujours, le patriote passionné, une image chaleureuse et intime du Général de Gaulle.

La dimension humaine de Charles de Gaulle prend un relief tout particulier lorsqu'elle est révélée par son fils, un fils respectueux et admiratif qui reconnaît : "Dès que j'ai eu l'âge de raison, j'ai perçu qu'il était d'une catégorie supérieure à celle des autres pères, qu'il avait une dimension différente". Plus tard, vous aurez l'habitude de vous comprendre sans dire un mot, comme ce soir du 5 juin 1944 à Londres où le Général de Gaulle vous retient jusqu'à minuit pour vous annoncer l'imminence du débarquement, ou durant ces longues promenades à la Boisserie où le silence ne vous gêne ni l'un ni l'autre et où le fils attend que son père "revienne en lui, en écoutant sa paisible respiration, comme un murmure".

Cette proximité inédite et votre mémoire peu commune réussissent un étrange phénomène : ce livre inoubliable nous restitue le quotidien et l'Histoire. Nous sommes au siège de la France Libre à Londres, nous sommes dans le salon de la Boisserie, nous sommes à l'Elysée. Nous suivons vos pas dans vos longues promenades à deux. Nous entendons le Général parler de Pétain, de Roosevelt, de Churchill, de Staline. Nous le voyons vivre dans l'intimité de sa famille, travailler à ses Mémoires. Le Général de Gaulle est là, avec ses bons mots, ses mouvements d'humeur et ses attentions bouleversantes. Et l'homme impressionnant, que sa haute silhouette orgueilleuse rendait lointain, devient tout proche. Son extrême pudeur nous émeut, comme nous émeut l'amour que lui porte votre mère. Elle était, expliquez-vous, "comme son ombre" : stoïque, courageuse, douée d'un rare esprit de décision, sachant dire ce qu'il fallait, quand il le fallait. Une âme forte, comme il en existe peu, une femme d'exception qui apportera toute sa vie, dans les épreuves les plus terribles, un soutien indéfectible à son mari.

"De Gaulle, mon père" est un ouvrage admirable. Le public ne s'y est pas trompé et l'extraordinaire écho que rencontre la publication de vos entretiens avec Michel Tauriac en dit long sur les sentiments de fidélité et de fierté qui rassemblent les Français autour de la mémoire du Général de Gaulle. Ce que les Français recherchent dans la lecture de ce document exceptionnel, c'est peut-être avant tout une magnifique leçon d'honneur, de patriotisme et de fidélité. Une fidélité à un homme qui a non seulement incarné et conduit notre Nation mais qui demeure aujourd'hui encore comme un symbole. Symbole de l'esprit de résistance. Quand le refus, celui du Chef de la France Libre, devient espoir. Quand le rebelle exprime liberté, honneur, grandeur. Quand il porte avec courage, dans la nuit de l'adversité, l'idéal, les valeurs et les principes de tout un peuple.

Symbole de l'esprit d'audace. Quand l'exigence de l'homme d'Etat passionné de France devient panache, vision et volonté. Quand il choisit l'initiative et l'élan, parfois la rupture ou l'éclat, toujours la confiance dans l'avenir. Quand la référence ne peut être que l'excellence.

Symbole enfin de l'esprit de solidarité. Quand l'humanisme, le partage et la fraternité, sans lesquels il n'est pas de communauté de destins, sont au cour du projet politique porté par le fondateur de la Ve République. Quand la main tendue, le respect, le dialogue et la tolérance font la singularité française.

Aujourd'hui comme hier, pour chacun d'entre nous, et notamment pour les plus jeunes, le message du Général de Gaulle nous rappelle l'essentiel. C'est quand elle est rassemblée que la France est forte. C'est quand elle est unie que la France peut regarder sereinement la route qui s'ouvre devant elle et défendre fièrement ses valeurs et son rang dans le monde.

A travers votre regard, Amiral, c'est un voyage dans le temps que vous nous proposez, au cour d'une épopée devenue notre Histoire, à la source de cette mémoire collective qui fonde notre unité et l'orgueil de toute la Nation. C'est une invitation, un appel à toujours rechercher, dans ce précieux héritage que nous avons en partage, la force et le sens de notre ambition pour la France.

Aussi suis-je très fier et très heureux de vous remettre le Prix "Honneur et Patrie". Et je tiens à vous adresser, ainsi qu'à M. Michel Tauriac, mes très sincères et très vives félicitations.

Amiral, au nom des Françaises et des Français, je vous remercie.

Palais De L'Elysée - Vendredi 16 Avril 2004

LE TEMPS D'OUVRIR LA BATAILLE PRÉSIDENTIELLE N'EST PAS VENU

Entretien avec Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, au "Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI"

Les élections européennes ont constitué un nouveau revers pour l'UMP or Jean-Pierre Raffarin est confirmé à Matignon et rien ne change. Il ne sert donc à rien de voter ?

Pas du tout. Un immense effort a été engagé depuis deux ans pour redresser ce pays, dans un contexte de faible croissance. Le message des Français, parfaitement compréhensible, est un certain mécontentement devant une situation difficile. C'est bien pour cela qu'au lendemain des régionales le président de la République a choisi de modifier son équipe afin de renforcer sa collégialité.

Cela ne saute pas aux yeux quand on voit les tensions entre Nicolas Sarkozy et le premier ministre, ou vous-même ...

A un moment où Nicolas Sarkozy était seul sur l'échiquier politique, je lui ai tendu la main. Pourquoi ? Parce que je crois à la République des talents. J'ai la conviction que Nicolas Sarkozy, là où il est, peut donner le meilleur de lui-même au service des Français.

Pourrait-il aussi donner le meilleur à la tête de l'UMP ?

Toutes les candidatures sont légitimes. Mais j'ai quelques convictions. D'abord, nous devons privilégier un candidat, et un président, qui rassemble, car il ne faut pas se tromper, il y a des risques d'effritement, voire d'éclatement, au sein de notre famille. La seconde exigence est d'être porteur d'un projet et, contrairement à ceux que je vois fascinés par le modèle anglo-saxon ou par un modèle communautariste, je suis attaché au triomphe d'un véritable projet républicain, dans le droit fil de la tradition française. Enfin, il faut que le candidat ait la pêche.

La pêche, vous l'avez apparemment. Alors, pourquoi n'êtes-vous pas candidat ?

Tout simplement parce que je ne sais pas tout faire en même temps.

Y a-t-il incompatibilité entre les fonctions de ministre et de président de l'UMP ?

Il n'y a pas d'incompatibilité de principe. Mais nous sommes dans une période particulièrement difficile et je pose la question : qui peut faire les deux ?

Serait-il préférable que le président de l'UMP n'ait aucune ambition d'être candidat à la présidence de la République ?

Je n'ai pas d'idée toute faite dans ce domaine. Mais je ne pense pas que la bataille de l'UMP doive se transformer en une bataille pour un candidat à l'élection présidentielle. Le temps d'ouvrir la campagne n'est pas venu. Nous terminons la deuxième année du quinquennat ; il reste donc trois ans. Engager la bataille présidentielle aujourd'hui

voudrait dire que toute la politique gouvernementale s'arrête. Ce serait se moquer des électeurs.

Succédant à Nicolas Sarkozy au ministère de l'intérieur, quelle est votre ambition ?

Beaucoup a été fait depuis deux ans et des résultats ont été obtenus dans le domaine de la sécurité. Je veux poursuivre l'action et l'amplifier. Je veux aussi ouvrir de nouveaux chantiers, sur la cybercriminalité, sur la sécurité des mineurs, sur la lutte contre les discriminations, dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, notamment.

En aurez-vous les moyens budgétaires nécessaires ?

J'obtiendrai ces moyens. C'est ma responsabilité.

Vous avez suspendu Noël Mamère de ses fonctions de maire, pour avoir célébré le premier mariage homosexuel en France. N'en faites-vous pas trop ?

L'Etat ne peut accepter d'être bafoué. Il y a un grand débat sur le mariage des homosexuels. Ce débat peut parfaitement avoir lieu à l'Assemblée nationale, mais pas dans les mairies. Agissant en tant qu'officier d'état civil, le maire représente l'Etat et ne peut enfreindre la loi. C'est pourquoi j'ai suspendu le maire de Bègles, et cette mesure se veut exemplaire : le prochain maire qui serait tenté par un tel mariage, je serais amené à proposer sa révocation pour un an.

Propos recueillis par Gérard Courtois, Ruth Elkrief et Pierre-Luc

Séguillon - Le Monde du 22 juin 2004

PEINE DE MORT POUR LES TERRORISTES

Après la proposition de loi visant à infliger des peines automatiques aux délinquants récidivistes, 47 députés de la majorité veulent maintenant rétablir la peine de mort pour les terroristes. Déposée à l'Assemblée nationale, le 8 avril, leur proposition n'a aucune chance d'aboutir. L'Europe l'interdit. (...) Un message aux électeurs sur le thème : regardez ce qu'on ferait si on n'était pas bloqués par le code pénal, l'Europe et les grands principes inutiles. Ces élus parmi lesquels Richard Dell'Agnola, Franck Marlin, Jacques Myard et l'avocat Xavier de Roux pensent même avoir trouvé la faille en droit : « En temps de guerre, affirment-ils, car c'est le mot qu'il faut employer pour qualifier les attaques répétées et meurtrières dont les démocraties sont la cible, la défense des Etats et des peuples doit primer sur toute autre considération. » Et, avant-celle, les Etats signataires de la Convention européenne sont autorisés « à maintenir ce châtiment en temps de guerre ».

Suprême « habileté » pour étayer leur argumentaire, ils citent celui qui, en 1981, fit abolir la peine de mort : « Il importe que la France puisse disposer de cette peine d'exception qu'est la peine capitale, pour combattre le terrorisme "crime majeur contre la démocratie", selon les mots mêmes de Robert Badinter. »

Dominique Simonot - Libération du 03 mai 2004

HUMOUR POLITIQUE

Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a été désigné lauréat du prix d'humour politique attribué par le Press Club. La phrase retenue par le jury avait été prononcée lors d'un débat sur la Corse. « Je n'imagine pas un instant cette île séparée du continent », avait dit Jean-Louis Debré. Le jury, présidé par Jean Miot, avait sélectionné plusieurs phrases, dont celle de Michel Charasse, « Mamère Noël est une ordure ... »

Le Figaro du 22 juin 2004

MIL-VIGILANCE N° 18/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 19/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

RÉFORME DES CORPS ET CARRIÈRES DE LA POLICE NATIONALE

Dominique de Villepin, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés locales, a présenté les grandes orientations de la future réforme des corps et carrières de la police nationale

Cette réforme d'une ampleur sans précédent s'inscrit dans un projet global de modernisation de l'institution policière conduit en parallèle avec la gendarmerie nationale : elle visera à conforter et améliorer les résultats obtenus par la police et la gendarmerie dans leur action au service de nos concitoyens.

Le dispositif commencera à s'appliquer dès cette année et s'échelonnera sur 9 ans (2004-2012). Cette réforme vise 4 grands objectifs :

1) Rendre la police plus efficace en clarifiant la place et le rôle de chaque corps.

Les corps de commissaires et des officiers seront recentrés sur des missions et des responsabilités adaptées à leurs niveaux respectifs, ce qui permettra de réduire progressivement leurs effectifs. Cela permettra en contrepartie d'augmenter les effectifs là où c'est le plus nécessaire :

l'effectif des gardiens et gradés augmentera, d'ici 2012, de 8%

les personnels administratifs, techniques et scientifiques augmenteront de 13,5%, ce qui permettra de développer la filière scientifique et de recruter des spécialistes

l'« encadrement quotidien » fera l'objet d'un effort particulier :

création en 2004 d'un nouveau grade de brigadier (ils seront 25.000 à horizon 2012)

si on compte les brigadiers-chefs et brigadiers majors, les effectifs globaux de l'« encadrement quotidien » fera plus que doubler d'ici 2012.

2) Rehausser les niveaux de recrutement et améliorer la formation

Un niveau de recrutement rehaussé :

il faudra désormais avoir le bac pour devenir gardien de la paix

il faudra être bac+3 pour passer les concours d'officiers (applicable dès 2005)

un corps de catégorie B propre à la police sera créé pour élever le niveau de recrutement des futurs techniciens de la police technique et scientifique

Améliorer les parcours professionnels

Création de nouvelles qualifications pour les gardiens

améliorer la formation des personnels administratifs pour mieux préparer concrètement à la prise de poste en service opérationnel

Créer des voies d'accès aux corps supérieurs

3) Reconnaître les professionnalismes et mieux encourager les progressions de carrière

Renforcement de la motivation des personnels grâce à l'instauration d'une prime de résultats exceptionnels, individuels ou collectifs

Accélération, par la création d'une nouvelle voie d'accès professionnelle, de la carrière des policiers les plus motivés

Programmation d'une revalorisation indiciaire et indemnitaire

4) prendre des mesures permettant à la police nationale de répondre aux sollicitations croissantes de la population

Pour permettre à la police nationale d'être encore plus disponible et efficace au service de la population, la réforme prévoit une gestion

plus rigoureuse du temps de travail qui permet de « récupérer du potentiel de travail » :

amélioration, grâce à l'informatique, des outils de gestion du temps de travail

transformation, autant que possible, des récupérations en temps de travail, moyennant naturellement le paiement de ces heures

développement de la « réserve civile » (créée en 2004) qui permettra de faire face à des à-coups exceptionnels, sans trop peser sur le fonctionnement habituel des services

Généralisation, à tous les niveaux de responsabilité, d'un engagement sur les résultats en fonction des objectifs et des moyens assignés

Mise en place de mécanismes destinés à stabiliser les effectifs dans les zones difficiles, et notamment la région parisienne :

obligation statutaire de rester 5 ans sur la première région administrative d'affectation (contre 2 ans actuellement)

renforcement du nombre de majors, brigadiers et brigadiers-chefs en poste en région parisienne

amélioration des conditions d'accueil et de vie des personnels affectés en région parisienne (objectifs : améliorer les conditions de logement, l'accession à la propriété et la garde des enfants)

Jean-François COPÉ

LE BRAQUEUR LIBÉRÉ RÉCIDIVE 19 FOIS

Sans domicile ni profession, mais fort d'un long palmarès de braquages, Pedro pourra se vanter d'avoir provoqué une belle pagaille entre syndicats de policiers et de magistrats. Toxicomane et multirécidiviste des vols de caisses à main armée, Pedro vient de se faire arrêter au terme de seize attaques à Paris et de quatre en banlieue, qui auraient pu être évitées si un « dysfonctionnement » judiciaire n'avait pas entravé la procédure lors d'une précédente arrestation, obligeant à le remettre en liberté. Le 15 mars, l'homme, âgé de 35 ans, est arrêté une première fois par la troisième division de police judiciaire (DPJ). Il s'est fait prendre en flagrant délit après être entré dans une boutique avec une arme factice.

Les enquêteurs de la PJ le recherchent déjà pour une série de vols commis depuis 1999, qui semblent le fait d'un même auteur. Il frappe toujours entre 18 h 30 et 20 h 30, s'attaque exclusivement à de petites boutiques tenues par une femme seule. Magasin de photos, de lingerie, de produits de beauté : c'est la caisse qui l'intéresse. Il « travaille » seul. Un braqueur solitaire n'est pas facile à intercepter et la police se montre alors assez fière d'y être arrivée. Au bout des quarante-huit heures légales de garde à vue, il est transféré au palais de justice pour y être présenté à un substitut du procureur. Conduit au dépôt, il doit impérativement voir ce juge dans les vingt heures qui suivent son arrivée. Mais le lendemain, il est relâché car cette obligation fixée par la nouvelle loi (dite Perben 2) n'a pas été respectée. Pedro met bien vite sa liberté à profit pour recommencer. Il a changé de secteur, frappe cette fois sur les terres de la 1^{ère} DPJ. Le 29 avril, les enquêteurs font le rapprochement, après le braquage d'un magasin de photo. Une photo de Pedro est remise aux patrouilles de la police urbaine de proximité qui parcourent le secteur. Une compagnie de sécurisation l'arrête, au moment où il s'engouffre dans un taxi. La crosse d'un nouveau pistolet à billes, imitant un gros calibre, dépasse de sa poche... Au cours de sa garde à vue, la 1^{ère} DPJ établit qu'il a commis dix-neuf nouveaux braquages depuis sa remise en liberté. Deux syndicats de police (Synergie et le Syndicat national des officiers de police) montent alors au créneau pour déplorer le « dysfonctionnement » et le manque de moyens de la justice qui l'ont remis dehors le 17 mars.

Deux syndicats de magistrats (USM et Syndicat de la magistrature) s'émouvent alors... de cet émoi policier. « Les juges ont pour mission d'appliquer la loi, en garant des libertés individuelles », tranchent-ils. Au parquet de Paris, on ne peut que constater le « loupé » : « C'était le premier week-end de l'entrée en application de la loi Perben 2. Plus une procédure devient sophistiquée, plus elle est protectrice des libertés individuelles pour les mis en cause et plus elle implique de risques en matière de délais pour nous. »

Claudine Proust - Le Parisien, vendredi 07 mai 2004

LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RÉVISENT LEURS PRIORITÉS

Les renseignements généraux (RG) opèrent leur mue. Sous l'autorité de leur nouveau directeur central, Pascal Mailhos, qui a succédé en janvier à Yves Bertrand, les quelque 3.500 fonctionnaires des RG doivent se concentrer sur les missions prioritaires que sont les violences urbaines, la lutte contre l'économie souterraine, l'intelligence économique et l'antiterrorisme. Le temps de la police politique est donc bien révolu, comme l'a confirmé le ministre de l'intérieur, Dominique de Villepin.

Cette évolution, entamée il y a dix ans, vise à moderniser l'action des RG et à renforcer la crédibilité de leur travail. Au programme : plus de rigueur dans la rédaction, une hiérarchisation des notes, une coopération améliorée avec la direction de la surveillance du territoire (DST), ainsi qu'au sein des groupes d'intervention régionaux (GIR). Outre la mutualisation des moyens techniques, M. de Villepin a demandé la mise en place, entre les RG et la DST, au niveau central et régional, de "structures d'une coopération opérationnelle renforcée". Une nouvelle fois, il a insisté sur le développement des nouvelles technologies, souhaitant un "saut qualitatif significatif" dans les trois années à venir.

La première mission des RG est la lutte contre les terrorismes, en particulier islamiste, en s'appuyant sur leur maillage territorial. "Vous devez identifier les foyers de l'intégrisme et les individus qui les animent" car "entre le discours intégriste et l'action terroriste, il y a une continuité réelle", a expliqué le ministre.

La deuxième mission prioritaire est la lutte contre les violences urbaines, "afin de casser les réseaux mafieux et criminels qui ont fait main basse sur certains territoires". Les RG doivent notamment jouer "un rôle privilégié et actif" dans les 24 quartiers prioritairement ciblés en 2004. M. de Villepin compte également sur les RG pour lui fournir une "vision d'ensemble" de la criminalité sous l'angle financier, afin de définir une "stratégie globale".

Après l'abandon du suivi électoral, les RG devront se concentrer sur un champ d'investigation plus large que les partis politiques. Dominique de Villepin a annoncé que les RG allaient se doter d'un "outil de synthèse et de gestion des crises", à partir des informations sur la "vie économique, sociale et politique". Il s'agira d'évaluer les formes de contestation émergentes, en cernant mieux par exemple le fond intellectuel des mouvements altermondialistes.

La DCRG a également décidé de revoir ses méthodes de travail. La direction centrale a été consolidée autour de deux grands pôles : la sous-direction de la recherche et la sous-direction de l'analyse. A la tête de la première se trouve le sous-préfet Pierre Lieutaud ; à la tête de la seconde, Pierre Montastier. Le directeur central adjoint est le contrôleur général Joël Bouchité, ancien directeur des RG à Ajaccio et à Toulouse.

Les notes sont dorénavant classées en fonction de leur degré de crédibilité : moyen, haut et très haut. Elles portent toujours un en-tête, les notes blanches (anonymes) ayant été supprimées. Lorsqu'elles visent un individu mis en cause dans un dossier sensible, elles porteront le tampon confidentiel défense. Lorsqu'elles concerneront d'éventuelles menaces contre les intérêts de l'Etat – un cas extrêmement rare –, elles seront classées secret défense, sur le modèle de ce qui est pratiqué par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

La direction des RG souhaite également que le contenu des notes soit plus incisif et plus clair. La chasse aux propos allusifs et un tantinet littéraires est lancée. Les rapports doivent être le plus exploitable possible dans une enquête judiciaire et devenir des "aides à la décision", où les faits, l'analyse et les commentaires sont séparés.

Piotr Smolar - Le Monde du 26 mai 2004

GAYMARD ET LES DEUX GAUCHES.

Hervé Gaymard, ministre de l'Agriculture, utilise une jolie formule pour désigner les deux grands courants qui caractérisent le Parti Socialiste : la gauche « temps des cerises » (celle de Lionel Jospin) et la gauche

« particules élémentaires » (celle de DSK) Bref les Anciens et Les Modernes avec toutes les querelles que cela suppose.

Le Figaro du 11 juin 2006

LES PROPOSITIONS DE PERBEN SUR LES MULTIRÉCIDIVISTES

Concernant les multirécidivistes, le garde des Sceaux, Dominique Perben, propose l'« interconnexion de tous les bureaux d'ordre des parquets », ces fichiers informatisés où figure l'état d'avancement de chaque procédure. Objectif : « Offrir une vision exhaustive du parcours du délinquant pour que la justice tienne compte du facteur de réitération et de récidive dans ses réquisitions » explique un magistrat parisien. Le système fonctionne déjà entre les tribunaux de Paris, Bobigny, Evry, Versailles, Nanterre et Créteil. Il faudra toutefois environ trois ans pour qu'il soit opérationnel sur le plan national.

Le Figaro du 9 juin 2004

DES ADOS AUX FRONTIÈRES

Sans visa, de plus en plus de mineurs tentent de s'installer en France. Avec tous les risques liés à la clandestinité.

Souvent missionnés par leurs parents, des « mineurs isolés » rompent leurs racines pour rejoindre un pays où ils n'ont ni visa ni représentant légal. Leur but ? Echapper à la pauvreté ou, plus rarement, à un conflit armé. En 2003, on estime qu'environ 4.000 à 5.000 adolescents, venus d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est, ont ainsi débarqué sur notre sol, par voie aérienne ou terrestre. Ils étaient à peine 200 en 1997.

Selon Pierre Henry, directeur général de l'association France terre d'asile, cette hausse continue depuis sept ans est liée non seulement à l'ouverture de l'espace Schengen, « qui a favorisé les transhumances au sein de l'Union européenne », mais aussi et surtout aux différences de développement entre le Nord et le Sud et à l'augmentation du nombre de conflits dans le monde. « Aujourd'hui, beaucoup d'étrangers pensent pouvoir envoyer leur enfant en France, sans que l'Etat puisse leur en refuser l'accès », constate Jean-Pierre Rosenczweig. Mais ce serait faire le jeu des filières, qui utilisent les mineurs, non responsables pénalement, pour développer des activités illicites. C'est pourquoi, depuis le passage de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur, « la tendance est plutôt au refoulement quasi systématique », affirme le magistrat. Et ce procédé est tout à fait légal. « Mineur ou pas, sans passeport ni visa, on ne peut entrer en France, c'est la loi », explique-t-on au cabinet de Dominique de Villepin. A moins d'être victime de persécution par un régime politique, ce qui permet alors de bénéficier d'une protection subsidiaire. Seule solution de repli pour les petits candidats à l'immigration : la clandestinité, avec tous les risques qu'elle implique.

Elodie Cheval - L'Express du 21/06/2004

VERS DES « COURANTS » AU FN ?

« Ce serait navrant de ne pas pouvoir discuter collectivement (de la composition des listes aux européennes). Refuser le débat ne donnerait pas une image moderne du Front. Ce serait même archaïque. Au PS et chez les Verts, on consulte même les adhérents pour déterminer les candidats aux européennes. » « Il y a quelques années encore, on pouvait discuter au sein de notre bureau politique. Parfois le ton montait, mais il y avait un échange. Il serait d'ailleurs souhaitable d'évoquer, au sein du bureau politique, certains aspects de notre programme au lieu de laisser les gens lancer des ballons d'essai. Ou alors, il faut instaurer officiellement des courants, des tendances. »

Marie-France Stirbois, député européen sortante - Le Monde – 7/5/04

MIL-VIGILANCE N° 19/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 20/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

HERVÉ GAYMARD : « IL EST VAIN, INUTILE ET DANGEREUX D'ENGAGER DÉJÀ LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE »

Le Figaro. – Particulièrement depuis les élections régionales, le gouvernement donne l'impression d'être le terrain de compétition d'ambitions rivales.

Hervé GAYMARD. – Quand les ministres n'occupent pas assez le terrain médiatique, on dit qu'ils ne font rien ; quand ils s'expriment, on dit que c'est la cacophonie ! Raffarin III, ça n'est pas la cacophonie, c'est la polyphonie et je suis persuadé que les Français sont satisfaits de voir que le gouvernement s'est rapidement remis au travail avec à sa tête un premier ministre qui tient bien la barre, et avec courage.

Les prises de position de Nicolas Sarkozy ou la grogne au sein du groupe UMP traduisent-elles à vos yeux une perte d'autorité de Jacques Chirac sur la majorité ?

Si aujourd'hui certains sont ministres et d'autres députés, c'est grâce à Jacques Chirac. Nous procédons tous de sa réélection en mai 2002. Personne ne doit l'oublier. Deux ans après sa réélection, il est donc vain, inutile et dangereux d'engager la prochaine campagne présidentielle. Il sera toujours temps de s'y préparer à l'automne 2006. Ces débats artificiels contribuent à brouiller le message du gouvernement.

La présidentielle aura lieu en 2007, mais c'est dès cet automne que sera en jeu la présidence de l'UMP. Etes-vous favorable ou hostile à l'élection de Nicolas Sarkozy ?

La question ne se pose pas en ces termes puisque nous ne connaissons pas encore les candidats. Mais le scénario d'une confrontation vécue comme une répétition générale de l'élection présidentielle serait néfaste pour tout le monde. Après cette avancée historique pour la droite que fut la création de l'UMP, nous reculerions de dix cases. L'autre scénario possible, et souhaitable, serait la constitution d'une équipe consensuelle rassemblant toutes les sensibilités.

Si malgré tout une compétition avait lieu, que feriez-vous ?

Il est prématuré de s'exprimer sur ce sujet alors que les candidatures ne sont même pas ouvertes. Mais tout est possible.

Vous vous présenteriez donc contre Nicolas Sarkozy ?

La particularité de cette élection est que, du fait du retrait d'Alain Juppé, il n'y aura pas de président sortant. Dès lors, aucune candidature n'est plus légitime qu'une autre. L'élection à la présidence du RPR, en 1999, nous rappelle que des surprises sont toujours possibles. Bien malin qui peut dire quel sera le climat politique à l'automne. Aujourd'hui, le jeu est totalement ouvert.

Propos recueillis par Marie-Laetitia Bonavita, Guillaume Tabard et Alexis Brézet - Le Figaro du 24 mai 2004

GUÉRILLA AU FN

«Souvenez-vous du vieil adage : on juge les rois à la fin de leur règne», philosophe Bernard Antony, qui a démissionné du bureau politique du FN l'an dernier. « Je n'ai plus aucune raison de taire ma tristesse devant l'évolution du personnage Le Pen. A la veille du congrès de Nice [en mai 2003], il nous avait demandé l'inconditionnalité, ce que j'avais refusé. Il veut nous imposer sa fille ? Qu'il le fasse au moins avec les formes », peste le chef de file des « catho-tradis », présent samedi à la réunion d'Esprit public, le club politique du maire d'Orange, Jacques Bompard. Egalement présente ce jour-là, l'ancienne égérie du FN des années 90, Marie-France

Stirbois, qui s'est offert, ces dernières semaines, un retour sous les feux de la rampe.

L'oeil bleu, les mèches blondes permanentées et la voix travaillée de l'ex-prof d'anglais, la «veuve» Marie-France incarne encore une pureté des premières années du mouvement aux yeux des militants, grâce au nom de son mari - qui fut le numéro deux du FN jusqu'à sa mort, en 1988. A 59 ans, cette inusable combattante de l'extrême droite exaspère à nouveau le patron du FN, avec lequel elle entretient des relations «crispées» depuis des années. Ecartée d'une position éligible aux élections européennes dans le Grand Sud-Est au profit de Lydia Schenardi, 51 ans, dont le mari récemment décédé dirigeait la fédération des Alpes-Maritimes, elle est partie en croisade contre la «coterie» qui entoure le chef du FN, et le manque de «démocratie interne» à l'intérieur du parti. Très à l'aise en «gêneuse», elle refuse les oukases : ainsi Jean-Marie Le Pen avait-il interdit, dans un premier temps, aux membres de son parti de se rendre à la réunion d'Orange.

Elle ne se prive pas non plus de fustiger Marine Le Pen - son club Génération Le Pen n'aurait apporté aucun sang neuf - et elle ajoute : «Si je veux aller voir Laguiller, j'irai voir Laguiller». Quant au nécessaire «renouvellement des générations», Marie-France Stirbois conseille à Jean-Marie Le Pen «de ne pas avancer sur ce terrain-là». « C'est parler de la corde dans la maison du pendu », relance l'un de ses partisans, qui rappelle qu'une génération la sépare des « 75 printemps » de Le Pen.

« Autant nommer Mégret », avait répondu Le Pen en mars quand on lui avait suggéré le nom de Marie-France Stirbois pour le remplacer à la tête de la liste du FN, aux régionales en Paca. Le « menhir » a senti venir depuis longtemps l'engouement pour les femmes en politique. Il y a deux ans, il prévoyait à Ségolène Royal un avenir présidentiel. Et Stirbois, qui fut un temps la « madone » de ce parti réputé macho, ne doute pas que la manœuvre ait pour but de faire place nette autour de la nouvelle graine de star du FN, Marine Le Pen : «Je suis sur un créneau féminin qui peut être gênant», reconnaît-elle. Bonne débatteuse sur les plateaux télé, «MFS» a choisi l'emploi de la « bourgeoise radicalisée » qui fait face à « la night-clubbeuse vue à la télé », résume un ex-frontiste.

Agacée, Marine Le Pen dénonce «un certain nombre d'arguments haineux qui rappellent l'ambiance d'avant la scission avec le MNR». Personne, pourtant, n' imagine que Gollnisch suive la stratégie de Mégret : « Il a pour Le Pen une déference confucéenne », résume un proche, et il l'a démontré encore une fois en se joignant au chef du mouvement pour stopper la fronde, lors d'une conférence de presse commune. Reste que le prudent Gollnisch est sorti de sa réserve pour soutenir son amie rencontrée sur les bancs de la fac de Nanterre, en 1968. « Il n'avalera pas toutes les couleuvres », prévient-on dans son entourage. Si, à la veille d'une élection, l'unanimité de rigueur craque déjà aux coutures, comment le parti du vieux tribun traversera-t-il «trois ans sans élections» ? interroge un militant

Charles Jaigu - Le Point du 27 mai 2004

LES « SENSIBILITÉS » DE L'UMP

Nouvel homme fort de l'UMP, le député-maire de Troyes prépare la création de "sensibilités". Il veut, à tous prix, éviter une guerre des clans.

"Excusez-nous si on bafouille au début mais les motions de synthèse, c'est pas dans nos habitudes...". François Baroin le nouveau patron de l'UMP par interim, veut s'inscrire comme celui qui aura lancé les courants au sein du parti, baptisés, "sensibilités". En attendant, pour comprendre "comment ça marche", Baroin s'est penché sur l'histoire tumultueuse des courants du PS. Il a surtout étudié le congrès de Rennes, lorsque les chefs socialistes s'étaient déchirés. "En fait, il ne faut pas commettre une erreur : celle de se compter à l'intérieur du courant majoritaire." En attendant, les centristes et les libéraux sont en relation constante avec les sarkozystes qui préparent activement le congrès de novembre pour la présidence du parti. Les dernières réunions, à Bercy, avec Nicolas Sarkozy font ressortir que centristes, libéraux et sarkozystes vont placer des "amis" dans chaque courant créé. Pour bâtir un réseau, quand le moment de partir à l'assaut de l'UMP sera venu...

Profession Politique du 5 mai 2004

197 NATIONALITÉS DANS LE CREUSET DU «9-3»

Roissy, première frontière européenne. L'aéroport Charles-de-Gaulle, situé entre la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne, reçoit quelque 50 millions de visiteurs par an : 446 compagnies aériennes de 97 pays différents roulent sur son tarmac. Des passerelles débarquent la plupart des étrangers qui viennent en France. Une fois sortis des terminaux, nombre d'entre eux prennent le chemin de la banlieue Nord. Là s'est constitué un creuset où se mélangent 197 nationalités, des individus arrivés aux marches de la capitale comme en terre promise. Les étrangers représentent 32% des habitants du département.

Le département compte 441.971 personnes de nationalité étrangère. Après Paris, le département est le plus accueillant de France. Entre 2002 et 2003, la population étrangère a progressé de 7%. Les communautés les plus anciennes restent largement majoritaires mais elles marquent le pas. Entre 2002 et 2003, le nombre d'Algériens (81.676) a baissé de près de 9%. Mais d'autres nationalités sont en plein essor – les Turcs (+ 27,81%) et les Chinois (16%) – et y constituent des nouveaux îlots.

Le Figaro du 6 mai 2004

UN LIBÉRÉ DE PRISON SUR DEUX RÉCIDIVE DANS LES CINQ ANS

Deux cents ans que cela dure : depuis la Révolution française, les responsables politiques font de la récidive un thème central de leur discours sur la politique pénale. Ces derniers mois, c'est Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, qui avait porté le débat. Face à un taux de récidive communément évalué à 30 %, il avait défendu l'idée qu'il fallait punir davantage les "délinquants d'habitude", notamment en instaurant des peines minimales automatiques.

Cependant, une photographie inédite du phénomène, réalisée par le ministère de la justice, vient bouleverser les idées reçues sur le sujet. La récidive concerne, d'une façon générale, 52 % des condamnés sortant de prison. Pour 80 % d'entre eux, la sanction de cette nouvelle infraction est une peine de prison ferme, un résultat qui contredit l'image d'une justice laxiste. Pour leur part, 19 % des condamnés à de longues peines reviennent devant la justice. Pour les auteurs de crimes sexuels, le taux est de 7 %. Il descend à 4 % pour les auteurs de coups et blessures. (...)

Si 52 % des condamnés commettent une nouvelle infraction - quelle qu'elle soit - dans un délai de cinq ans après leur libération, 41 % sont de nouveau condamnés à de la prison. Le nombre de ceux qui sont condamnés à une peine de réclusion criminelle est très faible : dans ces cas, le taux de récidive est de 0,2 %. Ces chiffres ne permettent pas de minorer le problème : en matière criminelle, si les probabilités sont faibles, les actes demeurent graves. L'important, notent les chercheurs, vient du fait que "les taux varient de façon considérable selon l'infraction pour laquelle le détenu a été -condamné puis- libéré". La recherche met en évidence une sorte d'échelle de risque, démontrant que tout discours globalisant sur la récidive ne peut qu'être faux.

D'autres études l'avaient mis en évidence : "Dans l'ensemble, les condamnés pour atteinte aux biens ont des taux de nouvelles affaires nettement supérieurs aux condamnés pour atteintes aux personnes." La récidive atteint 75 % pour les vols sans violence. Elle s'élève à 56 % pour la cession de stupéfiants. Elle est de 28 % pour les homicides volontaires et de 23 % pour les délits d'atteintes sexuelles sur mineur. (...)

Le passé judiciaire des individus explique aussi la disparité des récidives : 11 % des libérés qui n'avaient aucune condamnation antérieure commettent de nouvelles infractions, mais 37 % de ceux qui en avaient une ou plusieurs rechutent. Par ailleurs, ces condamnés à de longues peines commettent moins de nouvelles infractions quand ils ont bénéficié d'une libération conditionnelle que lorsqu'ils ont été libérés en fin de peine.

Nathalie Guibert - Le Monde du 08 mai 2004

LES MYSTÈRES DE L'ELCO

Dans un rapport qu'il publiera prochainement, Thierry Mariani, député UMP du Vaucluse, met en cause le dispositif ELCO (Enseignement des langues et cultures d'origine), censé préparer le retour des étrangers dans leur pays, et dont bénéficient 70.000 immigrés, dont 50.000 pour les langues turques et arabes. Selon Mariani, qui rappelle que les professeurs sont choisis non par la France mais par... les pays concernés, «ces cours sont dispensés sans aucun contrôle de l'éducation nationale, et très peu d'"élèves" retournent dans leur pays.» Celui-ci vient donc d'alerter François Fillon : «Le ministre était stupéfait et les deux tiers des députés n'étaient pas au courant !», dit-il.

Valeurs Actuelles du 11 Juin 2004

MONTEBOURG NE VEUT PAS SE VOIR EN LECTURE

Le Nouveau Parti socialiste au pilon ? Depuis un mois, le principal courant minoritaire du PS est secoué par une mini crise provoquée par la prochaine publication de la première biographie consacrée à Arnaud Montebourg. Ce livre, intitulé *Une ambition à tout prix*, est signé de Guy Benhamou, ancien journaliste à Libération. Il sera publié chez Stock le 18 août, quelques jours avant que Montebourg effectue son habituelle rentrée politique. L'éditeur, Jean-Marc Roberts, assure que cette biographie «n'est ni une hagiographie ni un procès à charge. C'est un ouvrage nuancé».

L'éditeur-romancier, qui affirme «n'avoir été l'objet d'aucune pression», reconnaît cependant avoir reçu «un mémoire en défense et protestation» signé Montebourg. «Quelques corrections de détail» ont alors été apportées au manuscrit. Dans ce document d'une vingtaine de pages et autant d'annexes, le député de Saône-et-Loire produit un véritable réquisitoire à charge contre la publication de l'ouvrage. Il a eu connaissance d'une première version du livre par sa propre mère, Benhamou la lui ayant transmise. Dans son «mémoire» daté du 11 mai, l'avocat dénonce des «inexactitudes lourdes ou légères» et de «nombreuses atteintes à l'intimité de la vie privée de ma famille». Il y pourfend l'auteur, coupable, selon lui, de «s'être excessivement appuyé sur la haine».

En privé comme en public, Arnaud Montebourg s'épanche volontiers sur cette histoire. Il demande même des comptes à ceux de ses amis qui ont été amenés à témoigner auprès du biographe. Un temps, le député a même envisagé de faire voter par les cadres de son courant une condamnation en règle du bouquin. Dès qu'il a pris connaissance d'une version du manuscrit, le fondateur du NPS s'en est pris à son alter ego, Vincent Peillon, lors d'une réunion de la direction. «Personne n'a compris pourquoi», rapporte un témoin encore étonné par le ton de l'altercation. En fait, Montebourg soupçonnait Peillon d'avoir alimenté Benhamou.

Le week-end de Pâques, les deux hommes ont fini par se retrouver et s'expliquer dans un bar d'Avignon. Peillon reprochant notamment à son ami «d'être allé trop loin» dans sa charge et d'avoir cherché à politiser la publication de la biographie. Or «ce n'est pas une affaire qui concerne le NPS, c'est l'affaire d'Arnaud», explique Peillon.

Didier Hassoux - Libération du 11 juin 2004

TROMPE-L'ŒIL

Les agents de sécurité d'une société privée chargés de protéger une base de l'Otan dans le nord de l'Italie ont reconnu que leurs revolvers étaient en réalité des jouets en plastique, car ils ne disposaient pas de permis de port d'arme. Selon les enquêteurs, Mohammed «l'Égyptien», le terroriste arrêté la semaine dernière à Milan, projetait notamment des attentats contre l'Alliance atlantique.

Le Point du 17/06/04

MIL-VIGILANCE N° 20/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 21/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

60^{ème} ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT ARROMANCHES

*ALLOCUTION PRONONCEE PAR MONSIEUR JACQUES CHIRAC
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE A L'OCCASION
DE LA CEREMONIE INTERNATIONALE DU 6 JUIN 2004*

Aujourd'hui, en cet instant si particulier, rassemblés dans la même émotion sur ces plages de Normandie, voici que l'Histoire surgit à nouveau.

Voici les Nations et les peuples, hier déchirés par le fracas des armes, unis dans le silence, le souvenir et le recueillement.

Voici les combattants et les ennemis d'hier portés ensemble par le même élan, dans la fidélité à la mémoire des hommes, des sacrifices et du sang versé.

Voici le vent de la paix, de la réconciliation et de la liberté qui souffle sur l'Europe enfin réunifiée.

A vous, héros légendaires de cette aube du 6 juin 1944 rougie par la mort ;

A vous, enfants du monde jetés si jeunes dans le feu de la guerre ;

A vous, symboles admirables du courage et du dévouement, de l'honneur et de la noblesse, du devoir accompli et du dépassement suprême ;

A vous, je dis, au nom de toutes les Françaises et de tous les Français, au nom de tous les Chefs d'Etat et de Gouvernement ici réunis, de toutes les femmes et de tous les hommes épris de liberté, notre reconnaissance et notre fierté, notre gratitude et notre admiration.

Je dis que votre combat nous oblige. Que votre engagement est pour nous, pour les générations futures, un exemple, une exigence, un devoir. Qu'il n'est pas d'avenir sans mémoire.

Je dis que le flambeau que vous avez porté si haut et si loin, celui de la liberté et du droit, de la dignité et du respect des hommes, de la justice et de la démocratie, éclaire toujours notre route.

La France, dont le **Général de Gaulle**, Chef de la France Libre, incarna, dès la première heure, l'esprit de Résistance, cette France à laquelle, au plus fort des épreuves, il sut donner une voix, une volonté, une espérance, n'oubliera jamais.

Chacune de ces croix blanches dressées dans le silence de la campagne normande, chacun de ces noms gravés dans la pierre du souvenir, chacun de ces frères d'armes tombés au champ d'honneur est pour l'éternité dans nos cœurs. Dans le cœur de toutes celles et de tous ceux qui ont foi dans l'homme et veulent regarder avec confiance l'avenir de l'humanité.

Il y a soixante ans, jaillis de la mer pour libérer la terre de France sous un déluge de fer et de feu, débarquaient les soldats de la liberté.

Nombreux étaient ceux qui venaient des Etats-Unis d'Amérique. Sous la conduite du Général Eisenhower, ils mettaient, une nouvelle fois, leur idéal, leur puissance et leur courage au service de la libération de notre pays, de notre continent, au service de la démocratie. La France n'oubliera jamais ce qu'elle doit à l'Amérique, son amie et son alliée de toujours. Elle mesure, aujourd'hui comme hier, toute la force, toute l'exigence de ce lien ancien fait d'amitié, de valeurs partagées, de confiance et de respect mutuel. Elle sait, comme tous les pays d'Europe, combien l'Alliance atlantique, forgée dans l'épreuve, demeure, face aux menaces nouvelles, un élément fondamental de notre sécurité collective.

Ces soldats de la liberté venaient aussi du Royaume-Uni. Une nation héroïque qui a longtemps tenu seule, soudée derrière sa famille

royale, derrière l'indomptable Winston Churchill. Une Nation qui sut, dernier archipel de liberté, accueillir ceux qui refusaient la défaite et l'humiliation, ceux qui portaient la flamme de l'espoir.

Ils venaient du Canada, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Ils venaient du Luxembourg, de Belgique, des Pays-Bas, de Norvège et de Grèce. Ils étaient polonais, tchèques et slovaques. Ils étaient jeunes, pleins d'audace, portés par un même élan, un même idéal, un même amour de leur patrie et cette conviction profonde de la justesse de leur combat qui, par delà la peur, les faisait consentir au suprême sacrifice.

Ces soldats de la liberté venaient également de France. Pour les parachutistes des SAS et les hommes du Commando Kieffer, pour les Français Libres, l'instant était grave. Il était exceptionnel. Il sonnait l'heure du grand retour, de la lumière qui se lève à nouveau sur la mère patrie, des nuages lourds de larmes que le soleil disperse. Partout, sur le territoire national, la Résistance était à l'œuvre, galvanisée par ce nouvel espoir. « La bataille suprême est engagée ! » déclarait le Général de Gaulle.

Au cœur des ténèbres, tous ces combattants de la liberté ont subi la même épreuve. Cette épreuve qu'affrontaient en Italie, dans le Pacifique, sur toutes les mers du globe, leurs compagnons d'armes. Cette épreuve que subissaient aussi, sur le front de l'Est, les héroïques soldats de l'Armée Rouge, qui, à Moscou, à Koursk, à Stalingrad, avaient ouvert la voie et progressaient de façon irrésistible. Ce 6 juin d'immortelle mémoire, le combat avait changé d'âme. Certes, la victoire était encore lointaine. Les souffrances seraient encore nombreuses. Le voyage au bout de la nuit se poursuivait encore longtemps dans les camps de la mort.

Mais plus rien, plus aucune folie ne pourrait désormais entraver la marche vers la liberté, la marche vers la paix.

Plus rien ne pourrait empêcher un nouvel ordre international de s'édifier, un ordre fondé sur le respect des hommes et du droit, sur la liberté, la justice et la démocratie, un ordre dont la Charte des Nations Unies demeure aujourd'hui encore le symbole et le garant.

Nul ne pourrait plus interdire aux peuples d'Europe de se rapprocher, de se réconcilier, de se réunifier, inspirés par la généreuse utopie de dirigeants visionnaires.

Alors que nous commémorons ces moments décisifs de notre histoire, j'ai souhaité que l'Allemagne se souvienne avec nous de ces heures où l'idéal de liberté a de nouveau soufflé sur notre continent.

Depuis plusieurs décennies déjà, les ennemis irréductibles du passé construisent en commun leur présent. Ils regardent ensemble l'avenir. Dans le respect de l'histoire, des combattants, des souffrances et du sang versé, nous célébrons ensemble la victoire de la paix et de la démocratie. Nous témoignons de l'exemplarité de la réconciliation franco-allemande. Pour que tous comprennent qu'il n'y a pas d'avenir dans la haine. Qu'il y a toujours un chemin possible pour la paix. Nous exprimons avec force notre volonté commune de poursuivre ensemble sur la voie de l'Europe réunie autour de ses valeurs, une Europe réconciliée avec elle-même, avec sa géographie, avec son histoire. En ce jour anniversaire, le monde entier nous regarde.

Il voit des peuples libres, qui honorent les plus grands de leurs héros.

Il voit des peuples fidèles, qui se souviennent des sacrifices consentis.

Il voit des peuples réconciliés, qui oeuvrent pour la paix.

Le 6 juin 1944, quand, au soir du « Jour le plus long », la nuit étendit son voile sur Omaha la Sanglante, sur Utah, Juno, Sword, Gold, quand la nuit descendit sur Caen martyrisée, quand la nuit tomba sur la France meurtrie par les années de guerre et d'occupation, ils tenaient. Ils tenaient quelques arpents de sable et de terre. Mais l'espoir pouvait enfin revivre.

Aujourd'hui, en ce 6 juin 2004, c'est ce même espoir, cette même espérance, ce même idéal que nous devons à des hommes que nous n'oublierons jamais.

Face aux dangers d'un monde en devenir, sachons ensemble rester fidèles à l'héritage, au sacrifice, au message de nos pères. Sachons donner corps aux valeurs humanistes de respect, de justice, de dialogue et de tolérance pour lesquelles ils ont donné leur vie. Sachons ensemble bâtir pour nos enfants un monde de liberté et de progrès, respectueux de la diversité des hommes et des idées, des cultures et des peuples.

C'est cet héritage, qui est aussi un devoir, que nous commémorons aujourd'hui. C'est lui dont nous sommes dépositaires et tributaires pour toujours.

A nous de le transmettre, avec confiance, aux générations nouvelles.

LES CINQ PRIVILÈGES DU SYSTÈME EDF

RETRAITES

Les agents d'EDF bénéficient d'un régime spécial que la réforme Fillon n'a pas modifié. Les salariés appartenant aux services « actifs » (qui sont le terrain) ont droit à la retraite dès cinquante-cinq ans. Ils représentent plus de la moitié du personnel. Comme ils profitent, de surcroît, d'une bonification de deux mois par année travaillée, ces « actifs » peuvent prendre une retraite pleine après seulement trente-deux ans de cotisation – au lieu de quarante-deux pour les salariés du privé et les fonctionnaires après la réforme de juillet 2003... Les sédentaires ne peuvent partir qu'à soixante ans.

Alors que le taux de cotisation retraite des agents d'EDF (7,85 %) est très inférieur à celui des salariés du privé (environ 18 %, complémentaire incluse), leurs pensions sont comparativement très supérieures : elles sont calculées sur la base du dernier traitement annuel brut, y compris la gratification de fin d'année. Des majorations sont accordées selon le nombre d'enfants à charge : plus 10 % pour trois enfants, et 5 % par enfant à partir du quatrième. Et les mères de famille bénéficient de bonifications supplémentaires.

TEMPS DE TRAVAIL

De nombreux salariés d'EDF ne travaillent que trente-deux heures (quatre jours) par semaine, soit 1440 heures par an. Selon l'Irap, la réduction du temps de travail a conduit à l'embauche de 18 000 personnes en 1999. Ceux qui ont fait ce choix ont donc 45 jours de repos supplémentaires par an, auxquels s'ajoutent 25 jours de congés payés. Total : 70 jours, voire 85 jours en cas d'heures supplémentaires. EDF accorde de surcroît très généreusement des jours de récupération en contrepartie des astreintes auxquelles sont soumis certains de ses salariés.

ŒUVRES SOCIALES

La « Caisse centrale d'activités sociales », c'est-à-dire le comité d'entreprise d'EDF, emploie près de 3800 personnes. C'est le plus riche de France : son budget dépasse les 400 millions d'euros. En 2001, il égalait presque le budget du ministère des sports ! Pas étonnant : la CCAS perçoit 1 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, alors que le CE d'une société privée bénéficie seulement de 0,2 % de la masse salariale. Ce trésor lui a permis de se constituer un faramineux patrimoine immobilier, qu'on estimait au moins à 2 milliards d'euros l'an dernier. Le CE d'EDF possède 250 centres de vacances pour adultes et 215 autres pour les jeunes. Six cent mille personnes (salariés, retraités et ayants droit) bénéficient de ses prestations, à des tarifs défiant toute concurrence. Gérée par la CGT, la CCAS est au cœur d'une information judiciaire ouverte le 19 février pour « abus de confiance, escroquerie, faux et usage de faux, complicité et recel ».

SOINS ET SANTÉ

« Les agents d'EDF-GDF ont le meilleur système de santé de la planète » : c'est l'un d'eux qui l'affirme. Les caisses mutuelles complémentaires (CMCAS) traitent leurs dossiers pour le compte de la Sécurité sociale. Elles effectuent ensuite le calcul du complément « mutuelle ». Très souvent, les soins sont intégralement remboursés. Au demeurant, la plupart des salariés sont au tiers payant. La CCAS gère le centre national de santé de Paris. Cinq autres centres de soins dépendant des CMCAS locales : Bordeaux, Marseille, Nice, Manosque, Toulouse.

AVANTAGES DIVERS

Un salaire minimum d'embauche très supérieur au Smic, des plans d'épargne entreprise généreusement abondés et... des factures d'électricité allégées de 90 %.

Valeurs Actuelles du 18/06/04

L'EGLISE OFFENSIVE SUR LES SANS-PAPIERS

Elle appelle à la désobéissance civile lorsque la dignité est bafouée.

Au lendemain de la victoire des 460 sans-papiers lillois qui ont obtenu, en fin de semaine dernière, la délivrance de titres de séjour provisoires, l'Eglise catholique a justifié le recours à la « désobéissance civile » lorsque la loi bafoue la dignité des étrangers sans papiers. Un document du comité épiscopal des migrations et des gens du voyage, intitulé *Quand l'étranger frappe à nos portes* et rédigé sous l'autorité de Mgr Jean-Luc Brunin, précise dorénavant l'attitude à adopter lorsque « l'Eglise devient lieu de recours » pour des étrangers sans papiers ou demandeurs d'asile. S'il « n'appartient pas à l'Eglise d'édicter le droit ni de se substituer aux pouvoirs publics », en revanche son rôle est de « veiller, en fidélité au Christ, à ce que les critères retenus soient respectueux de la dignité due à toute personne », souligne le document. Selon le comité épiscopal, le citoyen « peut refuser d'obéir aux autorités civiles » lorsque « le droit d'accueil politique ne permet pas le respect de l'étranger en danger et est donc contraint aux exigences de la morale et de l'Evangile ».

Ce texte critique, en outre, sévèrement les législations française et européenne relatives à l'accueil des immigrés, des lois qui « multiplient les restrictions, les contrôles et les exigences », et témoignent d'une « fermeture ». « Une société qui n'est pas capable de vivre l'accueil n'a pas d'avenir » et « une législation qui n'est pas à la hauteur des problèmes est une législation mauvaise », a commenté Mgr Brunin, l'évêque d'Ajaccio.

L'Eglise catholique de France devrait d'abord s'occuper des catholiques...

Libération du 21/06/04

LE GRAND PARDON

Patrick Le Lay, le PDG de TF1, a finalement accepté un long tête-à-tête avec Dominique Strauss-Kahn dans un grand restaurant du 7^e arrondissement de Paris voilà trois semaines. DSK avait été éconduit à trois reprises l'an passé au motif que Le Lay conservait une dent contre son épouse, Anne Sinclair. La chaîne n'avait pas mis de gants pour congédier la star de « 7 sur 7 », qui avait obtenu la condamnation de TF1 aux prud'hommes et **1,86 million d'euros d'indemnités**.

Le Point du 17/06/04

LA JUSTICE IMPITOYABLE AVEC LES «VOYOUS DES MERS»

Quatorze «voyous des mers» interceptés dans les eaux françaises depuis le début de l'année, une caution record de 500.000 euros, des amendes atteignant 200.000 euros... la justice fait preuve d'une sévérité accrue à l'égard des «voyous des mers». Mais ce tour de vis judiciaire intervient sur fond de forte baisse des contrôles de navires dans les ports français, la mise en place d'un plan antiterrorisme européen ayant accaparé les inspecteurs. Le secrétaire d'Etat à la Mer, François Goulard, a toutefois donné des instructions pour retrouver un rythme élevé de vérifications

Le Figaro du 15 juin 2004

MIL-VIGILANCE N° 21/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 22/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

LETTRE DE JUPPE CONVOQUANT LE CONSEIL NATIONAL DE L'UMP

Chère amie, Cher ami,

Notre mouvement sort d'échéances électorales difficiles.

A l'occasion des régionales et des cantonales, les Français ont exprimé leur insatisfaction et leur impatience et nous avons subi un revers sérieux. Lors des toutes récentes élections européennes, les Français ont certes placé l'UMP en tête des formations politiques de la droite et du centre, mais en maintenant un écart important entre notre formation et le Parti socialiste.

Les résultats de ces élections nous imposent de nous interroger sur notre mouvement, sur son fonctionnement, sur son action politique.

C'est pourquoi, dans ce contexte très particulier, il m'a semblé nécessaire que nous nous rencontrions afin d'échanger, de débattre et de trouver, tous ensemble, des solutions aux défis qui nous sont posés : Devons nous mettre en cause le pacte fondateur de l'UMP qui nous a poussé à constituer une formation politique ? Quelles relations faut-il organiser entre l'UMP et les autres formations de la droite et du centre ? Quelles sont les valeurs qui nous rassemblent ? Comment pouvons nous travailler au projet politique de l'UMP pour les années qui viennent ?

Toutes ces questions, et bien d'autres, j'ai souhaité que nous puissions les aborder dans le détail au cours d'un Conseil National élargi, qui se tiendra le samedi 26 et le dimanche 27 juin en région parisienne. Ce Conseil National ouvert, de façon exceptionnelle, à tous les cadres de l'UMP, nous permettra de prendre le temps de traiter les sujets et de nous retrouver dans une ambiance conviviale.

L'UMP a besoin de toute notre énergie et de notre mobilisation à tous : le débat qui s'engage est un débat de fond. La date retenue est certes très proche, et elle vous oblige à consacrer encore un week-end à notre formation. Je sais combien votre vie familiale et personnelle est mise à rude épreuve du fait de votre militantisme. Mais ce débat n'aura de sens que si vous y participez activement et il est donc essentiel que nous soyons nombreux.

Comptant sur votre présence les 26 et 27 juin prochain, je vous prie de croire, Chère amie, cher ami, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

LE PROCÈS CONTRE « LA FACE CACHÉE DU MONDE » N'AURA PAS LIEU

« Le Monde » renonce aux poursuites mais le livre de Péan et Cohen ne sera pas réimprimé.

Il n'y aura pas de procès contre la Face cachée du Monde. La médiation engagée, à la demande de la justice, entre le Monde (une dizaine de plaignants) et les deux auteurs, Pierre Péan et Philippe Cohen, ainsi que leur éditeur, Claude Durand, a débouché sur un compromis à la fin de la semaine dernière.

Le texte de cet accord, qui sera rendu public, prévoit que le Monde retire ses plaintes en diffamation, faisant ainsi une croix sur les dommages et intérêts réclamés aux auteurs. Le montant de ces dommages s'élevait à plus de deux millions d'euros (y compris le coût de l'insertion du jugement dans différents journaux). De leur côté, les auteurs et l'éditeur du livre ont accepté que l'ouvrage ne soit pas réimprimé. Il n'y aura donc pas d'édition de poche. En revanche l'éditeur pourra continuer à vendre les stocks de livres déjà imprimés.

Les pourparlers, qui ont failli échouer à plusieurs reprises, auront duré deux mois. Ils ont eu lieu par l'intermédiaire d'avocats, sous l'égide du

premier président de la Cour de cassation, Guy Canivet. Les signataires se sont engagés par écrit à ne faire aucun commentaire ni aucune déclaration sur le compromis final, dont chaque mots a été pesé.

La médiation a été organisée à la demande du président du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Claude Magendie. Le magistrat ne souhaitait pas encombrer le calendrier judiciaire avec un procès qui, entamée en septembre, ne se serait achevée que deux mois plus tard, après la comparution d'une centaine de témoins.

Paru le 26 février 2003 aux éditions des Mille et Une Nuits, département des éditions Fayard, la Face cachée du Monde a été un gros succès de librairie, avec plus de 200.000 exemplaires vendus. L'ouvrage a été dénoncé comme une tentative de déstabilisation par la direction du Monde, qui a refusé toute confrontation directe avec les auteurs.

Libération du 07/06/04

LE GAULLISME : RÉSOLUMENT MODERNE !

Nous avons besoin, aujourd'hui, de recourir aux principes fondamentaux du gaullisme et nous y référer constamment.

Le libéralisme et le socialisme sont des théories antagonistes mais le gaullisme a su en dépasser leurs contradictions. Sa vision de la société procède d'abord d'un postulat fondateur : « la seule querelle qui vaille est celle de l'homme ».

Le gaullisme est une affaire d'équilibre des pouvoirs et des compétences où la préservation des libertés reste au centre de toutes les préoccupations. Des libertés qui impliquent une vision libérale de l'économie mais qui acceptent un rôle de « régulateur pour l'Etat », garant de la justice et de la solidarité pour tous les Français. Par exemple, les gaullistes favorables à la décentralisation considèrent comme indispensable que l'Etat mette en œuvre, parallèlement, une politique d'aménagement du territoire permettant de compenser les handicaps et de rétablir les déséquilibres territoriaux. Le gaullisme, c'est aussi la participation qui est le lieu de l'économie et du social, et qui consiste à faire en sorte que les hommes deviennent des partenaires plutôt que des adversaires. Quelle belle idée de voir par exemple des salariés intéressés aux bénéfices, au capital et aux décisions de leur entreprise et dès lors, avec leurs organisations syndicales, devenir aussi les moteurs du développement économique. Mais cette société plus solidaire, plus juste, ne peut se développer que dans un pays où la stabilité est garantie par des institutions démocratiques et efficaces. C'est le cas en France avec la Constitution de 1958 où le référendum est le moyen ultime de recours au jugement du peuple. Là aussi, nous sommes en plein dans le gaullisme !

L'Europe que nous voulons construire peut s'appuyer sur ces principes forts qui auront demain pour elle les mêmes ambitions que nous avons aujourd'hui pour notre pays !

Etre gaulliste aujourd'hui, c'est défendre des convictions faites d'humanisme, de justice et de progrès, expression d'une vraie modernité. Non, De Gaulle n'était pas que l'homme de l'histoire, du 18 juin, de la Résistance. Au-delà, il est le seul, il y a cinquante ans, à avoir connu un projet de société qui a donné un coup de vieux aux idéologies communistes, socialistes ou même libérales qui nous viennent toutes du XIX^{ème} siècle. Il a proposé un idéal de société résolument actuel. Oui, décidément, le gaullisme est une idée moderne.

*Patrick Ollier, Député UMP des Hauts-de-Seine,
Président de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée
nationale - Les Echos de Biarritz et du Pays Basque, mai 2004*

INTERMITTENTS

« Je ne souhaite pas qu'on prenne les festivals en otage. On n'est pas une démocratie du chantage. On ne fait pas progresser les choses avec un mégaphone. »

Jean-Pierre Raffarin - France 2 le 7 mai 2004

MARIAGE GAY: NOËL MAMÈRE SUSPENDU DE SES FONCTIONS DE MAIRE DE BÈGLES

Noël Mamère a été suspendu de ses fonctions de maire de Bègles pour un mois par le ministère de l'Intérieur pour avoir célébré le 5 juin un mariage entre deux homosexuels.

L'avocate du maire (Verts) a immédiatement annoncé que celui-ci allait saisir le tribunal administratif de Bordeaux. Ce recours n'est pas suspensif.

A l'annonce de la sanction, qui entrera officiellement en vigueur quand elle lui aura été notifiée, Noël Mamère s'est refusé à tout commentaire. Les Verts ont appelé pour leur part "le maximum d'élus à célébrer" des mariages homosexuels.

Dans son communiqué, le ministère de l'Intérieur a précisé que la sanction contre Noël Mamère était "motivée par sa décision de ne pas respecter l'interdiction de célébrer une cérémonie de mariage entre deux personnes du même sexe qui lui avait été faite par le procureur de la République".

"Lorsqu'il exerce les fonctions d'officier d'état civil, le maire agit au nom de l'Etat et non de la commune", a expliqué le ministère.

En outre, "en décidant de ne pas respecter la loi, alors qu'elle lui avait été rappelée clairement à plusieurs reprises et en donnant une publicité très grande à la cérémonie qu'il présidait, le maire de Bègles a volontairement aggravé la faute qu'il commettait", a jugé le ministère. Cette décision a été prise "en application de l'article L 2122-16 du code général des collectivités territoriales, qui prévoit que le ministre de l'Intérieur peut suspendre les maires ou leurs adjoints lorsqu'ils méconnaissent gravement les devoirs de leur charge".

Aussitôt après la célébration du mariage de Stéphane Chapin avec Bertrand Charpentier, le ministre de l'Intérieur Dominique de Villepin avait annoncé qu'une "procédure de sanction" était engagée contre Noël Mamère.

Pour sa part, Marie-George Buffet, secrétaire nationale du parti communiste, a tenu à apporter son "soutien" et sa "solidarité" à M. Mamère qui a "contribué, selon elle, à ouvrir un débat de société". Noël Mamère est le trente-huitième maire de France à être frappé d'une mesure de suspension depuis 1990. La majeure partie d'entre eux (vingt-quatre) l'avait été pour avoir refusé d'organiser le référendum sur l'instauration du quinquennat en 2000, dix autres avaient connu le même sort en 2002 pour avoir refusé d'organiser le 1er tour de l'élection présidentielle et un pour avoir refusé d'organiser les élections régionales en 1998. Enfin, deux l'ont été en 2003, l'un pour "mauvaise gestion comptable", l'autre pour "abus d'autorité et délibération illégale consistant à faire prendre en charge par la commune des frais d'avocat incombant au maire".

AFP du 15 juin 2004

LA RÉPUBLIQUE DOIT ÊTRE RESPECTÉE

«La République doit être respectée. Quand on défie la République, on ne peut le faire impunément. Je suis un ardent défenseur de l'autorité de l'Etat».

Se posant en farouche « républicain », le ministre de l'Intérieur, qui a annoncé une augmentation du nombre des gendarmes, l'a répété à plusieurs reprises : qu'il s'agisse du terrorisme, de l'islamisme, de la Corse, des grévistes d'EDF ou encore du mariage homosexuel de Bègles, pas question que l'Etat soit « bafoué ». Condamnant avec force toute « tentation communautariste », le ministre de l'Intérieur a donc affiché ses vérités. A partir d'une conviction hyper gaulliste : « La France n'est pas un pays tout à fait comme les autres. »

1. La décision appartient à Jacques Chirac mais lui, Villepin, souhaite un référendum sur la Constitution européenne.

2. Si des maires verts devaient imiter demain Noël Mamère, ils sont prévenus : ils seraient cette fois aussitôt révoqués pour un an. Le débat à l'Assemblée, oui, il est « légitime ». Le viol de la loi, non.

3. Les grévistes d'EDF ont eu des agissements « inacceptables » : contre eux, des sanctions s'imposent.

4. Il faut combattre sans merci l'antisémitisme et le racisme. D'où une règle, quand des coupables sont pris : « la sanction la plus lourde ».

5. En Corse, une « extrême fermeté » s'impose contre les « dérives mafieuses et terroristes ».

Dominique de Montvalon - Le Parisien du 21 juin 2004

EDF-GDF : LE PS EN FLAGRANT DÉLIT DE MAUVAISE FOI

Tandis que le projet de loi sur le changement de statut d'EDF commence à être débattu devant le Parlement, les ténors du PS, la main sur le cœur, n'ont pas d'arguments assez forts pour critiquer ce projet.

Si on regarde un peu en arrière, quand ceux qui critiquent sans proposer gouvernaient sans réformer, on découvre que les ténors du PS donnent tous son sens à cette formule d'Edgar Faure : « ce n'est pas la girouette qui tourne : c'est le vent ».

Quelques rappels à verser au dossier « flagrant délit de mauvaise foi du PS » :

Ce que nous proposons, les ténors de la gauche le proposaient aussi...tant qu'ils étaient au pouvoir :

- **Qui a dit : « Tôt ou tard, la réforme de Gaz de France aura lieu parce que c'est l'intérêt des salariés et des usagers » ?** Réponse : **Laurent Fabius**, Ministre de l'Economie et des Finances (avril 2001)

- **Qui a dit : « EDF devra évoluer pour conserver son remarquable dynamisme et affronter la compétition » ?** Réponse : **Laurent Fabius**, Ministre de l'Economie et des Finances (2002, dans une note de la Fondation Jean-Jaurès)

- **Qui a dit : « Si on veut que GDF puisse se développer, c'est une idée forte que de dire : faisons venir dans son capital à la fois des salariés, pourquoi pas EDF, pourquoi pas Total, pourquoi pas Statoil... » ?** Réponse : **Laurent Fabius**, Ministre de l'Economie et des Finances (20 mai 2001)

- **Qui a dit : « D'accord pour une certaine ouverture du capital et des participations ou des achats à l'étranger par le biais de filiales d'EDF, à condition que celle-ci soit maîtrisée » ?** Réponse : **Lionel Jospin** (programme pour les élections présidentielles de 2002). Dominique Strauss-Kahn proposait même une privatisation d'EDF.

- **Qui a dit : « La part résiduelle de l'Etat [dans EDF] devra être suffisante pour assurer un ancrage incontestable, sans pour autant graver dans le marbre le seuil des 50% » ?** Réponse : cette citation est de **Dominique Strauss-Kahn**, ancien Ministre de l'Economie et des Finances (2002, dans « La flamme et la cendre »).

- **De notre côté, nous nous engageons à ce que l'Etat conserve une participation de 70% et excluons toute idée de privatisation** Celui qui a tenu le plus longtemps avant de changer d'avis, c'est **Laurent Fabius**.

- **Qui a dit : « Une entreprise comme Gaz de France doit voir sa structure ouverte ; et c'est également le cas pour EDF, même si l'Etat doit rester majoritaire. » ?** Réponse : encore et toujours **Laurent Fabius** (janvier 2003)

Jean-François COPÉ

LA COLÈRE DE MARIANI

Le plan Borloo visant à geler les procédures d'expulsion des locataires «de bonne foi» qui n'ont pas payé leur loyer suscite la colère de nombreux députés de la majorité. Parmi ceux-ci, Thierry Mariani, député UMP du Vaucluse, le plus remonté de tous : «C'est une mesure irresponsable, dit-il. Même la gauche n'avait pas osé aller aussi loin dans la démagogie et l'irresponsabilité !» Et de poursuivre : «Bientôt payer son loyer deviendra une exception ! Il ne faut pas s'étonner si personne ne veut plus investir dans l'immobilier locatif.»

Valeurs Actuelles du 21 Mai 2004

MIL-VIGILANCE N° 22/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 23/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

Après plusieurs années de hausse ininterrompue, la spirale de la délinquance a commencé à s'inverser en 2003.

Le Gouvernement ne souhaite pas pour autant relâcher l'effort : sous l'impulsion de Dominique de VILLEPIN, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, il a clairement affiché son souhait d'aller encore plus loin.

1) La mobilisation du Gouvernement a permis d'inverser la tendance

Pour la première fois depuis longtemps, la délinquance recule durablement.

Sous le Gouvernement Jospin, la délinquance a explosé. Dès 1998, les crimes et délits ont augmenté de 2,6% après trois années de baisse consécutives sous le Gouvernement précédent. Au total, la délinquance a augmenté de 18% sous Jospin avec une nette accélération en fin de législature : le nombre des crimes et délits dépassaient 4 millions, soit un toutes les 4 secondes.

Le Gouvernement Raffarin a prouvé que l'insécurité n'est plus une fatalité. Dès 2003, la délinquance a baissé de 3,4% et les crimes et délits sont passés sous la barre des 4 millions. Le taux d'élucidation a atteint son record depuis 30 ans à 28,8% et la part des mineurs dans la délinquance a reculé (-3%). En 2004, la tendance à la baisse se poursuit : la délinquance a déjà reculé de 8,5% depuis le début de l'année 2004. Le mois de septembre 2004 connaît une baisse de 3,81% des crimes et délits, ce qui constitue la plus forte baisse pour un mois de septembre, et le 9ème mois de baisse consécutif.

Des moyens à la hauteur des enjeux.

Un effort financier et humain sans précédent. Les crédits de la police et de la gendarmerie ont augmenté de 25%. 13.500 nouveaux emplois seront créés d'ici 2007.

Des moyens renforcés et modernisés. La création des Groupements d'intervention régionaux (GIR) a permis de lutter plus efficacement contre la criminalité organisée : déjà 1083 opérations engagées, 900 armes saisies, 2300 personnes arrêtées. L'arsenal des peines a été renforcé et de nouvelles infractions créées : rassemblement dans les halls d'immeuble, délit de racolage, menaces contre les personnes. Les centres éducatifs fermés ont permis de renforcer l'encadrement des jeunes multirécidivistes.

2) Non seulement il n'y aura pas de pause en 2005, mais le Gouvernement veut encore aller plus loin

Le Gouvernement a clairement fixé ses priorités

Dominique de VILLEPIN a lancé 6 grands chantiers pour 2005. Moderniser les instruments de lutte contre le terrorisme. Démanteler les réseaux de trafic de drogue. Lutter contre la cybercriminalité. Protéger les mineurs contre les viols, enlèvements et disparitions. Lutter contre les actes racistes et antisémites. Promouvoir l'égalité des chances pour une meilleure intégration.

Les Ministres de l'Education et de l'Intérieur veulent également en finir avec la violence en milieu scolaire. Un protocole a été signé entre les deux ministères le 4 octobre 2004. Il prévoit la nomination d'un «correspondant» de la police et de la gendarmerie pour chaque établissement qui rendra compte de la situation tous les mois. Un «diagnostic sécurité» sera effectué dans chaque établissement. Le but est d'en finir avec le racket, les agressions sexuelles et la toxicomanie qui se développent dans les collèges et lycées faute de réponse appropriée.

Parallèlement, les sanctions pénales seront plus systématiques et plus adaptées.

La loi Perben II permet des sanctions plus systématiques et plus rapides. La comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), réservée aux affaires les plus simples réduira les délais de jugement et l'engorgement des tribunaux. Le développement des travaux d'intérêt généraux (TIG) permettra de punir plus systématiquement sans recours à l'emprisonnement.

Les droits de la défense sont garantis et l'accent est mis sur la réinsertion. Dans le cadre du plaider coupable, le prévenu peut toujours refuser la peine proposée par le juge. Les TIG sont étendus aux «fins de peine» afin de permettre une meilleure réinsertion après une peine de prison.

Jean-François COPÉ, 12 octobre 2004

« 3939 ALLÔ, SERVICE PUBLIC »

Renaud Dutreil, Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat, et Eric Woerth, Secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat, ont lancé début octobre la généralisation du « 3939 Allô, Service Public » à l'ensemble du territoire. Ce service permet aux citoyens d'obtenir une réponse rapide à l'ensemble de leurs questions administratives. Dès sa première journée de mise en service, plus de 100.000 appels ont été traités.

Un service de premier niveau, rapide, fiable et efficace pour répondre aux attentes des Français

Le 3939, un numéro de téléphone unique et simple à retenir pour un service accessible qui fait gagner du temps à tous. Eviter une file d'attente pour un simple renseignement administratif. Limiter les déplacements pour les publics fragiles ou isolés. Coût abordable (0,12 euro par minute à partir d'un téléphone fixe).

Le 3939 permet d'obtenir une première réponse rapide sur tous les domaines administratifs. Décroché en moins de trois sonneries, l'appel est traité en moins de trois minutes. Une large plage horaire : de 8h à 19h en semaine et de 9h à 14h le samedi. Une réponse sur l'ensemble des domaines administratifs : agriculture, consommation, douanes, éducation nationale, formalités et procédures, logement, urbanisme, social, santé, travail.

La garantie de renseignements fiables en toute confidentialité. Les réponses sont préparées avec des fiches de la Documentation française. Les appels sont traités par un centre d'appel privé situé en France pour garantir une réponse de qualité.

Ce nouveau service vient compléter les dispositifs de renseignement administratif déjà existants. Sur Internet : www.service-public.fr. Pour les questions les plus complexes, un basculement vers d'autres centres d'appels spécialisés ou une orientation vers les services publics locaux sont prévus.

Jean-François COPÉ, 11 octobre 2004

POINT SUR LES PENSIONS DE RÉVERSION

Face à la polémique suscitée par l'application du décret du 25 août 2004 portant réforme des pensions de réversion, il est urgent de rassurer les quelque 2,3 millions de veuves et veufs.

1) Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des retraites du 21 août 2003, le décret du 25 août 2004 introduit de réelles avancées qui bénéficient à près de 300.000 veuves et veufs supplémentaires. Suppression progressive des conditions d'âge pour bénéficier de la réversion (actuellement 55 ans). Suppression des conditions de durée de mariage et de non-remariage.

2) Les personnes qui touchaient déjà une pension de réversion avant le 1^{er} juillet 2004 ne sont en aucun cas concernées par ces nouvelles règles : pour elles, rien ne change.

3) Les nouvelles règles pour l'attribution des pensions de réversion visent à répondre à un souci de cohérence et d'équité. Au cours des débats parlementaires, il avait en effet été acté que ces règles devraient permettre d'appréhender, à terme, l'ensemble des ressources du conjoint survivant.

4) Les pensions complémentaires ne seront incluses dans les ressources qu'à compter du 1^{er} juillet 2006, ainsi que le prévoit le décret du 25 août 2004 visant à mettre en œuvre ces dispositions législatives.

5) Comme l'a indiqué Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Santé et de la Protection sociale, nous avons demandé au Conseil d'Orientation des Retraites (COR) une étude complémentaire sur la situation matérielle des veuves et des veufs et sur les modalités de mise en oeuvre de la réforme de la réversion, notamment pour la fixation du plafond de ressources.

6) Nous serons très attentifs aux conclusions de ce rapport. Notre objectif est d'assurer la stabilité des ressources des veufs et des veuves.

Jean-François COPÉ, 23 septembre 2004

BILAN DES GIR (GROUPES D'INTERVENTION RÉGIONAUX)

Dominique de Villepin, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés locales, a récemment présenté un bilan de l'action des Groupes d'Intervention Régionaux (GIR), en présence de Dominique Perben, Ministre de la Justice, Gérard Larcher, Ministre délégué aux Relations du travail et Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat au Budget.

Cette rencontre, qui témoigne de la mobilisation conjointe de quatre Ministères pour lutter plus efficacement contre l'économie souterraine,

était également l'occasion de tracer les nouvelles perspectives d'action pour les GIR.

1) Les GIR sont devenus un outil indispensable pour notre sécurité intérieure

Un dispositif ambitieux, fondé sur la coopération entre les services de l'Etat

Les GIR sont devenus un exemple pour la collaboration entre les services de l'Etat et un laboratoire pour la réforme de l'action publique. Pragmatisme : mise en place d'une approche nouvelle en utilisant les compétences des services existants. Capacité à faire collaborer au mieux les différentes cultures de travail, dans le respect des spécificités de chacun.

268 fonctionnaires et militaires travaillent dans les structures permanentes des GIR et peuvent bénéficier du concours des services de 1.400 personnes venant de la police, de la gendarmerie, et d'autres administrations (douanes, services fiscaux, directions départementales du travail et de l'emploi ainsi que de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).

MIL-VIGILANCE N° 23/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

«JE SUIS FIER D'ÊTRE GAULLISTE»,
a déclaré Raoul Béteille, conseiller honoraire à la Cour
de cassation, ancien député RPR, président du MIL.
ET VOUS ? SI VOUS AUSSI VOUS ÊTES FIER D'ÊTRE
GAULLISTE, RENVOYEZ-NOUS CETTE DÉCLARATION

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Courriel :@.....

Profession / âge / responsabilités éventuelles :

☐ OUI, MOI AUSSI, JE SUIS FIER D'ÊTRE GAULLISTE !

☐ Je commande l'insigne du MIL (format 1 cm) (5 € pour les adhérents à jour de cotisation, 15€ pour les autres)

☐ Je souhaite recevoir le diplôme (format 29.7x21 cm) et l'attestation (format 8x5 cm) du MIL (20 €)



MIL, BP 84 - 92303 Levallois-Perret cedex

Conformément à l'article 27 de la Loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elles contiennent sont à usage strictement interne et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur justification de votre identité.

Date :

Signature :

INTERNET : Nous diffusons régulièrement des informations et des analyses grâce à internet. Si vous ne recevez rien, cela signifie que nous n'avons pas votre adresse de courriel. Pour remédier à cela, il suffit de nous la transmettre en nous envoyant un courriel à mil-inscription@noos.fr en indiquant votre nom, votre prénom et votre qualité d'adhérent du MIL.

M.I.L VIGILANCE

N° 24/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

BILAN DES GIR (GROUPES D'INTERVENTION RÉGIONAUX) (SUITE)

Des résultats importants ont été obtenus dans la lutte contre l'économie souterraine : Les GIR ont pour mission principale de lutter en milieu urbain ou rural contre l'économie souterraine et les différentes formes de délinquance organisée qui l'accompagnent, source d'insécurité et de déstructuration sociale dans de nombreux quartiers sensibles. 1.083 opérations ont été engagées au cours desquelles, plus de 8.080 personnes ont été placées en garde à vue, dont près de 2.300 ont fait l'objet d'un mandat de dépôt. Les saisies opérées par les GIR depuis leur création sont impressionnantes. Près de 900 armes de tout calibre. 761 voitures. Plus de 2,6 tonnes de résine de cannabis, plus de 50 kilos de cocaïne et plus de 11 tonnes de tabac de contrebande. Près de 10 millions d'euros, provenant de ces différents trafics. Les GIR ont également permis d'initier 701 enquêtes douanières et plus de 1.000 signalements ou propositions de vérifications fiscales. Dans les domaines du code du travail et de la consommation, les procédures administratives lancées à leur initiative sont de plus en plus nombreuses.

2) Pour gagner encore en efficacité, l'action des GIR doit changer d'échelle

Faire sauter les problèmes de cloisonnements qui subsistent entre les services : Les G.I.R. ne doivent pas être perçus comme des unités concurrentes, mais comme le moyen d'amplifier, en complément des enquêtes classiques, l'impact des services de police ou de gendarmerie sur la criminalité et la délinquance. Notre objectif : réussir en matière de lutte contre l'économie souterraine, ce que nous avons réussi en matière de renseignement dans la lutte contre le terrorisme.

Renforcer la cohérence stratégique de l'action des GIR : L'économie souterraine est une criminalité mouvante qui exploite toutes les failles de nos systèmes financiers, économiques et répressifs. Face à cette criminalité toujours plus mobile, nous devons pleinement exploiter l'about que constituent les GIR. Tirer le meilleur profit de leur assise régionale. Maintenir des équipes réduites et souples, afin de préserver leur capacité d'adaptation et de coopération avec les autres services de l'Etat. Renforcer le rôle du copilotage par les préfets et les Procureurs Généraux pour donner plus de cohérence à l'action des GIR.

3) Une priorité : combattre le trafic de drogue

Le trafic de drogue est le fil conducteur de l'économie souterraine, de la délinquance et de la grande criminalité, mais également du terrorisme (ex : les explosifs utilisés dans les attentats de Madrid ont été achetés avec 30 kilos de cannabis). La lutte contre le trafic de drogue est un des six chantiers prioritaires lancés par Dominique Villepin. Pour couper les routes de la drogue dans les aéroports et les gares, aux frontières, mais aussi dans les lieux de rassemblement où elle est vendue aux yeux de tous. Pour s'attaquer aux circuits de financement, en gagnant en cohérence et en efficacité par une amélioration des échanges entre les structures régionales qui sont les G.I.R. et les dispositifs nationaux, comme Tracfin. Les G.I.R. doivent participer plus activement à la lutte contre le trafic de drogue : 34% des affaires traitées concerne ce type de trafic.

Jean-François COPÉ, 24 septembre 2004

JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE, ET LA TURQUIE

QUESTION - Monsieur le Président, beaucoup en France demandent qu'il y ait une consultation sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Est-ce que vous avez pu préciser au Chancelier quelles étaient vos intentions dans ce domaine ?

LE PRÉSIDENT - Je voudrais d'abord dire une chose. Le problème, le débat actuel en Europe et en particulier en France, sur la Constitution européenne, c'est-à-dire le traité constitutionnel n'a strictement rien à voir avec le débat sur la Turquie. Un référendum aura lieu en 2005 en

France. Sur la ratification du traité constitutionnel, il s'agit de dire oui ou non à un traité dont l'objectif est de donner à l'Europe élargie les moyens de se gouverner et de progresser. Ceci n'a strictement rien à voir avec la Turquie.

S'agissant de la Turquie, chacun connaît ma position qui est d'ailleurs de même nature que celle du Chancelier Gerhard Schroeder mais c'est un problème à beaucoup plus long terme. L'éventuelle entrée de la Turquie dans l'Union européenne suppose deux choses : d'abord que la Turquie remplisse l'ensemble des conditions qui sont celles de l'Union européenne, notamment sur le plan de ce que l'on appelle les critères de Copenhague au sens large du terme, politique et économique. Et puis, si tel est le cas, il y a ensuite la décision juridique, politique à prendre sur la base d'un traité qui sera un traité d'adhésion. Cela demandera dix ou quinze ans. Ce sera forcément très long. Et le problème pour les Français, est de savoir s'ils auront, à ce moment-là, leur mot à dire ou si la décision risque de leur être imposée.

Alors, je vous rassure tout de suite, les Français auront leur mot à dire. Et pour pouvoir donner cette garantie et cette assurance, j'ai demandé au gouvernement d'examiner les conditions d'insertion dans la révision constitutionnelle qui, vous le savez, est nécessaire pour adopter le traité constitutionnel européen, d'introduire une disposition permettant **de garantir qu'à partir d'une certaine date**, c'est-à-dire avant l'entrée éventuelle, ou la question de l'entrée éventuelle de la Turquie, **les Français soient interrogés non pas par le biais de la procédure parlementaire, mais obligatoirement pour cet élargissement et d'éventuels autres élargissements par le biais du référendum.**

Voilà la position que j'ai prise et que je vous renouvelle.

CONFERENCE DE PRESSE DE M. JACQUES CHIRAC,
PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE, STRASBOURG – 01/10/2004

DÉLOCALISATION : POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE VOLONTARISTE

Le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Nicolas Sarkozy, réaffirme la nécessité de lutter contre le nombre croissant de délocalisations, qui représentent "une mutation sans précédent de l'économie mondiale". Le Gouvernement a mis en place dans le projet de loi de finances pour 2005 un plan anti-délocalisations, basé sur un arsenal de mesures fiscales. Nicolas Sarkozy rappelle l'importance du phénomène de délocalisations et l'exigence d'une lutte concertée à l'échelle européenne.

Une réalité qui n'est pas inéluctable : Le nombre important de "cas concrets de territoires et de salariés confrontés à la délocalisation des entreprises et ou vivant dans l'angoisse que des projets de transferts d'activités à l'étranger ne soient mis à exécution" justifie la préoccupation de beaucoup de Français. Pour Nicolas Sarkozy, on ne saurait se borner à expliquer que les délocalisations sont inéluctables et qu'elles découlent de la mondialisation en améliorant la richesse globale. Au contraire, les délocalisations doivent être combattues, car "il ne s'agit pas seulement de chiffres, mais d'hommes et de femmes qui s'inquiètent pour leur avenir et celui de leurs enfants".

Une rupture dans l'histoire économique mondiale : "Ce qui est en train de se passer n'est pas simplement la répétition des mutations industrielles passées". L'insertion de la Chine ou de l'Inde dans le commerce international, tout comme la concurrence des marchés émergents dans tous les secteurs, et la transformation du rapport au temps et à l'espace induits par les vagues technologiques, ne sont "pas un phénomène anodin" mais constituent une rupture historique. Cette transformation considérable suscite le déplacement à l'étranger d'entreprises françaises. "Et l'analyse dynamique, des évolutions à l'oeuvre laisse augurer d'une accélération et d'une amplification du mouvement des délocalisations", ce qui peut mener à terme à un affaiblissement grave du "potentiel de croissance de notre pays, comme de l'ensemble de l'Europe".

La nécessité d'une politique industrielle plus volontariste à l'échelle européenne : Pour freiner le processus de délocalisations, Nicolas Sarkozy plaide "pour que la France et l'Europe se dotent d'une politique industrielle plus volontariste". Le projet de budget pour 2005 met en place les premiers dispositifs d'une "nouvelle stratégie" de lutte et d'intervention contre les délocalisations. L'action sur la fiscalité représente un des leviers d'action possible, mais elle doit être poursuivie au niveau européen. En effet, les charges fiscales sont un facteur important qui motivent les décisions de délocalisations. En ce sens, "les différentiels de fiscalité en Europe sont une menace bien réelle pour nos bases taxables et nos capacités de production". Contre la concurrence fiscale à l'intérieur de l'Union européenne, il appelle à une "solidarité européenne", qui passe l'élimination du dumping fiscal et

social, à l'origine de distorsions déloyales. Il conclut en indiquant que "ne pas s'opposer à cette dérive, refuser d'ouvrir la discussion avec nos partenaires européens pour tenter de la corriger, c'est bien cela qui risquerait d'éloigner encore plus nos concitoyens de la construction européenne."

point de vue paru dans les Echos du lundi 11 octobre 2004

UMP : LA TURQUIE N'A PAS VOCATION À ENTRER DANS L'UNION EUROPÉENNE

À l'UMP, nous avons l'intime conviction que c'est un sujet suffisamment important pour que ce soit les Français qui soient consultés sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Les institutions de la Vème République sont très claires : c'est le président de la République qui négocie, ce sont les Français qui décident, d'où notre volonté d'aller vers un référendum. L'UMP est la seule formation politique à ce jour à s'être prononcée sur la question de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Le 9 mai, le Conseil national de l'UMP a voté massivement sur cette question. Ce vote prévoyait que la Turquie n'avait pas vocation à entrer dans l'Union européenne. Par ailleurs, les députés européens de l'UMP élus le 13 juin dernier ont reçu mandat, si la question venait à se présenter dans les cinq prochaines années au Parlement européen, de ne pas voter en faveur de l'adhésion de la Turquie.

EDF, UN SCANDALE FRANÇAIS : MAIN BASSE SUR LES 400 MILLIONS D'EUROS DU COMITÉ D'ENTREPRISE

Depuis quelques mois la justice enquête sur les étranges pratiques financières du comité d'entreprise le plus riche de France. Qui a sponsorisé la Fête de l'Humanité sans le savoir ? La sonorisation de la dernière campagne électorale présidentielle de Robert Hue ? Les repas des intermittents du spectacle en grève ? Nous, les clients d'EDF... Depuis la fin de la guerre, l'argent d'EDF entretient la CGT et le Parti communiste avec la bénédiction des gouvernements de droite comme de gauche. La paix sociale n'a pas de prix !

Les syndicats, les politiques, les dirigeants mais aussi les fonctionnaires de Bercy qui devaient contrôler la bonne utilisation de l'argent public sont aujourd'hui directement mis en cause. «EDF, un scandale français» raconte, preuves à l'appui, comment, au fil des ans, le comité d'entreprise d'EDF est devenu la caisse noire du Parti et démonte les rouages de cette machine de guerre financière. Mais il montre aussi que ce système a fait son lit sur un terrain bien particulier : celui du service public à la française, sa grandeur mais aussi ses réseaux, ses privilèges et son opacité où le politique prime sur l'économique. Un rapport confidentiel de la Cour des comptes montre que les dirigeants, eux aussi, s'accordent des largesses : prêts sans intérêts, électricité gratuite, contrats à des sociétés amies...

Un document explosif qui paraît au moment où EDF affronte une période clef de son histoire...

par Laurence de Charette et Marie-Christine Tabet, Éditeur Robert Laffont

DÉBAT : LA TURQUIE N'EST TOUT SIMPLEMENT PAS L'EUROPE

Depuis quelques mois et particulièrement ces dernières semaines, le débat sur l'entrée de la Turquie est devenu une question essentielle aux yeux des Français. Nous n'avons pas la prétention d'être des spécialistes de la question turque ; nous sommes simplement des représentants du peuple français qui avons le souci d'écouter nos compatriotes et le devoir de dire à ceux qui nous gouvernent quand ils font fausse route. Pour nous, le débat sur l'irréversibilité ou non du processus d'intégration, comme celui sur les critères d'admission (même s'il y aurait beaucoup à dire en particulier sur la négation du génocide arménien), est un faux débat qui n'a pas à avoir lieu, puisque la Turquie ne fait pas partie de l'Europe et n'a donc pas vocation à intégrer l'Union européenne. Sans avoir fait d'études approfondies en histoire ni connaître sur le bout des doigts la géographie européenne, c'est la lecture du bon sens qui est celle faite par une grande majorité des Français. La Turquie ne peut prétendre entrer dans l'Europe puisqu'elle ne fait pas partie de l'Europe, c'est une évidence, tant sur le plan géographique qu'historique. Les 23.000 kilomètres carrés du territoire turc qui sont du côté européen du Bosphore ne doivent pas servir d'alibi. Ce petit morceau de terre – 3% du territoire turc seulement ! – est le dernier avatar de la conquête ottomane, qui fit tomber en 1453 Constantinople, l'ultime bastion de l'Empire romain d'Orient. Constantinople est devenue Istanbul et la Turquie ne prétend plus

aujourd'hui renverser l'Empire d'Occident, mais y pénétrer avec la bénédiction de Cassandre de la Commission européenne, contre l'avis des peuples qui, eux, ont une conscience historique. D'ailleurs, on notera avec étonnement que les mouvements islamistes turcs, généralement si jaloux de l'indépendance nationale, sont farouchement favorables à cette entrée dans l'Union européenne. En effet, la Turquie, depuis des dizaines d'années, résiste à la montée de l'islamisme radical grâce à un pouvoir militaire fort. L'entrée dans l'Union européenne est conditionnée par la disparition du pouvoir militaire, ce qui veut dire que plus la Turquie sera proche d'entrer dans l'Europe, plus elle sera menacée par un basculement vers un islam radical. Et voilà comment le seul argument du clan pro-turc vole en éclats. La Turquie reste donc un état de 700.000 kilomètres carrés d'Asie mineure dont les frontières touchent la Syrie, l'Irak et l'Azerbaïdjan. Faire entrer la Turquie dans l'Europe veut dire déplacer nos frontières sur les hauteurs du Kurdistan comme dans le désert irakien. Faire entrer la Turquie dans l'Europe, c'est déplacer son centre de gravité au cœur d'un des territoires les plus explosifs de la planète, où s'affrontent depuis des siècles chiites et sunnites, Kurdes et Irakiens, Turcs et Arméniens. A tout prendre, quitte à intégrer un état extra-européen, le choix du Maroc ou de la Tunisie paraîtrait aussi judicieux et moins porteur de germes explosifs. Tout en défendant des idées souverainistes, fédéralistes ou simplement pro-européennes, nous nous retrouvons unis pour défendre l'Europe contre ce projet dangereux, voire suicidaire, pour l'Europe fédérale comme pour l'Europe des nations. Si nous ne soulevons pas que l'Europe soit un simple conglomérat de pays, sans valeurs partagées autres que celle de la libre circulation des biens et des personnes, mais reposant sur un projet politique, déterminé par des valeurs communes, par une histoire partagée, alors il faut dire non à ce projet, qui signifierait l'arrêt de mort d'une Europe politique et d'une Europe sociale, l'arrêt de mort de l'Europe tout court. C'est le moment d'être honnêtes avec nous-mêmes et honnêtes avec les Turcs. Plutôt que de faire miroiter au peuple turc le mirage d'une éventuelle et hypothétique entrée dans le concert européen, renforçons la Turquie dans une association économique qui ne s'appelle pas l'Europe, mais qui crée des conditions de développement aussi proches de celles de l'Europe. La Turquie, comme le Maroc ou la Tunisie et les pays de l'arc méditerranéen, l'Ukraine et les pays gravitant autour de la Russie, pourraient y trouver les conditions d'un développement politique et économique favorable. Monsieur le président, le 17 décembre, c'est vous qui allez décider si vous enclenchez un processus dont chacun sait qu'il sera irréversible, parce que l'histoire de l'Europe a démontré qu'il ne pouvait pas en être autrement. La politique étrangère est votre domaine réservé, et les Français vous ont confié mandat pour l'exercer pleinement. Cependant, sur cette question, les Français ont un avis, ils doivent être consultés, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs représentants élus. A l'heure où va se jouer le tournant historique le plus important de l'histoire de l'Union européenne, c'est le moment ou jamais de créer une véritable Europe des peuples, une Europe librement consentie.

Les députés UMP : Philippe PEMEZEC, Hauts-de-Seine ; Roland BLUM, Bouches-du-Rhône ; Bernard BROCHAND, Alpes-Maritimes ; Yves BUR, Bas-Rhin ; Nicolas DUPON T-AIGNAN, Essonne ; Marc LE FUR, Côtes-d'Armor ; Lionel LUCA, Alpes-Maritimes ; Richard MALLIE, Bouches-du-Rhône ; Thierry MARIANI, Vaucluse ; Axel PONIATOWSKI, Val-d'Oise ; Georges SIFFREDI, Hauts-de-Seine ; Jean-Sébastien VIALATTE, Var.

Le figaro du 14 octobre 2004

Les campagnes militantes

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) lance des campagnes militantes. Si vous souhaitez y participer activement, nous vous invitons à commander notre matériel de propagande par courrier. Nous vous fournirons en fonction de nos stocks disponibles.



MIL-VIGILANCE N° 24/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 25/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES RG CONSTATENT UN PHÉNOMÈNE DE REPLI COMMUNAUTAIRE DANS LA MOITIÉ DES QUARTIERS SENSIBLES SURVEILLÉS

La direction centrale des Renseignements généraux a recensé dans chaque département les signes éventuels de ce repli dans l'habitat urbain, les écoles, les associations et le monde de l'entreprise.

Consacré au "repli communautaire" dans les banlieues, il décrit des parcelles de France où les comportements, les violences, l'engagement religieux, les rapports hommes-femmes s'éloignent des pratiques admises. Parmi les quelque 630 quartiers sensibles suivis par la DCRG, plus de 300 présentent des signes de repli communautaire plus ou moins prononcés. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils représentent environ 1,8 million d'habitants.

Huit critères ont été retenus par la DCRG pour déterminer si un quartier sensible, suivi en raison de son exposition aux violences urbaines, est marqué par un repli communautaire : un nombre important de familles d'origine immigrée, pratiquant parfois la polygamie ; un tissu associatif communautaire ; la présence de commerces ethniques ; la multiplication des lieux de culte musulman ; le port d'habits orientaux et religieux ; les graffitis antisémites et anti-occidentaux ; l'existence, au sein des écoles, de classes regroupant des primo-arrivants, ne parlant pas français ; la difficulté à maintenir une présence de Français d'origine. Si un quartier répond à plusieurs de ces critères, les RG considèrent que des indices de repli communautaire existent. Cette étude, dont Le Monde s'est procuré une synthèse, n'a donc pas de valeur scientifique et ne s'appuie pas sur des statistiques indiscutables ; elle vise à cerner, à l'échelle nationale, une tendance, en s'appuyant sur de multiples exemples locaux tirés des cités françaises par les directeurs départementaux des RG. Réalisée par la section "dérives urbaines", elle se veut l'illustration des nouvelles priorités fixées aux RG par leur directeur central, Pascal Mailhos, arrivé en janvier.

Dans les "quartiers ghettosés ou en voie de l'être", les RG notent une forte concentration de familles d'origine immigrée, "parfois majoritaires, cumulant les handicaps sociaux et culturels", qui peut entraîner des rapports antagonistes avec les Français d'origine. "Ces populations, écrivent les RG, conservent des survivances culturelles aboutissant à une certaine endogamie, à un maintien de modes de vie traditionnels, à l'émergence de modes de régulation sociale des conflits parallèles aux institutions, et à une vie associative repliée, organisée en fonction de l'origine des participants." Les analystes de la direction centrale ne cachent pas leur pessimisme devant cette évolution profonde, qui paraît "difficile à endiguer", alors que les habitants les plus aisés - "le plus souvent d'origine européenne" - démenagent massivement et que les commerces traditionnels ferment.

L'islam, en revanche, prospère. Soucieux de ne pas être soupçonnés de mettre cette religion à l'index, les RG notent que "les processus d'intégration des personnes d'origine maghrébine et de laïcisation de l'islam se poursuivent avec force dans l'ensemble de la société française". Néanmoins, le rapport souligne le rôle croissant des prédicateurs islamistes radicaux, dont le discours de rupture vis-à-vis des institutions et de la culture françaises inquiète les policiers. Les prêcheurs islamistes, du Tabligh ou salafistes, sont devenus des acteurs de ces zones urbaines. La présence de ces prêcheurs a été constatée dans plus de 200 quartiers, de façon plus ou moins régulière. Leur "prosélytisme intégriste (...) porte ses fruits, notamment auprès des jeunes et des enfants, pris en charge par de nombreuses

associations qui œuvrent dans le domaine sportif et éducatif (crèches, écoles coraniques)", souligne le document.

L'actualité récente en a donné des exemples. A Antony (Hauts-de-Seine) et à Fontenay-aux-Roses (Val-de-Marne), deux crèches ont été fermées en 2003 sur décision préfectorale. Des cours d'arabe et un enseignement du Coran étaient dispensés à des enfants de 4 à 6 ans, sous la direction de salafistes connus pour leur engagement radical. En janvier, à Argenteuil (Val-d'Oise), une halte-garderie connaissait le même sort.

Les indices de l'influence croissante de cet islam radical sont notamment, selon les RG, le port d'habits religieux et la dégradation du statut des femmes, en particulier celles d'origine maghrébine vivant à l'européenne, qui "sont régulièrement victimes d'insultes et de violences". L'école constitue, selon les RG, "un véritable miroir grossissant des dérives" constatées dans certains quartiers. Selon le rapport, les enseignants ont noté une "radicalisation des pratiques religieuses (ramadan, interdits alimentaires), une certaine remise en cause des cours d'histoire, de sciences naturelles et de sport, tandis que les jeunes filles subissent de la part des élèves masculins des pressions pour porter le voile". Autre lieu où s'exerce la pression religieuse : l'entreprise. Ainsi, des concessionnaires automobiles ont constaté une multiplication des demandes de salles de prières et des exigences de salariés voulant organiser leur travail en fonction de leur pratique religieuse. Dans le parc d'attraction de Disneyland Paris, une dizaine de salles de prières clandestines ont déjà été découvertes.

Alors que des chercheurs soulignent le rôle pacificateur des prêcheurs, qui combattraient la délinquance, la DCRG insiste sur le sentiment de rupture qu'ils inculquent aux jeunes en mal de repères. Ces prêcheurs attisent l'idée selon laquelle ils sont "victimes de discrimination et de racisme", générant un racisme anti-français en retour. "Parfois, constatent les RG, outre le repli sur la culture d'origine et le rejet des valeurs occidentales, se construit une sorte d'identité négative, qui mélange les cultures d'origine, les valeurs des cités et des références rudimentaires à l'islam."

Piotr Smolar, Le Monde du 6 juillet 2004

BERNARD ACCOYER PRÉSIDENT DU GROUPE UMP À L'ASSEMBLÉE, DÉPUTÉ DE HAUTE-SAVOIE

Redoutez-vous le retour de Nicolas Sarkozy à l'Assemblée dès qu'il aura été élu président de l'UMP ?

Pas du tout. Nous ne sommes pas dans une situation d'affrontement et de division. C'est une excellente chose que l'UMP dispose d'une telle personnalité à sa tête. J'attends de notre parti qu'il renforce sa dimension d'étude, d'analyse et de proposition afin d'inspirer les travaux des députés.

Que veulent changer les députés UMP au projet de budget 2005 présenté par Sarkozy ?

Nous aurons d'abord des débats internes pour que nos positions reflètent bien la volonté de l'immense majorité du groupe. Un exemple : les députés souhaitent que le prêt à taux zéro soit préservé, et même amélioré. C'est une mesure qui a bien marché : il faut la conserver. Le dispositif proposé par Nicolas Sarkozy (NDLR : un crédit d'impôt pour l'accession à la propriété) ne doit atténuer en rien les avantages pour les primo-accédents du prêt à taux zéro tel qu'il existe.

Des députés veulent ouvrir le débat sur l'impôt sur la grande fortune (ISF)...

Il faut en effet en débattre. Il n'y a aucun sujet tabou. Pourquoi le barème de cet impôt ne serait-il pas réactualisé ? Comme pour les autres impôts, afin de tenir compte de l'inflation. On peut aussi s'interroger sur son impact sur la désindustrialisation ou les délocalisations.

Le gouvernement est-il trop lent à mettre en place le service minimum ?

La détermination des députés pour mettre en place un service garanti dans les services publics est totale. Le gouvernement est très attendu sur cette question. Nous sommes prêts à légiférer s'il le faut. Depuis deux ans, le dossier des 35 heures est sur la table.

Quand allez-vous trancher ?

Le débat sur les 35 heures doit être conclu avant la fin de l'année, afin de les aménager dans un sens favorable à l'emploi.

Etes-vous favorable à une loi qui obligerait la grande distribution à baisser les prix ?

Je suis réservé sur une réforme de la loi Galland (NDLR : elle interdit la vente à perte) qui pénaliserait le commerce de proximité et les producteurs. Le grand débat sur la baisse des prix ne doit pas aboutir seulement à faire de la publicité pour la grande distribution.

Beaucoup de députés UMP réclamaient au printemps l'interdiction des triangulaires aux législatives...

Une telle mesure ne peut procéder que d'une réflexion approfondie. Si on supprime les triangulaires, comment ne pas instiller une dose de proportionnelle pour représenter les minorités ? N'oublions pas que les réformes des modes de scrutin se sont toujours retournées contre leurs auteurs.

Faut-il un référendum sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne ?

La question ne se pose pas aujourd'hui. Nous n'en sommes pas à la ratification du traité, mais à l'ouverture éventuelle de négociations en vue d'un élargissement à la Turquie. Si référendum il y a, il n'interviendrait qu'à la fin des négociations. Quant au recours au référendum, c'est une prérogative présidentielle. On pourrait aussi réfléchir à ne prévoir dans la Constitution que la voie référendaire pour la ratification des traités d'élargissement à l'Union européenne.

Le Parisien du mardi 28 septembre 2004 - Propos recueillis par Ludovic Vigogne et B.J.

LES LE PEN FACE À LA GROGNE DES CADRES DU FN

Le Pen critiqué, le Pen contesté, mais le Pen loin d'être désarçonné. Le chef du FN a dû faire face à un feu roulant de critiques lors de la réunion du bureau politique. Au point que Le Pen, qui devait participer à une émission de RMC, a envoyé sa fille Marine le remplacer. «Tout le monde en a profité pour vider son sac. Comme la marmite chauffait un peu trop, ça a permis de relâcher la pression», juge un participant. Motifs de la fronde : les résultats en demi-teinte aux derniers scrutins et, une nouvelle fois, la composition de liste aux régionales en Paca, avec l'éviction de Marie-France Stirbois au profit d'une proche du président du FN. La négligence qui a conduit à l'inéligibilité de Le Pen dans cette région et la manière dont a été menée cette campagne sont également revenues sur le tapis. Des critiques portées par un trio, composé de Jacques Bompard, maire d'Orange, qui, à plusieurs reprises, a affiché son opposition à Le Pen, Christian Baeckroot et René Bouin. «Cela a été un large débat ouvert et constructif, mené avec la plus grande franchise», précise, de sa plus belle langue de bois, Carl Lang.

Contestée également, Marine Le Pen, affaiblie par ses contre-performances successives aux régionales et aux européennes en Ile-de-France, en a profité pour répondre à ses détracteurs. «L'hostilité de Bompard à mon égard ne relève pas de l'analyse politique mais des sentiments. Rien ne justifiait les insultes», explique-t-elle après coup. Cette explication, «un peu chaude», selon un dirigeant, n'a pas effacé tous les motifs de discorde. Le bureau politique a d'ailleurs adressé un blâme à Marie-France Stirbois pour avoir étalé au grand jour ses désaccords avec Jean-Marie Le Pen.

Christophe Forcari - Libération du 25 juin 2004

MICHEL TRICHET CHOISIT L'ANGLAIS : NICOLE FONTAINE PROTESTE

Nicole Fontaine, députée européenne et ancienne présidente du Parlement européen, a vivement protesté contre le choix par Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne (BCE) de l'anglais pour prononcer un discours à la tribune de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à Strasbourg.

"Je suis scandalisée que M. Trichet, ait choisi de s'exprimer devant le Conseil de l'Europe, en anglais, qui n'est en aucune manière la langue imposée à cette institution", a écrit dans un communiqué Mme

Fontaine.

La délégation française avait quitté l'hémicycle de l'APCE pour "protester contre l'attitude" de M. Trichet. La délégation s'était levée dès que M. Trichet a commencé son intervention en anglais dans le cadre d'un débat sur l'euro et la grande Europe".

"Ce n'est pas la première fois, que par vanité personnelle, de hauts fonctionnaires français accréditent par leur comportement linguistique, l'idée selon laquelle l'anglais doit devenir inéluctablement la seule langue véhiculaire des institutions européennes. Je regrette profondément ce comportement irresponsable. J'espère qu'il ne s'agit que d'une erreur", a conclu Mme Fontaine.

AFP du 22 juin 2004

EN ALLEMAGNE : TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR GARDER SON TRAVAIL

L'allongement de la durée de temps de travail contre le renoncement aux délocalisations. C'est l'accord totalement inédit signé en Allemagne entre le groupe technologique Siemens et le tout-puissant syndicat IG Metall. Grand artisan de la baisse de la durée hebdomadaire du temps de travail outre-Rhin dans les années 1990, IG-Metall a accepté le retour aux 40 heures hebdomadaires (contre 35 actuellement) sans augmentation de salaire dans deux usines de téléphonie du groupe pour éviter que leur production ne soit délocalisée vers la Hongrie.

Berthold Huber, le numéro deux d'IG-Metall a applaudi ce résultat qui prouve selon lui qu'il existe des alternatives aux suppressions d'emploi et à la fermeture d'usines. Une position «réaliste» que le syndicat avait déjà évoqué lors des négociations salariales de branche à l'automne dernier. Il avait accepté une clause permettant de négocier un allongement de la durée du temps de travail en cas de difficultés dans les entreprises.

Libération du 25 juin 2004

LES COUACS DU MINISTRE DE L'ECOLOGIE

Pressé de démontrer qu'il entendait, lui, agir efficacement pour protéger la nature, le nouveau ministre de l'Ecologie, Serge Lepeltier, s'est pris les pieds dans le tapis. La mise en oeuvre d'un système de «bonus-malus» pour encourager l'achat de voitures «propres» semble très compromise. Présenté comme la «mesure phare» du Plan Climat, le dispositif n'en finit plus de faire bousser au sein de la majorité. Dans le sillage des constructeurs, qui jugeaient l'annonce de nature à «déstabiliser le marché», députés de la majorité et ministres s'attachent consciencieusement à torpiller l'«initiative», selon le mot perfide d'un constructeur, de Serge Lepeltier. Car les modalités d'application du dispositif, bien qu'approuvées en théorie au cours de réunions interministérielles, n'étaient visiblement pas encore précisément arrêtées avec Bercy.

Ainsi, le ministère de l'Ecologie, dans un communiqué, se fendait d'une jolie marche arrière, ne fixant aucune date d'application et se bornant à indiquer qu'une «modulation de l'incitation financière (...) sera mise en place». Sans oublier de préciser que «ce dispositif sera (...) soumis au Parlement d'ici fin 2004».

De quoi calmer les députés UMP, outrés d'avoir appris la mesure par la presse. Le dernier coup de frein est venu du président du groupe UMP à l'Assemblée, Bernard Accoyer, qui a regretté «la méthode» employée. Estimé que «le groupe majoritaire doit être mieux associé à l'action gouvernementale». Et réclamé des propositions «adaptées (...) aux contraintes économiques, en particulier dans l'industrie automobile».

David Revault d'Allonnes - Libération du 26 juin 2004

MIL-VIGILANCE N° 25/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 26/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

L'UOIF «SOUTIENDRA» LES ÉLÈVES VOILÉES

Une centaine d'imams de la région Rhône-Alpes réunis hier à Lyon à l'initiative du Conseil régional du culte musulman (CRCM) ont fait savoir «qu'ils n'imposeront pas aux filles de retirer leur voile», tandis que le CRCM annonçait son «soutien juridique et scolaire» aux futures exclues. Ils rejoignent ainsi L'Union des organisations islamiques de France (UOIF) qui a officialisé, le 29 juin dernier, son soutien aux filles qui entendent aller à l'école voilées. Dans une lettre ouverte aux musulmans, elle conseille aux élèves de porter «les tenues qu'elles auront choisies». En cas de conflit ouvert, l'UOIF promet aux jeunes filles une «assistance juridique» et l'organisation de «soutien scolaire» en cas d'exclusion.

L'UOIF, proche des Frères musulmans, ajoute que «les signes religieux discrets sont explicitement autorisés» par la loi. Les règlements intérieurs stipulant «l'interdiction de tout «couvre-chef» ou tenue spécifiquement nommée» seraient, selon elle, «non conformes à la loi». Même si l'association souligne «l'importance qu'il y a pour ces élèves à ne pas renoncer à leurs études», le message de l'organisation religieuse sonne comme une incitation à se voiler.

L'offensive de l'UOIF a conduit les trois fédérations prônant un islam libéral à réagir. Dans un communiqué, la Mosquée de Paris, le Comité de coordination des musulmans turcs de France et la Fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles ont demandé vendredi aux familles d'éviter tout «affrontement», de ne pas céder aux «provocations qui conduiraient à leur exclusion des établissements scolaires».

Au-delà de la lutte d'influence, cette bataille montre bien le clivage entre, d'un côté, des fédérations décidées à respecter la loi française et, de l'autre, un groupe qui entend la mettre à l'épreuve. «L'UOIF essaie de conturner la loi», estime Philippe Guittet, secrétaire général du principal syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, le SNPDEN. «Cette organisation politico-religieuse, islamiste, affiche sa volonté de faire pression. Cela montre combien la loi était nécessaire.»

Publiée à la veille des vacances d'été, la position de l'UOIF était arrêtée depuis le printemps. Lors d'un conseil d'administration, le docteur Abdallah Milcent, un médecin converti à l'islam et élu au conseil régional du culte musulman en Alsace sur une liste soutenue par le Milli Görüs turc et l'UOIF, avait vu son plan d'action approuvé.

L'Union des organisations islamiques est bien décidée à jouer les médiateurs dans les affaires conflictuelles. Pour cela, le docteur Milcent a déjà mis en place un numéro vert, qui orientera les filles vers des associations musulmanes. Celles-ci les pousseront à s'inscrire au Centre national d'enseignement à distance (Cned) en les incitant à se rassembler dans des salles d'associations musulmanes pour étudier les cours du Cned et, surtout, recevoir un enseignement religieux intensif. A Strasbourg, c'est la mosquée Eyup Sultan qui est pressentie pour accueillir le groupe d'élèves exclues. Une campagne d'inscription dans le privé a également été lancée.

Ces initiatives correspondent aux directives du Conseil européen de la fatwa qui recommande «aux musulmans de France d'exiger leurs droits légitimes, et de s'opposer à cette loi injuste, en utilisant les moyens pacifiques et légitimes». Mais depuis cet avis, la cour européenne a confirmé l'exclusion d'une élève voilée turque, reconnaissant donc les spécificités nationales en matière de laïcité.

Le conseiller chargé des cultes du ministère de l'Intérieur avait proposé sa version. Il demandait notamment «d'éviter le regroupement des élèves suivant le Cned dans les mosquées pour éviter l'image du repli

communautariste». Il conseillait également aux CRCM de ne pas s'ériger en médiateurs entre les élèves et l'éducation nationale. Des recommandations que Fouad Alaoui, secrétaire général de l'UOIF, a écartées.

Cécilia Gabizon, Le Figaro du 05 juillet 2004

FABIUS MET SES RÉSEAUX EN MOUVEMENT POUR 2007

«Comment gagner sans décevoir ?» C'est la question que Laurent Fabius s'est posée à haute voix devant quelques invités triés sur le volet, qu'il recevait chez lui place du Panthéon. Quelques écrivains et éditeurs, un duo de directeurs de journaux, le patron d'une chaîne de télévision, l'ancien ministre Bernard Kouchner ont ainsi été «testés» par le seul socialiste à s'être ouvertement déclaré candidat à l'élection présidentielle de 2007. Il s'agissait notamment de «caler» le discours qu'il devait tenir le lendemain soir devant quelque deux cents personnes invitées à dîner. Car Laurent Fabius a mis en marche la machine électorale qu'il a construite pièce par pièce depuis de longues années.

«Ce qui m'a frappé lors de ce dîner, c'est l'interpénétration des réseaux. D'habitude, Laurent Fabius cloisonne. Là, il commence à mettre ses forces en synergie», confie un des participants. Des parlementaires et des présidents de région ont croisé d'anciens hauts fonctionnaires, les anciens collaborateurs ont rencontré des gens de médias... et chacun a ainsi pu prendre la mesure des soutiens (parmi lesquels Pierre Joxe) rassemblés par l'ancien premier ministre.

Pendant trois quarts d'heure, sans note, Laurent Fabius a parlé. De sa détermination à être candidat. De l'exigence d'un projet à la hauteur des enjeux de 2007. De lui aussi, et de cette image froide et hautaine qui lui colle à la peau. Assez injustement, se défend-t-il, puisque, très souvent, des personnes de rencontre finissent par lui confier : «On ne vous voyait pas comme ça, en fait vous êtes plutôt sympathique.» Laurent Fabius a renoncé à corriger cette image, ses tentatives en ce sens lui ayant valu plus de moqueries qu'autre chose. «Je suis comme je suis», a-t-il conclu sur ce chapitre, signifiant ainsi que l'essentiel est dans le fond, c'est-à-dire dans le projet qu'il entend porter. Et qui devra répondre aux attentes des Français dans les domaines essentiels que sont le logement social, les délocalisations et l'environnement.

Pour gagner son investiture, le candidat socialiste, quel qu'il soit, doit se positionner au point d'équilibre du PS. Or celui-ci a tiré les leçons du 21 avril 2002 et a déporté vers la gauche son centre de gravité politique. Laurent Fabius suit le mouvement, bien sûr, mais son expérience gouvernementale, à Maignon puis à Bercy, lui impose une grande prudence. Mieux que tout autre au PS, hormis Lionel Jospin, il connaît les contraintes économiques, financières, juridiques et politiques qui, du fait de l'Europe et de la mondialisation, réduisent les marges de manoeuvre de tout gouvernement. Aussi se garde-t-il de toute prise de position tonitruante sur des sujets tels que la réforme des retraites et de l'assurance-maladie, que le chef de l'Etat qui sera élu en 2007 devra approfondir.

Laurent Fabius a donné le signal de départ à ses réseaux extérieurs au PS. En interne, il est à la fois servi et contraint par sa place de numéro 2 de la Rue de Solferino. Servi parce qu'il a la charge d'animer le réseau des élus, une des forces du PS dans les batailles électorales lorsqu'il est bien mobilisé. Contraint, parce qu'il doit composer avec le numéro 1 François Hollande, lui-même en situation de briguer l'Elysée, surtout depuis la double victoire socialiste aux régionales puis aux européennes.

Contrairement à Dominique Strauss-Kahn, qui a délibérément choisi une trajectoire extérieure au PS, Laurent Fabius revendique des responsabilités importantes dans la conduite du parti. Ce qui l'a obligé, jusqu'à maintenant, à afficher une loyauté à toute épreuve envers le premier secrétaire. «Sur le fond, ils font en sorte de ne pas prendre de positions incompatibles, mais, depuis quelques jours, le climat se tend», note un ancien ministre proche de François Hollande. Laurent Fabius se montre «plus autoritaire, plus sourcilieux sur ses prérogatives», poursuit-il. François Hollande couve son numéro 2 comme le lait sur le feu, averti par son entourage que Laurent Fabius va chercher à l'«étrangler» en douceur.

Il se dit, Rue de Solferino, que les deux hommes ont eu récemment une discussion au cours de laquelle Laurent Fabius a suggéré un accord. «Tu veux bien être mon premier ministre ?», lui aurait répondu François Hollande d'un air innocent

Pascale Sauvage, Le Figaro du 05 juillet 2004

HUMOUR POLITIQUE

Le jury du Prix 2004 de l'humour politique du Press Club, présidé par Jean Miot, a sélectionné 15 phrases d'humour volontaire ou involontaire :

Roselyne Bachelot "La moitié du nuage d'ozone qui sévit dans la région parisienne est d'importation anglaise et allemande."

Marie-George Buffet, à propos de la victoire de Poutine: "Il s'agit presque d'un triomphe à la soviétique, comme on disait dans le temps."

Jean-Louis Debré, à propos de la Corse: "Je n'imagine pas un instant cette île séparée du continent."

François Gerbaud, à propos du groupe UMP du Sénat, présidé par le Duc de Rohan, co-vice-présidé par le marquis de Raincourt et Xavier Galouzeau de Villepin: "Ce n'est donc pas un groupe politique, c'est un accélérateur de particules."

Dominique Strauss-Kahn, à propos de l'alliance Ligue Communiste et Lutte Ouvrière: "C'est l'union d'un postier et d'une timbrée."

Xavier Darcos à des élus socialistes: "Quand vous êtes aux affaires vous manquez de souffle; quand vous êtes dans l'opposition vous ne manquez pas d'air."

Valéry Giscard d'Estaing, reçu à l'Académie Française: "A mon âge l'immortalité est devenue une valeur refuge."

Philippe de Villiers, avant l'élection de Ségolène Royal: "Si elle s'appelait République, Ségolène ne séduirait pas nos électeurs."

Marie-George Buffet: "L'extrême gauche est stérile, le PS un peu mou; nous sommes entre les deux."

Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat au Budget: "Jean-Pierre Raffarin dirige une équipe de pur-sang."

Michel Charrasse: "Mamère Noël est une ordure!"

André Labarrère à propos du mariage homosexuel: "Je trouve qu'il y a assez de cocus pour ne pas y ajouter les homosexuels."

Nicolas Sarkozy: "Si j'étais secrétaire d'Etat aux choux farcis, je me passionnerais pour les choux farcis, et vous entendriez beaucoup parler des choux farcis."

Le prix 2003 avait été attribué à Renaud Muselier, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui avait déclaré: "Villepin fait tout, moi je fais le reste."

DÉLINQUANCE : LES STATISTIQUES QUI DÉRANGENT

Le sujet est des plus sensibles. C'est même l'un des tabous les plus ancrés de la République. La part des enfants de l'immigration dans la criminalité et la délinquance ressortit au secret d'Etat. La lecture des synthèses quotidiennes de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP) et de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), où sont recensés une partie des faits perpétrés en France, laisse sidérés les très rares initiés qui y ont accès.

Il apparaît que plus de la moitié, voire 60 ou 70%, des suspects répertoriés ont des noms à consonance étrangère. Cet élément est délicat à manipuler. En aucun cas l'on ne saurait déduire avec certitude une origine d'un patronyme. Il ne s'agit pas non plus de tirer des conclusions absurdes sur un caractère «culturel» de la criminalité. Mais écarter ces constatations d'un revers de manche est une grave erreur qui occulte l'échec de l'intégration.

«La vérité est révolutionnaire», disait Lénine. L'on ne saurait résorber que les problèmes que l'on connaît. Une analyse de la «surreprésentation» des Français d'origine étrangère dans la commission d'infractions est d'autant plus éclairante que l'explication avancée en règle générale est erronée. On a coutume de considérer que la corrélation se fait seulement entre la pauvreté et la délinquance. Le propos ne suffit pas à rendre compte de la réalité.

En aucun cas, il ne s'agit d'apposer des tampons «immigré» sur des Français. Cela serait plus que tendancieux. En revanche, analyser un

fait social n'est pas dépourvu d'intérêt. Les synthèses quotidiennes de la DCSP et de la DCPJ attestent que le pourcentage d'auteurs issus de l'immigration est surtout élevé à la rubrique des «violences volontaires» et des «vols à main armée». Quand il était ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy a parfois fulminé sur le sujet. En réunions restreintes.

Au 1er janvier 2004, les étrangers représentaient 12.241 détenus dans les prisons françaises, sur une population carcérale de 55.355 personnes. Comme l'observe Laurent Mucchielli, directeur du Cesdip, dans un article publié par la revue Criminologie, «près de la moitié des mis en cause pour vol à la tire sont des étrangers» et «les étrangers sont nettement surreprésentés en matière d'homicide et de tentative d'homicide». Selon l'auteur, il y a là «une version moderne de la sur-délinquance traditionnelle des milieux sociaux les plus précarisés dans une société industrielle».

Mais les questions du jour ne concernent pas tant les étrangers que les Français issus de l'immigration. La situation est infiniment plus complexe. D'abord, les fichiers mentionnant les origines des Français sont interdits et empêchent des travaux statistiques fouillés. Ensuite, la délinquance dépend de facteurs psychologiques très ténus. Le criminologue Alain Bauer, par ailleurs président de l'Observatoire de la délinquance, explique qu'on ne sait rien des facteurs qui font un délinquant, sinon une chose: «Un auteur d'agression est souvent quelqu'un qui a été battu et dont le cas n'a pas été traité».

Cela vaut-il pour les violences abstraites? Laurent Mucchielli invoque une «victimisation collective» des populations d'origine immigrée, la «perspective d'un destin social misérable» qui induit «d'intenses sentiments de frustration et d'exclusion». A tort ou à raison, le syndrome du colonisé est toujours vivace. Il y a près de dix ans, la commissaire Lucienne Bui Trong, chargée des violences urbaines à la Direction centrale des RG, relevait que 85 % de leurs auteurs sont d'origine maghrébine et qu'ils agissent en raison d'une sorte de «paranoïa» vis-à-vis de la société française. «J'ai vu une liste de 3.000 auteurs de violences urbaines établie par les RG parisiens, et il n'y avait que 59 noms "gaulois" », relate le criminologue Xavier Raufer. Qui ajoute: «Etant donné qu'il ne s'agit que de garçons, c'est bien la preuve que ce n'est pas un problème racial».

Christophe Deloire - Le Point du 24 juin 2004

17.000 FONCTIONNAIRES DE MOINS EN 2005

Un des objectifs du projet de loi de finances 2005 devrait être de diminuer "de l'ordre de 17.000" le nombre de fonctionnaires, a déclaré Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat au Budget, alors que la baisse prévue cette année est de 4.500. Par ailleurs "l'objectif du gouvernement" est de remplacer "un fonctionnaire sur deux" partant à la retraite, ce qui représenterait environ 30.000 des 60.000 membres de la fonction publique appelés à se retirer l'an prochain de la vie active, a précisé M. Bussereau. Mais comme il devrait y avoir aussi des créations de postes nouveaux, on peut déduire des propos du ministre que 17.000 sera le solde net négatif.

Le Monde du 28 juin 2004

EDF : LE PS COMPLICE DES "ACTIVISTES" ?

Dans l'affaire du statut d'EDF, des parlementaires de la majorité n'hésitent pas à mettre en cause l'attitude des socialistes qui, en déposant des centaines d'amendements, retardent l'adoption de la réforme pour laisser les "activistes" de la CGT monter des actions spectaculaires. Lesquelles sont quasi systématiquement suivies par des équipes de cameramen des rédactions régionales de France 3 afin de leur donner le maximum d'audience...

Valeurs Actuelles du 25 Juin 2004

MIL-VIGILANCE N° 26/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 27/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA GAUCHE CONSTITUE DES ÉTATS-MAJORS RÉGIONAUX À SA MAIN

Après les élections de mars, les nouveaux présidents PS de régions et de départements ont profondément remanié leurs services. Pour la première fois, plusieurs anciens directeurs de cabinets ministériels occupent des postes-clés.

Changement de majorité, changement d'équipes : la vague rose des élections de mars dans les conseils régionaux et généraux a étendu la pratique du «système des dépouilles» à l'échelon local.

Treize régions et douze départements ont basculé à gauche. Au-delà des cabinets, cette alternance politique au profit du PS a impliqué un profond renouvellement dans les services des collectivités. Dans les régions, tous les directeurs généraux des services (DGS) et la moitié des directeurs ont déjà changé ou sont en passe d'être renouvelés.

Face aux nouvelles compétences qu'ils vont devoir exercer et dans la perspective du transfert de 130.000 agents de l'Etat en 2005, les nouveaux patrons socialistes de régions et de départements ont cherché à se constituer des états-majors capables de tenir tête aux services de l'Etat. Parmi les nouveaux embauchés, nombreux sont les transfuges de la fonction publique d'Etat (directions départementales de l'agriculture, de l'équipement, des affaires sociales) ou de grosses agglomérations.

Mais aux préoccupations techniques se sont ajoutées des considérations politiques. «Certains présidents ont recruté leur équipe comme s'ils composaient un ministère», relève un cadre territorial.

Pour la première fois dans l'histoire de l'institution régionale, cinq anciens directeurs de cabinet ministériel sont devenus DGS. Poste-clé, le DGS est l'équivalent du directeur de cabinet dans un ministère, celui qui fait «tourner la machine».

La présidente (PS) de Poitou-Charentes, Ségolène Royal, a fait appel à son ancien directeur de cabinet au ministère de la famille, Jean-Luc Fulachier. Administrateur civil et conseiller social de Dominique Strauss-Kahn à Bercy, il s'est vu confier la double casquette de directeur de cabinet et de DGS. En Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne a choisi Gilles Le Chatelier, ancien directeur du cabinet de Roger-Gérard Schwarzenberg (PRG) au ministère de la recherche et maître des requêtes au Conseil d'Etat.

En Lorraine, Jean-Pierre Masseret s'est appuyé sur Serge Barcellini, son ancien directeur de cabinet au ministère des anciens combattants, inspecteur général des armées. En Bourgogne, François Patriat a fait appel à Didier Paris, un magistrat qui fut son ex-directeur de cabinet au secrétariat d'Etat aux PME. En Bretagne, Jean-Yves Le Drian a choisi Gilles Ricono. Celui-ci a dirigé le cabinet de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement dans le gouvernement de Lionel Jospin jusqu'en 2002. Ingénieur général des Ponts et Chaussées, ancien directeur régional de l'équipement d'Ile-de-France, ancien directeur du cabinet de Louis Besson, ministre du logement en 1990, M. Ricono incarne la volonté des élus de s'entourer de «gros calibres».

Parmi les nouveaux DGS, la part des membres de la fonction publique d'Etat est stable par rapport à l'ancienne mandature : ils occupent plus de la moitié des postes. Mais, parmi eux, les magistrats, conseillers d'Etat et polytechniciens sont plus nombreux qu'auparavant.

En Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, reconduit à la présidence de la région, a profité du départ de son DGS pour promouvoir Sophie Mougard, jusqu'alors numéro deux de ses services. Cette polytechnicienne, ingénieur des Ponts et Chaussées, est la première femme à occuper cette fonction. Mme Mougard était conseillère au

cabinet de M. Jospin, à Maignon, de 2000 à 2002, chargée des transports.

«Les grands corps ne considèrent plus que c'est déchoir que d'aller travailler dans une région», relève Yves Colmou, ancien conseiller de M. Jospin à Maignon et consultant chez Progress, cabinet de chasseurs de têtes, très sollicité, ces derniers temps, par les patrons de région et de département.

Pas question de couper toutes les têtes pour autant. Sur les quelque 15.000 agents qui travaillent dans les régions, le système des dépouilles ne s'est appliqué qu'aux fonctions les plus stratégiques : soit quelques dizaines de postes.

La grande majorité des cadres des services sont protégés par leur statut. En cas d'alternance, seuls les emplois dits «fonctionnels» - les directeurs - peuvent être remplacés, et seulement après un délai officiel de six mois.

Du coup, «il n'y a pas de chasse aux sorcières !», assure Jean-Luc Bœuf, nouveau DGS de la Franche-Comté, débauché par Raymond Forni, nouveau président de région. Ce qui n'empêche pas une partie des régions, par le truchement d'un audit ou d'une réorganisation interne, de mettre certains agents sur la touche.

Chaque région a vécu la transition à sa manière. A l'amiable en Bretagne : le premier geste de M. Ricono, en prenant ses fonctions de DGS, aura été de donner les clés de son appartement parisien à son prédécesseur. La Lorraine a vécu un processus à l'envers. Sitôt battue, l'équipe de Gérard Longuet (UMP) est partie avec téléphones portables, disques durs et ordinateurs. Une fuite de matière grise «éthiquement inadmissible et très grave en termes d'action», regrette M. Barcellini, nouveau DGS de la région. Il lui a fallu «six mois» pour monter une équipe à sa main.

En Rhône-Alpes, la reprise en main politique s'est faite de manière subtile. M. Queyranne a profité de la vacance de certains postes dans l'administration pour recruter 22 chargés de mission et 10 secrétaires mis à la disposition des vice-présidents. Cela, dit-on, pour lutter contre la «lourdeur administrative». La CFDT a dénoncé ce tour de «passe-passe» et déploré que ces postes aient été pourvus sans aucune publicité. La centrale syndicale allant jusqu'à craindre l'avènement de «commissaires politiques» des services.

En Languedoc-Roussillon, en revanche, la passation de pouvoirs entre l'équipe de Jacques Blanc (UMP) et celle de Georges Frêche se serait réglée, selon des témoins, «à la tronçonneuse». Une centaine d'agents de Montpellier, dont M. Frêche était le maire, ont débarqué dans son sillage. «Ils ont récupéré des bureaux manu militari, explique un ancien chargé de mission. Entre 50 et 100 agents ont été mis au placard. Certains se sont retrouvés dans une annexe de la région baptisée «Gantano» par ses occupants». De 440, les agents des services sont passés à plus de 600. Dans l'entourage de M. Frêche, on assure que «les règles statutaires ont été respectées».

Le Monde du 08/10/04

AVIS ÉMIS PAR LA GENDARMERIE

«Mesdames, Messieurs, Veuillez prendre note et faire suivre à tous les intéressés.

Faites attention aux personnes qui se tiennent près de vous avec un téléphone cellulaire. Au magasin, au restaurant ou à l'épicerie.

Les nouveaux cellulaires peuvent prendre une photo de votre carte de crédit sur laquelle ils retrouveront votre nom, votre numéro de carte, votre date d'expiration.

Voler l'identification de quelqu'un est le crime le plus en hausse aujourd'hui.»

SCANDALE : LES CLIENTS PAIERONT POUR LES RETRAITES DES AGENTS EDF !

Selon un projet de loi, une taxe sur le «transport et la distribution du gaz et de l'électricité» va être créée.

Officiel : ce sont bien les consommateurs qui vont devoir payer la majeure partie des quelque 6,9 milliards d'euros de la compensation financière (soulte) qu'EDF et GDF verseront pour l'adossément des retraites de leurs agents au régime général. C'est, en effet, ce que

précise, noir sur blanc, l'article 27 du projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2005, confirmant des informations que nous donnions déjà le... 11 octobre 2002.

Autrement dit, pour garantir les très nombreux avantages sociaux des électriciens et gaziers - l'âge de départ moyen est de 56 ans à EDF avec 75 % du dernier salaire -, les clients et anciens clients d'EDF (ceux qui sont passés à la concurrence seront également concernés) subiront prochainement une augmentation du coût du transport de l'énergie. Concrètement, assure un expert à notre journal «dans les prochains mois, le prix du kilowattheure devrait être majoré de 0,01 € à 0,02 €». Interrogées hier, EDF et GDF ont rappelé que, «si hausse il devait y avoir, c'est toujours le gouvernement qui en décide».

Création d'une taxe. Afin de ne pas trop miner les comptes des entreprises publiques en passe d'être totalement ouvertes à la concurrence et, pourquoi pas, mises sur le marché, le gouvernement a autorisé le 9 août dernier la création d'une taxe sur le «transport et la distribution du gaz et de l'électricité». Objectif : financer le basculement du régime spécial des retraites des électriciens gaziers vers le régime général, en assurant le maintien de tous les avantages. Ce que précise l'article 27 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2005, c'est le montant de cette «contribution exceptionnelle» au financement des 6,9 milliards de la soule d'EDF. Cette taxe «financera la contribution exceptionnelle, forfaitaire et libératoire due par la Caisse nationale des industries électriques et gazières (CNIEG) à hauteur de 60 %». Ce qui signifie, en clair, qu'il va falloir faire rentrer dans les caisses 4,140 milliards d'euros, via cette taxe. Sous quel délai ? «Aujourd'hui, on n'en sait pas plus. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que cette taxe sur la facturation du transport du gaz et de l'électricité va inévitablement être répercutée sur les prix. Ce n'est pas scandaleux, si l'on est assuré que les salariés du privé n'auront pas à payer en plus ce changement. Or, aujourd'hui, le gouvernement comme EDF GDF, qui ont promis le maintien des avantages acquis aux électriciens gaziers, cherchent à payer le moins possible», s'insurge Alain Petitjean, de la CFDT.

Risques pour l'équilibre financier de la Cnav. Et c'est justement l'enjeu du désaccord entre la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et Bercy notamment. Pour la présidente de la Cnav, Danièle Karniewicz, les 6,9 milliards d'euros de soule fixés par le gouvernement ne suffiront pas à «assurer l'équilibre des comptes financiers du régime général». Selon elle, «les salariés ont déjà fait des efforts avec la réforme des retraites, je ne peux pas prendre le risque de devoir un jour repousser l'âge du départ à la retraite pour rétablir l'équilibre et financer le maintien des avantages des électriciens gaziers». De son côté, Alain Petitjean, de la CFDT, estime qu'il faut être très vigilant : «Il faut que ces modalités d'adossment soient irréprochables, car après EDF il y aura la RATP, la SNCF...»

«Les Echos» annoncent ce matin que Bercy serait prêt à relever de 10% cette fameuse soule, la portant à 7,5 milliards d'euros.

Le Parisien du 12/10/04

LA GAY PRIDE PREND DES COULEURS POLITIQUES

Entre 500.000 (selon la police) et 700.000 personnes (d'après les organisateurs) ont défilé à l'occasion de la XV^e Gay Pride. Le cortège était placé sous le thème de «l'égalité», pour la reconnaissance du mariage homosexuel et contre l'homophobie. En scandant le slogan «Assez d'hypocrisie, l'égalité maintenant !», les organisateurs entendaient lancer une mise en garde au gouvernement et à la majorité, à qui ils reprochent de pratiquer tour à tour le refus ou l'esquive. Les élus de gauche se sont bousculés en tête du cortège de cette édition très politique. On pouvait apercevoir l'ancien ministre Jack Lang, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui tenait la banderole de tête, Dominique Strauss-Kahn, poids lourd du PS qui s'est prononcé pour le mariage gay, Alain Krivine, porte-parole de la LCR. Quant au député Vert Noël Mamère, initiateur à Bègles (Gironde) du premier mariage homosexuel, il a préféré défilé avec les militants de son parti, au milieu de la foule.

Le Figaro du 28 juin 2004

TABAC, DROGUE, ALCOOL : COMMENT VONT LES JEUNES FRANÇAIS ?

La consommation de tabac est stable, sauf chez les filles de 12-19 ans qui sont 32,9 % à déclarer fumer (contre 29,8 % en 1997). Globalement, 36,7 % des jeunes consomment du tabac avec une pointe à 44,2 % chez les 18 ans. Si les adolescentes sont plus nombreuses qu'auparavant à entrer dans le tabagisme, les fumeurs réguliers restent majoritairement masculins. Cependant, les campagnes antitabac semblent avoir un impact auprès des jeunes fumeurs. Ainsi, 53,8 % d'entre eux affirment vouloir arrêter à cause du prix des cigarettes et des conséquences du tabac sur la santé. Enfin, près de 70 % des 12-25 ans sont "gênés" par la fumée des autres mais, au fil des ans, la loi Evin semble de mieux en mieux respectée par les jeunes fumeurs sauf dans les bars et les cafés.

Le cannabis, lui, est résolument entré dans leur univers. En 1999, 44,5 % des 18-25 ans l'ont expérimenté (au moins une fois dans leur vie) alors qu'ils étaient 28,9 % en 1995 et 23,3 % en 1992. Le nombre de fumeurs réguliers (plus de dix fois par an) atteint 14,7 %. Cette "banalisation", qui touche davantage les garçons, n'entraîne pas pour autant une forte revendication de la légalisation du cannabis. Les deux tiers des 15-25 % sont hostiles à la vente libre des drogues douces et ils ne sont que 32 % à être tout à fait ou plutôt d'accord pour "autoriser la consommation de cannabis".

L'alcool, quant à lui, reste un produit à forte prédominance masculine, dont la consommation est souvent associée aux sorties du samedi. Parmi les 12-25 ans ayant consommé au moins une boisson alcoolisée au cours des douze derniers mois, 43 % des garçons et 23 % des filles ont vécu au moins une ivresse.

Sandrine Blanchard - Le Monde du 26 juin 2004

RADICAL DE GAUCHE ET AGRESSION SEXUELLE

Thierry Maugez, 41 ans, le nouveau conseiller général (radical de gauche) de Songeons, récemment condamné pour agression sexuelle, n'en a pas fini avec la justice. C'est désormais officiel. Le procureur général de la cour d'appel de Paris a interjeté l'appel du jugement rendu le 6 mai.

Cela signifie que le procureur général ne se satisfait pas du jugement rendu qu'il estime sans doute trop clément. Thierry Maugez sera donc rejugé. La date de l'audience n'est pas encore connue. Un huissier de justice s'est présenté à la direction de la communication de la SNCF de Paris-Est, où Thierry Maugez est employé comme cadre, chargé de la communication. Cet huissier est venu lui remettre la notification l'informant que le procureur général interjette l'appel du jugement rendu le 6 mai 2004 par le tribunal de grande instance de Paris. Ce jour-là, la 30^{ème} chambre correctionnelle avait condamné le maire d'Hanvoile à une amende délictuelle de 1.000 € pour avoir touché le sexe d'un sans-abri. Les faits s'étaient déroulés début février dans le bureau de Thierry Maugez. Celui-ci avait invité un SDF à le suivre afin de lui donner 10 € et puis, «pris d'une pulsion» avait-il reconnu lors de l'audience, «je lui ai demandé s'il était intéressé pour que je lui fasse une fellation». Le SDF avait refusé et était reparti. Mais auparavant, Thierry Maugez avait pris le SDF par la taille et lui avait touché le sexe. C'est bien ce geste qui lui avait valu cette condamnation. La gauche dénonce une «machination». La majorité du conseil général, solidaire de Thierry Maugez, se serait sans doute bien passée de ce nouveau rebondissement qui perturbe le bon fonctionnement de l'assemblée départementale. Au nom de la morale, les élus de droite ont en effet claqué la porte, signalant «qu'ils ne siègeraient pas avec un délinquant sexuel».

Frédéric Hennebert - Le Parisien du 24 juin 2004

MIL-VIGILANCE N° 27/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 28/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

EDF : ÉCLAIRAGES SUR UNE GRÈVE

Les manifestations contre le changement du statut de l'entreprise publique EDF-GDF, que ce soit les grèves des semaines écoulées ou les coupures sauvages de courant, sont un triste spectacle.

Non seulement parce qu'elles montrent jusqu'à quel point des privilégiés du système sont capables d'énoncer des contre-vérités pour défendre leurs privilèges. Mais aussi parce qu'elles traduisent l'impuissance de notre plus « important » syndicat à faire respecter par des minorités l'intérêt à long terme des salariés qu'il est censé défendre, et confirment la décomposition française des mouvements syndicaux, dont pourtant notre pays ne peut se passer s'il veut progresser. Derrière la crise de l'EDF, c'est la crise du mouvement syndical qu'il faudra bien un jour traiter. Contre-vérités est bien le qualificatif qu'il faut employer à propos des arguments des grévistes contre le changement de statut.

Il entraînerait des tarifs plus chers ? Mais depuis l'ouverture à la concurrence des clients industriels, les baisses de prix ont été en moyenne européenne de 15%.

Les exigences de sécurité seraient revues à la baisse ? Mais les normes de sécurité sont européennes, et le contrôle des centrales nucléaires reste assuré par l'Autorité de sécurité nucléaire française.

La gestion par le secteur privé entraîne des coupures de courant ? Mais outre le fait qu'avec le changement de statut, EDF sera encore loin d'être privatisée, les coupures intervenues en Californie ou en Italie n'ont rien à voir avec leur privatisation, et, d'autre part, la surcapacité d'EDF qui exporte 15% de sa production, rend improbable toute coupure de courant avant de très nombreuses années.

En fait, pour que, précisément, EDF-GDF puisse faire face à leurs besoins de développement, il est même indispensable qu'ils puissent ouvrir leur capital.

L'Etat est dans l'incapacité de satisfaire seul aux besoins financiers de ces entreprises, et il est d'autre part contraint par la Commission de Bruxelles de leur retirer leur statut d'Epic (établissement à caractère industriel et commercial) qui entraîne le bénéfice de la garantie de l'Etat incompatible avec les règles de la concurrence.

C'est bien l'intérêt à long terme du personnel de ces deux entreprises que défendait le prédécesseur de Frédéric Imbrecht, le secrétaire général de la CGT Mines Energie, Denis Cohen, lorsqu'il avait soutenu la réforme du régime des retraites, début 2003. La CGT n'a pas été suivie par sa base. Mais comme nous l'a expliqué un leader syndical, tous les jeunes entrés dans l'entreprise, notamment avec la RTT, s'accrochent au statut actuel. Leurs privilèges sont en effet exceptionnels : emploi à vie, soins de santé totalement gratuits, régime spécial de retraite (à 55 ans pour les « actifs »), 32 heures de travail par semaine, vacances à 20% du prix normal dans les centres du comité d'entreprise, salaire d'embauche à 36% au-dessus du smic, etc. D'ailleurs ces privilèges ont un prix : la comparaison des comptes montre que le personnel de la propre filiale anglaise d'EDF coûte proportionnellement 2,5 fois moins cher que celui de sa maison mère..., mais permet au consommateur d'économiser environ 20% de sa facture d'électricité.

La menace pour la CGT était de voir ses effectifs syndiqués s'envoler vers des syndicats concurrents, notamment SUD, si elle n'inversait pas sa stratégie et ne prenait pas la tête de la résistance au changement.

Et c'est là où l'on mesure la faiblesse du syndicalisme traditionnel français, débordé par des mouvements que l'on peut qualifier d'extrémistes.

Cette faiblesse contribue à couper davantage notre pays en deux, entre un secteur privé, soumis de plein fouet aux pressions de la concurrence, et un secteur public, complètement abrité, et qui ne pense qu'à préserver, voire développer ses privilèges. Et c'est là où l'on mesure deux énormes faiblesses de notre société, faiblesses qui ont été encore peu dénoncées.

La première, c'est que nous n'avons plus en France qu'un syndicalisme sans syndiqués, qui vit des subsides de l'Etat, et ne trouve ses appuis que dans le personnel de la puissance publique. Il a été souvent noté que le pourcentage des salariés syndiqués en France est le plus faible des pays occidentaux, en dessous de 10% contre 90% en Suède, pourtant un pays que l'on ne peut pas accuser d'être ultralibéral. Mais l'explication est très rarement fournie ; elle est qu'en Suède et dans d'autres pays où le syndicalisme est puissant comme la Belgique ou l'Italie, il y a des syndiqués parce que les syndicats apportent aux salariés un service dans la vie quotidienne, et pas seulement dans la défense contre le méchant patron : c'est par exemple la possibilité de suivre des formations, souscrire des assurances, etc.

Donner aux syndicats les moyens de développer leurs ressources à travers des adhésions en offrant des services nouveaux, par exemple des indemnités en cas de licenciement, est une voie qui pourrait transformer le syndicalisme français en le poussant à inventer et à proposer des services positifs.

La seconde, c'est qu'il est très difficile d'éviter que les syndicats cessent de défendre les privilèges du secteur public tant que le secteur privé restera aussi anémique. Les salariés du secteur public sont comme les habitants d'une île verdoyante entourée de falaises, avec au pied des falaises, des crocodiles nommés chômage et exclusion. Ils n'ont aucune envie de tomber de leur île. Pourtant, à 400 kilomètres d'ici, il y a une autre île dont la population totale est sensiblement la même que la population française, autour de 60 millions, mais qui a 24 millions de personnes employées dans le secteur marchand, contre 17 en France. Elle a créé 6 millions d'emplois marchands supplémentaires depuis 20 ans. La France aucun. Les revenus du secteur privé ont crû de ce fait beaucoup plus vite que ceux du secteur public ; et les fonctionnaires rêvent donc de partir dans le privé alors que c'est l'inverse en France.

Il est clair que, pour que les syndicats cessent de se recroqueviller sur leur île qui ressemble de plus en plus à un donjon, il faut que travailler dans le secteur privé et non dans le secteur public devienne l'ambition des jeunes ; pour cela, donnons-nous comme objectif de créer aussi, comme les Anglais, 300.000 emplois privés de plus tous les ans.

Bernard Zimmer, Président de l'IFRAP, auteur notamment de La Dictature des syndicats (Albin Michel) - Le Figaro du 25 juin 2004

BAYROU : OBJECTIF ELYSÉE

François Bayrou ne s'en cache même plus : le score de l'UDF aux régionales et aux européennes (12 %) l'incite désormais à mettre son parti en ordre de marche pour l'élection présidentielle de 2007. A l'issue du bureau politique de l'UDF, il a souligné la « très grande homogénéité » du score centriste sur le territoire national, ajoutant que ce « nouvel enracinement », particulièrement dans les grandes villes, était « une très grande chance pour l'avenir ». « Pour les années qui viennent, il faudra proposer une alternative au pays et sortir du choix binaire entre le PS et l'UMP. »

Et le Béarnais de détailler son programme pour les trois ans à venir : d'abord élaborer un « projet de société », puis recruter de nouveaux cadres pour remplacer ceux partis à l'UMP. L'objectif étant bien sûr d'avoir en 2007 une « organisation de terrain performante » pour faire face aux « grandes échéances présidentielle et législative ».

Quant à une éventuelle participation à un nouveau gouvernement réclamée par une partie de ses troupes, Bayrou l'a balayée d'un revers de main : « J'exclus toute combinaison et compromission avec l'UMP. »

Concernant Gilles de Robien, seul ministre UDF du gouvernement, il a précisé que son cas n'était qu'une « singularité » et que les centristes n'avaient pas vocation à rejoindre le « mic-mac » chiraquien.

Au même moment, ses anciens lieutenants passés à l'UMP lançaient leur courant « démocrate et populaire » au sein de la formation chiraquienne. Avec comme objectif d'infécher la « base doctrinale » du

parti et de récupérer l'«électorat populaire» égaré chez Bayrou. «L'UDF n'existe que parce que nous n'avons pas occupé ce créneau au sein de l'UMP», a lancé Dominique Paillé, qui fut l'un des plus proches collaborateurs de Bayrou. «François Bayrou n'a pas de stratégie alternative», a renchéri Pierre Méhaignerie, chef de file de la sensibilité centriste aux côtés de Philippe Douste-Blazy. Reste à savoir s'ils sont prêts à lancer un courant en bonne et due forme lors du prochain congrès de novembre. Ce dont Bayrou doute : «Pour que les centristes de l'UMP puissent organiser un courant, cela supposerait qu'ils se comptent!» Cruel.

Thomas Lebeque - Libération du 24 juin 2004

LE CENTRE EDF « SABOTÉ »

Les perturbations apparues à la gare Saint-Lazare de Paris résultent d'après EDF d'un «acte de sabotage constaté dans un poste d'alimentation électrique» à Nanterre. EDF précise que «des câbles électriques ont été sectionnés et des installations sérieusement dégradées». Selon les premiers éléments, une ou plusieurs personnes se seraient introduites illégalement dans le centre de Nanterre et y auraient saboté les armoires électriques qui régissent le réseau ferré. Le patron d'EDF, François Roussely, a menacé les auteurs des coupures de sanctions «pouvant aller jusqu'à la révocation».

Le nouveau patron d'EDF va-t-il le faire ?

Le Parisien du 29 juin 2004

XAVIER BERTRAND : «LA TECHNOSTRUCTURE DOIT RESTER À SA PLACE»

« J'ai beaucoup de respect pour l'administration et la «technostructure» quand elle reste dans son rôle et à sa place. Elle est là pour conseiller, donner des avis, mettre en pratique ce que décide le politique. Pas pour porter un jugement. C'est aux Français, aux parlementaires et aux partenaires sociaux ou professionnels de porter ce jugement. »

Le Figaro du 29 juin 2004

LA COUR DE STRASBOURG HOSTILE AU FOULARD ISLAMIQUE

La liberté de manifester sa religion, garantie par la Convention européenne des droits de l'homme, peut faire l'objet de restrictions lorsque ces dernières sont destinées à assurer la sécurité publique, l'ordre ou les droits et libertés d'autrui. La Cour européenne des droits de l'homme, basée à Strasbourg, a confirmé ce principe dans un jugement concernant la Turquie. Elle a rejeté la requête d'une étudiante en médecine, Leyla Sahin, qui contestait l'interdiction faite aux jeunes femmes «ayant la tête couverte» de fréquenter l'université d'Istanbul.

La plaignante estime que l'interdiction subie lèse gravement sa liberté de manifester sa religion. La Cour lui répond qu'elle garantit en tout cas le principe de la «laïcité», c'est-à-dire la liberté, pour chaque individu, de pratiquer sa religion, «pour autant que ce soit en son for intérieur». De facto, elle garantit aussi le principe de l'«égalité» des citoyens devant la loi, et notamment de l'égalité des sexes. La Cour précise que les principes de laïcité et d'égalité «protègent aussi les individus des pressions extérieures», pouvant être exercées par des fondamentalistes. (...)

La Cour confirme ainsi un principe qu'elle avait esquissé en 2001, lorsqu'elle avait rejeté comme irrecevable la requête de Lucia Dahlab, institutrice dans une école primaire du canton de Genève. Elle avait alors jugé «difficile de concilier le port du foulard avec le message de tolérance, de respect d'autrui et de non-discrimination que, dans une démocratie, tout enseignant doit transmettre à ses élèves».

Strasbourg dispose désormais d'une jurisprudence qui lui permettra de juger plus de deux cents plaintes turques du même type. La France pourra, quant à elle, faire référence à ce jugement, si sa «loi sur le voile», objet ces derniers mois d'une vive polémique, est attaquée devant les tribunaux.

Rafaële Rivais - Le Monde du 1er juillet 2004

CONSEIL NATIONAL DE L'UMP APRÈS LES ÉLECTIONS

Le climat du huis clos du conseil national de l'UMP, plutôt morose, a, malgré tout, révélé une bonne surprise : contrairement aux craintes de l'UMP, les militants ne se sont pas «étripés». Ils ont surtout critiqué le choix des candidats et la communication de l'UMP en regrettant «l'incapacité du parti à faire passer ses idées dans les médias».

Profession Politique du 30 juin 2004

VILLEPIN VEUT DOUBLER LES RENVOIS AU PAYS

Le ministre de l'Intérieur a fixé ses six priorités : la lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité, pour laquelle il a confirmé la création d'un «Conseil du renseignement intérieur» sur le terrorisme, afin d'«éviter le cloisonnement» entre les services. Mais aussi la lutte «contre les actes racistes et antisémites» et «la sécurité des mineurs». Le ministre souhaite également «le démantèlement des réseaux de trafic de drogue», créant pour l'occasion un comité interministériel de lutte contre la drogue sur les aspects répressifs de la question : «Derrière chaque joint, il y a un lien avec une activité mafieuse ou terroriste.» Quant à «l'égalité des chances», il suggère d'améliorer l'accès aux concours à «toutes les populations», excluant toute discrimination positive. Il entend, enfin, pour contrôler l'immigration, «doubler les éloignements en 2004» et annonce «44 % de reconduites en plus par rapport aux cinq premiers mois de l'année dernière».

Patricia Tourancheau - Libération du 25 juin 2004

ELYSEE - CHIRAC : « DEUX PRIORITÉS POUR LA CROISSANCE »

Lors d'une cérémonie à l'Elysée en l'honneur des meilleurs ouvriers de France, le président de la République a salué le retour de la croissance «il faut maintenant tout faire pour que cette croissance s'installe durablement, s'amplifie et surtout pour qu'elle se traduise par une forte création d'emplois» a souligné Jacques Chirac. Et de poursuivre : «Cela passe par deux priorités qui doivent aller de pair. Une action résolue en faveur de la cohésion sociale... Une politique résolue aussi pour favoriser le dynamisme et la réussite des entreprises artisanales, commerciales, industrielles ou agricoles».

Le Parisien du 22 juin 2004

JUSTICE

Laurent Fouchet, le PDG de la pêche mauritanienne Iwik, dont Jean-Christophe Mitterrand, le fils de l'ancien président de la république, est le propriétaire, a été placé en garde à vue dans les locaux de la brigade financière. Le juge Philippe Courroye soupçonne cette entreprise, au fonctionnement chaotique, d'avoir servi à des opérations de blanchiment d'argent dans les affaires de ventes d'armes illégales en Angola. Un dossier dans lequel Jean-Christophe Mitterrand est mis en examen.

Le Parisien du 22 juin 2004

BAISSER LE TRAIN DE VIE DE L'ETAT

Avec le feu vert de Malignon, le ministère de la Fonction Publique et de la réforme de l'Etat va être chargé de centraliser les achats de plusieurs ministères. But de la manœuvre : rationaliser les achats qui se montent entre 6 et 8 milliards d'euros afin de réaliser de 8% à 10% d'économie. Bercy qui, sous la houlette d'Alain Lambert, avait déjà montré l'exemple est parvenu l'an dernier à économiser 200 millions d'euros. C'est moins que ce qui était escompté mais c'est déjà ça de pris.

Le Parisien du 22 juin 2004

MIL-VIGILANCE N° 28/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 29/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

COMITÉ D'ENTREPRISE D'EDF : PERQUISITIONS À "L'HUMANITÉ"

Des pratiques d'emplois fictifs, de prestations surfacturées ou de prestations de restauration non destinées aux électriciens ont été mises au jour par les enquêteurs et le juge d'Huy, chargé d'une enquête sur des malversations financières présumées au comité d'entreprise d'EDF. Le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy, chargé d'une enquête sur des malversations financières présumées au comité d'entreprise d'EDF, a fait procéder à de nouvelles perquisitions au journal L'Humanité, a-t-on appris de source policière.

Le journal L'Humanité a été pointé du doigt dans cette enquête et les policiers de la brigade financière ont effectué cette perquisition en présence du juge du pôle financier de Paris, Jean-Marie d'Huy, en charge de cette enquête ainsi que d'un magistrat de Bobigny (Seine-Saint-Denis). La régie publicitaire Comédiance, installée dans les locaux du quotidien communiste, situé à Saint-Denis, dans ce département, est particulièrement visée par cette opération de la police et de la justice. Les dernières perquisitions dans cette affaire avaient été effectuées au mois d'avril dernier et avaient visé plusieurs sites liés à la caisse centrale d'activités sociales (CCAS) d'EDF gérée par la CGT. La CCAS est visée par une information judiciaire ouverte contre X pour "abus de confiance, escroquerie, faux et usage de faux" et qui menace potentiellement la CGT, le premier syndicat français.

Des pratiques d'emplois fictifs, de prestations surfacturées ou de prestations de restauration non destinées aux électriciens ont été mises au jour par les enquêteurs et le juge d'Huy.

L'enquête fait suite à une plainte simple déposée, dans un premier temps, au tribunal de Bobigny par un ancien cadre d'EDF fin mai 2003. Le dossier a été transféré ensuite à Paris tandis que d'anciens salariés ont déposé plainte à leur tour. Le juge a déjà effectué des perquisitions au siège de la CCAS situé à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Les policiers ont saisi, au cours des précédentes perquisitions, des documents comptables. Ils devaient faire de même au siège du journal, a-t-on indiqué de même source.

Créé à la Libération, le comité d'entreprise d'EDF-GDF est le plus important de France, avec 585.000 bénéficiaires, un budget annuel de 300 à 400 millions d'euros et 3.600 salariés. La CGT est majoritaire dans son conseil d'administration.

Le Monde du 7 juillet 2004

LE COMITÉ D'ENTREPRISE D'EDF ET LA MAIRIE DE PARIS

«Le comité d'entreprise d'EDF-GDF est à la CGT et au Parti communiste ce que la mairie de Paris était au RPR» reconnaît en privé un des dirigeants de cet ex-parti «Le problème pour la CGT et le PC, poursuit-il, c'est que l'affaire sortira un jour ou l'autre, comme sont sortis les dossiers d'emplois fictifs de la Ville qui ont empoisonné la vie d'Alain Juppé».

Le Parisien du 25 juin 2004

INTERNET

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) veut mettre sous surveillance les spams, ces courriers électroniques non sollicités qui se multiplient dans les boîtes électroniques.

Le Parisien du 22 juin 2004

LES FONCTIONNAIRES DÉCOUVRENT LE SALAIRE AU MÉRITE

Comment évaluer un fonctionnaire ? Comment adapter leur traitement à la qualité du travail accompli ? Et le cas échéant, comment le sanctionner ? Régulièrement, la question de la motivation de l'administration, ainsi que celle des deux millions et demi de fonctionnaires qui y travaillent, refait surface.

Bien que l'État ne soit pas, loin de là, un bateau ivre où tout est permis et rien n'est sanctionné, force est de constater que le système d'évaluation dans la fonction publique a terriblement vieilli.

Clairement, l'époque n'est plus à l'heure du fonctionnaire anonyme, voire à l'extrême, irresponsable. «Nos enquêtes internes montrent que même les agents sont en demande d'une gestion plus personnalisée des ressources humaines. Ils ne supportent plus d'être de simples numéros», indique-t-on dans l'entourage de Renaud Dutreil, ministre de la Fonction publique.

En principe, le statut général du fonctionnaire prévoit toute une série de garde-fous afin d'encadrer l'activité de l'agent et sa manière de servir l'État : la notation se trouve au cœur de son contrat. Chaque secrétaire, policier, enseignant ou ingénieur est censé rencontrer son responsable hiérarchique, afin de faire le point et de se voir attribuer une note.

Bâtie sur l'ancienneté, largement fondée sur des procédures, cette gestion s'est dévoyée au fil des ans. Les plus investis dans leur travail s'estiment souvent lésés, quand les moins bons savent qu'il leur suffit d'attendre pour avancer. «Out cela est très hypocrite», avait jugé en son temps Jean-Paul Delevoye, alors ministre de la Fonction publique. La différenciation de traitement entre «bons» et «mauvais» fonctionnaires a été récemment remise au goût du jour par le biais du salaire au mérite. Tous les ministres tournent autour du pot, et cherchent la meilleure façon de marquer un écart de rémunération entre ceux qui sont le plus investis dans leur travail, et les autres. Tous, sans exception, sont à la peine pour trouver un système à la fois clair, simple, efficace et socialement acceptable.

Premier à s'être jeté dans la mêlée : Francis Mer. L'ancien ministre des Finances a négocié des primes au mérite pour 180.000 agents de Bercy d'ici à 2005. Nicolas Sarkozy, lorsqu'il était à l'Intérieur, lui a emboîté le pas avec l'instauration de primes collectives pour la police, et Dominique Perben a aussi concocté un tel système pour les magistrats. Prime, bonus, évaluation personnelle... font donc à petits pas, et un peu dans le désordre, leur entrée dans l'administration française.

Mais on est encore très loin du compte. Une multitude de raisons expliquent cela. La première est la franche hostilité d'une partie des syndicats. Ils disent craindre le syndrome du «petit chef et de l'arbitraire», c'est-à-dire un blocage total de la carrière de ceux qui sont mal considérés par leur hiérarchie. Plus largement, les fonctionnaires refusent d'être «pénalisés financièrement» tant que, selon eux, «perdureraient les dysfonctionnements au sommet de l'État». Les syndicats les plus réformistes admettent aussi les difficultés : «Nous avons participé aux négociations sur les primes collectives, mais ce genre de système est très compliqué, et pour tout dire, peut aboutir à une usine à gaz», avoue Jean-Luc Garnier, du syndicat de policier Alliance. Au-delà des affichages syndicaux, les obstacles tiennent à la nature même des missions exercées par l'État, au mode de fonctionnement de la puissance publique, réputé autonome, intemporel, et de facto totalement indépendant du pouvoir politique. «Dans une entreprise privée, il y a des normes et des ratios financiers, qui permettent de mesurer l'activité, et donc la productivité. Tout cela manque à l'État», ajoute Luc Rouban, chercheur spécialiste de la fonction publique au CNRS.

Maintenant que le gouvernement a ouvert la boîte de Pandore, il n'a pas l'intention de la refermer : la réforme de l'État est une promesse de campagne. Il y a va donc de son contrat vis-à-vis de ses électeurs.

Renaud Dutreil va annoncer la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens pour cinquante directeurs d'administration – les très hauts fonctionnaires de l'État – dans six ministères «pilotes». L'exemple doit venir d'en haut, répète inlassablement le ministre.

Claire Bommelaer, Le Figaro du 06 juillet 2004

PS BARTOLONE TAPE SUR HOLLANDE

L'ancien ministre socialiste de la Ville, Claude Bartolone, proche de Laurent Fabius, a souligné que la «légitimité» acquise par François Hollande et «reconnue par tous» après les victoires des élections régionales et européennes, ne le fait pas devenir «automatiquement présidentiable. Hollande pâtit du handicap de n'avoir jamais été membre d'un gouvernement» ajoute-t-il.

Le Figaro du 25 juin 2004

LES FRÈRES, LA ROSE ET LA CAGOULE

En 2000, des nationalistes corses et des responsables socialistes se sont rencontrés secrètement, grâce à des francs-maçons. Révélations de l'homme clef de l'affaire.

L'homme s'est enfin décidé à briser le silence. Francis Piazza, 54 ans, policier aux Renseignements généraux, fut au centre de la polémique qui suivit la rencontre, à Paris, entre quatre clandestins corses et deux représentants francs-maçons du Parti socialiste, en janvier 2000. A l'époque, le gouvernement de Lionel Jospin vient d'abandonner sa ligne de fermeté, qui prévalait depuis l'assassinat du préfet Erignac. Il a ouvert des discussions avec les élus insulaires, nationalistes compris, baptisées «processus de Matignon». Officiellement, les cagoulés en sont exclus. Officieusement, ils sont écoutés via des canaux détournés.

Francis Piazza, en poste à Marseille, enquête alors sur les affaires corses, la mafia et les violences urbaines. Le 22 janvier 2000, il accueille discrètement quatre représentants des clandestins. Il s'agit de les mettre en contact avec des émissaires du Parti socialiste qui serviront de relais à Matignon. Pour la première fois, le policier, qui exerce aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, révèle les coulisses de cette rencontre qui accentua la fracture entre le Premier ministre de l'époque et son ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

Comment est née l'idée d'une rencontre au Grand Orient de France ?

J'ai été mêlé par hasard à une initiative émanant de nationalistes. En décembre 1999, je me trouvais en mission en Corse lorsque j'ai obtenu des renseignements sur une «nuit bleue». Ces informations ont permis de déjouer un attentat à Porto-Vecchio, la veille du lancement du processus de Matignon. Les nationalistes, majoritairement favorables à la trêve, étaient inquiets des conséquences de cet incident. Deux jours après cette nuit bleue, Batti Canonici m'a contacté en se présentant comme le porte-parole de l'Union des combattants. Il savait que j'étais franc-maçon et voulait faire discrètement passer un message simple à Matignon : les clandestins respecteraient la trêve. J'en ai parlé à Simon Giovannai (à l'époque grand maître du Grand Orient), qui a proposé son bureau de la rue Cadet, à Paris, plus discret que celui de Marseille. Je n'ai pas avisé ma hiérarchie, car je n'ai pas agi en tant que policier.

François Koch et Eric Pelletier, avec Anne Pitoiset, L'Express du 20/09/2004

LE TROU SANS FONDS DU CRÉDIT LYONNAIS

La facture du trou du Crédit Lyonnais atteindra... 10,7 milliards d'euros. C'est la dernière estimation, non définitive, faite par le Consortium de réalisation (CDR), concernant le coût total du sauvetage de l'ancienne banque publique, tombée en quasi-faillite au milieu des années 90. Le CDR est la structure créée en 1995 et chargée de liquider les actifs non bancaires du Lyonnais, tout en s'occupant des contentieux judiciaires. D'année en année, son calcul s'affine, alors que le nombre d'actifs à vendre diminue. Il n'en restait plus que pour 550 millions d'euros, fin 2003. Du coup, le CDR a fortement réduit son équipe, de 70 personnes, fin 2002, à 48 aujourd'hui, pour ne faire pratiquement que du suivi juridique. Et dans ce domaine, il y a encore du travail, la justice française s'étant montrée particulièrement lente pour clore les différentes procédures liées aux difficultés financières du Lyonnais. Le dossier de la faillite de Bernard Tapie (1994-1995) devrait être jugé à

l'automne, aucune date n'étant encore prévue pour celui de la faillite de Disco (1994), impliquant François Marland. Mais il n'est pas certain que le CDR récupère beaucoup d'argent de ces procédures. Et si l'on y ajoute le risque Executive Life, la note finale pourrait dépasser les 10,7 milliards.

Libération du 30 juin 2004

MAMÈRE : FAIRE PAYER LES BÉGLAIS POUR SA PUBLICITÉ PERSONNELLE

Lors du conseil municipal à Bègles, Noël Mamère a présenté une délibération demandant que les frais d'avocat engagés pour sa défense (dossier du « mariage » homosexuel) soient pris en charge par la commune. La droite bégaiement estime qu'il doit assumer sa défense sur ses deniers propres puisqu'il s'agit d'« une opération de communication au seul profit de Mamère ». Cette délibération n'ayant pas été déposée comme c'est la loi, cinq jours ouvrés avant la date du conseil municipal, l'opposition béglaïse a saisi le service du contrôle de légalité de la préfecture afin de faire annuler cette délibération.

Le Figaro du 28 juin 2004

DSK TACLE FABIUS

Vigoureux avocat d'un oui à la Constitution européenne, Dominique Strauss-Kahn se réjouit de «l'Appel des cents» plaidant en ce sens. «Parce que nous préférons les petits pas à l'absence de progression vers l'Europe politique si nécessaire, pour nous c'est plutôt oui», concluent les signataires (dont beaucoup, ce n'est pas un hasard, sont des proches de l'ex-ministre des Finances de Lionel Jospin. Le «plutôt oui» de l'appel en question répond d'ailleurs au «plutôt non» de Fabius.

Le Parisien du 28 juin 2004

ACCORD DE COHABITATION GPS-GALILÉO

Comme prévu, les Etats-Unis et l'Union Européenne ont signé lors de leur sommet en Irlande, un accord final sur la cohabitation de leur système de navigation par satellite, GPS (américain) et Galiléo (européen).

Libération du 28 juin 2004

SUSPICION D'UN « FLIC » DE GAUCHE

Bernard Deleplace, l'ex-patron de la FASP, le syndicat de gauche longtemps influent a été entendu par la Brigade financière. Il est soupçonné d'avoir bénéficié d'un emploi fictif à la Sofremi, une société, une société du ministère de l'intérieur de l'Intérieur chargée de vendre du matériel de sécurité aux polices étrangères, qui l'a rémunéré 24.000 francs par mois entre 1991 et 1995.

Le Point du 24 juin 2004

PROCÈS GILLIBERT : MICHEL ROCARD NE SAVAIT RIEN !

L'ancien Premier ministre Michel Rocard a affirmé devant la Cour de justice de la république, qui juge son ancien secrétaire d'Etat aux handicapés, Michel Gillibert, qu'il ignorait tout des montages qui ont servi à rémunérer son cabinet.

Libération du 30 juin 2004

MIL-VIGILANCE N° 29/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 30/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

CHIRAC : « IL EST DE NOTRE DEVOIR DE RÉPONDRE À UNE DEMANDE D'EXTRADITION DE CESARE BATTISTI »

Le président Jacques Chirac a déclaré qu'"il est de notre devoir de répondre favorablement à une demande d'extradition" et il a ajouté à propos de l'affaire de Cesare Battisti qu'il prendrait sa décision à l'issue de l'arrêt de la Cour de Cassation. Interrogé au cours d'un point de presse conjoint avec le président du Conseil italien Silvio Berlusconi, Jacques Chirac a souligné que Battisti avait été "condamné en 1993 définitivement par la justice italienne pour plusieurs assassinats et crimes de sang". La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris "a donné une suite favorable" à l'extradition vers l'Italie de l'ancien terroriste d'extrême gauche qui s'est pourvu en cassation, a rappelé le chef de l'Etat. "J'attendrai la décision de la Cour de cassation pour faire connaître la position de la France", a-t-il dit, alors que l'opposition de gauche (PS, Verts, PCF) lui demande de ne pas signer le décret d'extradition.

Mais il a fait valoir que "la doctrine française exprimée par (son) prédécesseur François Mitterrand" qui consistait à ne pas extraditer les activistes italiens d'extrême gauche compromis dans des violences durant "les années de plomb", avait été prise en 1985, "alors que la loi italienne faisait l'objet de débats". "Depuis 1989, la loi italienne a changé" et elle a été jugée "parfaitement respectueuse des droits de l'homme" au niveau européen, a-t-il ajouté. "C'est un élément nouveau". Soulignant qu'on était "dans un espace judiciaire européen, commun", Jacques Chirac a affirmé que "si une personne est condamnée pour des crimes terroristes, dans une démocratie et un Etat de droit, il est évidemment de notre devoir, de notre responsabilité de répondre favorablement à une demande d'extradition".

AFP du 2 juillet 2004

ECOUTES TÉLÉPHONIQUES

Le quota de lignes téléphoniques pouvant être écoutées simultanément par les Douanes françaises a été multiplié par quatre en 2003, passant de 20 depuis 1991 à 80 au premier janvier dernier. Les deux principaux organismes concernés sont la Direction générale des douanes et droits indirects et le service de lutte anti-blanchiment (Tracfin). Le ministère de la défense voit également son quota augmenter de manière significative, passant de 330 interceptions simultanées depuis 1997 à 400 en 2003. Le principal bénéficiaire de cet accroissement est la Gendarmerie. Le ministère de l'Intérieur, par contre, reste stable, avec 1.190 écoutes simultanées. Le total des interceptions de sécurité pouvant être effectuées simultanément a donc été de 1.670 l'an dernier. Dans l'ensemble, ce sont près de 5.000 interceptions, destinées selon les textes, à «protéger les intérêts fondamentaux de la nation», qui ont été opérées par le Groupement interministériel de contrôle. Par comparaison, les écoutes judiciaires ont été de 16.200 l'an dernier. On peut par ailleurs remarquer que les écoutes liées aux atteintes au «potentiel scientifique et économique» de la France demeurent très faibles (42), et diminuent même par rapport à 1999 (82). La criminalité organisée représente elle 50% des interceptions (1.668), le terrorisme 33% (1.126) et la sécurité nationale 16% (526).

Intelligence Online du 25 juin 2004

MISE EN EXAMEN DE MOHAMMED LATRÈCHE

Le président du Parti des musulmans de France (PMF), Mohammed Latrèche, a été mis en examen le 4 juin dernier à Paris pour «provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale». Le Parquet de Paris avait ouvert le 14 avril dernier une information judiciaire pour enquêter sur les propos de M. Latrèche lors de la manifestation du 18 janvier à Paris contre la loi sur la laïcité. Il avait notamment déclaré que «le sionisme est une idéologie d'apartheid, nous le combattons comme nous combattons le nazisme».

Le Figaro du 30 juin 2004

DONNEDIEU ET DASSAULT

Suite au rachat de la Socpresse par Dassault, le ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres a déclaré devant les députés : «Le pluralisme a besoin de moyens financiers pour être une réalité concrète».

Libération du 1er juillet 2004

CALENDRIER ÉLECTORAL

Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer s'est déclaré «délibérément hostile» à des élections municipales avant terme, en estimant qu'il était «impensable de raccourcir le mandat des élus municipaux». Il s'est ainsi opposé à l'éventualité évoquée au ministère de l'Intérieur d'un avancement des municipales 2007 pour éviter un télescopage avec la présidentielle et les législatives. Bernard Accoyer préfère l'option évoquée par Jean-Pierre Raffarin d'un report de «6 à 12 mois» des élections municipales et cantonales de 2007.

Le Figaro du 1er juillet 2004

SOMMET DE L'OTAN À NICE

La France va organiser à Nice le prochain sommet (au niveau ministériel) de l'alliance atlantique élargie. Après Istanbul (Turquie), les ministres de la défense des vingt-cinq pays de l'Otan ont décidé en effet de se retrouver sur la Côte d'Azur du 9 au 11 février 2005.

Le Parisien du 2 juillet 2005

C'EST POSSIBLE !

La Poste a supprimé plus de 3.700 emplois au cours de l'année 2003, selon le bilan social 2003 présenté hier aux organisations syndicales. Les effectifs de la maison mère sont ainsi tombés à 288.820 l'an dernier. «En deux ans, la direction de la Poste a supprimé 6.994 emplois et les recrutements ont baissé de 27,5%». A précisé la fédération SUD-PTT.

Le Parisien du 2 juillet 2004

ATTENTATS

Près de deux ans après la tentative d'assassinat de Jacques Chirac commise par Maxime Brunerie pendant le défilé du 14 juillet, la juge Marie-Odile Bertelle-Geffroy a mis fin à l'enquête. Un procès d'assises pourrait avoir lieu en 2005.

Le Parisien du 2 juillet 2004

UMP : OLLIER VEUT CRÉER UNE «SENSIBILITÉ GAULLISTE»

Patrick Ollier, député-maire de Rueil-Malmaison (Hauts de Seine), a affirmé vouloir créer «une sensibilité gaulliste» au sein de l'UMP, mais qui «ne sera en aucun cas un courant». Selon lui, «il faut ouvrir le débat» à l'intérieur du parti, «travailler sur notre identité politique» et se battre pour la perpétuation des «valeurs du gaullisme».

Le Figaro du 2 juillet 2004

FAIRE PAYER LES CASSEURS

Hervé Gaymard n'avait pas apprécié l'occupation de locaux du ministère de l'Agriculture par une délégation de la Confédération paysanne, alors qu'il recevait José Bové, en mai 2003. Il a demandé que les frais liés aux dégradations commises ce jour-là soient déduits des subventions accordées par ses ministères au syndicat.

LE MARIAGE GAY FAIT DOUTER LA GAUCHE A PARIS

Ils ont voté un peu à l'aveuglette : les élus parisiens socialistes, radicaux de gauche, communistes et chevènementistes ont appelé à un «changement législatif permettant aux couples de même sexe de se marier». Un vœu présenté par le PS pour contrer celui des Verts, beaucoup plus radical (et d'ailleurs rejeté), demandant que «la municipalité parisienne se mette en situation de pouvoir célébrer des mariages de personnes de même sexe». La droite (UMP et UDF) a rejeté en bloc les vœux de la gauche.

Pour autant, nombre de socialistes doutent fortement du désir de convoler des homosexuels. «Après le mariage de Bègles, je m'attendais à être submergé de demandes, raconte ainsi Pierre Aïdenbaum, maire PS du 11^e. J'ai reçu en tout et pour tout deux lettres et deux mails, me demandant gentiment ma position sur le sujet. Mais aucune demande de mariage d'un couple homosexuel.» Même son de cloche du côté de Dominique Bertinotti, maire PS du 14^e. «J'ai encore célébré un Pacs samedi dernier, mais je n'ai reçu aucune demande de mariage, assure l'élue du Marais. Je ne le ressens pas comme une forte demande de la communauté». Roger Madec, maire PS du 19^e, a été le premier maire à avoir été saisi, au printemps, d'une demande. Encore s'agissait-il de deux militants verts acharnés. Un second couple homosexuel a retiré un dossier dans le 19^e la semaine dernière. Et l'on signale, dans le 11^e, le retrait d'un dossier par un couple homosexuel franco-québécois. Guère plus... Bertrand Delanoë lui-même doute du désir d'une partie significative de la population homosexuelle de se marier. «Puisqu'il y a une demande d'égalité des droits, je suis pour. Mais je ne sais pas si cela correspond à une demande de la communauté.» De fait, la revendication est davantage une question de principe que... de désir. «Parmi tous les homosexuels avec lesquels je suis en contact, aucun n'a envie de se marier», admet ainsi Denis Quinqueton, du collectif Pacs etc. De fait, la priorité, en tout cas au sein des associations homosexuelles, est bien davantage à la lutte contre les discriminations et l'homophobie. Déjà dotés de la reconnaissance juridique de leur union, au moins sur le plan patrimonial, avec le Pacs, les gays et lesbiennes jugent la reconnaissance de leurs couples sur le plan affectif et symbolique, avec le mariage, au mieux accessoire. Au pire «ringarde». Et le mariage est surtout une revendication «militante». «Peu importe de savoir combien de couples souhaitent réellement se marier, affirme Ronan Rossec, de SOS Homophobie. Quand il n'y en aurait qu'un, ce serait tout aussi important : c'est une question d'égalité des droits.» «Le mariage n'est qu'un moyen d'accéder à la parentalité», lâche Dominique Boren, du Centre gay et lesbien. Qui voit dans le vote «du bout des doigts» des élus parisiens «l'inquiétude de responsables qui ne savent pas dans quoi ils se lancent»...

Le Parisien du 7 juillet 2004

MARIAGE HOMOSEXUEL : LE CONSEIL D'ETAT REJETTE LE RECOURS DE MAMÈRE

Le Conseil d'Etat a rejeté le recours formé par Noël Mamère, maire de Bègles, contre l'ordonnance de référé du tribunal administratif de Bordeaux. Celui-ci avait refusé le 18 juin de suspendre l'exécution de la sanction prononcée à son encontre, à la suite du mariage des deux hommes. La haute juridiction a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement pour qui l'ordonnance du juge des référés est «bien motivée».

Le Figaro du 8 juillet 2004

MATIGNON A DE LA MÉMOIRE

A Matignon, lors d'une récente réunion des chargés de communication, François Bonnamain, nouveau conseiller communication du Premier ministre, les a chargés de rappeler aux députés élus en 2002 qu'ils «doivent leur élection à Jean Pierre Raffarin, ce serait bien qu'ils s'en souviennent» a-t-il insisté.

Le Parisien du 6 juillet 2004

DÉLINQUANCE : LA BAISSSE DES CRIMES ET DÉLITS SE POURSUIT

Le ministère de l'Intérieur a confirmé la tendance à la décline de la délinquance pour le premier semestre 2004. Selon ses chiffres, le nombre d'infractions constatées au premier semestre de l'année 2004 a baissé de « 3,74% soit 74.864 crimes et délits de moins qu'au premier semestre 2003 ».

Le Figaro du 6 juillet 2004

LAÏCITÉ : LE RAPPEL À L'ORDRE DE LA GRANDE MOSQUÉE

La Grande Mosquée de Paris (GMP), le Comité de coordination des musulmans turcs de France (CCMTF) et la fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles (FFAIA) ont demandé aux élèves musulmanes et à leurs familles de se conformer à la loi sur la laïcité à l'école et d'éviter tout affrontement avec l'institution scolaire.

Le Figaro du 6 juillet 2004

LES VERTUS DU TANDEM

Ministre de la Culture, le léotardo-chiraquien Renaud Donnedieu de Vabres insiste sur l'absence totale de «décalage» entre l'Elysée et Matignon, et sur les «formidables avantages» de cette cohérence retrouvée : «La droite avait perdu l'habitude d'un exécutif homogène. En vingt ans, deux ans seulement font exception, dit-il. Cela correspond à l'époque Chirac-Juppé (1995-1997)».

Le Parisien du 8 juillet 2004

TROIS ANS DE PRISON AVEC SURSIS POUR LE SOCIALISTE MICHEL GILLIBERT

Michel Gillibert, l'ex-secrétaire d'Etat aux Handicapés entre 1988 et 1993, a été condamné à trois ans de prison avec sursis et à 20.000 € d'amende par la Cour de Justice de la République (CJR). L'avocat général avait requis quatre ans de prison avec sursis pour cette escroquerie qui a coûté 1,3 million d'euros à l'Etat. Dans son arrêt, la CJR, composée de trois magistrats professionnels, six députés et six sénateurs, a jugé que «Michel Gillibert est le concepteur, le décideur et au surplus l'un des bénéficiaires du délit».

Libération du 8 juillet 2004

LE PEN PRUDENT

Ainsi que l'a révélé l'hebdomadaire «Le Point» Jean-Marie Le Pen a bien été traité il y a deux ans, dans le plus grand secret, pour un cancer de la prostate. Même ses plus proches collaborateurs n'avaient pas été informés de cette intervention qui s'est déroulée dans un établissement des Hauts-de-Seine. L'affectation dont souffrait le président du Front National a pu être décelée à temps en raison des check-up réguliers auxquels celui-ci se soumet depuis de nombreuses années.

Minute du 7 juillet 2004

MIL-VIGILANCE N° 30/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 31/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

MONTEBOURG A DÉCOUVERT

On peut être le chantre de la transparence et vouloir tout contrôler de sa biographie. C'est ce qu'a tenté de faire, sans succès, Arnaud Montebourg...

Une "hagiographie non autorisée". Voilà comment le bouillant député de Saône-et-Loire, partisan du "non" au référendum sur la Constitution européenne, qualifiait, dans les colonnes du Parisien, l'ouvrage que lui consacre Guy Benhamou. Ex-journaliste de Libération, spécialiste de la question corse, Benhamou fut menacé de mort, victime d'un attentat et enfin écarté de sa rédaction en raison d'une hostilité un peu trop marquée au processus de Maignon. Entre francs-tireurs, ces deux-là auraient dû s'entendre...

En fait d'hagiographie, c'est un portrait sévèrement nuancé que dresse l'auteur. Tout avait pourtant bien commencé. "Il m'intéressait, confie Benhamou, je le trouvais sympathique, jeune, prêt à taper sur son propre camp. Le projet l'a enthousiasmé, il m'a emmené sur la tombe de son père, fait rencontrer sa mère. Et quand il s'est rendu compte que ce livre n'était pas tout entier à sa gloire, il l'a très mal pris..." Si mal que celui que certains appellent désormais le "Ceauescu de la Bresse" a vu rouge en découvrant le manuscrit. Et s'est fendu d'une lettre larmoyante à l'éditeur Jean-Marc Roberts, patron des éditions Stock, et d'un très étonnant "mémoire en défense et protestation" (sic !) de vingt-quatre pages, visant à corriger ce qu'il considère comme des erreurs, reprenant le travail du journaliste chapitre par chapitre, menaçant de poursuites judiciaires, bref, donnant sa vision de l'histoire, nettement plus sympathique à son égard que celle de Benhamou. Valeurs Actuelles a lu ce document qui a dû demander beaucoup de travail à son auteur et qui révèle surtout une chose : M. Montebourg, auquel on prête des ambitions présidentielles, n'a peut-être pas le cuir suffisamment solide. Aptitude à frapper, certes, mais capacité à encaisser pour le moins limitée.

Comme l'écrit Benhamou, on peut aussi bien le comparer à François Mitterrand (formation d'avocat, capacité à utiliser ses réseaux) qu'à Jacques Chirac ("Même stature imposante, même voracité à table, même tendance à abandonner ses amis lorsque l'intérêt politique l'exige"). Mais ces deux-là se seraient-ils ainsi livrés à un éditeur : "Je suis un militant politique, un citoyen engagé qui souffre beaucoup de ce qu'est le système politique, qui le combat à l'intérieur et de l'intérieur. J'ai eu à de très nombreuses reprises des moments de découragement, mais j'ai continué mon travail et n'ai pas lâché prise, malgré les attraits imaginables d'une autre vie" ?

Que ce livre n'ait pas plu à Arnaud Montebourg, on le comprend. La personnalité que décrit Guy Benhamou est celle d'"un homme profondément attachant, sensible, drôle et chaleureux", mais "qui peut aussi se révéler cynique, souvent dur, parfois menaçant, même avec ses propres amis". On y découvre l'histoire familiale, l'adolescence un peu terne en Bourgogne, l'engagement au PS à 18 ans, Sciences-Po où il fréquente un club fabiusien, l'échec à l'Ena, les études de droit.

Viennent ensuite les combats qui deviendront la marque de fabrique Montebourg, comme avocat, puis comme député. Le Carrefour du développement, l'affaire Juppé qui oblige le premier ministre, en 1995, à quitter son appartement de la Ville de Paris, puis la demande de démission de Roland Dumas, alors président du Conseil constitutionnel, en pleine affaire Elf, et la demande de traduction du président de la République, Jacques Chirac, devant la Haute Cour de justice, la lutte pour la réforme des tribunaux de commerce et contre le blanchiment d'argent. On y découvre les campagnes législatives, la création du Nouveau Parti socialiste (NPS) avec Vincent Peillon et de

la Convention pour la VIe République (C6R), l'amitié indéfectible avec Hervé Gattegno, rédacteur en chef au Monde, celles plus tumultueuses avec les éditeurs Guy Birenbaum et Laurent Beccaria. "Son grand talent, c'est de transformer ses échecs en victoires", confie Benhamou. "Il esthétise le réel", résume un de ses amis à la fin de l'ouvrage. À ce sujet, ne pas manquer la rencontre avec Pierre Joxe, le récit qu'en fait Montebourg, puis celui de l'intéressé. Édifiant.

*Arnaud Montebourg, l'ambition à tout prix,
de Guy Benhamou, chez Stock*

Vladimir de Gmeline, Valeurs Actuelles du 17 Septembre 2004

UN MITTERRAND AU TRIBUNAL

Depuis plus de trois ans, il ne fait rien, traînant sa grande carcasse au Quartier latin, à deux pas du domicile familial, rue de Bièvre. Ressassant à longueur de semaines sa mise en examen dans l'Angolagate. Enrageant de ne pouvoir quitter la France à cause de ce maudit contrôle judiciaire infligé par le juge Philippe Courroye. Et ce n'est pas fini : le 15 septembre, Jean-Christophe Mitterrand, le fils aîné de l'ancien président, va se retrouver devant le tribunal correctionnel de Paris pour y répondre du délit de fraude fiscale. La raison : il a oublié de déclarer aux impôts les 12.000.000 de francs que lui a généreusement alloués l'homme d'affaires Pierre Falcone, entre 1997 et 1999. Une somme destinée à le rémunérer pour divers conseils en géopolitique prodigués à l'un des acteurs clefs des ventes d'armes vers l'Angola.

Qu'il semble loin le temps où l'ancien journaliste de l'AFP faisait la pluie et le beau temps en Afrique, comme conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, poste où il avait succédé à Guy Penne, un intime de son père ! Qu'il semble loin aussi, le temps où celui que l'on surnommait méchamment «Papa m'a dit» menait une vie faite d'insouciance et de plaisirs ! Aujourd'hui, c'est un autre homme. Physiquement méconnaissable. Quelques kilos en plus, barbe épaisse, regard vague, presque absent, Jean-Christophe ne comprend pas ce qui lui arrive. Ou plutôt ce qui lui est arrivé. Il y a d'abord eu son séjour à la Santé, où l'a envoyé le juge Courroye, quelques jours avant Noël 2000, dans l'affaire des ventes d'armes vers l'Angola. Un épisode marqué par la violente charge de Jean-Christophe contre ce magistrat «qui suait la haine». Grâce à une mobilisation du clan Mitterrand, Roger Hanin en tête, Jean-Christophe parvint à payer une caution de 5.000.000 de francs, gage d'une liberté recouvrée après trois semaines de détention. Et puis il y a cette usine de congélation de poissons en Mauritanie, dont les conditions de financement intriguent le juge Courroye. Il y a de quoi. Jean-Christophe aurait injecté dans le capital de cette usine 600.000 euros en espèces en 2001, alors que ses comptes bancaires étaient bloqués. D'où des soupçons de blanchiment accrédités par le témoignage de son ex-associé, Olivier Collonge. Faux ! hurle le fils du président. Lequel se dit victime d'une vengeance de Collonge, qui n'a guère apprécié d'être traîné en justice, soupçonné d'avoir détourné 935.000 euros (soit 6.133.198 Frs). Pour l'heure, cette histoire n'a débouché que sur des perquisitions. Chez les avocats de Jean-Christophe et rue de Bièvre, où ce dernier habite avec sa mère, Danielle, qui ne cesse de défendre bec et ongles son fils face aux initiatives de Courroye.

Dans quelques jours, donc, le fils de l'ancien président va devoir expliquer pourquoi il n'a pas déclaré 12.000.000 de francs au fisc. Pour sa défense, il soutiendra que, résidant à l'époque en Mauritanie, il n'avait rien à payer en France. Pas d'accord, lui a déjà répondu l'administration fiscale, qui n'en démord pas : versés en France par Brenco, société française animée par Falcone, les 12.000.000 devaient être déclarés en France. Le tribunal retiendra-t-il l'argument - classique - du fisc ? Réponse dans quelques semaines...

Gilles Gaetner, L'Express du 13 septembre 2004

LA LCR EN VEUT D'AVANTAGE

La souscription lancée par la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) pour renflouer ses caisses porte ses fruits : 81.000 € ont été récoltés au 8 juillet. Mais 250.000 € sont nécessaires d'ici au 31 et 350.000 € avant le 31 décembre. «Rouge», le journal de la LCR, regrette une mobilisation militante très inégale, et particulièrement faible dans certains départements. L'hebdo trotskiste menace, du coup, de publier «la carte des résultats fédération par fédération».

Le Parisien du 9 juillet 2004

ILS ONT OSÉ BRAVER LA LOI DU SILENCE

Les faits récents d'incendie de véhicules à Noyon et Compiègne ont montré à quel point les témoignages étaient importants pour élucider une enquête. En mai dernier, fait exceptionnel à Noyon, plusieurs habitants du quartier du Mont Saint-Siméon ont bravé la loi du silence. Ils sont venus témoigner à la barre du tribunal de ce qu'ils avaient vu ou entendu au cours des différentes nuits où plusieurs véhicules avaient brûlé.

Dans l'enquête menée par les policiers compiégnois concernant l'incendie de vingt-huit voitures début mai dans plusieurs quartiers de la ville, là encore c'est un témoignage - anonyme cette fois - qui a permis aux enquêteurs d'interpeller deux incendiaires. Policiers et gendarmes ont souvent besoin du concours de ces témoins qui, eux, ne souhaitent pas toujours apporter leur aide. «C'est une mission assez rebutante», confie Nicolas Jolibois, le directeur départemental de la sécurité publique dans l'Oise, «il faut convaincre les gens qui souvent refusent de parler par crainte de menaces ou de représailles». Cette peur, les militaires la ressentent aussi : «Bien souvent, des noms circulent dans les affaires mais sans plus ; on reste au stade de la rumeur. Tandis que le témoignage facilite les choses et permet l'interpellation des individus», explique le commandant Antoine Lerch, chargé de la compagnie de gendarmerie de Compiègne. Des dispositions juridiques ont été prises pour protéger au maximum celui qui témoigne. La plus fréquente de ces protections est la domiciliation du témoin au commissariat ou à la brigade, lui évitant ainsi de devoir révéler son adresse. Le témoignage sous anonymat a aussi été instauré dans le cadre d'infractions spécifiques. Cela fonctionne notamment en matière de faits liés à la bande organisée. «C'est une procédure plus lourde, qui nécessite l'accord d'un juge», explique Nicolas Jolibois. «Elle est utilisée de plus en plus régulièrement et a l'avantage d'avoir autant de poids dans la procédure», ajoute le commandant Lerch. Ces dispositions ouvrent lentement la voie au témoignage suivi du changement d'identité comme cela existe dans certains pays anglo-saxons. Pour le directeur départemental de la sécurité publique, «il faut démystifier l'idée que chaque témoignage débouche sur des représailles. Il y a finalement peu de cas avérés. Les gens se retranchent derrière cette peur pour éviter de témoigner. Cela fait partie du devoir civique et de solidarité.» Sur le terrain, la mission des enquêteurs est très souvent délicate et la psychologie est de mise. «L'approche doit se faire en douceur, à force de contacts et de temps. Et les résultats sont souvent à la hauteur, nous arrivons même à recréer une solidarité de voisinage», poursuit Nicolas Jolibois. C'est précisément ce qui s'est passé au Mont-Saint-Siméon à Noyon, «les victimes avaient vu les incendiaires qu'elles connaissaient et qui habitent à proximité», précise le commandant de gendarmerie. Mais dans d'autres situations, comme des affaires de drogue, ou de violences urbaines, les témoignages s'avèrent également vitaux pour les enquêteurs.

Laurence Allezy, Le Parisien du 05 juillet 2004

RAFFARIN «SOUHAITE» QUE LA FRANCE S'OFFRE 59 RAFALES

Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a exprimé le «souhait» que les négociations pour l'achat d'une nouvelle tranche de 59 avions de combat Rafale par l'Etat français «aboutissent». Selon la loi de programmation militaire, la France doit s'équiper au total de 294 Rafale – 234 pour l'armée de l'air et 60 pour la Marine. Cependant, une commande groupée de 59 avions, dont 13 pour la Marine, prévue sur le budget 2003, n'a pas été passée. Fabriqué par Dassault, le Rafale est le premier avion «polyvalent» capable de mener des missions d'interception, d'attaque ou de frappe nucléaire.

Libération du 13 juillet 2004

DOUSTE COMPTÉ DEUX FOIS KO DEBOUT

De mémoire de ministre, il n'y a jamais eu un échange aussi violent entre membres du même gouvernement. Mercredi 22 septembre, 9h30 : Hubert Falco, ministre délégué aux Personnes âgées, déboule dans le salon de l'Elysée, où ses collègues prennent le petit déjeuner.

«Où est Douste ? Où est ce connard de Douste ?», s'écrie Falco, qui balaie l'assemblée du regard avant de fondre sur sa cible, en train de boire un café. Il l'attrape au collet et lui dit :

«Tu es vraiment un enfoiré. Tu vas le payer cher !»

«Qu'est-ce qui t'arrive ?», balbutie Douste.

Falco. – «Tu m'as eu, espèce d'ordure !»

Dousté. – «Ce n'est pas moi, ce sont mes collaborateurs.»

Falco explique alors à l'assistance médusée qu'il y a une quinzaine de jours «Blabla» (c'est ainsi qu'il l'appelle) lui avait demandé de lui envoyer les épreuves d'une brochure sur la maladie d'Alzheimer que le ministère des Personnes âgées s'appretait à publier. Et qu'a fait le «connard» ? Sans rien dire, il a repris à son compte la publication, destinée aux maisons de retraite, et il a signé l'édito de son nom, remplaçant en outre la photo de Falco par la sienne. «C'est dégueulasse !» conclut le ministre des Personnes âgées.

Sur ce, Fillon, le ministre de l'Education, entre dans la danse. Il s'en prend lui aussi au ministre de la Santé, lui reprochant de vouloir lui mettre sur le dos la réforme des pensions de réversion :

«La connerie, ce n'est pas moi qui l'ai faite en faisant voter la réforme des retraites (Fillon était alors ministre des Affaires sociales), mais toi, en signant ton décret. Alors, c'est à toi d'assumer, au lieu de me faire porter le chapeau.»

Blabla bredouille qu'il ne comprend pas ce mauvais procès, tandis que ses collègues se marrent discrètement. Comme quoi le petit déjeuner des ministres est parfois bien plus tonique que le Conseil qui suit.

Le Canard enchaîné du 29/09/04

PROVOCATION

Pour régler le problème posé par certains imams, le cabinet de Dominique de Villepin a songé à activer les sanctions pénales prévues par la loi de 1905, qui stipule que tout ministre du culte formulant une «provocation directe à résister à l'exécution des lois» peut-être condamné à deux ans de prison. D'autres moyens devraient être retenus.

Le Point du 15 juillet 2004

SARKOZY A L'ECOLE DES PRÉSIDENTIABLES

Lors de sa visite à Washington, le ministre des Finances, perçu là-bas comme un présidentiable sérieux, a multiplié les contacts.

Le récent séjour du ministre des Finances à Washington pour les réunions du FMI et du G7 a permis à Nicolas SARKOZY de peaufiner ses contacts à la fois avec ses homologues étrangers et de rencontrer pour la deuxième fois cette année Colin POWELL, le secrétaire d'Etat américain. Les deux hommes ont, entre autre, évoqué l'évolution des relations transatlantiques. Nicolas SARKOZY utilise ses prérogatives de ministre d'Etat pour rencontrer des personnalités de haut rang, se prémunissant ainsi des critiques sur sa propension à sortir de son périmètre ministériel. Réunissant les correspondants de presse étrangers basés à Washington, Nicolas SARKOZY s'est justifié. «Ce n'est pas la peine de traverser l'Atlantique si c'est pour rencontrer personne».

Aux États-Unis, où Nicolas SARKOZY est identifié parmi «ceux qui compteront un jour en France», il laisse libre cours à l'expression de son ambition présidentielle, d'autant que ses interlocuteurs l'évoquent sans ambages. Là, non seulement le ministre des Finances ne dément pas mais abonde dans leur sens. À New York, Nicolas SARKOZY a rencontré Kofi ANNAN, le secrétaire général de l'ONU, Henri KISSINGER, Michael BLOOMBERG, le maire de la ville, des étudiants et des investisseurs américains. Autant de cartes de visites qu'il compte bien utiliser une fois qu'il aura quitté le gouvernement.

Profession politique du 6 octobre 2004

MIL-VIGILANCE N° 31/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 32/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

CHAMBRES À GAZ : GOLLNISCH FAIT SON LE PEN

Chassez le naturel et Bruno Gollnisch le ramène au grand galop. Hier, lors d'une conférence de presse à Lyon, le délégué général du Front national, réagissant au rapport d'Henry Roussio sur le négationnisme au sein de l'université Lyon-III (lire ci-contre), a déclaré qu'«il n'y a plus un historien sérieux qui adhère intégralement aux conclusions du procès de Nuremberg». «Je ne remets pas en cause l'existence des camps de concentration mais, sur le nombre de morts, les historiens pourraient en discuter. Quant à l'existence des chambres à gaz, il appartient aux historiens de se déterminer», a poursuivi le numéro 2 du parti d'extrême droite et dauphin possible de Jean-Marie Le Pen, reprenant à son compte les arguments usuels des historiens négationnistes.

«Police de la pensée». Tout sauf un dérapage dans la bouche de ce professeur de langue et de civilisation japonaises, justement à Lyon-III, habitué à se prononcer en pesant ses déclarations au trébuchet. Tout à fait conscient de la portée de ses paroles, il a déclaré ne pas savoir s'il sera «chassé de [sa] chaire pour cette phrase ou mis en prison mais [il] l'assume». Pour lui, si le débat sur ce sujet tombe sous le coup d'un tabou entretenu par «une police de la pensée», c'est qu'il y a des intérêts considérables à nier ce débat. C'est l'intérêt de l'Etat d'Israël dans les discussions sur les réparations qui sont sans fin. Il a d'ailleurs fustigé Henry Roussio, précisant qu'il s'agit d'un «historien engagé. C'est une personnalité juive, une personnalité estimable, mais sa neutralité n'est pas assurée».

Bien qu'il se défende de faire «l'apologie des crimes accomplis par le régime national-socialiste au cours de la Seconde Guerre mondiale», le député européen emboîte le pas de son patron. En 1987, sur RTL, Le Pen déclarait : «Je ne dis pas que les chambres à gaz n'ont pas existé. Je n'ai pas pu moi-même en voir. Je n'ai pas spécialement étudié la question. Mais je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.» Dix ans plus tard, à Munich, le président du FN récidivait «Sur un livre de 1.000 pages, les camps de concentration occupent 10 à 15 lignes. Cela s'appelle un détail», affirmait-il en présence de l'ancien SS Schönhuber. Il avait alors été condamné et déchu de son immunité de parlementaire européen. Gollnisch n'en est pas à son coup d'essai. Dès 1991, il demandait «le respect de la liberté d'expression pour les enseignants qui exercent un regard critique sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale». En 1996, il avait fait l'éloge public des Français engagés sous l'uniforme nazi sur le front de l'Est pendant la Seconde Guerre mondiale. Et en avril 2002, sur RTL, le délégué général du FN avait rendu hommage aux ligues factieuses de 1934.

«Il s'est lâché.» Alors que, depuis la présidentielle, le président du FN, sous l'influence de sa fille Marine, tente de lisser son image et de se «dédiaboliser», Gollnisch joue les durs pour mieux séduire les cadres radicaux du mouvement, rétifs aux discours modernistes de Marine Le Pen, sa concurrente dans la course à la succession du chef. «Il s'est lâché, grommelle un cadre. Ça ne va pas faire remonter notre cote et encore moins la sienne, alors qu'il apparaît comme notre prochain présidentiable. Sauf peut-être auprès des copains de Jacques Bompard», le maire d'Orange, en franche opposition avec les Le Pen.

«C'est hallucinant. Ce n'est pas vraiment dans la ligne de crédibilisation et de culture de gouvernement que nous nous sommes fixée», s'énervait un proche de Marine Le Pen. Si le vieux leader tente de jouer au modéré, rappelant au passage que ses détracteurs au sein du FN, à commencer par Bompard, sont «tous [des] gens d'extrême droite»

qui ne l'avaient «jamais vraiment aimé», son premier lieutenant, lui, s'honore de sa fidélité aux pires discours de l'extrême droite.

Par Christophe FORCARI - *Liberation* - mardi 12 octobre 2004

LA LOI SUR L'INDEMNISATION DES CHÔMEURS EN ALLEMAGNE

Conclu, mais sur le fil : après des mois d'âpres négociations, majorité et opposition se sont enfin mises d'accord au Bundesrat, la Chambre des Länder, sur les conditions qui permettront la mise en application définitive, le 1er janvier, de la loi réformant le régime d'indemnisation des chômeurs de longue durée. La loi, dite "Hartz IV", du nom du président d'une commission, qui, à la demande du chancelier, a exploré les conditions de réforme du marché du travail, durcit les conditions permettant l'indemnisation du chômage, en réduit la durée et, après quelques mois de prestations, en aligne le montant sur le niveau de l'aide sociale, bien moins favorable. Sous menace de perdre leurs droits, les chômeurs sont incités à prendre un emploi, même s'il ne correspond pas à leur niveau de qualification ou à leur exigence de salaire.

Le Monde du 2 juillet 2004

POURQUOI LE CONSEIL DES IMPÔTS SE TROMPE

Le dernier rapport du conseil des impôts conclut, péremptoire, un chapitre consacré à la délocalisation des redevables à l'impôt de solidarité sur la fortune par un «ces expatriations ne constituent pas, à ce jour, un problème majeur pour l'Etat». En écrivant cela, cette respectable institution exprime un parti pris idéologique et commet trois erreurs d'analyse manifestes.

Sur la mesure du phénomène tout d'abord. Rappelons que, chaque jour, un redevable à l'ISF se délocalise. Le flux, constant et régulier, ne se dément pas depuis 1997. Les retours sont faibles. Les départs pour des raisons fiscales sont en effet quasiment tous définitifs. En cumulé, 2.525 redevables à l'ISF sont partis à l'étranger en six ans, soit 1% du total des assujettis. Encore ce chiffre ne prend-il pas en compte les délocalisations des entrepreneurs, exonérés au titre des biens professionnels, qui cèdent leurs parts et quittent la France avant d'être soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune. Flux limité, selon le conseil des impôts. C'est là une interprétation erronée ! Le mouvement est significatif : il convient de le mettre en perspective, non pas avec la grande masse des redevables à l'ISF, mais avec ceux des deux dernières tranches (4.500 personnes) ou avec ceux sur lesquels pèse le mécanisme pervers du «plafonnement du plafonnement» de leur cotisation (1.700 contribuables). Qui se délocalise pour des raisons fiscales ? Non pas les capitaux des classes moyennes, assujettis à l'ISF en raison essentiellement de leur résidence principale, mais les patrimoines les plus importants, investis dans les entreprises !

Sur les raisons du phénomène ensuite. Silence du conseil des impôts. Les délocalisations de redevables à l'ISF obéissent à un calcul économique rationnel. Le barème de l'ISF, dans ses tranches à 1,5% ou à 1,8%, et le mécanisme de «plafonnement du plafonnement», conduisent, en prenant en compte l'imposition des revenus des valeurs mobilières et des plus-values, à une pression fiscale globale sur le capital supérieure à son rendement. Il en est notamment ainsi des capitaux investis dans les PME qui distribuent traditionnellement peu de dividendes. Il y a là un biais fiscal inéquitable et dommageable pour les contribuables. N'est-ce pas un problème pour l'Etat lorsque l'impôt dysfonctionne et un devoir pour le conseil des impôts de le signaler ?

Sur l'impact économique du phénomène enfin. «Les effets économiques de ces expatriations sont très limités», écrit le conseil des impôts. Ce bel optimisme traduit hélas une méconnaissance profonde du tissu entrepreneurial français. Bien plus jeunes que la moyenne des redevables à l'ISF qui est de 66 ans, tout en étant expérimentés – fourchette des 45-55 ans – nettement plus riches que la moyenne des redevables, ces contribuables délocalisés ne sont pas des renfiers qui continueraient à gérer depuis l'étranger un matelas d'épargne investi en actions françaises, mais des entrepreneurs et des investisseurs. Ce sont ceux dont les PME françaises ont besoin pour assurer la stabilité

de leur capital. En France, leur départ, et la cession de leurs parts, a fragilisé tout un tissu d'entreprises familiales moyennes. A l'étranger, en Belgique ou au Royaume-Uni par exemple, ces délocalisés, parmi lesquels les dirigeants d'entreprise sont très nombreux, ont eu depuis six ans 10 à 15 milliards d'euros pour investir dans la création d'entreprise ou dans des entreprises émergentes.

Lorsque l'on connaît le retard en France du capital-risque et la faiblesse du nombre des «investisseurs providentiels», on ne peut que se préoccuper de l'impact économique des délocalisations de redevables à l'ISF. Leur absence se fait cruellement sentir dans le capital des PME françaises.

Ainsi, grâce à un mauvais rapport, il est aujourd'hui nécessaire de se poser les bonnes questions à l'égard d'un organisme qui est loin d'apporter au gouvernement et au Parlement l'ouverture d'esprit indispensable à l'organisation de vrais débats sur l'avenir de notre fiscalité.

Par Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances du Sénat. Le Figaro du 5 octobre 2004

HOMOSEXUALITÉ

Le parquet de Bobigny a fait opposition, sur instruction du parquet général de Paris, du mariage d'un couple homosexuel dont les bans ont été publiés le 3 septembre par la mairie de Bagnolet (Seine Saint Denis). Cette décision est motivée par le fait que «le mariage ne peut s'entendre (...) que comme l'union librement consentie d'un homme et d'une femme».

Le Figaro du 15 septembre 2004

LES CHIFFRES DU MOIS :

160 milliards de dollars : C'est le cumul des budgets militaires annuels des 25 pays membres de l'Union européenne. Dans le même temps, les Etats-Unis consacrent 442 milliards à leur défense...

Université d'été de la Défense, Les Embiez, 6 et 7/09/2004

1.154,5 milliards d'euros : C'est l'annonce la moins médiatisée du budget 2005 préparé par N. Sarkozy : la dette publique, qui avait dépassé la barre symbolique des 1.100 milliards d'euros début 2004, devrait enfoncer de nouveaux records : 1.054,5 milliards à la fin de l'année puis 1.103,75 milliards fin 2005, correspondant à 65 % du PIB et 17.800 euros par Français.

Le Figaro économie du 25/09/2004

75 % : C'est le pourcentage de Français de 15 à 30 ans qui aimeraient travailler dans la fonction publique.

sondage IPSOS réalisé du 7 au 22/05/2004

849.000 : C'est le nombre de décès par suicide dans le monde en 2001, soit plus de la moitié des morts violentes recensées, loin devant les décès par homicide (500.000) et ceux consécutifs à des faits de guerre (230.000). Ce chiffre ne cesse de progresser et devrait passer à 1,5 millions en 2020. L'évolution sur les quarante dernières années montre une forte hausse chez les hommes européens pour qui il s'agit de la deuxième cause de mortalité après les accidents de la route et avant le cancer. Les dix pays où le taux de suicide est le plus important sont tous des ex-républiques soviétiques (Lituanie, Russie, Biélorussie, etc.). L'Europe de l'Est est donc la zone la plus touchée, ainsi que la Chine (seul pays au monde où les femmes se suicident plus que les hommes). Les pays musulmans sont les moins concernés et il n'existe aucune donnée fiable sur l'Afrique....

Rapport de l'OMS, octobre 2002, cité par « Le Monde » du 10/09/04

245.000 : C'est le nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans les universités françaises en 2003/2004, représentant 10,9 % du total des étudiants. Ce chiffre, après avoir diminué dans les années 90, est de nouveau à la hausse (+ 10,7 % par rapport à l'année universitaire 2002/2003) et explique au trois quarts la hausse du nombre d'étudiants depuis 1999 (et plus de la moitié de celle observée à la rentrée 2003 dans l'ensemble du supérieur). Une nette majorité de

ces étudiants sont originaires d'Afrique, loin devant l'Asie et l'Union européenne. Cette proportion s'inverse dans les 3e Cycles...

note de la Direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'Education nationale, citée par « Le Monde » du 10/09/2004

ILS ONT DIT :

«Depuis déjà quelque temps, nous ne vivons plus dans une République une et indivisible, mais dans une République tendanciellement multicommunautariste et divisible. La France dérive vers une aggravation de sa fragmentation conflictuelle, et les Juifs de France sont en première ligne (...) La dénonciation de l'antisémitisme était consensuelle tant que l'antisémitisme était exclusivement le fait de racistes ou de nationalistes déclarés. Le paysage s'est modifié depuis 2000. Si les cibles préférentielles des violences et des menaces dites « racistes » sont les Juifs, les auteurs qui les visent ne sont en effet plus majoritairement des individus d'extrême droite : ils sont recrutés avant tout parmi les «jeunes» issus de l'immigration, notamment maghrébine, dont l'identité culturelle est «musulmane».

Pierre-André Taguieff, philosophe et sociologue, interview au «Figaro» du 6/07/2004

«Ce qui ne cesse d'étonner, face à tous ces drames et désordres menés au nom du prophète (Irak, Ossétie du Nord, etc.), c'est la sérénité apparente des hommes politiques français au sujet de l'immigration. Ils ne semblent pas vouloir faire le lien entre la poursuite des flux migratoires et les tentatives d'islamisation d'une communauté qui n'a évidemment pas fini sa croissance démographique. (...) La plupart des grands pays européens ont mené une réflexion sur cette question et ont pris des mesures de restriction. Serait-ce indigne de la France de s'inquiéter de son avenir ? »

Ivan Rioufol, bloc notes du « Figaro », 10/09/2004

«Il y a beaucoup de façons de parler de la télévision. Mais dans une perspective business, soyons réaliste : à la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit. Or pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. Rien n'est plus difficile que d'obtenir cette disponibilité. C'est là que se trouve le changement permanent. Il faut chercher en permanence les programmes qui marchent, suivre les modes, surfer sur les tendances, dans un contexte où l'information s'accélère, se multiplie et se banalise. La télévision, c'est une activité sans mémoire ».

Patrick Le Lay, PDG de TF1, extrait de l'ouvrage d'IEM « Les dirigeants face au changement » publié par les Editions du Huitième Jour et cité par l'AFP le 9/07/2004 la lettre de polemia - Automne 2004

LE BONHEUR DE MICHÈLE

Michèle Alliot-Marie fait de la prospective. La ministre de la Défense, confiant qu'elle vit rue Saint-Dominique «les heures les plus heureuses de sa vie politique», prépare en effet un livre sur «les grands enjeux stratégiques des vingt-cinq prochaines années». Au menu de cet essai (à paraître en décembre) : les grands défis sécuritaires, les armes de destruction massive, l'immigration, la question de l'eau, le défi communautaire, la cohésion sociale. Clairement, les ambitions (transparentes) de l'ex-présidente du RPR dépassent largement ses actuelles attributions militaires.

Le Parisien du 6 septembre 2004

MIL-VIGILANCE N° 32/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 33/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

MI-QUINQUENNAT

Il y a 2 ans, les socialistes expliquaient qu'une politique est bonne quand on fait mieux que nos voisins.

A l'aune de cette définition, que constate-t-on au bout de 2 ans et demi de Gouvernement Raffarin, à mi-quinquennat ? Une chose très claire, qui s'appuie sur des faits et des résultats objectifs : nous faisons mieux qu'avant (Gouvernement Jospin) et plutôt mieux que nos voisins.

1) Nous faisons mieux qu'avant (Gouvernement Jospin)

Réformes : JP Raffarin a prouvé qu'en 30 mois on peut faire beaucoup, là où Lionel Jospin avait prouvé le contraire : toutes les réformes urgentes avaient été soigneusement esquivées sous le Gouvernement Jospin ; plusieurs grandes réformes réputées infaisables ont été réalisées sous le Gouvernement Raffarin : retraites, sécurité sociale, dépendance...

Insécurité :

+17% sous le Gouvernement Jospin

-3,5% en 2003 et déjà -4% depuis le début de l'année 2004

Emploi : le chômage a augmenté de 150.000 sous la dernière année Jospin ; le rythme annuel de création d'entreprise était de 175.000.

le chômage est désormais stabilisé et la création d'entreprises est montée à 240.000 en rythme annuel.

Finances publiques : la dette publique a augmenté de 3000€ par habitant sous Jospin et 19 impôts et taxes ont été créés.

croissance zéro des dépenses de l'Etat depuis 30 mois et baisse de 12 milliards d'euros des impôts et charges.

2) Nous faisons plutôt mieux qu'ailleurs

La croissance est revenue et elle est même presque 2 fois supérieure à celle de nos voisins européens.

Grâce notamment aux baisses d'impôts, la consommation augmente 2 fois plus vite en France que dans le reste de la zone euro (+2,4% contre +1,2%).

La Banque Mondiale vient de placer la France au 1er rang (sur 145 pays !) des pays ayant le plus fait pour développer la création et l'esprit d'entreprise.

Le chômage est stabilisé, alors qu'il a par exemple continué à progresser sur les 9 mois derniers mois en Allemagne.

3) L'objectif pour ce 2ème mi-quinquennat : nous dépasser nous-mêmes

Ce n'est pas parce que la croissance est revenue que nous lèverons le pied ! C'est pour cela que le Premier Ministre a fixé 3 grands objectifs pour 2005 dans son « contrat France 2005 » :

Un engagement fort de baisse durable du chômage grâce au dispositif de lutte contre les délocalisations et les baisses de charges sociales.

Un effort tout particulier va être fait en direction de l'apprentissage (faire passer le nombre d'apprentis de 350.000 actuellement à 500.000 d'ici 2007).

La réforme de l'école pour la réussite de chaque élève. Après la remise du rapport Thélot, une grande concertation avec la communauté éducative est actuellement organisée en vue de la loi d'orientation et de programmation prévue pour février 2005.

Tout mettre en œuvre pour lutter contre la vie chère, grâce une nouvelle hausse du smic, une action volontariste pour faire baisser

durablement les prix dans la grande distribution, ainsi que les primes d'assurance automobile et les tarifs de téléphonie mobile.

Jean-François COPÉ

PENSIONS DE RÉVERSION

Le Premier Ministre a entendu les inquiétudes des Français concernant l'application de certaines dispositions du décret du 25 août 2004 réformant les pensions de réversion.

Après avoir suspendu l'application du décret, et sur la base des propositions du Conseil d'Orientation des Retraites (organisme pluraliste et indépendant), ainsi que des concertations conduites par Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Santé et de la Protection sociale, et Xavier Bertrand, Secrétaire d'Etat à l'Assurance maladie, Jean-Pierre Raffarin a rendu publiques ses décisions.

1) Que les choses soient claires : les nouvelles règles s'appliquent aux assurés du régime général et des régimes alignés (agriculteurs, commerçants, artisans) et ne concernent en aucun cas les personnes qui touchaient déjà une pension de réversion avant le 1er juillet 2004.

2) Sur la base des travaux du COR et des négociations avec les partenaires sociaux et les associations de veuves et de veufs, le Premier Ministre a annoncé 5 grandes avancées pour les veuves et les veufs :

Sur les conditions de ressources : les revenus du patrimoine, de l'épargne (y compris de l'épargne retraite) et de la pension de réversion complémentaire ne seront pas pris en compte dans le calcul des ressources ouvrant droit aux pensions de réversion

Les conditions d'âge seront progressivement supprimées :

avant, il fallait avoir 55 ans pour avoir la pension de réversion

à partir du 1er juillet 2005, un veuf ou une veuve pourra progressivement bénéficier d'une pension de réversion dès 52 ans

la condition d'âge sera totalement supprimée au 31 décembre 2010 (exemple : une personne qui serait veuve à 40 ans pourra bénéficier d'une pension de réversion)

A partir de 60 ans, le montant de la pension de réversion est « stabilisée » (exemple : si, après 60 ans, un veuf ou une veuve dispose de nouveaux revenus, cela n'affectera pas le montant de sa pension de réversion).

Après 55 ans, le cumul de la pension de réversion et du salaire est facilité, pour favoriser l'emploi des seniors : les revenus d'activités des personnes veuves de plus de 55 ans feront l'objet d'un abattement de 30% sur son salaire pour le calcul des conditions de ressources.

Les conditions d'absence de remariage et de durée de mariage sont supprimées pour avoir droit à la pension de réversion.

3) Au total, le dispositif est amélioré : plus de 200.000 Françaises et Français supplémentaires vont pouvoir toucher la pension de réversion.

Jean-François COPÉ

ROTHSCHILD « S'OFFRE » LIBERATION

L'ambiance était calme, un peu solennelle même, selon certains des participants à l'assemblée générale des personnels réunie, jeudi 2 décembre, pour entendre Serge July, PDG du journal, leur expliquer pendant plus d'une heure dans quelle configuration Edouard de Rothschild pourrait devenir actionnaire de référence du quotidien.

Selon M. July, le financier pourrait entrer à hauteur de 37 % dans le capital de la société éditrice du journal. Cet investissement, d'un montant de 20 millions d'euros, diluerait évidemment la part des autres actionnaires. La Société civile des personnels de Libération (SCPL) passerait ainsi de 36,4 % à 19 %, Pathé de 21,77 % à 17,3 %, le fonds d'investissement Si de 20,77 % à 10,8 %, et Communication et Participation (la société des amis du journal) de 13,06 % à 10,4 %.

Cette redistribution des cartes a été rendue possible par l'accord trouvé entre les actionnaires historiques et M. de Rothschild sur le maintien de la minorité de blocage en droits de vote détenue par la SCPL. En effet, le principe d'un pacte d'actionnaires a été obtenu par les personnels du journal, qui permettrait à la SCPL de toujours garder 33,34 % de ces droits de vote.

Cette disposition paraît d'autant plus importante à la SCPL que M. de Rothschild a assorti son entrée dans le capital du journal d'exigences de rentabilité. Au cours des négociations qui se sont tenues ces derniers jours, les différentes parties se sont entendues sur le fait que l'argent apporté devait nourrir des actions de développement du journal dès 2005. Les deux prochaines années devraient donc être des périodes d'investissement peu propices aux bénéfices. En revanche, M. de Rothschild souhaite que la rentabilité s'améliore nettement dès 2007. Si elle atteint la fourchette haute envisagée au cours des négociations, la SCPL pourrait regagner des parts dans le capital et remonter jusqu'à un niveau de 25 %. En revanche, en cas de faibles bénéfices, le financier verrait sa part monter dans le capital, éventuellement jusqu'à 49 %, afin de ne pas voir son investissement perdre en valeur. Mais par convention, dans tous les cas de figure, il ne pourrait pas détenir plus de 40 % des droits de vote.

Outre le maintien de la minorité de blocage détenue par la SCPL, les dirigeants du journal se sont efforcés de convaincre les salariés de la capacité du quotidien à garder son indépendance en soulignant que M. de Rothschild, comme les autres actionnaires, souscrit aux principes statutaires de la société d'édition, qui énoncent les valeurs du journal, et donnent un droit de veto aux personnels en matière de nomination de la direction et aux rédacteurs lors de la nomination du directeur de la rédaction. Par ailleurs, M. July, cofondateur du journal en 1973, devrait rester à la tête du quotidien jusqu'en 2012, date à laquelle il aura 69 ans. Pour certains journalistes, le processus de sa succession pourrait s'enclencher dès 2010.

M. de Rothschild devrait devenir vice-président - non opérationnel - du conseil d'administration dès que la négociation sera conclue. Par ailleurs, un "comité de développement" va être créé, sous l'autorité du conseil d'administration, et il aura pour mission d'examiner les projets d'importance.

Bertrand d'Armagnac - Le Monde du 4 décembre 2004

CONSTITUTION EUROPÉENNE: LE CONGRÈS SE RÉUNIRA DÉBUT 2005

Le président Jacques Chirac a indiqué que le Parlement français se réunirait en Congrès à Versailles «au début de l'année prochaine» pour examiner la révision constitutionnelle préalable à la ratification, par référendum, du Traité constitutionnel européen.

Interrogé au cours d'un point de presse à Rome, il n'a pas voulu préciser à quelle date aurait lieu ce référendum : «Vous me permettrez d'attendre la fin des procédures avant d'arrêter la date et je vous en ferai part le moment venu».

Jacques Chirac, qui avait participé à Rome à la cérémonie de signature du Traité constitutionnel par les chefs d'Etat et de gouvernement des 25 Etats membres de l'Union européenne, a annoncé qu'il allait saisir ce jour le Conseil constitutionnel pour vérifier la conformité du Traité constitutionnel avec la Constitution de la Vème République, ouvrant ainsi la voie à la ratification du Traité. «Si le Conseil constitutionnel l'estime nécessaire, bien entendu, le gouvernement présentera au Parlement réuni en Congrès au début de l'année prochaine une modification» de la Constitution française, a-t-il dit.

Une fois cette révision constitutionnelle adoptée, «je proposerai ensuite aux Français, l'année prochaine, de porter leur jugement, de donner leur approbation, je le pense et je l'espère», au Traité constitutionnel «par la voie du référendum, a-t-il conclu.

Le Figaro du 29 octobre 2004

MAÎTRISE DE L'IMMIGRATION

Le Gouvernement a souhaité restaurer une approche sereine de l'immigration conciliant humanité et fermeté. Son action repose sur une idée simple : il ne peut y avoir de politique d'immigration réussie sans une maîtrise des flux migratoires.

Deux grands textes ont permis de résorber les failles de notre système juridique et de renforcer les contrôles sur les flux migratoires :

La loi du 27 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration présentée par Nicolas SARKOZY, alors Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales.

La loi du 10 décembre 2003 réformant le droit d'asile, adoptée à l'initiative de Dominique de VILLEPIN, alors Ministre des Affaires étrangères.

I) Les années Jospin ont été marquées par une explosion des flux migratoires

Le Gouvernement Jospin, entre angélisme et inaction

Les lois Chevènement de 1997-1998 ont conduit à un doublement des délais de procédure d'asile par l'instauration d'un droit d'asile « territorial » qui est venu s'ajouter au droit d'asile conventionnel. En cumulant les deux procédures, les immigrants pouvaient bénéficier du statut de demandeurs d'asile pendant 4 ou 5 ans.

La loi Réséda (1998) a supprimé tout contrôle sur les attestations d'accueil.

Les nombreuses failles des dispositifs, pourtant connues de tous, ont été laissées comme telles malgré 4 lois votées en moins de 10 ans.

Les socialistes ont créé les conditions d'une immigration incontrôlée :

Les attestations d'accueil ont été multipliées par 5 entre 1998 et 2002 ; De 1997 à 2002, les mariages mixtes ont augmenté de 45%, contre 3% seulement pour les autres mariages ; Entre 1998 et avril 2002, le taux d'exécution des décisions d'expulsion d'immigrés en situation irrégulière a baissé d'1/3, atteignant un niveau historiquement bas (16%) ; 250 000 étrangers s'étant vus refuser l'asile en 1998 vivaient encore sur le territoire en 2002.

Et pendant ce temps là, les demandes d'asile continuaient d'augmenter : +24,8% en 2000 et +22,3% en 2001.

II) Humanité, réalisme et fermeté ont guidé l'action du Gouvernement

Un principe d'humanité

La double peine, qui reste applicable aux étrangers auteurs d'actes de terrorisme, d'atteinte aux intérêts fondamentaux de l'Etat et de provocation à la haine raciale, a été assouplie pour éviter un éclatement des familles.

Les garanties accordées aux étrangers maintenus en centres de rétention ont été étendues et des travaux d'humanisation importants sont réalisés pour y améliorer les conditions d'hébergement.

La France milite au niveau international pour que les pays développés doublent leur aide au développement à destination des pays source. Elle-même a montré l'exemple dans ses budgets 2003, 2004 et 2005.

Un principe de réalisme

Les deux formes de droit d'asile (territorial et conventionnel) ont été fusionnées et les délais de traitement des demandes réduits par l'instauration d'une procédure unique (guichet et recours juridictionnel uniques).

La durée de rétention administrative a été doublée, passant de 12 jours à 26 ou 32 jours, afin de permettre des procédures d'éloignement plus efficaces.

Le Maire a été habilité à contrôler strictement les attestations d'accueil : le décret correspondant sera très prochainement publié.

L'encadrement du regroupement familial a été renforcé.

La délivrance d'une carte de résident n'est plus automatique mais soumise à 2 conditions :

une durée minimale de séjour de 5 ans, au lieu de 3 ans actuellement l'observation d'une condition d'intégration comme la maîtrise de la langue française ou le suivi d'une formation professionnelle.

Des accords ont été signés avec les pays d'origine pour maîtriser l'immigration : par exemple avec la Roumanie et le Sénégal

MIL-VIGILANCE N° 33/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 34/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

MAITRISE DE L'IMMIGRATION - SUITE

Un principe de fermeté

Les procédures d'éloignement des étrangers troublant l'ordre public ont été réactivées avec succès. Exemple : expulsion de l'Imam Bouziane et de plusieurs autres prédicateurs radicaux.

Les contrôles sur les mariages blancs ont été renforcés : doublement de la durée de vie commune pour l'obtention par le conjoint d'une carte de résident ; possibilité de surseoir à un mariage en cas d'indices de fraude. Un délit d'organisation ou de participation à un mariage de complaisance, puni de 5 ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende, a été créé. Les contrôles sur les passeurs ont été renforcés. Un fichier d'empreintes digitales des demandeurs d'asile a été mis en place pour identifier les personnes qui, entrées légalement sur notre territoire, s'y maintiennent illégalement.

Les premiers résultats sont encourageants. L'objectif fixé par Dominique de VILLEPIN d'un doublement en 2005 du nombre d'éloignements d'étrangers en situation irrégulière est en bonne voie : 10.000 reconduites à la frontière en 2003 ; déjà 7.100 en août 2004.

La quasi-totalité des textes d'application sont opérationnels ou sur le point de l'être.

De très nombreuses dispositions étaient d'application immédiate, sans besoin de décrets : Suppression de l'asile territorial ; Nouvelles conditions d'accès à un titre de séjour ; Allongement de la période de rétention ; Lutte contre les mariages blancs...

Certains décrets d'application importants sont déjà parus : 2 décrets de simplification (reconduites à la frontière et arrêtés d'expulsion) ; 2 décrets relatifs à la procédure de demande d'asile et à la réforme de l'OFPR.

D'autres textes importants seront promulgués avant fin novembre. Exemples : 2 décrets sur les attestations d'accueil (renforcement des pouvoirs de contrôle du maire + nouvelles règles applicables au fichier des attestations d'accueil) ; Décret permettant l'intégration des données biométriques (empreintes digitales) sur les titres d'identité ; Décret réorganisant la procédure de naturalisation...

Les derniers textes sont en phase avancée d'élaboration : Réforme de la procédure de demande de titre de séjour ; Décret réformant la procédure de regroupement familial ; Décret relatif au fonctionnement des centres de rétention.

Jean-François COPÉ

RÉFORME DES 35 HEURES

Le Gouvernement, par la loi Fillon du 17 janvier 2003, avait déjà assoupli certaines dispositions rigides des lois Aubry sur les 35 heures :

1) augmentation du contingent annuel d'heures supplémentaires : il était passé de 130 à 180 heures par an.

2) mise en place d'un régime dérogatoire pour les entreprises de moins de 20 salariés.

Dans le cadre du Contrat France 2005, le Premier Ministre a proposé de nouveaux assouplissements afin de finaliser la réforme des 35 heures. C'est une nouvelle donne pour la situation du temps de travail dans notre pays.

Le Parlement sera saisi d'une proposition de loi au mois de janvier pour que cette réforme puisse être mise en place dès le printemps 2005.

Les trois principes directeurs encadrent ces nouveaux assouplissements.

Possibilité pour les salariés qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus

Maintien de la durée hebdomadaire légale du travail à 35H et du cadre légal du temps de travail : un salarié ne peut pas effectuer plus de 48

heures par semaine et pas plus de 44 heures sur 12 semaines consécutives ; un salarié ne peut pas prendre moins de 4 semaines de congé par an.

Préservation de la compétitivité des entreprises, notamment des petites entreprises

Le Premier Ministre a annoncé 4 assouplissements

1) Création d'un « accord sur le temps choisi »

L'objectif est de permettre aux salariés qui le veulent d'effectuer des heures supplémentaires au-delà du contingent conventionnel applicable dans l'entreprise.

Par accord de branche ou d'entreprise, il sera désormais possible de déterminer, au-delà du contingent conventionnel, le nombre, la rémunération, les conditions (notamment le repos compensateur...) des heures supplémentaires choisies.

Ces heures supplémentaires seront réalisées selon la règle du double accord : accord de l'entreprise d'une part ; accord du salarié d'autre part.

Ces heures supplémentaires choisies bénéficieront d'une rémunération au moins égale à celles effectuées dans le cadre du contingent conventionnel et leur plafond, fixé dans l'accord, devra être inférieur au plafond de la directive européenne.

2) Relèvement du contingent légal annuel des heures supplémentaires

Situation actuelle : A défaut d'accord de branche ou d'entreprise, le contingent légal est aujourd'hui fixé à 180 heures supplémentaires par an (au lieu 130 sous les lois Aubry). Un accord majoritaire au niveau de la branche ou de l'entreprise peut dépasser ce contingent légal.

Ce qui est prévu : Le contingent légal d'heures supplémentaires sera relevé à 220 heures par an. Cette mesure bénéficiera en priorité aux PME qui souvent ne sont pas couvertes par un contingent conventionnel.

3) Élargissement des possibilités de recours au compte épargne temps (CET)

Rappel préalable : définition du compte épargne temps

Le CET est un dispositif d'aménagement du temps de travail, ouvert et utilisé sur une base volontaire, par accord d'entreprise ou de branche.

Le CET permet au salarié de capitaliser ses heures de réduction du temps de travail (RTT) ou de congés pour les échanger contre des congés ou une rémunération (depuis la loi Fillon du 17 janvier 2003).

Fonctionnement actuel du CET : La totalité des jours imputés au compte épargne temps ne peut actuellement excéder 22 jours par an.

Ces heures capitalisées doivent être soldées au cours d'une période maximale de 5 ans.

Deux améliorations du fonctionnement du CET sont prévues :

L'objectif est de donner davantage de liberté aux salariés pour alimenter leur CET : en supprimant le plafond annuel de capitalisation (22 jours actuellement) : il appartiendra aux branches ou aux entreprises de décider du nombre de jours stockables chaque année ; en supprimant le délai de consommation (5 ans actuellement) : les salariés pourront ainsi garder leurs droits jusqu'à la fin de leur carrière.

Dans les conditions fixées par l'entreprise, le salarié qui le souhaite, pourra, à la fin de chaque année : soit transformer ses droits en rémunération ; soit les transférer sur un plan d'épargne entreprise ou en plan d'épargne-retraite ; soit épargner en vue des congés ultérieurs, d'un temps de formation ou d'un départ en retraite précoce.

4) Prorogation du régime dérogatoire des entreprises de moins de 20 salariés

Situation actuelle : Les entreprises de moins de 20 salariés bénéficiaient d'un régime dérogatoire pour le paiement des heures supplémentaires : les heures travaillées de la 36ème à la 39ème heure sont rémunérées au taux de 110% (contre pour les plus grandes : 125% jusqu'à la 43ème heure et 150% au-delà). Ce régime dérogatoire pour rémunérer les heures supplémentaires devait s'arrêter fin 2005.

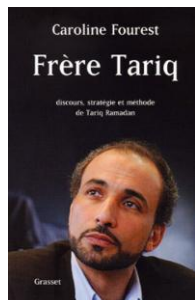
Mesure de réforme envisagée : Le régime dérogatoire dont bénéficient les entreprises de moins de 20 salariés est prorogé pour 3 ans (jusqu'au 31 décembre 2008).

L'objectif est de ne pas alourdir le coût du travail pour ces entreprises alors que la croissance revient.

En outre, ces entreprises auront la possibilité de racheter des jours de RTT dans la limite de 10 jours par an, avec l'accord du salarié concerné.

Jean-François COPÉ

RAMDAN : L'HOMME QUI VEUT INSTAURER L'ISLAMISME EN FRANCE



Surprenant Tariq Ramadan. En quelques années, cet intellectuel musulman beau comme un prince du désert est devenu la coqueluche des médias, la star des cités, l'apôtre d'un islam éclairé et réformateur. Les cassettes de ses conférences s'écoulent à près de 50.000 exemplaires par an. Ses disciples, emmenés par le Collectif des musulmans de France, ne ménagent pas leur peine pour distiller ses idées, dans les quartiers ou dans les débats du Forum social européen. Inquiétant Tariq Ramadan. Bretteur hors pair, ce professeur de philosophie sait mieux que personne captiver les jeunes musulmans avides d'idoles identitaires. Chanteur d'un islam soluble dans la modernité occidentale, il joue à l'oreille des démocrates la douce musique qu'ils veulent entendre. Trop douce pour être sincère ?

Au début, le personnage a séduit, intéressé. Puis des couacs ont semé le doute. Le 24 novembre 2003, confronté au ministre de l'Intérieur,

Nicolas Sarkozy, sur le plateau de l'émission 100 Minutes pour convaincre, Tariq Ramadan, marié à une Française convertie et voilée, suggère un «moratoire» sur la lapidation des femmes. La polémique enfle et franchit l'Atlantique. Le 2 août dernier, le gouvernement des Etats-Unis refuse à l'intellectuel genevois un visa de travail pour aller enseigner dans la prestigieuse université catholique Notre-Dame. Le livre explosif Frère Tariq (Grasset), de la journaliste d'investigation Caroline Fourest est une analyse à l'argumentation implacable dans laquelle cette spécialiste de l'intégrisme révèle, sources écrites à l'appui, que Tariq Ramadan est bien l'islamiste que certains redoutaient. Caroline Fourest a épluché chaque ouvrage du prédicateur - une vingtaine - ainsi que la majorité de ses conférences enregistrées. Le résultat de ce travail de fourmi est impressionnant.

Claire Chartier - Un livre choc sur Tariq Ramadan - L'Express du 18/10/2004

MIL-VIGILANCE N° 34/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

«JE SUIS FIER D'ÊTRE GAULLISTE»,
a déclaré Raoul Béteille, conseiller honoraire à la Cour
de cassation, ancien député RPR, président du MIL.
ET VOUS ? SI VOUS AUSSI VOUS ÊTES FIER D'ÊTRE
GAULLISTE, RENVOYEZ-NOUS CETTE DÉCLARATION

Nom : Prénom :

Adresse : Numéro d'adhérent :

Code postal : Ville : Courriel :@

Profession / âge / responsabilités éventuelles :

☐ OUI, MOI AUSSI, JE SUIS FIER D'ÊTRE GAULLISTE !

☐ Je commande l'insigne du MIL (format 1 cm) (5 € pour les adhérents à jour de cotisation, 15€ pour les autres)

☐ Je souhaite recevoir le diplôme (format 29.7x21 cm) et l'attestation (format 8x5 cm) du MIL (20 €)

☐ Je souhaite recevoir le porte clé du MIL (5 € pour les adhérents à jour de cotisation, 15€ pour les autres)



MIL, BP 84 - 92303 Levallois-Perret cedex

Date :

Signature :

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elles contiennent sont à usage strictement interne et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur justification de votre identité.

INTERNET : Nous diffusons régulièrement des informations et des analyses grâce à internet. Si vous ne recevez rien, cela signifie que nous n'avons pas votre adresse de courriel. Pour remédier à cela, il suffit de nous la transmettre en nous envoyant un courriel à mil-inscription@noos.fr en indiquant votre nom, votre prénom et votre qualité d'adhérent du MIL.

M.I.L VIGILANCE

N° 35/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

FRANCE : LES ISLAMISTES INTÉGRISTES PARMI NOUS

C'est un livre dont l'importance est telle qu'il n'a pas eu le retentissement qu'il méritait selon le principe qui veut que la manipulation s'appuie sur l'ignorance et que la désinformation passe également par l'absence d'information.

Son titre : « Les islamistes sont déjà là. Enquête sur une guerre secrète. » Les deux auteurs, Christophe Deloire et Christophe Dubois, ont fait paraître leur œuvre chez Albin Michel.

Naturellement certains exemples peuvent faire sourire. Ils démontrent pourtant la gravité de la situation et l'urgence de certaines mesures qui tardent à se concrétiser et donc il est même permis de se demander si nous avons encore une chance de les voir s'appliquer : « Pour la première fois cette année, les arbres de Noël ont été contestés en Alsace par un certain nombre de familles. Le recteur de l'Académie de Strasbourg, qui rapporte ce jour là cette revendication religieuse assure que les faits sont têtus. Cinq jours plus tôt, le proviseur du lycée parisien Henri-Bergson avait fait part de la « demande émanant d'un petit groupe d'élèves repérés comme militants que soit enlevé le sapin de Noël installé dans le hall puisqu'il leur était interdit de manifester eux-mêmes leur identité religieuse. » Le proviseur en a assez. Dans son établissement, les islamistes durcissent le ton : « Plusieurs étudiants de section de technicien supérieur en voyage d'étude en Normandie avec leur professeur ont formellement refusé de participer à la visite du Mont Saint-Michel au motif que l'abbaye était un lieu de culte. » Pendant le ramadan 2002, il a surpris deux surveillants en train de se livrer à du prosélytisme religieux. Ils exerçaient même des pressions inacceptables sur de jeunes surveillantes maghrébines au motif qu'elles ne respectaient pas le ramadan. A la même époque, des garçons faisaient la prière entre midi et 14h dans un couloir du 6ème étage. Ils avaient même introduit un tapis de prières. »

De même est-ce un spectacle ahurissant qui est donné du fonctionnement d'un certain nombre de mosquées dont il n'est pas inutile de rappeler qu'elles se trouvent sur le territoire français : « C'est un spectacle d'un autre temps devant la mosquée al-Irchad. La scène se déroule rue Louison Bobet à Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis. Agés de 20 à 35 ans, les hommes arborent une longue barbe. Ils tiennent à la main des enfants de moins de trois ans. Les femmes ont le visage recouvert d'un voile noir sans laisser paraître un bout de peau. Elles entrent par une porte séparée. L'assistance comprend aussi des convertis. Leurs conjointes en rajoutent dans la rigueur... Venue de la région parisienne et du Nord-Pas-de-Calais, la foule de fidèles se presse à un séminaire salafite. Né d'une scission du wahhabisme séoudien, le salafisme prône un retour à la religion des anciens. A chaque seconde de leur vie, ces orthodoxes cherchent à imiter le plus possible les faits et gestes du Prophète. Ils sont des anachronismes en chair et en os voués à vivre au XXIème siècle avec des principes du VIIème siècle. Les théologiens évoquent le haram (les interdits en islam). La liste est longue ! Il est interdit à un musulman de pénétrer dans un cimetière catholique « y compris pour un Français converti souhaitant assister à l'enterrement d'un membre de sa famille ». Il est aussi interdit « pour les personnes malades d'appeler le médecin ou de prendre des remèdes car seul Dieu guérit. » Il est interdit d'avoir un chien chez soi et d'entrer dans des toilettes, endroit réputé satanique sans prononcer d'implorations telles que « Dieu, protège-moi de Satan ». Il vaut mieux « entrer avec le pied gauche pour en sortir avec le pied droit » »

Pour tous ceux qui seraient tentés de ne voir dans ce phénomène qu'un mauvais folklore, il est temps de passer à des sujets infiniment plus sérieux puisqu'ils touchent directement à notre sécurité : « En 2002, au 2ème étage de la tour HLM du 63 bd Lénine à Vénissieux à côté de Lyon, il y a parfois des vapeurs étranges. La nuit venue, un jeune homme s'isole dans sa chambre, passe des gants en latex et installe une balance de précision. D'un sac de sport rouge entreposé dans le buffet du salon, il sort trois flacons opaques. Il mélange une mystérieuse poudre blanche à d'autres substances. De temps en temps, le chimiste branche son micro-ordinateur sur internet pour trouver des recettes permettant l'extraction de produits toxiques. Une fois ses opérations terminées, il range les flacons avec soin comme de petits trophées au-dessus du buffet. A 29 ans, Menad s'est installé une sorte de laboratoire à domicile. Fils aîné de la famille, il ne sort pratiquement jamais de chez lui. Lorsqu'il désire entrer en contact avec quelqu'un, il envoie ses sœurs. Jamais il n'utilise le téléphone. L'homme se sent surveillé. Plusieurs fois par semaine, un ami surnommé le pharmacien vient discuter. Dans le salon, il est question de la crème de beauté Botimix contenant de l'acide botulique, aussi de ricine et de bicarbonate de magnésium. Trois poisons mortels. Régulièrement, Menad remonte à Paris après avoir conditionné ses mélanges dans des bouteilles de sirop pour la toux et des inhalateurs. « Je savais qu'il voulait faire des bombes chimiques » confie sa mère devant les enquêteurs de la DST. « C'est l'aboutissement logique de sa volonté de combattre pour le Djihad », ajoute son père devant les policiers. Bienvenue dans la famille Benchellali. »

La menace, en tout cas, est d'ores et déjà prise très au sérieux. Devant la mission d'information sur la question du port des signes religieux à l'école, Yves Bertrand, patron des RG de 1995 à 2004, enfonce le clou : « Ce sont des personnes qui contrôlent très bien leur vocabulaire, en tout cas publiquement car, en privé c'est autre chose. Il y a souvent deux langages : celui destiné aux institutions françaises sans aucun dérapage et celui à l'adresse des jeunes adhérents ou militants. Ce discours adapté en fonction de l'assistance semble pratiqué dans les mosquées. Se sachant surveillés, les imams radicaux franchissent rarement la ligne jaune. Les prêches du vendredi, écoutés par des oreilles indiscrettes font l'objet de notes régulières. Mais c'est ensuite que les gens parlent, notamment les jeunes. On découvre alors des discours qui n'ont rien à voir avec le prêche de l'imam. »

Voilà comment se présente la situation aujourd'hui. C'est peu dire qu'elle est inquiétante. C'est peu dire aussi que son caractère inquiétant n'est pas pris en compte par les autorités.

Désinformation Hebdo du 6/10/2004

FISCALITÉ LOCALE : QUAND LA GAUCHE A BESOIN D'ALIBIS POUR AUGMENTER SES IMPÔTS

Si la gauche souhaite augmenter massivement ses impôts locaux, elle devra assumer : ce ne sera rien d'autre que l'«impôt Royal», l'«impôt Huchon», l'«impôt Sapin», l'«impôt Vauzelle», l'«impôt Guérini» etc... Sans oublier l'éternel «impôt Aubry», puisque les 35 heures pèsent lourdement sur les finances des collectivités locales

C'est un «secret de Polichinelle» : quand la gauche est aux commandes, les impôts explosent. Nous l'avons constaté quand la gauche était au Gouvernement... 19 impôts et taxes ont été créés entre 1997 et 2002. L'année 2000 a été celle où la France a battu un record historique en matière de prélèvements obligatoires : ils ont atteint 45,5% de la richesse nationale (depuis, nous sommes redescendus à 44,6%).

Cherchez l'erreur : en 2003, les 4 Régions les plus fiscalisées étaient de gauche (Aquitaine, Midi - Pyrénées, Limousin, Nord - Pas - de - Calais)... tandis que les 4 Régions les moins fiscalisées étaient de droite (Alsace, Rhône-Alpes, Bourgogne, Auvergne) !

Au total, à la veille des Régionales de mars 2004, la fiscalité des Régions de gauche était supérieure de plus de 10% à celle des Régions de droite.

Nous nous apprêtons à le revivre avec les Régions passées à gauche en mars dernier... Michel Sapin annonce que les impôts régionaux

devraient augmenter en moyenne de plus de 10% en 2005 dans les Régions. La seule nouveauté, c'est que la gauche n'a même pas le courage d'assumer ses choix politiques, présents, passés et futurs. L'alibi tient en un mot : « décentralisation »

La décentralisation ne sera pas l'alibi pour des hausses d'impôts locaux. L'acte II de la décentralisation ne pèse en aucun cas sur les finances locales. Pour tout ce qui sera transféré aux collectivités locales entre 2005 et 2008, l'État versera les sommes correspondantes, calculées à l'euro près.

Cette garantie de compensation est désormais inscrite dans la Constitution : c'est une garantie suprême (même si un Gouvernement futur voulait revenir sur sa parole, il ne le pourrait pas)

Prenons l'exemple du budget 2005 : les compétences transférées aux Régions ne représentent pour cette année que 400 millions d'euros : cela ne représente que 2,85% des dépenses des Régions ...et ces compétences sont compensées à l'euro près (sommes inscrites dans le projet de loi de finances) il sera difficile dans ces conditions pour les Présidents de Région de gauche de justifier des hausses de fiscalité de « plus de 10% »

Les véritables raisons des hausses d'impôts locaux, quand elles ont lieu, sont à chercher ailleurs... les 35 heures : assez curieusement, les Présidents des Régions de gauche n'en parlent jamais. On sait pourtant qu'elles ont provoqué une explosion des charges de personnel (+17% sur 2002-2003 dans les départements et les régions); le transfert par l'Etat de charges non financées (ex : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : la gauche a transféré 800 millions d'€ aux départements alors que cette compétence coûtait 3 fois plus)

Des promesses de campagne inconsidérées qui pèseront sur les dépenses, et donc sur les impôts futurs ...Et bien sûr la qualité de la gestion.

Un exemple de mauvaise foi flagrante des élus locaux de gauche : le transfert des TOS (techniciens ouvriers et de service de l'Education Nationale). Les Présidents de Région de gauche y trouvent un alibi pour augmenter leurs impôts régionaux, mais ils oublient simplement de dire : que si la gestion de ces personnels est effectivement confiée aux collectivités locales, ils continueront à être payés par l'Etat en 2005 : on ne voit donc pas ce qui justifierait une hausse des impôts en 2005. Sans compter que les Présidents de Région de gauche omettent soigneusement de rappeler que ce transfert était préconisé par la gauche elle-même (rapport Mauroy).

Richard Mallié, Député des Bouches du Rhône, Conseiller Général du Canton de Gardanne

13.500 INCIDENTS DANS LES TRIBUNAUX

13.500 c'est le nombre d'incidents recensés l'année dernière dans les 180 tribunaux français.

Les insultes et les menaces à l'égard des policiers et des magistrats représenteraient 6 750 incidents, soit 50% des faits enregistrés.

Les agressions physiques (essentiellement à l'encontre des forces de l'ordre) constitueraient pour leur part 13% des incidents, soit 1.750 cas.

Les intrusions dans des locaux interdits au public, les dégradations et les vols représenteraient enfin 10% des incidents chacun.

(SOURCE : Enquête de la Chancellerie réalisée par le procureur général de la cour d'appel de Rouen, Philippe Ingall-Montagnier)

Le Figaro du 19 octobre 2004

ECONOMIE : CHOISIR L'EMPLOI OU S'ACCOMMODER DU CHÔMAGE ?

Le salarié n'est qu'apparemment « protégé » par un Code du travail... si efficace que le chômage varie, selon la conjoncture économique entre 8 et 10 % pour ce qui est du chiffre officiel, et atteint aujourd'hui 14 % des salariés du secteur privé, taux beaucoup plus significatif puisqu'il exclut du calcul ceux qui sont protégés du chômage par leur statut public. Ici encore, peu de gouvernements ou de syndicats s'interrogent sur cette exception française qui met près du tiers des salariés à l'abri de toute concurrence dans un monde où elle règne en maître, en priant les deux autres tiers de créer avec leurs entreprises

les ressources nécessaires à la satisfaction de l'ensemble de nos besoins individuels et collectifs.

Des ressources, qui sont aussi à l'origine de la création d'emplois et qui dépendent beaucoup de la capacité d'adaptation des entreprises à l'évolution de leurs marchés : c'est le client qui fait l'emploi. Nier cette réalité et bloquer par des procédures compliquées la diminution des effectifs quand elle est inéluctable, c'est en réalité décourager l'embauche. En empêchant les entreprises d'adapter leurs effectifs dans un délai raisonnable, on amène les employeurs à considérer l'emploi essentiellement en termes de risques avec les conséquences qui en découlent sur le niveau des effectifs.

La protection de l'emploi ne passe pas par des pages de procédures, mais par la formation des hommes, à tout âge, et le développement de l'employabilité des salariés tout au long de leur vie professionnelle pour faciliter leur reclassement en cas de chômage.

Denis Gautier-Sauvagnac, vice-président délégué général de l'UIMM, président du groupe « Relations du travail » du Medef

Le Figaro du 23/24/10/04

TERRORISME DES RAMIFICATIONS S'ÉTENDENT AUSSI AUX PAYS-BAS ET EN AUSTRALIE

La police française et ses homologues européennes et australienne enquêtent sur les contacts des huit islamistes interpellés en Espagne. Arrêté en Suisse, leur chef présumé, l'Algérien Mohammed Achraf, devrait être extradé vers Madrid. Les services de renseignements hollandais et français s'intéressent quant à eux aux relations d'un autre Algérien, Mourad Yala, alias Abou Anas, arrêté en Andalousie.

Soupçonné d'avoir préparé un attentat à Madrid, Mourad Yala, alias Abou Anas, intéresse les policiers français et néerlandais. Trouvé en possession d'un passeport hollandais, l'homme était en contact avec un groupe islamiste implanté aux Pays-Bas et ayant des ramifications en France. De source policière, on précisait qu'Abou Anas connaissait notamment l'Algérien Redouane Daoud, 27 ans, interpellé à Paris en novembre 2002 et mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Membre présumé du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), Redouane Daoud avait été interpellé aux Pays-Bas le 24 avril 2002 avec trois autres militants du GSPC. La perquisition de son domicile avait permis de découvrir deux photos de citoyens hollandais morts au Cachemire dans le djihad contre les forces indiennes. Un cliché d'un des deux assassins tunisiens du commandant afghan Massoud, le 9 septembre 2001, avait également été retrouvé. Le 5 juin 2002, Redouane Daoud s'était évadé de la prison de Breda (sud du pays). Six mois plus tard, il était de nouveau arrêté gare du Nord par la police française. Le petit groupe l'ayant accueilli et soutenu en France était à son tour interpellé lors d'opérations policières à Antony, à Colombes (Hauts-de-Seine) et à Villejuif (Val-de-Marne). Le mois dernier, un autre membre de ce réseau de soutien logistique, interpellé à Villejuif alors qu'il s'apprêtait à repartir pour les Pays-Bas, était mis en examen par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguère.

Ces connexions entre les Pays-Bas, la France et l'Espagne n'étonnent guère les spécialistes de la lutte contre le terrorisme islamiste. Le groupe Daoud aux Pays-Bas et ses ramifications françaises se livraient à la double activité classique des réseaux de soutien islamistes : petite délinquance et faux papiers, d'un côté, prosélytisme et soutien aux « frères » en cavale, de l'autre. Une confusion entre militantisme et banditisme que l'on retrouve dans le groupe « espagnol » dont faisait partie Abou Anas. Un groupe qui, comme celui de Redouane Daoud, était en partie formé de partisans du Groupe salafiste pour la prédication et le combat algérien. Un constat qui démontre que, sept mois après Madrid, l'Europe est plus que jamais menacée par l'action de noyaux de militants autonomes se finançant par de petits trafics.

Le Figaro du 21 octobre 2004

MIL-VIGILANCE N° 35/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 36/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

ÉLOGE FUNÈBRE

Adjudant-chef Thierry BARATHIEU, Adjudant-chef Philippe CAPDEVILLE, Sergent-chef Francis DELON, Sergent Laurent DERAMBURE, Caporal-chef Patérisé FALEVALU, Brigadier-chef Franck DUVAL, Caporal Benoît MARZAIS, Caporal Emmanuel TILLOY, Marsouin de 1ère classe David DECUYPERE,

Vous êtes tombés le 6 novembre à Bouaké, dans l'exercice de votre mission, une mission difficile et exigeante que vous remplissiez avec ardeur, avec générosité, avec abnégation.

Vous étiez venus en Côte d'Ivoire pour protéger les populations déchirées de ce pays ami et les aider à retrouver le chemin de la paix et de l'unité. Déployés sur le terrain depuis un mois, vous vous donniez sans compter et vous avez été lâchement frappés, victimes d'une agression que rien ne pouvait justifier.

C'est le destin et l'honneur du soldat que d'accomplir son devoir souvent loin des siens, toujours au risque de sa vie, avec courage, dignité et maîtrise de soi. Tel est le vrai visage, l'exigence et la noblesse du métier des armes. Et telle est la grandeur de la mission des 13 000 soldats français engagés aujourd'hui sur les cinq continents.

Neuf soldats sont tombés au champ d'honneur. Ils sont tombés loin de leur patrie, loin des leurs, alors qu'ils s'interposaient pour défendre le droit et assurer la sécurité d'un pays ami. Ce qu'ils ont fait mérite notre admiration et notre reconnaissance. Nous leur devons respect et gratitude.

Au nom des Françaises et des Français, je veux leur rendre l'hommage solennel de la Nation. Je m'incline avec émotion devant la douleur de leurs parents et de leurs proches. Je sais ce qu'ils ressentent et je leur dis simplement : dans ce jour d'immense chagrin, vous pouvez être fiers d'eux, comme nous le sommes tous.

J'associe à cet hommage nos 35 blessés. Je pense à leur famille et à leurs proches. Je leur souhaite un très rapide et complet rétablissement.

A toutes celles et à tous ceux qui poursuivent en Côte d'Ivoire leur mission de paix et qui assurent aujourd'hui la sécurité de nos concitoyens, je veux dire ma totale confiance. Je sais qu'ils sauront être dignes de leurs camarades.

Adjudant-chef BARATHIEU, Adjudant-chef CAPDEVILLE, Sergent-chef DELON, Sergent DERAMBURE, Caporal-chef FALEVALU, Brigadier-chef DUVAL, Caporal MARZAIS, Caporal TILLOY, Marsouin de 1ère classe DECUYPERE,

Vous méritez la reconnaissance de la Nation tout entière. Ici, dans ce haut lieu nimbé de gloire militaire, je veux vous dire, au nom du Peuple français, que nous ne vous oublierons pas.

*Jacques CHIRAC, Président de la République
Hôtel des Invalides, le 10 novembre 2004*

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE FRANCAISE

S'il est un défi que le monde paysan a su relever avec constance depuis un demi-siècle, c'est bien celui de la modernisation de notre agriculture. En cinquante ans, nous avons entièrement tourné la page du rationnement et de la pénurie qui marquaient la période de l'après guerre. La France est devenue le premier exportateur mondial de produits agricoles transformés et le deuxième exportateur mondial de produits agricoles de base. Cette transformation remarquable est le fruit du travail des paysans, de l'amour qu'ils portent à leur métier, de

l'intelligence qu'ils mettent à le faire évoluer, et de la persévérance qui est la leur, ainsi que de leur esprit de conquête. C'est aussi le résultat de 50 ans d'un partenariat ambitieux entre le monde paysan, ses organisations représentatives et les pouvoirs publics. C'est enfin le produit d'une politique européenne dont la France a été le moteur. Grâce à la politique agricole commune, les agriculteurs français comptent aujourd'hui parmi les principaux acteurs du marché mondial. Grâce à elle, une grande partie de nos territoires ruraux ont échappé au déperissement et parfois à la désertification et des centaines de milliers d'emplois agricoles et industriels ont été sauvegardés ou créés.

Je rappelle ce passé parce qu'il est riche d'enseignements. Si nous pouvons aujourd'hui regarder notre agriculture avec fierté, c'est le résultat d'une solide volonté politique, au sens le plus large du terme. C'est aussi la conséquence d'une vision globale, qui prend en compte tout ce que l'agriculture et nos industries agroalimentaires apportent à notre pays en termes d'indépendance nationale, de puissance économique, de cohésion sociale et de valorisation de l'ensemble de notre territoire. Face aux évolutions du monde, nous devons rester fidèles à cette tradition d'excellence et à cette volonté de modernisation. Nous devons conserver le même esprit, la même ambition, la même approche d'ensemble, la même capacité à anticiper les besoins de l'avenir. Les défis d'aujourd'hui, ce sont d'abord ceux du commerce mondial et de la réforme de la Politique Agricole Commune. Sur les marchés internationaux, de nouveaux pays exportateurs très concurrentiels deviennent rapidement des acteurs importants. Ils bénéficient d'un fort potentiel agricole et de faibles coûts de production liés à des pratiques sociales et environnementales peu exigeantes et le mot est faible. Il faut donc nous organiser, moderniser notre modèle agricole pour qu'il permette à nos producteurs de tenir toute leur place sur la scène mondiale. C'est cela l'objectif !. Pour cela, il faut nous appuyer sur l'Europe, mais aussi travailler à une évolution des règles du commerce international. (...)

Avec l'élévation de leur niveau de vie, les habitudes alimentaires de pays comme l'Inde ou la Chine évoluent. Des marchés immenses, représentant plus de deux milliards d'habitants, sont en train de s'ouvrir aux produits de qualité ou à forte valeur ajoutée, pour lesquels la France est bien placée. Confrontés à cette demande mondiale potentiellement très croissante, les pays qui, comme le nôtre, disposent naturellement d'un potentiel agricole important ont une responsabilité internationale en matière alimentaire ; une responsabilité qui n'est nullement contradictoire avec celle d'aider les pays les plus pauvres à développer leur agriculture. (...)

Assurer la compétitivité de notre agriculture, c'est d'abord alléger les charges et les réglementations excessives qui pèsent sur elle. La baisse des coûts relève certes en premier lieu des agriculteurs, de leurs méthodes de production et de la maîtrise des contraintes extérieures. Mais beaucoup dépend aussi de l'Etat, qui doit évidemment adapter sa fiscalité aux évolutions de l'environnement économique. (...)

La compétitivité de notre agriculture passera aussi, de plus en plus, par la qualité. (...) Nous devons investir davantage encore dans ces filières qui répondent aux demandes des consommateurs : l'agriculture biologique, les appellations d'origine contrôlée ou les labels etc. Tout cela doit être encouragé. Veiller à la compétitivité de notre agriculture, c'est aussi nous donner les moyens d'être toujours au premier rang des nations exportatrices. Pour cela, nous devons pouvoir compter sur des entreprises de transformation de taille suffisante pour s'imposer sur des marchés qui sont de plus en plus concurrentiels. Dans de nombreux secteurs de production, nous manquons d'une ou deux entreprises leaders. Il faut y remédier. Et j'appelle les responsables de ces filières à engager, c'est urgent, les rapprochements nécessaires. (...)

La compétitivité passe enfin par l'innovation technique. L'amélioration génétique a toujours été au cœur des progrès agricoles. S'agissant des biotechnologies, et notamment des organismes génétiquement modifiés, nous devons aborder cette question avec objectivité, raison et sans a priori, ni passion déplacée. Pourquoi devrait-on renoncer aux espoirs qu'ils font naître pour nourrir la planète, lutter contre certaines maladies, développer les débouchés non alimentaires, améliorer la

qualité des produits ou limiter le recours à des substances nocives pour l'environnement ? Pourquoi ? Mais il faut bien sûr être extrêmement vigilant. Il faut savoir évaluer, sélectionner, expérimenter, autriser ou interdire, et contrôler. C'est tout le sens du projet de loi préparé par le Gouvernement qui vise à fixer un cadre clair pour ces recherches et à transposer les directives communautaires applicables. Avec la compétitivité, le deuxième enjeu, c'est l'équité, c'est la parité de qualité de vie entre les agriculteurs et le reste de la Nation. Les agriculteurs contribuent à la puissance économique de notre pays, à son équilibre social, au développement harmonieux de notre territoire. Il est juste que, sur un plan personnel, ils tirent les fruits de leurs efforts et de l'enrichissement de la Nation. C'est plus qu'une exigence économique et sociale ; c'est aussi une question de respect tout simplement pour leur contribution au développement et au rayonnement de la France. Les paysans ne doivent pas avoir le sentiment de rester à l'écart des progrès de la société. Si la protection sociale des agriculteurs a été améliorée, en particulier en ce qui concerne les retraites, des évolutions sont encore absolument nécessaires. (...) Assurer la parité entre les agriculteurs et le reste de la Nation, c'est enfin veiller à une répartition plus équitable de la valeur ajoutée créée au sein des filières agricoles. Trop souvent, cette valeur ajoutée est confisquée par les entreprises et les distributeurs qui se trouvent les plus proches du consommateur. Nous devons rétablir un équilibre économique plus favorable aux producteurs, en posant au sein de chaque filière des règles stables et respectées par tous. (...)

Le troisième enjeu, c'est d'aider les agriculteurs à faire face aux risques multiples qui sont la caractéristique de leur activité. Les risques climatiques, bien sûr. Mais aussi les risques sanitaires et les fluctuations de prix auxquelles l'évolution de la PAC et la concurrence internationale les exposent de plus en plus directement. Au niveau communautaire, cette approche se concrétisera dans la mise en œuvre de la réforme de la PAC. Nous avons obtenu de l'Union européenne l'engagement de mettre en place de nouveaux dispositifs de gestion de crise : la Commission formulera des propositions en ce sens avant la fin de cette année. A l'échelon national, nous allons également engager un programme ambitieux de développement des assurances. Bénéficiant du soutien de fonds publics, ce programme sera géré en concertation avec les professionnels dans le cadre d'une agence spécialisée.

Le quatrième enjeu, enfin, c'est une agriculture respectueuse des équilibres écologiques. Les agriculteurs s'y attachent depuis de nombreuses années. Ils doivent encore y être aidés et encouragés, car c'est un effort de longue haleine et une lourde responsabilité. La promotion d'une agriculture écologiquement responsable n'est pas un choix ; c'est une nécessité. Qu'il s'agisse de la protection des eaux ou des paysages, de la lutte contre les inondations, du bon usage de l'irrigation ou du bien-être animal, des progrès doivent encore être faits.

Ce projet, c'est celui d'une agriculture économiquement forte et écologiquement responsable, une agriculture fidèle à ses traditions, confiante dans sa capacité à se moderniser et à se renouveler. Et vous pouvez compter sur mon soutien et sur ma détermination pour promouvoir cette agriculture.

*Jacques CHIRAC, Président de la République
Murat, le 21 octobre 2004*

SAUVONS L'EUROPE !

Le débat sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne est surprenant et cache des arrière-pensées fort inquiétantes...

L'Europe ? Un écolier vous dirait que l'Europe a des frontières et que le monde est séparé en différents continents. L'Asie, même mineure, est un autre continent.

Un historien nous dirait que l'Europe est une entité historique culturelle et sociale où se mêlent des guerres et des alliances, mais aussi et surtout une culture commune allant de Mozart à Vélasquez, de Shakespeare à Hugo.

Un politicien nous affirmerait qu'elle pourrait aller de l'Atlantique à l'Oural, et qu'elle fut, pendant plus de quarante années, séparée par un mur entre l'Europe de l'Ouest libre et celle de l'Est.

Un religieux nous apprendrait qu'elle est d'origine chrétienne. Bref, l'Europe a des finitions complexes mais néanmoins complémentaires et toutes essentielles à sa compréhension.

Quant à la Turquie, tous vous diraient qu'elle fait partie d'une autre histoire, celle des Ottomans, avec ses guerres et ses cultures, respectables et merveilleuses, qu'elle s'insère pleinement dans le Moyen-Orient. L'Empire ottoman a régné sur une partie du monde, s'affrontant à l'Europe judéo-chrétienne, allant camper jusqu'à Vienne, pour être finalement repoussé ; ces guerres n'étaient pas uniquement religieuses, mais mettaient aux prises des civilisations différentes. Celle des Turcs, ne l'oublions pas, s'étend jusqu'en Afghanistan.

Quant à nous, qui construisons l'Europe avec difficulté, de quoi parlons-nous ? De fédéralisme ou de confédéralisme, du manque de transparence des institutions communautaires, de leur propension à tout régenter en même temps qu'à rester muettes sur les grands problèmes du monde... Et je ne parle pas de l'élargissement à vingt-cinq, qui crée plus de difficultés qu'il n'en résout. Des difficultés tenaces et vraisemblablement longues à disparaître, mais dont je ne doute pas qu'elles seront résolues si nous ne mettons pas la charrue avant les bœufs...

Mais ceux qui militent pour l'entrée de la Turquie, de quoi parlent-ils donc ? Non d'Union européenne mais d'union tout court, dévoilant en creux l'épure d'une nouvelle Société des nations, d'une sorte d'Onu bis, un « machin » qui pétitionnera faute de pouvoir trancher ni diriger quoi que ce soit et surtout qui que ce soit...

L'Espagne, qui est africaine avec ses enclaves sur les terres marocaines, ne pourrait-elle pas revendiquer le droit d'être membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ? La France ne pourrait-elle pas aussi revendiquer cette appartenance grâce au département de la Réunion ? Ne pourrait-elle pas adhérer à l'Alena (le traité de libre-échange panaméricain) grâce à la Guyane ?

Alors, revenons sur terre. La Turquie, grand pays, doit s'associer aux autres pays d'Asie mineure et d'Afrique du Nord. Elle doit jouer un rôle fondamental dans la pacification idéologique de cette région du monde. Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'Union, redevenue européenne, puisse un jour prochain proposer à l'union du Maghreb et de l'Asie mineure une convention de coopération basée sur le respect mutuel et le développement économique interrégional.

Mais pour cela, ne tuons pas l'Europe qui existe, déjà si imparfaite et difficile à édifier à vingt-cinq, en l'ouvrant à des pays qui ne sont pas européens.

Mais peut-être est-ce pour tuer l'Europe, en la dénaturant, que certains veulent y faire entrer la Turquie.

*Bernard Debré, député de Paris
Valeurs Actuelles du 05 novembre 2004*

QUATRE MOIS AVEC SURSIS POUR UN YAOURT SUR LA VOITURE DE SARKOZY

La cour d'appel de Toulouse a confirmé hier la condamnation à quatre mois de prison avec sursis d'un homme qui avait jeté un yaourt en février 2004 à Toulouse sur la voiture de Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. Militant antivoiture, le prévenu voulait protester contre le comportement du cortège du ministre, qui « circule en toute impunité », « grille les feux et roule à vive allure dans les rues et sur les autoroutes ».

Libération du 20/10/04

MIL-VIGILANCE N° 36/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 37/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

LUTTE CONTRE L'INSECURITE

Vous le savez, j'ai fait de la lutte contre l'insécurité l'une des priorités du mandat que m'ont confié les Français. Je l'ai fait parce que la situation était devenue intolérable : en moins de 20 ans, les crimes et les délits étaient passés de 3 à 4 millions par an, avec toutes les douleurs, les traumatismes et les humiliations qui sont derrière ce chiffre.

Il fallait donc restaurer l'autorité de l'Etat. Pour cela, il fallait changer d'état d'esprit. Et il fallait se donner les moyens d'enrayer la hausse de la violence, cette hausse qui, depuis vingt ans, semblait en quelque sorte inexorable. Ce sont ces deux priorités qui ont guidé l'action du Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN au cours des trente derniers mois. Changer d'état d'esprit, d'abord. En refusant le fatalisme. En refusant un discours qui niait la montée de l'insécurité. En refusant aussi cette forme de démission qui fait du délinquant d'abord une victime de la société et qui conduit à se priver d'une partie des moyens d'agir contre la violence. Nous commençons à sortir des polémiques et des faux procès, et un large consensus s'est aujourd'hui dégagé sur la nécessité d'agir.

Non, la répression et la sanction ne sont pas les ennemies de l'Etat de droit. Elles sont au contraire ce qui garantit à toutes et à tous l'application de la loi. La sanction ne s'oppose pas davantage à la prévention. Les deux démarches sont parfaitement complémentaires. Il faut agir à la fois contre l'insécurité et contre ses causes profondes. Mais pour cela, il faut avoir confiance dans les valeurs de la République, y croire suffisamment pour faire preuve d'autorité lorsqu'elles sont menacées.

La deuxième étape à franchir, c'était de donner un coup d'arrêt à la hausse continue de la violence. Nous l'avons fait en changeant de méthode et en augmentant considérablement les moyens de la police et de la justice.

Lorsqu'il se disperse, l'Etat est impuissant pour lutter contre un phénomène aussi complexe que l'insécurité. Toutes les administrations et toutes les institutions publiques doivent travailler ensemble : la police, la gendarmerie, la justice, mais aussi les services fiscaux, l'éducation nationale et les services sociaux. Il faut connaître de manière précise l'évolution de la délinquance, de sa géographie, de ses modes d'action. Il faut être capable de prendre au plus haut niveau les décisions qui s'imposent dans des domaines aussi divers que la législation pénale, l'organisation de la Justice, les moyens et l'équipement des forces de l'ordre, le soutien aux équipes enseignantes ou aux associations qui agissent pour l'aide aux victimes et la prévention de la délinquance.

Cette nécessaire coopération de toutes les administrations trouve sa traduction sur le terrain, avec la création des Groupes d'intervention régionaux, qui sont déjà à l'origine de l'incarcération de près de 2.500 trafiquants et délinquants de toutes sortes. L'emploi des forces de sécurité a été beaucoup amélioré. La police et la gendarmerie intervenaient trop souvent sans se concerter. Elles sont désormais regroupées sous le commandement opérationnel unique du ministre de la sécurité intérieure, relayé sur le terrain par les préfets.

Au-delà de ce changement de méthode, nous avons considérablement accru les moyens de lutter contre l'insécurité. En développant les instruments juridiques, d'abord. Il y avait des actes de petite délinquance ou même des délits plus graves contre lesquels les forces de sécurité ne pouvaient pas lutter, tout simplement parce que notre législation ne les prenait pas en compte. Nous corrigeons ces lacunes qui constituaient autant de dénis de justice. Je pense notamment aux

outils juridiques créés pour lutter contre la délinquance des très jeunes mineurs ou les infractions aux règles de l'immigration.

Deux grandes lois de programmation ont également été votées pour la justice et pour les forces de sécurité. C'est un effort de la Nation de près de 10 milliards d'euros sur cinq ans. Il a déjà permis de recruter 6.000 policiers et gendarmes supplémentaires et d'améliorer leur équipement. Grâce au développement de la police scientifique et au renforcement d'outils comme le fichier national des empreintes génétiques, les techniques d'enquête se modernisent à grands pas.

Enfin, la réforme des corps et carrières a permis une revalorisation substantielle du statut de la police nationale ainsi que l'amélioration de l'encadrement et du niveau de recrutement. Une démarche parallèle est en cours au sein de la gendarmerie. C'est indispensable pour assurer la reconnaissance et l'attractivité de ces métiers, et aussi pour adapter les compétences des forces de sécurité aux responsabilités de plus en plus grandes qu'elles exercent chaque jour.

Le cap était fixé. Grâce à l'action résolue de Nicolas SARKOZY et de Dominique de VILLEPIN, à laquelle je veux rendre hommage, la progression de l'insécurité a été stoppée au cours des 30 derniers mois. C'est particulièrement vrai comme il l'a souligné récemment au cours de ces derniers temps et j'en remercie le ministre de l'Intérieur. La délinquance générale a baissé de manière de plus en plus significative : d'un demi point en 2002, de plus de trois points en 2003 et déjà de quatre points depuis le début de cette année. La délinquance de voie publique, si traumatisante pour nos concitoyens, a reculé de 7,5 %. Et dans le domaine de la sécurité routière, les résultats ont été spectaculaires : plus de 3.000 vies ont été sauvées en 2003 et 2004 par rapport aux deux années précédentes.

Au nom de la Nation, je tiens à remercier solennellement l'ensemble des forces de sécurité : les policiers et les gendarmes. Les résultats obtenus sont le fruit d'un effort sans précédent de tous les personnels de sécurité, dont les indicateurs d'activité n'ont jamais été aussi élevés. Et j'attends de vous, qui entrez dans la carrière, la même mobilisation pour l'avenir.

Nous nous donnons trois objectifs : faire appliquer la loi et réagir dès la première infraction ; mettre en place une politique de prévention forte et nouvelle ; et enfin, faire face aux nouvelles menaces qui se développent à l'échelon national et international.

Le premier enjeu, c'est ce que l'on appelle la tolérance zéro face à la délinquance et notamment la petite délinquance. Cela veut dire apporter une réponse rapide et adaptée à chaque infraction, quelle que soit sa gravité. C'est le meilleur moyen d'éviter l'escalade de la violence. Depuis la loi du 9 mars dernier, c'est un principe inscrit dans le code de procédure pénale : aucune infraction imputable à une personne identifiée ne doit rester sans réponse de l'autorité judiciaire.

Notre Justice est en train de changer très profondément pour mettre en œuvre ce principe. Les effectifs de la magistrature ont augmenté de près de 6% depuis 2002. Des juges de proximité ont également été créés, notamment pour apporter une réponse immédiate aux petits actes de délinquance. Ce sont des citoyens d'expérience, qui possèdent notamment une grande connaissance du droit, acquise par des années de pratique en qualité d'avocat, de magistrat, de juriste.

Les outils à la disposition de la justice pénale sont également en train de se renforcer. Avec la création de sanctions à dominante éducative. Avec la mise en place d'alternatives aux poursuites, comme le rappel à la loi ou le classement sous condition. Avec l'augmentation des alternatives à l'emprisonnement, comme les travaux d'intérêt général. Avec l'accroissement du nombre de placements sous bracelet électronique, qui ont été multipliés par vingt en trois ans. L'enjeu, c'est de disposer de toute une gamme de sanctions, pour que la réponse soit toujours proportionnée à la gravité de l'infraction et pour qu'elle puisse être prononcée dans un délai rapide.

Il faut enfin veiller à ce que les peines prononcées soient effectivement appliquées, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Les bureaux de l'exécution des peines créés dans certaines juridictions, et qui seront généralisés, permettront d'y veiller, en demandant aux personnes condamnées le paiement immédiat des amendes ou en leur remettant sans délai une convocation devant le juge d'application des peines.

Dans cette volonté de réagir dès les premiers symptômes de l'insécurité, nous devons nous montrer particulièrement attentifs à la situation dans les établissements scolaires. C'est d'abord à l'école et grâce à l'école que nous ferons reculer la violence dans la société. Ce sera l'un des enjeux essentiels de la loi d'orientation que le ministre de l'Education nationale, François FILLON, présentera en 2005. Car l'amélioration de la sécurité ne peut pas dépendre seulement des forces de l'ordre. Il n'y a de sécurité véritable dans une société que si un large consensus existe sur un certain nombre de règles de vie communes. Et ces règles doivent être enseignées. Nous devons refonder une éducation civique adaptée à notre époque, à partir de ces repères que sont les valeurs républicaines, le respect de la dignité de toute personne, le refus de la violence. Transmettre ces repères relève bien sûr de la famille, mais c'est aussi une obligation essentielle de l'école. Cela fait même partie des savoirs fondamentaux qu'elle doit aux futurs citoyens. Pour des jeunes, la règle de droit, c'est d'abord celle qui s'impose à eux à l'école. Ils doivent la connaître, la comprendre, la respecter. Réaffirmer à l'école les règles de la vie en société, c'est la meilleure façon de faire durablement reculer la violence. C'est aussi indispensable pour que l'école reste un espace préservé. (...) Pour réagir de façon proportionnée à tous les incidents, je suis favorable à la mise en place de commissions de sanction et de vie scolaire : d'un fonctionnement plus souple que les conseils de discipline, elles permettent de stopper la spirale de la violence en convoquant le jour même l'élève concerné et en lui infligeant une sanction adaptée. (...)

Au-delà, lorsqu'il y a eu condamnation pénale, il faut que les jeunes soient placés dans des centres éducatifs fermés. Ces centres fermés, à forte vocation éducative, constituent une bonne alternative à l'emprisonnement pour des mineurs délinquants en manque de repères. Une dizaine ont déjà été créés et leur nombre sera porté à soixante avant 2007. (...)

Faire respecter la loi, toute la loi, c'est aussi lutter contre l'immigration clandestine. C'est une attente forte de nos concitoyens. Le ministre de la Sécurité intérieure s'en est pleinement saisi, et des résultats encourageants ont déjà été obtenus : les reconduites à la frontière ont augmenté de 60% cette année, elles sont passées de 6.000 en 2001 à plus de 12.000 pour les neuf premiers mois de cette année. Il faut encore progresser. C'est indispensable pour restaurer la force de la loi, pour permettre à ceux qui sont entrés légalement en France de s'intégrer dans de bonnes conditions et pour empêcher l'exploitation, scandaleuse et dramatique, de beaucoup de travailleurs en situation irrégulière. J'ai demandé au Gouvernement de présenter rapidement au Conseil des ministres un plan d'action contre l'immigration irrégulière. Ce plan prévoira les instruments nécessaires pour empêcher les étrangers entrés en France de manière irrégulière ou avec un visa temporaire d'y rester définitivement. Cela passe par la mise en place d'une carte d'identité sécurisée, par un contrôle plus strict des certificats d'hébergement et par le relevé de données biométriques à l'occasion de la délivrance des visas. Le traitement des demandes d'asile devra également être amélioré et accéléré. Le droit d'asile est évidemment essentiel pour ceux qui sont menacés. C'est un devoir et un honneur pour la France de le respecter. Mais les procédures d'octroi du statut de réfugié ne doivent pas être détournées de leur objet.

Le deuxième axe qui doit nous guider dans la lutte contre l'insécurité, c'est le développement d'une politique ambitieuse de prévention. (...) Agir pour la prévention, cela suppose aussi de se donner les moyens d'empêcher la récidive. Un travail est d'ores et déjà engagé par le Gouvernement, en concertation avec la mission parlementaire du Président Pascal CLEMENT.

Les récidivistes doivent savoir qu'ils s'exposent à des peines plus sévères. Je souhaite que les Parquets requièrent systématiquement la prison ferme contre les récidivistes qui auraient déjà été condamnés à une peine d'emprisonnement assortie du sursis. Et je demande également au Gouvernement de faire en sorte que toutes les condamnations pour des faits commis en récidive soient immédiatement exécutoires.

Nous devons aussi, plus particulièrement, suivre les criminels dangereux ou ceux qui souffrent de troubles psychiques. Car un tiers

des personnes actuellement en prison ont des antécédents psychiatriques, et beaucoup plus encore présentent des troubles du comportement.

Il faut aussi empêcher la récidive des crimes les plus dangereux, et notamment de ceux qui sont liés à des pulsions sexuelles. Même à l'issue de leur peine, on ne peut pas laisser revenir dans la société, sans surveillance ou sans soin, des personnes qui peuvent rester terriblement dangereuses. C'est pourquoi je demande au Gouvernement de mettre en place un régime juridique nouveau qui permette le suivi ou la prise en charge de ces cas. En améliorant le dispositif d'accompagnement socio-judiciaire prévu par la loi du 17 juin 1998. Mais aussi en créant, pour les personnes les plus dangereuses, un nouveau type d'établissement qui ne soit ni des prisons ni des hôpitaux psychiatriques au sens classique du terme. J'attends beaucoup sur ce sujet des propositions que formulera, très prochainement, la commission présidée par M. BURGELIN, Procureur général honoraire près la Cour de cassation.

Dans le domaine de la prévention, nous devons enfin mettre en place un véritable pilote et créer les conditions de la mobilisation et de la coordination de tous les acteurs. Ce pilote, ce doit être le maire qui connaît bien les préoccupations de nos concitoyens et anime déjà le Conseil local de sécurité. Il s'agira d'une des principales dispositions du plan de prévention de la délinquance qui sera présenté par le Gouvernement dans les semaines qui viennent.

Enfin, notre troisième objectif, c'est de répondre aux formes inédites de violence créées par le terrorisme, les nouvelles mafias et la cybercriminalité.

La France est l'un des pays les plus avancés dans la lutte contre le terrorisme et elle continuera à se mobiliser, dans le respect de l'Etat de droit. C'est l'un des six chantiers prioritaires que le ministre de la Sécurité intérieure a ouverts et qu'il conduit personnellement. Qu'avons-nous fait ? D'abord, améliorer notre capacité de renseignement. C'est pour cela qu'une coopération sans précédent s'est instaurée entre tous nos services : les renseignements généraux, la DST et la DGSE. Ensuite, nous avons fait résolument le choix de la coopération avec les Etats-Unis et avec nos partenaires européens. Les pays du G5 - la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie - échangent leurs informations quotidiennement et coordonnent étroitement leur action contre le terrorisme. Enfin, nous nous dotons des technologies les plus avancées, notamment en matière de cryptologie et de prévention des risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques.

Faire face aux nouvelles formes de violence, c'est aussi lutter contre les mafias, contre les trafics de stupéfiants et contre les réseaux de blanchiment qui opèrent à l'échelle internationale. C'est pour répondre à cet enjeu que le Garde des Sceaux, M. Dominique PERBEN, a fait adopter une loi prévoyant des procédures exceptionnelles contre la criminalité organisée.

Faire face aux nouvelles menaces nécessite enfin de traquer les criminels partout où ils agissent, y compris sur internet. Il faut défendre les usagers de la toile contre les fraudeurs, réprimer la diffusion d'appels à la violence ou au racisme, et protéger les mineurs contre les rencontres dangereuses qu'ils peuvent faire par ce canal.

La progression de la violence n'a rien d'inéluctable, l'action conduite depuis deux ans l'a montré. Mais il faut maintenant aller plus loin. Aller plus loin pour qu'aucun acte de délinquance ne soit laissé sans réponse. Aller plus loin pour empêcher la récidive des crimes les plus odieux. Aller plus loin pour créer les conditions durables d'un recul de l'insécurité, en agissant à l'école et en développant toutes les formes de prévention. C'est la feuille de route du Gouvernement. Ce sont les orientations que j'assigne à notre politique de sécurité intérieure.

*Allocution de monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République
Lors de la cérémonie de sortie des gardiens de la paix de la 197ème
promotion de l'Ecole Nationale de Police de Nîmes – le 8 novembre
2004*

MIL-VIGILANCE N° 37/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 38/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

ENTRETIEN AVEC NICOLAS SARKOZY

LE FIGARO. – Dans deux semaines, vous serez très certainement président de l'UMP, mais vous ne serez plus ministre de l'Économie. Ce renoncement vous laisse-t-il un peu d'amertume ?

Nicolas SARKOZY. – L'amertume et la nostalgie ne sont pas des éléments de mon tempérament. Je n'en éprouve donc aucune. C'est le président de la République qui m'a nommé. Il a souhaité que je quitte mon ministère à partir du moment où je serai élu président de l'UMP. Je remettrai donc ma démission au président de la République le 29 novembre au matin.

Ne craignez-vous pas de devoir vous contenter du ministère de la parole ?

Pourquoi avoir peur ? Et, de surcroît, de quoi ? De ne pas avoir assez de défis à relever à la tête de la première formation politique de France ? En fait, il y a une très grande unité entre ce que j'ai fait au gouvernement et ce que je ferai à la tête de l'UMP. Je veux redonner du sens à l'action politique, rénover nos méthodes, renouveler nos idées et faire émerger de nouvelles équipes. Je souhaite incarner le volontarisme républicain et combattre le fatalisme de la pensée unique. Ma vocation à la tête de l'UMP ne sera pas de critiquer systématiquement l'opposition. Je ne disputerai pas à François Hollande la place de premier aboyeur de France. Elle sera d'imaginer, de construire, de proposer, de porter un nouveau projet. J'assumerai ce nouveau rôle en toute liberté et avec le souci de mes responsabilités pour rassembler tout le monde. Ceux qui s'interrogent sur mon sort sont les mêmes qui prédisaient que, Place Beauvau, il ne resterait rien de moi, sauf un képi et un bâton blanc. Ou qui assuraient qu'aux Finances, accaparé par la gestion du quotidien, je n'existerais plus ! En fait, ce qui compte, ce n'est pas la nature de ses responsabilités, c'est la façon dont on les exerce.

L'UMP, depuis sa création, collectionne les revers électoraux. Comment l'expliquez-vous ?

Alain Juppé a eu l'immense mérite de mettre en marche et de porter sur les fonts baptismaux la machine unitaire. Malheureusement, à cause des circonstances particulières que vous connaissez, mais aussi par le fait des élections, il n'a pas eu le temps de la faire fonctionner. Si les militants le décident, je serai élu pour trois ans. Je veux utiliser ce temps pour faire de l'UMP la grande formation politique moderne, ouverte, diverse dont nous avons besoin pour redonner de l'intérêt à la vie politique française. Quand je vois que le Parti populaire de José Maria Aznar, dans un pays comme l'Espagne qui compte quarante millions d'habitants, la 600 000 adhérents et que, nous, nous en avons autour de 120 000, je mesure la marge de progression considérable qu'il nous reste à accomplir. J'ai un premier objectif : doubler le nombre d'adhérents en l'espace d'une année.

Vous voulez faire émerger une équipe nouvelle. Les chiraquiens y auront-ils une place ?

D'abord, laissez-moi être élu ! Mais, si je le suis, la question ne sera pas de savoir si l'on est chiraquien, juppéiste ou sarkozyste, ou si l'on était il y a vingt ans avec tel ou tel. Il ne s'agit pas de créer le mouvement de Nicolas Sarkozy, ça n'aurait aucun sens ! La question, c'est de savoir ce que l'on a envie de faire et ce que l'on se sent capable de faire au service de nos idées dans les mois et les années qui viennent. Mon objectif sera de constituer une équipe plus resserrée, avec des femmes et des hommes qui veulent se donner à plein à ces responsabilités non pas parce qu'ils y ont droit mais parce qu'ils le veulent davantage que les autres. Naturellement, cette équipe sera diverse, parce que notre électorat l'est tout autant. Je serai le garant de l'unité et de la liberté d'expression au sein de notre famille. Au congrès du 28 novembre, je souhaite d'ailleurs que François Fillon, Dominique de Villepin, Michèle Alliot-Marie ou Philippe Douste-Blazy s'expriment. L'UMP nouvelle manière n'a rien à craindre des talents.

Nous devons au contraire les susciter et les encourager. Ce sera la meilleure façon de tourner le dos aux vieilles et bien inutiles querelles intestines.

Comment l'UMP désignera-t-elle son candidat à la présidentielle ?

J'avais dit que ce débat serait ouvert sereinement, le moment venu, pour nous donner les meilleures chances de succès. Je n'ai pas changé d'avis. Mais la question ne se pose pas encore.

La procédure de sélection peut-elle être la même selon que Jacques Chirac se représente ou pas ?

Ce qui comptera, ce sera de choisir le moment venu celui qui pourra le mieux porter nos espoirs et incarner l'avenir. Quel qu'il soit, je le soutiendrai. Contrairement à ce que je lis parfois, je n'ai rien décidé en ce qui me concerne.

Sur quels thèmes comptez-vous lancer le débat à l'UMP ?

La question du travail et de son indispensable réhabilitation est une priorité. Je crois profondément que la France a moins besoin de davantage d'allocations que de travail. Comment faire en sorte qu'il y ait davantage de travail ? Comment le récompenser ? Ceux qui veulent travailler plus pour gagner davantage doivent pouvoir le faire ! Mais il y a bien d'autres débats utiles et nécessaires : comment refonder le système d'intégration à la française, dont chacun s'accorde à reconnaître qu'il est en panne ? Comment parvenir à l'égalité des chances ? Une politique sociale de droite peut-elle concerner seulement les exclus, ou bien doit-elle aussi s'intéresser aux classes moyennes, qui n'ont pas droit aux logements sociaux ni à une place en crèche parce qu'elles sont considérées comme trop riches pour être pauvres, alors qu'elles sont trop pauvres pour être riches, et qui n'ont pas les moyens d'acheter un logement ni de payer une nourrice ? J'aurai en partie réussi si nombreux sont ceux qui se disent «ma voix de citoyen sera plus utile et mieux entendue si je participe et défends mes idées au sein de l'UMP».

Cela signifie-t-il que l'UMP pourrait voter une motion sur le meilleur moyen de sortir des 35 heures ?

Oui. C'est même la première mission d'une formation politique. Réfléchir, proposer et agir.

Mais alors, le gouvernement sera contraint d'obtempérer... Pourquoi utiliser une expression belliqueuse ou humiliante ?

L'UMP et le gouvernement parleront, échangeront, se concerteront. La majorité parlementaire a son mot à dire pour éclairer la route du gouvernement. Soutenir le gouvernement, c'est aussi se faire l'écho de ce que pensent et veulent les Français. Chacun a intérêt à ce travail en commun.

Imaginez-vous pour elle un rôle d'aiguillon ?

C'est un mot que je n'aime pas. Un aiguillon, c'est faible et, surtout, c'est négatif. L'UMP, ce sont des militants et des élus choisis par les électeurs. Que sont les ministres, sinon des élus et des militants ? Donc il n'y a aucune raison d'opposer les deux. L'UMP dira ce qu'elle estime devoir dire, tout simplement. Y compris, si la question se pose, sur le rythme des réformes. Il n'y a pas de sujet tabou. Il n'y a pas de délit d'opinion. Si l'on opte pour le «silence dans les rangs», le gouvernement se retrouvera sans soutien et l'UMP n'aura plus d'adhérents.

François Bayrou et Philippe de Villiers seront-ils invités au congrès de l'UMP ?

Tous les députés de la majorité seront invités, sans exception, car ils sont tous importants et que nous avons besoin de tout le monde. Je veux faire de l'UMP un pôle fort, mais pas un parti unique auquel je n'ai jamais cru. L'UDF de François Bayrou a une place importante à mes yeux, tout comme le MPF de Philippe de Villiers. Ce sont des partenaires et des amis. Ne l'oublions pas.

Êtes-vous favorable à une dose de proportionnelle aux législatives ?

Je ne suis pas persuadé de l'urgence d'une telle réforme. Mais aucun débat ne me choque. À condition toutefois de ne pas augmenter le nombre des députés. 577, c'est déjà beaucoup.

Le président de l'UMP devra-t-il être le chef de la campagne pour le oui au référendum sur l'Europe ?

Par définition, dans cette campagne, il ne peut y avoir de chefs, puisque les clivages passent à l'intérieur de chaque formation. Je ferai campagne pour le oui sans m'économiser. L'enjeu est trop important pour se livrer à de petits calculs. Créer une crise, en prônant le non comme le fait Laurent Fabius, sans avoir la moindre idée sur la façon

de la résoudre, n'est pas raisonnable. La France a besoin de l'Europe. Evitons à tout prix que l'Europe se passe un jour de la France.

Les partisans du non au sein de l'UMP pourront-ils s'exprimer ?

Ils en auront bien entendu le droit et les moyens. Je ne peux pas vouloir le débat et refuser que chacun s'exprime sur ce sujet. Il n'y aura pas de guerre civile sur l'Europe à l'UMP. Que chacun s'engage avec passion, mais avec maîtrise et sens des responsabilités. Il est par ailleurs important que l'État donne à tous les partis les moyens de faire campagne. Je suggère d'amender le budget à cette fin.

Le débat sur la Turquie risque-t-il d'interférer dans cette campagne ?

Je ne le souhaite pas. Nous devons expliquer que les deux questions n'ont rien à voir l'une avec l'autre. En refusant la Constitution, on n'empêchera en rien le processus d'adhésion de la Turquie.

Que dira l'UMP si Jacques Chirac engage le 17 décembre des négociations avec la Turquie ?

Chacun sait que je suis très réservé sur le principe d'une intégration de la Turquie à l'Union européenne. Mais que des discussions soient ouvertes ne me choque pas. Peut-on refuser de discuter alors que les premiers contacts avec la Turquie remontent à 1959 ? Cela serait humiliant pour ce grand pays, mais il ne faut pas dire qu'il n'y a que deux solutions : oui ou non à l'intégration pure et simple dans l'Union. Je souhaite que l'on étudie la solution d'un partenariat renforcé qui est de loin celle qui a ma préférence. J'observe que Jacques Chirac lui-même en a parlé. Les points de vue ne sont donc pas si éloignés.

Vos réflexions sur la loi de 1905 ont suscité de vives réactions chez vos propres amis politiques. N'êtes-vous pas isolé ?

L'immobilisme est un mal tellement répandu ! Pour faire avancer la réflexion, il faut parfois oser sortir des sentiers battus. Je n'ai d'ailleurs nullement demandé à ce que soient remis en cause les fondements de la loi de 1905, pas plus d'ailleurs que ses grands équilibres. J'observe que la Constitution est révisée tous les six mois sans que cela choque quiconque. Est-il si étrange de vouloir adapter une loi vieille d'un siècle et votée alors qu'il n'y avait pas de musulmans en France ? Il faut débarrasser l'islam de France des influences étrangères et des intégristes. Pour cela, la République doit s'en préoccuper.

On vous reproche d'avoir une vision communautariste de la société.

Je commence à être habitué aux caricatures. Le communautarisme naît lorsque l'État est défaillant. Ai-je donné le sentiment, au ministère de l'Intérieur, de négliger l'autorité de l'État ?

Votre successeur, Dominique de Villepin a l'air moins enthousiaste que vous sur l'efficacité du Conseil français du culte musulman (CFCM).

Je ne suis plus ministre des Cultes. Il a la liberté de faire ce qu'il croit le plus utile. Je persiste à penser que la légitimité du CFCM vient de ce qu'il représente toutes les tendances de l'islam de France. Et que la République a besoin d'une instance qui représente le dernier culte arrivé en France.

Jacques Chirac a réclamé une «nouvelle étape» dans la lutte contre l'insécurité. N'en auriez-vous pas fait assez ?

Qu'il reste du travail à faire au service de la sécurité des Français, j'en suis le premier convaincu. Que le président de la République souhaite une nouvelle étape pour faire davantage contre les multirécidivistes, les délinquants sexuels et pour poser les bases d'une ambitieuse politique de prévention, je m'en réjouis, d'autant plus que je l'ai moi-même fortement réclamé en son temps. J'étais un peu seul à le faire, il est vrai. Les temps changent. Bonne nouvelle.

L'affaire Clearstream est-elle une pomme de discorde entre Dominique de Villepin et vous ?

Non. Cela n'a rien à voir avec une querelle de personnes. Un service de police est informé d'une manipulation contre plusieurs responsables politiques, dont moi. J'attends simplement que ce service transmette à la justice, ainsi que la loi lui en fait obligation, les éléments dont il dispose.

Pensez-vous que c'est pour vous nuire politiquement que ces informations n'ont pas encore été transmises ?

Je n'ai pas d'autres commentaires à faire.

Huit mois au ministère de l'Économie et des Finances, est-ce suffisant pour laisser son empreinte ?

Ce n'est pas la durée qui compte, mais l'intensité. Y a-t-il un gouvernement qui ait laissé une empreinte plus durable que celui de Pierre Mendès-France, sous la IVe République ? En huit mois, je ne crois pas avoir perdu mon temps. Commençons par les dossiers

industriels : Alstom sauvé, la disparition d'Aventis et de Sanofi évitée, France Télécom privatisée, le mariage entre la Sagem et la Snecma réalisé, l'ouverture du capital d'Areva lancée, la réforme du statut d'EDF effectuée. Faut-il rougir de tout cela ?

Cette politique industrielle très interventionniste n'est-elle pas en contradiction avec votre image de libéral ?

Je suis avant tout pragmatique. Je ne me réveille pas chaque matin en lisant Adam Smith, Ricardo ou Hayek, mais en cherchant des solutions. Peut-on prétendre transformer EDF et GDF en sociétés de droit commun et continuer à fixer autoritairement les tarifs du gaz ? Que le système de fixation des prix soit inadapté, j'en conviens bien volontiers. Je suis d'ailleurs en train de travailler, sur la demande du premier ministre, à un nouveau mode de fixation permettant de lisser les hausses et les baisses. Pour l'heure, j'applique la loi ! Je suis en charge de l'économie française. J'ai jugé que l'augmentation de 13% des prix du gaz, puis de 8%, que demandait Gaz de France était insupportable pour l'économie en général. Pour une société ni déficitaire, ni endettée, 3,8%, c'est suffisant.

Le chiffre de 0,1% de croissance au troisième trimestre 2004 remet-il en cause l'espoir d'un retour durable de la croissance ?

Non. Toute la zone euro a souffert durant l'été. Les informations dont nous disposons montrent que les chiffres de l'automne seront bien supérieurs. D'ores et déjà, l'acquis de croissance pour 2004 est de + 2%.

On vous reproche de regarder davantage vers l'Espagne que vers l'Allemagne. Ne croyez-vous pas en l'axe franco-allemand ?

L'axe France-Allemagne reste fondamental, compte tenu de l'interdépendance de nos économies, mais il est insuffisant pour impulser une dynamique économique nouvelle dans une Europe à vingt-cinq. Est-il interdit de regarder ce que font des pays qui ont une croissance double de la nôtre plutôt que ceux qui ont une croissance inférieure de moitié ? Ce qu'ont réalisé les Anglais qui ont 5% de chômage mérite d'être étudié.

Estimez-vous avoir atteint votre objectif de baisse des prix dans la grande distribution ?

Pour la première fois, le thème de la rentrée était la baisse des prix et non leur hausse. Que voit-on à l'arrivée ? La baisse a été en moyenne de 1,57% pour 18.000 produits et de 3,6% pour 4.000 d'entre eux. Et tout cela sans loi, sans décret, sans circulaire. Compte tenu de ce qu'a été la consommation cet été, il était plus que souhaitable de la soutenir à l'automne avec nos mesures de relance et avec la baisse des prix. Cette dernière est désormais une réalité ! Puisque l'on évoque mon bilan, je soulignerai encore le succès des mesures sur les donations, les commerces de centre-ville, la franchise de 100.000 € sur les successions ou encore l'indexation de l'ISF alors que personne n'avait osé y toucher depuis 1996.

Malgré tout, les prélèvements obligatoires ont continué à augmenter...

Je suis solidaire de l'action du gouvernement, mais soyez juste, je ne suis pas comptable des prélèvements sociaux. Ceux de l'État ont baissé de 5,9 milliards. Et les dépenses ont été tenues : à mon arrivée, le déficit était de 55 milliards d'euros. A mon départ, le déficit prévisionnel est de 45 milliards d'euros. 10 milliards en moins : c'est du jamais vu dans l'histoire budgétaire de la République. Personne ne pensait que nous reviendrions en 2005 aux 3% de déficit ; nous y serons. J'ajoute enfin que j'ai obtenu la création d'un gouvernement économique de l'Europe et une réforme du pacte de stabilité, deux souhaits de tous mes prédécesseurs restés des vœux pieux.

Selon un sondage récent, votre action à Bercy n'est pas aussi bien perçue que votre action place Beauvau. Êtes-vous déçu ?

On a demandé aux Français si j'avais réglé le problème du chômage en huit mois. A leur place, j'aurais également répondu non.

Partez-vous avec un regret ?

Celui de ne pas avoir eu assez de temps. Par exemple, pour conduire la réforme de La Poste ou aller plus loin dans le non-remplacement des fonctionnaires partant à la retraite. 10 000 postes en moins, ce n'est qu'un premier pas, compte tenu de l'importance de nos dépenses publiques et du poids de nos déficits.

Propos recueillis par Alexis Brézet, Philippe Reclus, Guillaume Tabard et Judith Waintraub - Le Figaro du 15 novembre 2004

MIL-VIGILANCE N° 38/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 39/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

OUBLIER ... JAMAIS ! UN LIVRE DE PIERRE DE VERNEJOUL



Jacques Foccart - ancien chef de réseau de la France libre - avait, de son vivant, écrit une introduction au futur livre de Pierre de Vernejoul (22 euros - Edition Atlantica).

Mais oublier quoi ?

Oublier le drame que notre pays a vécu de 1939 à 1945 ? non, mais au contraire, le connaître dans son ensemble, sans les commentaires qui entachent les faits. Et ce sont des faits que Pierre de Vernejoul a rassemblés dans cette fresque historique en laissant au lecteur la liberté de juger. Il

s'agit là d'un « devoir de mémoire »...

L'auteur est docteur en Histoire, mais aussi professeur de médecine, l'un des pionniers de l'imagerie médicale. Il a appliqué à ses recherches sur la « période noire » la précision indéniable de l'imagerie numérique. C'est par conséquent un ouvrage lucide où la fresque d'ensemble est étayée à l'aide de faits sans fioriture avec l'émotion que ces réalités dégagent.

Le père de Pierre de Vernejoul fut médecin dans la Résistance intérieure, son oncle fut militaire et servit dans les Français Libres d'outre-mer. L'un de ses grands-pères avaient été décoré de la médaille des « Vétérans des armées de terre et de mer, en 1870-1871 », médaille sur laquelle étaient gravés ces mots : « Oublier ... jamais ! ».

« ...Le livre de Pierre de Vernejoul doit permettre aux générations qui n'ont pas connu ces moments tour à tour angoissants et exaltants, d'avoir une idée précise de ce qui s'est réellement passé. Son étude ne laisse rien dans l'ombre : elle traite tous les sujets de cette période cruciale et dramatique de notre pays ... Il évoque toutes les étapes que nous avons vécues et il explique tous les choix successifs qui se sont présentés à nous tous... »

CROIX DE LORRAINE

Croix de Lorraine dessinée et réalisée en un petit nombre d'exemplaires par la maison Cartier (Londres) durant la guerre.

Elle fut portée par le général de Gaulle



DÉFINITION DU MILITANT POLITIQUE PAR UN INTERNAUTE DE L'UMP

" Il nous semble nécessaire et opportun, de rappeler ce qu'est un militant politique actif. Permettez nous de le développer en quelques lignes, de façon non exhaustive.

La définition du Larousse est la suivante : qui lutte, combat pour une idée, une opinion, un parti. Membre actif d'une organisation politique, syndicale, etc.

Mais également, pour le militant politique actif à part entière :

- il permet le fonctionnement du parti politique
- est entièrement dévoué, au service de celui-ci, qu'il défend et soutient avec force
- il en fait de même pour tous les élus, sans aucune exception
- réalise des travaux matériels et intellectuels
- non carriériste
- mène des actions auprès des élus et de la population
- sollicite en permanence, auprès des concitoyens, de nouvelles adhésions au parti
- ne se contente pas de recevoir, mais aussi de donner ce qu'il a d'unique, qui puisse servir à tous
- développe un esprit de participation, d'amitié et de solidarité
- son fonctionnement est collégial et toujours sous le contrôle du parti
- et surtout, il est désintéressé et bénévole

Les analystes et experts politique, soulignent et mettent l'accent sur le fait que des actions de soutien, menées par des militants actifs, sont d'autant plus pertinentes et efficaces, si l'ensemble des élus garde toujours en mémoire ce qui précède. "

L'APC MENACE L'UMP

L'Armée du peuple corse (APC), mouvement clandestin indépendantiste, a lancé un "avertissement" à l'UMP et a revendiqué dimanche l'attentat à l'explosif qui avait légèrement endommagé la mairie de Bordeaux le 29 octobre ainsi que deux attentats en Corse contre le rectorat et l'inspection académique d'Ajaccio.

"Nous revendiquons sur le sol français l'action du 29 octobre contre la mairie de Bordeaux. Ce n'est qu'un avertissement à l'adresse de l'UMP. Chaque fois que cela semblera utile, nous leur montrerons notre capacité à frapper au cœur même de leur circonscription", a déclaré au bureau de Marseille de l'AFP un correspondant anonyme qui a lu un communiqué authentifié par une rédaction en Corse.

Sur le sol corse, l'APC a également revendiqué dimanche "la tentative du 29 août et l'action du 5 septembre contre le rectorat d'Ajaccio", ainsi que "l'action du 11 octobre contre l'inspection académique d'Ajaccio".

Le 5 octobre, un engin explosif avait détruit l'entrée annexe du rectorat de l'académie de Corse, une semaine après une première tentative avortée.

Quelques jours plus tard, l'inspection académique était la cible d'un attentat à l'explosif, faisant trois blessés légers, tous membres de la famille du gardien qui habitait le bâtiment.

"Nous avions averti de façon on ne peut plus claire l'Etat français (...) que forcer nos jeunes capésiens à l'exil pouvait entraîner ce genre de conséquences", a indiqué l'APC.

Une quinzaine de jeunes diplômés du CAPES, qui refusaient d'être affectés hors de l'île ont manifesté cet été devant l'inspection académique, soutenus par des syndicats et des partis nationalistes, avant finalement de rejoindre leur académie d'affectation.

"Nous revendiquons la mise hors-norme de l'académie de Corse de façon à se donner les moyens de créer ce véritable espace dans lequel nos enfants pourront se réaliser socialement et professionnellement", a ajouté le mouvement clandestin.

L'APC avait déjà revendiqué le 1er octobre un attentat contre la villa du directeur d'un supermarché d'Ajaccio, survenu le 10 septembre à Afa (Corse-du-Sud).

Le mouvement s'était manifesté pour la première fois le 29 juillet dernier, en revendiquant des attentats contre la gendarmerie de Cauro près d'Ajaccio et contre les mairies de Calvi et de Lucciana (Haute-Corse). L'APC avait aussi le 8 août, par un texte lu à l'AFP, demandé "à tous les fonctionnaires de passage sur l'île" de partir.

Les actions revendiquées par l'APC interviennent alors que le principal mouvement indépendantiste clandestin, le FLNC-Union des combattants (FLNC-UC) a décrété en novembre 2003 une trêve de ses "actions militaires".

Principal concurrent du FLNC-UC, le FLNC dit "du 22 octobre" n'a lui jamais cessé de perpétrer des attentats. Par ailleurs, depuis l'été, plusieurs nouveaux mouvements clandestins, dont l'APC, sont apparus.

QUI SONT LES AUTEURS DES ACTES ANTISÉMITES ?

Contrairement à une idée reçue, les agressions antisémites (actions violentes, incendies, dégradations...) ne sont pas majoritairement le fait d'un «nouvel antisémitisme» imputable aux jeunes d'origine maghrébine : sur 166 actions antisémites violentes recensées pour les neuf premiers mois de 2004, 60 % d'entre elles ne font pas apparaître de «motivations précises». Onze de ces actions peuvent être attribuées à l'extrême droite (en majorité des skinheads), 53 à des populations étrangères «en majorité arabo-musulmanes» et 102 à des milieux aux «motivations mal définies». Parmi les 49 personnes d'origine maghrébine interpellées, une moitié environ était des mineurs. L'une des caractéristiques des interpellés est, en effet, leur jeune âge, qui les rend «influçables».

Cette tendance se retrouve dans l'étude des menaces antisémites (graffitis, insultes...) : sur les 584 faits recensés, 104 font référence à l'extrême droite (skinheads, frontistes...), 137 sont attribués à des auteurs «originaires des quartiers sensibles» et 343 ne peuvent être attribués à des groupes particuliers.

Le Parisien du 20/10/04

« LA ROUTE DES CHAPIEUX »

«Il ne faut jamais insulter les inquiétudes d'un peuple. Et le nôtre est inquiet. Que son appréhension soit justifiée ou non importe moins que l'évidence qu'elle revêt pour lui. (...) En politique, lorsqu'on en est à battre le rappel de la rationalité, on a déjà perdu. Ce qui compte dans l'histoire des peuples, c'est d'abord la force du souvenir, l'humus profond, le sentiment qui vient de loin, enchâssé dans les coeurs, dont l'intelligence dépasse les capacités de la science des experts. C'est pourquoi j'ai toujours pensé qu'il fallait bannir de notre vocabulaire un certain nombre de mots devenus si vides de sens que les entendre ne peut que susciter l'anxiété. «Moderne», par exemple. Non seulement il peut signifier tout et son contraire, mais il fait peur, car le plus souvent il se révèle synonyme de restructurations, de chômage, et, sur le plan culturel, d'une angoissante perte d'identité. (...) S'il n'est pas question d'insulter les inquiétudes de la société, le rôle de la politique est, contre vents et marées, de l'aider à les surmonter (...) Je crois aux vertus du temps»

Hervé GAYMARD, « La route des Chapieux - La politique et la vie », Ed. Fayard 2004.

BERNARD ACCOYER: "ATTENTE D'UNE IMPULSION NOUVELLE" À L'UMP

Le président du groupe UMP à l'Assemblée Bernard Accoyer reconnaît qu'il y a au sein du parti chiraquien "une attente d'une impulsion nouvelle".

Selon lui, "le gouvernement a un bilan considérable en terme de réformes profondes" et "cette politique, dont les Français ne ressentent pas encore les bénéfices, tout en éprouvant les contraintes nouvelles, pèse sur leur jugement à l'égard du gouvernement. C'est ce qui crée une impression d'essoufflement de l'action gouvernementale".

"Dans ces conditions, il est normal qu'il y ait une attente d'une impulsion nouvelle, avec une feuille de route précise et audacieuse, qui doit être respectée, pour la seconde partie du quinquennat", ajoute-t-il.

M. Accoyer indique ne voir "aucun avantage à une modification du mode de scrutin législatif, dans le but d'y instiller - pour employer le terme que l'on utilise aussi quand on parle de poison - une part de proportionnelle, fût-elle à petite dose".

Interrogé sur une éventuelle révision de la loi de 1905 sur la laïcité, comme le suggère Nicolas Sarkozy dans son dernier livre, il répond "ne pas croire qu'il faille revenir sur une loi qui a mis un terme à plus d'un siècle de «guerres de religions». Mais il est possible d'apporter, dans un consensus politique, des réponses concrètes touchant à la

pratique des cultes, autrement que par la révision de la loi de 1905, qui fait partie de notre pacte républicain".

AFP, le 4 novembre 2004

615 « QUARTIERS SENSIBLES »

615, c'est le nombre de quartiers sensibles recensés en France en 2003, dont 150 vraiment difficiles, c'est-à-dire où "les livreurs ne viennent plus après 8 heures, où les taxis refusent de pénétrer, où les médecins ne se déplacent plus la nuit, où les entreprises majorent leurs devis". Selon la gendarmerie nationale, les faits de violence urbaine ont été multipliés par deux en quatre ans dans sa zone de compétence. De 7.108 actes recensés en 2000, les faits sont passés à 14.086 en 2003. En revanche, le nombre d'émeutes aurait diminué, même si le nombre d'attroupements hostiles aux forces de l'ordre reste à un niveau élevé : 494 en 2003 contre 544 l'année précédente. Mais qui était donc ministre de l'Intérieur en 2002 et 2003 ? (SOURCE : note confidentielle de la Direction Centrale des Renseignements Généraux (DCRG))

AFP, le 21 octobre 2004

EDF SOUPÇONNÉ D'AVOIR FINANCÉ LE CANDIDAT JOSPIN

La brigade financière a opéré une discrète descente au siège d'EDF. Agissant dans le cadre d'une enquête préliminaire du procureur de Paris, les policiers se sont fait remettre des documents. Ils enquêtent sur les relations financières entre EDF et l'agence de communication Euro RSCG, soupçonnant un financement occulte de la campagne présidentielle de Lionel Jospin.

Ce nouveau dossier, révélé par « l'Est républicain », a été déclenché par un courrier anonyme. Le corbeau affirme qu'en 2001 et 2002 EDF, alors présidé par François Roussely, proche du PS, aurait versé des fonds à l'agence de publicité Euro RSCG dans le but de financer indirectement la campagne présidentielle du candidat socialiste.

Euro RSCG a perçu 800 000 € d'honoraires d'EDF. Le corbeau, manifestement une « taupe » interne au sein d'EDF, a joint à son courrier un extrait de contrat, daté du mois d'août 2001, entre le groupe d'électricité et l'agence de pub. Selon ce contrat, Euro RSCG devait percevoir une « rémunération mensuelle ne devant pas être inférieure à 40 000 € ». « Le vrai contrat a été signé le 29 juin, indique Euro RSCG, apparemment le corbeau a envoyé un avenant au contrat initial. » L'agence de pub confirme avoir été « appelée par EDF en urgence à partir du printemps 2001, d'abord pour une opération de communication de crise », lors d'une opération financière en Italie, et ensuite « pour des opérations de communications globales ». Entre septembre 2001 et avril 2002, date de l'élection présidentielle, Euro RSCG a perçu 800 000 € d'honoraires d'EDF. Par ailleurs, Euro RSCG signait le 7 mars 2002 avec le Parti socialiste un contrat de communication pour la campagne de Lionel Jospin, pour un montant de 454 480 €. Le contrat d'EDF cachait-il une sorte de rallonge secrète pour la campagne Jospin ? « Faux ! Ce sont des allégations mensongères », réagit vivement Alain Claeys, mandataire financier de Jospin. « C'est absurde », embraye un porte-parole de l'agence de pub. « Nous allons simplement vérifier », assure-t-on au parquet de Paris. Une chose est sûre, au printemps 2001, François Roussely avait été en désaccord avec la directrice de la communication d'EDF justement au sujet du rôle d'Euro RSCG. Le désaccord s'était soldé par le départ de la directrice.

Autre sujet de tensions internes, l'opération de lobbying conduite par Euro RSCG pour le maintien de François Roussely à la présidence d'EDF. Jean-Pierre Raffarin a finalement débarqué le PDG. Et un corbeau aujourd'hui l'accuse...

Le Parisien du 22 octobre 2004

MIL-VIGILANCE N° 39/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 40/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

IL N'Y A PAS QUE LA GUERRE... L'AUTRE FAÇON D'ÉRADIQUER LE TERRORISME

La gravité des circonstances actuelles, la détérioration de la situation internationale depuis trois ans comme la perspective d'une nouvelle mutation du terrorisme nous obligent à faire preuve de responsabilité. Plus que jamais, dans notre lutte contre le terrorisme, nous devons éviter trois pièges.

Le premier piège est l'assimilation de la lutte contre le terrorisme à une guerre sans merci. Cette assimilation ne me paraît pas appropriée.

Pas appropriée, parce qu'elle suppose que le terrorisme représente un ennemi clairement identifié, auquel un Etat ou un groupe d'Etats pourrait s'opposer dans un combat régi par des règles et des principes. Or, le terrorisme échappe à cette définition : il ne représente pas une menace comme les autres. Il porte tous les visages de ces individus qui ont décidé d'enfermer le monde dans la violence et dans la peur.

Pas appropriée encore, parce que les groupes terroristes ne respectent aucun des principes qui gouvernent le droit de guerre. Ils ne font pas la guerre contre nous, ils se livrent à un véritable massacre des innocents. De New-York à Beslan, c'est toujours l'innocence que le terrorisme mutilé et tue. Il n'y a donc aucune paix possible avec le terrorisme. Aucun accord, aucun armistice, aucune trêve qui soit envisageable.

L'appel à la guerre contre le terrorisme me semble aussi risqué, parce qu'il donne aux différents groupes terroristes une légitimité et une audience auxquelles ils aspirent. Il valorise le combat qu'ils conduisent, avec les armes de l'aveuglement et du fanatisme. Il leur accorde le statut dont ils ont besoin pour répandre le plus largement possible leurs thèses extrémistes. Al-Qaida a d'ailleurs été la première organisation à évoquer l'idée d'une guerre contre l'Occident. La première à se construire une légitimité non seulement sur le terrain, mais aussi à partir de la réaction des puissances occidentales. Ce que cherchent depuis le début les principaux responsables d'Al-Qaida, c'est bien d'être singularisés et à ce titre reconnus par l'Amérique. Ben Laden contre Washington, pour des populations démunies et réceptives aux discours fondamentalistes, c'est David contre Goliath. La faiblesse contre la puissance. Piège terrible, dont nous devons sortir au plus vite. En définitive, ce qui se profile derrière les mots « guerre contre le terrorisme », c'est la confirmation d'un choc des civilisations dans lequel certains veulent voir le nouvel aboutissement de l'histoire.

Le deuxième piège est la peur, qui nous conduirait soit à la fuite en avant, soit au repli sur nous-mêmes.

Face à l'horreur des actes terroristes, nous pouvons avoir la tentation de l'exception, en sortant des lois démocratiques. J'en suis convaincu : cette voie est une impasse. Elle conduirait les démocraties à renier les valeurs de liberté, de droit de la défense, de respect de l'individu, qui font sa force. Que vaudrait une démocratie qui ne respecterait plus elle-même les valeurs qu'elle souhaite étendre à travers le monde ? Que vaudrait une démocratie qui en viendrait à priver ses citoyens des droits les plus fondamentaux sous le prétexte de garantir leur sécurité ? Est-ce que cela ne signifierait pas que les organisations terroristes l'ont déjà emporté sinon sur le terrain, du moins dans nos esprits ? Nous, Français, Européens, nous avons des méthodes exceptionnelles au nom de la sécurité de nos concitoyens. Je vous le

dis en conscience : ces choix ne produisent aucun résultat et se payent pour des années.

Le troisième piège est celui de la force seule. Nous voulons tous mettre fin aux actions terroristes dans les délais les plus brefs. Nous rêvons tous d'un monde qui serait enfin débarrassé de la crainte des attentats et qui n'aurait plus à craindre partout et à tout instant une manifestation de violence aveugle. Dans ce contexte, l'usage de la force militaire peut s'avérer indispensable : nous l'avons vu en Afghanistan. Toute la difficulté est de combiner efficacement l'usage de la force avec tous les autres moyens à notre disposition pour combattre le terrorisme. En revanche, l'emploi de la force à lui seul ne nous permettra pas de venir à bout du terrorisme. (...)

Alors, comment être plus efficaces ? Comment gagner ensemble une bataille à laquelle nous n'étions pas préparés ? Avant tout en restant fidèles à nos principes : ils nous éviteront les dérives et renforceront l'efficacité de notre action. Principes de l'Etat de droit d'abord : contre les terroristes qui voudraient nous entraîner dans la répression systématique et dans la remise en cause des libertés publiques, nous avons un devoir d'exemplarité. La force de la démocratie, c'est la place qu'elle accorde aux droits individuels, la reconnaissance de la valeur de chaque personne, la protection de chacun de ses membres. Nous devons défendre ces valeurs.

Le respect ensuite. De quoi se nourrissent les discours extrémistes ? Du mépris que nous afficherions à l'égard des populations les plus déshéritées, de l'indifférence dans laquelle nous laisserions sombrer des régions en proie à la violence, du soupçon qui pèse désormais sur les interventions des Etats occidentaux : pour quels motifs agissent-ils ? Au nom de quelles valeurs ? Au profit de quels intérêts économiques ou de sécurité ? Libre à chacun de juger que ces questions n'ont pas d'objet. Mais personne ne peut ignorer qu'elles existent et qu'elles renforcent le discours de ceux que nous combattons. Pour en désamorcer l'effet, nous devons faire preuve d'écoute, d'attention et de respect à l'égard de toutes ces identités blessées qui aspirent à la reconnaissance et au dialogue.

L'unité, enfin. Le terrorisme cherche sans relâche la division. A l'échelle du monde, division entre les sociétés occidentales et les sociétés musulmanes. A l'échelle des pays musulmans, division entre les islamistes extrémistes et les pratiquants modérés. A l'échelle de l'Europe, division entre les individus de confession musulmane et les autres. Le projet terroriste inspire ce qui sépare, rejette ce qui rassemble. C'est pourquoi l'unité est notre bien le plus précieux. Elle affirme notre volonté politique de faire face ensemble au terrorisme. [...]

Mais au-delà de cette réponse immédiate et nécessaire, nous ne viendrons pas durablement à bout du terrorisme sans ouvrir une voie de règlement aux crises régionales les plus graves et sans nous attaquer au retard de développement de certains pays.

Une fois encore, n'oublions pas les leçons de l'histoire proche. Pour que la stratégie d'Al-Qaida puisse fonctionner, pour que la mobilisation d'un nombre limité de fanatiques se transforme en rassemblement de l'Oumma, il a fallu un élément de cristallisation. Ni la Tchétchénie, trop éloignée du Moyen-Orient, ni l'Afghanistan, dirigé par les talibans, n'avaient réussi à fédérer les consciences musulmanes fondamentalistes. En revanche, la détérioration de la situation au Proche-Orient aiguise les frustrations et les ressentiments. Car le conflit israélo-palestinien occupe dans l'imaginaire de cette région une place à part. Il constitue un facteur d'identification qui dépasse les clivages nationaux et ethniques. Le terrorisme contemporain ne plonge pas ses racines qu'en Afghanistan. Il trouve aussi son origine – ce qui ne constitue en rien une justification – dans l'exploitation du conflit israélo-palestinien et dans la fermeture durable de toute perspective de paix. C'est pourquoi nous ne pouvons pas espérer en finir avec le terrorisme islamique sans éliminer les prétextes idéologiques qu'il retourne à son profit, en particulier la colère et le désarroi que suscite dans la population arabo-musulmane la persistance du conflit israélo-palestinien.

Toute notre action doit être guidée par un impératif de justice, au service de trois priorités.

Première priorité : ouvrir une perspective de paix au Proche-Orient. Aujourd'hui, l'horizon est fermé. Palestiniens et Israéliens n'ont devant eux que la perspective au mieux de la séparation imposée, au pire des attentats et des représailles. Américains et Européens ont un rôle essentiel à jouer pour amener les deux parties à trouver la voie d'une paix juste et équitable. Nous avons les instruments, en particulier la feuille de route et le Quartet : mettons toute notre volonté politique à leur service. Car si la porte de Bagdad nous a conduits à la guerre, la porte de Jérusalem conduira à la paix.

Deuxième priorité : sortir l'Irak de la spirale du chaos, pour que ce pays reprenne pied dans sa propre histoire, retrouve sa place dans sa région et au sein de la communauté internationale. La situation est insupportable pour la population irakienne, dangereuse pour la stabilité de la région, menaçante pour les pays voisins et terriblement lourde pour les forces étrangères.

Troisième priorité : maintenir notre soutien à l'Afghanistan. Ce pays traverse aujourd'hui une phase délicate, avec les prochaines élections présidentielles et le retour de la menace des talibans. Nous avons fait ensemble un pari en Afghanistan : celui d'une transition démocratique respectueuse de l'identité ethnique et religieuse de la nation afghane. Ce pari, nous pouvons encore le gagner.

Aujourd'hui, face aux nouveaux défis du monde, économiques, sociaux, culturels, environnementaux, éthiques, c'est à l'élaboration d'une véritable démocratie mondiale qu'il faut s'atteler. L'enceinte des Nations unies paraît le seul cadre envisageable pour définir les outils, les normes et les structures indispensables. Utopie ? Je ne pense pas. Mais objectif à atteindre pour un monde qui vacille.

Extraits de la conférence prononcée par Dominique de Villepin devant la New York Public Library, 28 septembre 2004. Dernier livre paru : le Requin et la Mouette, Plon/Albin Michel, septembre 2004. Marianne - 16 au 22 octobre 2004

BERCY SERAIT PRÊT À RELEVER LA SOULTE D'EDF

Selon Les Echos, le ministère de l'Economie serait prêt à relever de 10% la soulte de l'entreprise, somme qui doit être versée par les industries électrique et gazière à la CNAV, en contrepartie de la prise en charge par le régime général de la retraite des agents.

Le gouvernement serait prêt à relever de 10% la "soulte" d'EDF, somme qui doit être versée par les industries électrique et gazière à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) en contrepartie de la prise en charge par le régime général de la retraite des agents d'EDF-GDF.

"Jusqu'alors inflexible, Bercy est prêt à faire un geste en direction de la CNAV", croit savoir le quotidien économique et financier qui, citant un proche du dossier, précise que ce relèvement de 10% permettrait "d'assurer l'avenir de la CNAV sans fragiliser celui d'EDF".

De son côté, la CNAV estime que les industries électrique et gazière devraient lui verser 9,1 milliards d'euros afin de compenser, sans conséquences financières pour elle, la prise en charge du versement des retraites des agents d'EDF-GDF.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2005 prévoit dans sa version actuelle une "soulte" de 6,9 milliards d'euros étalé sur 20 ans. Un relèvement de 10% la porterait à 7,5 milliards d'euros.

Le Nouvel Observateur du 12 octobre 2004

LA DETTE D'EDF POURRAIT AVOISINER LES 35 MILLIARDS EN 2004

Selon les premières projections qui ont été soumises ces dernières semaines à la commission Roulet - chargée par le gouvernement d'évaluer les besoins de financement de l'entreprise publique en vue de l'ouverture de son capital -, les fonds propres actuels, qui s'élèvent à 20,3 milliards d'euros, seraient ramenés à 7 milliards. Cela après imputation de 11 milliards pour la prise en compte du financement de la partie spécifique des retraites et de 2 milliards au titre des charges liées au tarif avantageux pratiqué au profit des agents et retraités.

L'endettement passerait de 24,3 milliards d'euros à environ 35 milliards. La soulte de 9 milliards à verser au régime général des retraites par l'ensemble des entreprises électriques et gazières ne coûterait finalement à EDF "que" 2,5 milliards sous forme de dette : 60 % des 80 % qui incombent à EDF sur cette soulte seront financés par une taxe nouvelle payée par les usagers des réseaux régulés.

La dette d'EDF va cependant être alourdie par environ 6,5 milliards d'euros qui représentent les options de rachat prises sur l'italien Edison - qui peuvent être exercées à partir de mars 2005 - et qui étaient jusqu'à présent comptabilisées hors bilan.

Pour rééquilibrer son bilan 2004, l'entreprise aurait théoriquement besoin de 28 milliards d'euros de fonds propres. Outre l'introduction en Bourse, qui pourrait générer environ 12 milliards d'euros de capitaux privés, le nouveau président, Pierre Gadonneix, et son équipe travaillent à plusieurs scénarios de cession d'actifs.

Le Monde du 24 octobre 2004

LUTTE OUVRIÈRE EST BIEN « UNE SECTE »

Lutte ouvrière a été déboutée hier par le tribunal correctionnel de Paris de sa poursuite pour diffamation contre Gabriel Cohn-Bendit. Dans une tribune publiée par Libération le 5 avril, il avait qualifié le parti trotskiste de « secte dirigée par d'une main de fer par un gourou ». En revanche, Gabriel Cohn-Bendit, conjointement à Libération a été condamné à payer 5000 euros de dommage-intérêts à Robert Barcia, « le gourou » en question, et à sa société pharmaceutique, pour avoir affirmé qu'ils avaient procédé à des « licenciements irréguliers ».

Libération du 6 octobre 2004

PAYS-BAS: DES TERRORISTES ASSIÉGÉS PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ À LA HAYE

À La Haye (Pays - Bas), le procureur Han Moraal a précisé que "ce matin, vers 02H45, une équipe de police a tenté d'arrêter des suspects dans le cadre d'une enquête terroriste en cours". "Une grenade a été lancée vers les forces de police et a explosé, blessant trois agents", a-t-il ajouté. "Des suspects se trouvent encore dans le bâtiment et tout est fait pour terminer cette situation en garantissant la sécurité de tous".

D'importantes forces de police et des unités anti-terroristes de l'armée ont été déployées autour de l'appartement, dans le quartier Laakswartier (ouest de La Haye), voisin de la gare internationale Hollandspoort. Des tireurs d'élite étaient postés sur les toits.

Des dizaines de bus des forces anti-émeutes ont par ailleurs été déployés dans les rues adjacentes. Des ambulances sont également en attente aux environs du périmètre de sécurité, selon des journalistes sur place.

Les habitants de cinq rues du quartier, plusieurs dizaines de personnes, ont été évacués et accueillis par la mairie de La Haye.

L'espace aérien a été fermé pour une durée indéterminée au dessus de la ville, siège du gouvernement néerlandais, des ambassades et de nombreuses organisations internationales. Les hôpitaux de La Haye ont réservé des lits en cas d'assaut.

Cette affaire intervient alors que les Pays-Bas font face à une vague de violence depuis l'assassinat le 2 novembre du réalisateur Theo van Gogh, dont le meurtrier présumé est un Marocain-néerlandais qui aurait agi au nom de l'islam radical. Plusieurs lieux de culte ou écoles islamiques ont été la cible d'incendie ou de bombe.

Le Premier ministre néerlandais Jan Peter Balkenende s'est dit inquiet de ce durcissement du climat général et a appelé solennellement la population à ne pas se laisser "emporter dans un tourbillon de violence".

Selon les services de renseignement (AIVD), entre 100 et 200 extrémistes islamistes, dont d'anciens combattants d'Afghanistan et de Tchétchénie, seraient actifs aux Pays-Bas.

AFP mercredi 10 novembre 2004

MIL-VIGILANCE N° 40/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 41/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

RELIGIONS, RÉPUBLIQUE, INTÉGRATION : SARKOZY S'EXPLIQUE

Il y a, désormais, une manière Sarkozy de faire de la politique. Une méthode dont le secret est le parler-vrai. Nicolas Sarkozy a choisi de dire (presque) tout ce qu'il pense. Sur (presque) tous les sujets. Dans un livre qui vient de paraître - La République, les religions, l'espérance aux éditions du Cerf - le voici qui redéfinit la République, la laïcité, les relations entre l'Etat et les religions. Ses idées méritent d'alimenter des débats, car elles marquent une volonté, ou une stratégie, de rupture dans l'histoire de notre pays. Ce livre choc soulève un nombre considérable de questions que L'Express lui a posées dans un entretien qui a pris une tournure inédite : à l'interpellation républicaine, Sarkozy a choisi de répondre de manière offensive. Un échange qui le montre tel qu'il est un homme politique hyperactif, toujours prêt à s'exposer, à s'expliquer, à tenter de disqualifier son contradicteur. D'où cet entretien musclé qui tranche avec le langage policé de la politique.

La lecture de votre livre est dérangeante. On en ressort avec le sentiment que ceux qui croient sont plus respectables que ceux qui ne croient pas. Cette empathie qui imprègne votre ouvrage est-elle le fruit de votre propre foi ou la marque d'un homme qui ne croit pas à grand-chose et qui, comme vous l'écrivez, «s'intéresse à tout ce qu'il n'est pas»?
Où avez-vous pu bien trouver une idée pareille? Je me garde bien de juger quiconque! Ce livre est, avant tout, marqué par une très grande tolérance. Nous sommes dans une société qui glorifie toutes les différences. Tout ce qui est différent est frappé du sceau de l'identité et de l'originalité. Sauf quand on exprime une différence religieuse. J'ai donc voulu dire que ceux qui croient sont aussi respectables que tous les autres. La Gay Pride est devenue un phénomène culturel, il ne viendrait à personne l'idée de la critiquer. Les rave-parties sont vécues comme le symbole d'une génération. A l'école, la couleur des cheveux ou le piercing sont, aujourd'hui, des signes de liberté. En revanche, dans notre société, exprimer sa croyance religieuse est devenu plus difficile. Je décris un phénomène qui me semble difficilement contestable.

Vous éprouvez vraiment ce sentiment-là?

Oui, car nous sommes passés d'une laïcité de combat, celle du «petit père Combes», nécessaire à une certaine époque, à une laïcité tellement militante qu'elle revient à faire passer comme un risque pour la liberté des gens qui, par leur foi, n'expriment finalement qu'une espérance. L'homme ne peut pas se définir par rapport au néant. Il ne peut pas être indifférent à la question de savoir d'où il vient et où il va. Si l'homme se voit comme une fin en soi, il est l'homme-Dieu et je redoute qu'il soit alors fondamentalement intolérant. Je me reconnais dans tous ces Français dont une partie d'eux-mêmes les pousse à croire et l'autre à douter. Le monde, à mes yeux, n'est pas séparé entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas. Chaque homme a sa part de doute et sa part d'espérance. L'idée même de poser la question de l'espérance est-elle dérangeante? Je ne le pense pas: c'est au contraire une forme parmi les plus abouties de la tolérance dont notre société a tant besoin.

De toute évidence, ce qui vous anime dans ce livre, c'est une volonté de rupture. Rupture, parce que les hommes politiques, depuis le début du XIXe siècle, ont veillé à séparer le spirituel du temporel. Ce fut une âpre bataille qui aboutit à la loi de 1905 séparant les Eglises et l'Etat et organisant leurs relations. Vous donnez même l'impression d'ignorer délibérément cette longue histoire, le caractère conflictuel, voire violent, de l'affrontement entre catholicisme et démocratie, l'antagonisme entre le catéchisme catholique et le catéchisme républicain au milieu et à la fin du XIXe siècle. La place de la religion dans la République est le fruit de cette histoire que vous ignorez en refusant, au fond, que ces contraintes soient aussi fortes pour l'islam aujourd'hui.

La rupture pour la rupture n'a aucun sens. J'essaie de réfléchir sur la place des religions au sein de la République. La croyez-vous si faible, la République, pour être à ce point craintif? Par ailleurs, à quel moment, à travers quelle proposition ai-je demandé un sort particulier pour l'islam? Je dis même le contraire en demandant que chaque religion ait les mêmes droits et les mêmes devoirs. Je ne demande aucun privilège pour l'islam. Mais est-ce que les droits sont identiques

quand on ne peut pratiquer sa religion dans les mêmes conditions? Demander les mêmes droits pour la dernière religion implantée en France, est-ce exiger une indulgence particulière? La France est multiple. Il faut regarder cette réalité en face. Dans la laïcité à la française, le droit de croire et de pratiquer une religion est aussi important que le droit de manifester, de protester, de s'exprimer. Qui ne comprend qu'on sera d'autant plus fort pour faire respecter les mêmes devoirs que l'on sera juste?

Si je vous suis bien dans votre raisonnement, vous cherchez, au fond, à offrir, très vite, aux musulmans une situation comparable à celle de l'Eglise catholique, situation née, elle, d'une très longue histoire.

Parce que je me sens profondément républicain, j'essaie d'être équitable pour éviter les humiliations et les frustrations qui nourrissent l'extrémisme. Je voudrais éviter que les musulmans subissent ce que les catholiques, les protestants, les juifs ont subi. Faut-il une nouvelle guerre de religion? Dans la République, les hommes sont égaux en droits et en devoirs.

J'ai plutôt le sentiment que, dans la République actuelle, on exerce ses droits sans beaucoup se préoccuper de ses devoirs.

Ce n'est pas aussi simple que cela. J'ai été ministre de l'Intérieur pendant deux ans et, unanimement, on a souligné que je menais une politique ferme qui mettait en exergue la question des devoirs. Mais, en me rendant pour la première fois à la grande mosquée de Lyon, et de manière assez bouleversante pour moi, en prenant la parole devant 3 000 personnes, en présence d'ailleurs du cardinal Barbarin et du grand rabbin de Lyon, j'ai réalisé qu'à Lyon, qui n'est pas vraiment une ville musulmane, l'idée même d'une mosquée qui était, il y a dix ans, sujet à polémique ne posait plus aujourd'hui de problème.

C'est bien la preuve que les choses évoluent, se font et assez vite.

De votre point de vue, certainement. Du point de vue de celui qui vit cette réalité comme une injustice, non. Dans la plupart des grandes villes de France, il n'y a pas de lieux publics dédiés à la prière. Une grande mosquée ne pose pas de problème; ce peut même être un facteur d'intégration. Il faut avancer dans cette voie-là, car c'est la seule façon de décourager les intégristes. Ce qui pose problème, ce sont les lieux de culte clandestins dans les caves et les garages, qui se développent faute d'édifices religieux au grand jour. En quoi dire cela serait-il en contradiction avec l'idéal républicain? C'est tout le contraire!

Parce que l'Etat ne construit pas des églises, des temples ou des synagogues...

Parlons-en, justement. Le problème est passionnant. On dit aux musulmans, renoncez aux influences et autorités étrangères pour construire vos lieux de culte et on a raison. Mais on en tire la conclusion: pas d'argent public pour les financer. Quelle logique! Qu'est-ce qui se passe avec cette communauté culturelle? Elle est plus pauvre que les autres parce que ses membres sont les héritiers des immigrés qui sont venus dans les années 1960 fabriquer des voitures et construire des autoroutes. En quoi dire cela est-il une vérité dérangeante? Je ne suis pas quelqu'un de pratiquant et, ce n'est pas le moindre des paradoxes, cela ne me décourage nullement de m'intéresser à la question spirituelle. Mon livre n'est pas un acte de militantisme pour une religion, encore moins de prosélytisme. Il est simplement une marque d'intérêt pour une partie de nos compatriotes qui espèrent. J'essaie de démontrer cette idée à laquelle je crois profondément: l'espérance spirituelle n'est pas contradictoire avec l'idéal républicain. Ce n'est pas seulement en construisant des terrains de football qu'on fera comprendre à un jeune perdu dans une banlieue devenue une impasse que la vie d'une jeune femme et de son enfant, qu'il prend en leur fonçant dessus en voiture, n'est pas un bien de consommation comme un autre, que cette vie est fragile et unique, qu'elle doit être respectée.

Dès le début du livre, vous abattez vos cartes, celle d'un adepte du libéralisme aussi bien politique qu'économique, en citant Tocqueville. La phrase que vous placez en exergue est éloquente, puisque l'auteur de De la démocratie en Amérique y dit que «la religion est beaucoup plus nécessaire dans les républiques démocratiques que dans toutes les autres». Quand on vous lit, on comprend bien que vous adhérez à cette formule et que vous voulez replacer le fait religieux au centre de la société.

Non, je place la question spirituelle au cœur de l'existence de l'homme. C'est tout et c'est déjà beaucoup. La question la plus importante pour l'homme est la question spirituelle: la vie est-elle le fruit du hasard? Cela va bien au-delà de la religion, des Eglises, des curés, des rabbins et des imams. Est-ce une faute pour un homme politique que de s'interroger sur le sens de l'existence? A la République, le temporel, c'est-à-dire l'organisation de la vie telle qu'elle est, aux religions, le spirituel, c'est-à-dire la réflexion sur le sens et le pourquoi de la vie.

La République peut, elle aussi, s'interroger sur le sens de la vie.

Bien sûr. Mais je pose cette question: l'idéal républicain peut-il répondre à toutes les questions? La réponse est non. L'homme politique peut s'intéresser à la question spirituelle sans mettre en cause les valeurs de la République. Je me suis reconnu dans la démarche de François Mitterrand sur la fin de sa vie, lorsqu'il s'est tourné vers cette question de la mort et de l'existence de quelque chose de surnaturel. Je l'avais accompagné en Ouzbékistan, à Samarkand: il avait visité quatre cimetières alors que la mort était déjà en lui. Ministre des Cultes, j'ai eu à dialoguer au quotidien avec un univers qui ne comprend pas les réflexes d'intolérance qui s'adressent à lui.

Vous savez bien que votre position va être débattue. Pourquoi avoir choisi d'ouvrir ce débat? Dans le livre, votre éloge répété, insistant, des musulmans, des catholiques, des protestants et des juifs ressemble aussi à un exercice de séduction.

En quoi serait-il noble pour le directeur de L'Express de vouloir séduire le plus grand nombre de lecteurs et serait-il indigne pour l'homme politique de vouloir convaincre le plus grand nombre d'électeurs? Pourquoi vit-on la démarche de compréhension de l'électeur comme quelque chose de démagogique? La séduction n'est pas la raison de ce livre. J'ai écrit un livre plus personnel, peut-être étonnant pour celui qu'on décrit comme épris d'action et d'immédiateté. La réalité, c'est que je me suis intéressé à cette question des cultes et que j'ai surtout compris combien tous ces hommes qui croient se ressemblent. J'ai pris la mesure de certains malentendus et ce sont eux que je voudrais contribuer à lever.

La politique, à mes yeux, fabrique le lien social, elle donne des raisons de vivre ensemble, elle est à l'origine du contrat social...

... je dirais même que c'est elle qui donne de l'espoir...

Alors, pourquoi, dans le titre même de votre livre et à de nombreuses occasions dans votre texte, vous assimilez religion et espérance. Votre insistance fait qu'on en retire le sentiment très fort que la religion a l'exclusivité de l'espérance. Là encore, vous prenez un risque important. Jusqu'alors, pour les citoyens et les électeurs, la République incarnait l'espérance, c'est-à-dire l'espoir d'une vie meilleure. Comment pouvez-vous abandonner ainsi le champ de l'espérance au religieux? Compter sur l'islam, comme vous le faites, pour ramener la paix sociale dans les banlieues me rappelle l'espoir mis dans l'islam pour vaincre les Russes en Afghanistan. On connaît la suite de l'histoire...

D'abord, y a-t-il une seule espérance? Je n'ai jamais dit cela. Qu'est-ce qu'un homme qui croit? C'est un homme qui espère. Il faut que vous me démontriez que ce n'est pas vrai. La démarche de la foi, c'est une démarche d'espérance face à l'inévitable. J'étais, ce matin, à l'enterrement d'un de mes amis. Il y avait sa femme, ses enfants, ses proches. Que venions-nous faire à ces obsèques? Face à l'inévitable, nous cherchions l'espérance. Autour de ce défunt, nous nous disions que sa vie d'homme n'avait pas servi à rien. Cela peut paraître naïf ou consumériste, mais c'est ainsi: nous étions rassemblés pour espérer. La République, comme vous le dites, c'est l'espoir d'une vie meilleure dans le temporel. La religion, c'est l'espérance d'une vie meilleure dans l'au-delà. Reconnaître l'espérance qu'incarne la religion, ce n'est donc pas nier l'espérance qu'incarne la République. J'affirme que religion et République sont complémentaires. Mais si l'espérance républicaine suffit à vous combler, c'est votre droit le plus absolu. Admettez la réciprocité pour les autres.

Tout de même, j'y reviens, vous donnez à croire que l'espérance incarnée par l'islam va remettre de l'ordre dans les banlieues.

N'êtes-vous pas réducteur? Je ne suis pas si naïf, mais à l'inverse convenons que, si l'on veut donner du sens à la vie, si l'on veut que ces jeunes qui n'ont que la religion de l'argent, de la drogue, de la violence et de la télévision apprennent à respecter l'autre, le discours d'un homme de foi et de paix peut être utile. Un lieu de culte est un espace où se retrouvent des gens différents pour y trouver de l'espérance. Et quand vous me dites «regardez l'islam en Afghanistan», vous pratiquez l'amalgame parce que vous ne voyez la religion qu'à travers les extrémistes et les fous de Dieu qui ont bafoué le message de paix originel. Vous dites, dans votre posture, «attention aux religions!» comme on disait «attention aux hérétiques!», mais la religion ne se réduit pas à l'extrémisme. Tout musulman n'est pas un islamiste et tout islam ne se réduit pas à Ben Laden et aux Twin Towers. A mon tour de vous appeler à la mesure et à la tolérance.

Ce n'est pas ce que je dis. Je ne dis pas que croire est une menace pour la paix. Je dis que la religion, qui relève de la sphère privée, s'installe dans la sphère publique, en clair prend en charge la vie dans certains quartiers difficiles, parce que la République, la politique, l'Etat sont défaillants et baissent les bras. Je sais que l'intégration est une tâche complexe, ce n'est pas une raison pour l'abandonner aux religions.

Qui vous parle d'abandon? Je crois plus qu'un autre aux vertus de la politique, j'y ai voué ma vie professionnelle, je vis un engagement républicain. Mais la République n'est pas une fin en soi, ce n'est pas l'alpha et l'oméga. Ce n'est pas elle qui répondra à la question de vos enfants sur votre cercueil: pourquoi est-il mort? Dire cela, c'est reconnaître les limites des réponses républicaines.

Ce n'est pas ce que j'attends de la République, puisque ça ne concerne que ma personne, le sens de ma seule vie. Encore qu'on puisse mourir pour sa patrie, au nom d'un idéal républicain et démocratique, c'est-à-dire en pensant aux autres...

Grande question, en effet. On peut même faire autre chose que mourir: on peut consacrer sa vie à ses idées. C'est ce que je fais. Je crois à un engagement temporel et républicain, mais une partie de moi s'interroge aussi sur l'après. Je ne peux pas croire que je sois le seul à me poser cette question-là. On ne peut pas tout maîtriser dans l'univers du temporel. On ne peut pas tout rationaliser et tout expliquer. C'est pour cela que je suis arrivé à la conclusion que l'intégration des musulmans, grand défi pour notre pays, avait tout à gagner à l'organisation d'un islam de France et tout à craindre d'un islam en France. Une identité humiliée est une identité radicalisée, donc dangereuse.

Dans votre éloge des religions, vous soulignez qu'il y a des comportements bien plus contestables et certainement plus dangereux que les comportements religieux. La politique débouche, parfois, sur des atrocités, les questions ethniques également, mais le fanatisme est très souvent le fruit de la religion. On a l'impression que vous minimisez ce risque. Il est pourtant bien réel, aujourd'hui, avec le fondamentalisme islamiste, que vous différenciez très curieusement de l'intégrisme.

J'ai essayé de mettre un peu de mesure dans tout cela pour éviter les amalgames. La foi implique parfois un engagement fondamental. En quoi cet engagement serait-il dangereux pour la société? Une personne qui va à la messe tous les matins ne représente aucun risque pour la République. Ce qui est dangereux, c'est vouloir imposer sa foi aux autres, y compris aux membres de sa propre famille.

Vous allez tout de même très loin dans la reconnaissance du rôle social de la religion. Vous expliquez que le fait religieux contribue à apaiser et à réguler une société de liberté et qu'il est facteur d'intégration. Vous précisez que, dans les banlieues en déshérence, la mosquée permet de faire reculer la drogue et la violence. Si c'est vrai, n'est-ce pas un terrible constat d'échec pour les valeurs républicaines, qui ne donnent plus de raisons d'espérer, et pour l'Etat, qui ne parvient plus à animer l'espace social? D'une certaine manière, c'est une capitulation.

Capitulation. Comme vous y allez! Quelle violence! Pour un homme tolérant, vous exprimez une grande intolérance dès que l'on prononce le mot religieux. Vous fait-il peur? A la fin du XIXe siècle et jusqu'à la fin des années 1950, la France est d'abord rurale, et l'intégration se fait par l'instituteur, qui enseigne la République, mais aussi par le curé, qui essaie de donner une morale. Ils s'ignorent, parfois ils se font la guerre, mais, vaille que vaille, c'est bien ainsi que la France avance. Aujourd'hui, la France profonde, c'est la France des banlieues. Il y a toujours les instituteurs, qui font un travail difficile, souvent seuls. Pas un quartier de nos villes sans écoles, sans collèges. Mais il y a moins de curés, de pasteurs, de rabbins. On ne peut nier ce changement-là! Où parle-t-on de la vie, de son sens, de respect, de paix? Je ne demande pas qu'on mette tous les enfants à la mosquée, au temple, à la synagogue ou à l'église. Je dis seulement: ne vous étonnez pas qu'ils ne respectent pas la vie des autres puisqu'on ne leur enseigne plus quel est son sens. Le devoir du politique est d'essayer de comprendre pourquoi ça ne marche plus. Votre réponse, c'est parce que la République est défaillante. Ma réponse, c'est parce que les institutions qui, à l'intérieur de la République, poussaient à la sérénité et à la concorde n'existent plus, ou en tout cas moins. Nos quartiers sont devenus trop souvent des déserts culturels et culturels. On est passé du «trop» au «pas assez», et même au «vide». Il faut que dans les banlieues puisse aussi s'exprimer la dimension éducative d'une religion choisie en toute liberté. En parlant comme je vous parle, je pense, d'ailleurs, que je prouve mon attachement à la laïcité reconnue comme un droit et non une interdiction.

Certes, mais, même si vous vous en défendez, vous la réinventez quand vous dites: la laïcité «garantit le droit de vivre sa religion comme un droit fondamental de la personne... C'est la garantie pour chacun de pouvoir croire et vivre sa foi». En vérité, votre définition est à la fois incomplète et limitée. La laïcité définit un espace public de discussion, à l'abri précisément de l'impératif religieux, dont les prescriptions les plus fondamentales relèvent de la sphère privée, de l'intime.

La religion, c'est la vie. Le politique, c'est la vie. Votre différence entre espace public et espace privé est très théorique. La loi de 1905 dit que la religion ne doit pas s'occuper du gouvernement. C'est sage, et nul ne le conteste! Je précise même dans le livre que je suis contre l'évocation de Dieu dans la Constitution européenne. Qu'est-ce que Dieu viendrait faire dans tout cela, en effet? Cela dit, les Etats-Unis sont une démocratie, et cette démocratie n'est pas remise en cause parce que Bush ou Kerry sont croyants et prêtent serment sur la Bible. L'opposition espace public-espace privé ne résiste donc pas à la traversée de l'Atlantique.

MIL-VIGILANCE N° 41/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 42/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

RELIGIONS, RÉPUBLIQUE, INTÉGRATION : SARKOZY S'EXPLIQUE (SUITE)

Chaque pays est le fruit d'une histoire. Chaque pays a son identité. On ne peut l'ignorer. La nôtre est différente de celle des Etats-Unis.

Oui, et je ne demande pas que la religion vienne bénir la République. L'antagonisme pouvoir politique-pouvoir religieux est, cependant, artificiel. Ces pauvres Eglises seraient bien en peine de prendre le pouvoir. Personne ne le leur demande et personne ne le souhaite. La mainmise du religieux dans une démocratie comme la nôtre relève du fantasme, ni plus ni moins.

L'islam pose pour principe qu'il n'y a aucune séparation entre le spirituel et le temporel, et entend bien imposer ses règles au pouvoir politique.

C'est pour cela que je milite pour un islam de France, afin de ne pas avoir à subir un islam en France. L'islam, pour avoir les mêmes droits, doit accepter de se soumettre aux valeurs de la République sans exception. Reste que ce que je redoute, c'est le désert, une société qui ne croirait plus en rien. Je crains que l'on ne surestime le risque du religieux. Un homme qui a des convictions, comme le pape, n'est pas un danger. Je ne fais pas miennes toutes ses convictions, je n'en fais pas ma référence unique, mais je vois ce qu'il peut apporter en donnant du sens à notre vie d'humains. C'est ce qu'il a fait il y a vingt ans au Parc des Princes en disant aux jeunes : «N'ayez pas peur.»

A vous lire, on a le sentiment qu'existe une très grande proximité entre politique et religion. On peut se demander si une religion conquérante comme l'islam, qui n'admet pas la laïcité, ne va pas exploiter votre livre. D'ailleurs, plusieurs fois, vous avez couru le risque d'être en quelque sorte pris spirituellement en otage par des organisations islamistes extrémistes. Je pense à votre participation à un conseil d'administration de l'UOIF (Union des organisations islamiques de France), à votre intervention à la mosquée des Mureaux lors d'un congrès d'imams truffé d'islamistes, dont certains interdits de séjour au Maghreb. Je pense, enfin, au fait d'être accueilli par des jeunes filles impubères mais voilées au congrès de l'UOIF au Bourget.

Si je ne vous connaissais pas si bien, je vous accuserais de sectarisme. Comment pouvez-vous dire que je suis l'otage des extrémismes, alors que toute mon action gouvernementale a conduit à les expulser sans la moindre faiblesse ? L'un des grands moments de ma vie politique restera ce congrès du Bourget de l'UOIF où j'ai été sifflé pour avoir défendu l'interdiction du port du voile sur les photos d'identité. C'est faire preuve d'hypocrisie de me reprocher cette visite. Si le congrès de l'UOIF est un danger, alors il faut l'interdire. Cachez ce sein que je ne saurais voir. Si ce n'est pas un danger, alors on doit avoir le courage d'y aller pour engager le dialogue. C'est ce que j'ai fait pour porter le discours de la laïcité. Quand j'ai accepté de débattre avec Ramadan, on me l'a reproché. Mais, depuis que je l'ai affronté, ses idées ont-elles progressé ? Non. On en parle infiniment moins. Je ne me reconnais pas dans ces républicains de salon qui ne se portent la contradiction qu'entre eux. A la mosquée des Mureaux, devant le conseil des imams, dont rien ne vous permet de dire qu'il y avait des clandestins, j'ai dit que je voulais en France des imams qui parlent français et que je n'accepterais aucune dérive dans les mosquées. On ne résout pas les problèmes en restant dans les ors des ministères. Et, au fond, derrière toutes ces réserves sur mon action, n'y a-t-il pas cette pensée qui vous anime : je tolère les musulmans à condition qu'ils ne le soient pas ? Pour un républicain, ce n'est guère tolérant.

Vous «biologisez» vous-même le sujet quand vous dites ça : vous en faites une affaire de race. La question, c'est celle des droits et des devoirs dans la République. Rien d'autre.

Encore une invention que cette querelle sur la biologie. Pour le reste, je me reconnais dans cette problématique : pas de droit sans les devoirs qui vont avec. En dehors des stades, où le sport est un

exemple d'intégration, l'égalité a plutôt régressé, en France. C'est un fait non discutable. Ceux qui ont plus de handicaps à la naissance doivent être davantage aidés par l'Etat. C'est ce que j'appelle le volontarisme républicain. Il n'y a pas d'autres solutions.

Restons sur la question de l'islam. Comment pouvez-vous dire qu'il est irresponsable de poser cette question : «L'islam est-il compatible avec la République?» ? Je revendique, moi, le droit de la poser.

Il est trop tard pour poser cette question de la compatibilité : que cela me plaise ou non, l'islam est devenu la deuxième religion de France par le nombre de ses fidèles. Il faut donc l'intégrer en la «francisant». Quant à affirmer que l'islam est incompatible avec la laïcité, vous prenez vos craintes pour des réalités. Atatürk s'est opposé à la toute-puissance du pouvoir islamique dans son pays. C'est vrai aussi en Tunisie.

Vous avez raison, mais ils ont agi par la force.

Alors, agissons par la force de la République. Quelle est la stratégie alternative ? Que propose-t-on aux 5 millions de musulmans qui vivent en France et sont français ? De reprendre le bateau ? Je m'aperçois que Le Pen fait des émules.

Quand vous dites : «Je veux un islam de France», vous signifiez bien que vous ne voulez pas de l'islam tout court. Il y a donc un islam qui n'est pas compatible avec notre République.

Je dis que poser la question de la compatibilité de l'islam avec la République, c'est faire de cette religion un cas à part et c'est faire un amalgame. C'est dire que toute personne qui vit sa foi de musulman est incapable de vivre dans la République et dans la démocratie. Cela s'appelle un procès d'intention qui ne correspond pas à la réalité.

Reconnaissez tout de même que l'islam tel qu'il se définit dans un certain nombre de pays n'est pas compatible avec notre République.

Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Ce sont, en fait, des régimes dictatoriaux. Mais souvent la question y est plus celle de la pauvreté et du sous-développement que la seule question de l'islam.

Pour organiser l'islam de France que vous appelez de vos vœux, vous avez créé le Conseil français du culte musulman (CFCM). Naturellement, vous jugez son bilan positif, vous y voyez la preuve que l'on peut ramener par cette voie des organisations extrémistes vers la République. L'expression publique du CFCM pour défendre nos otages en Irak vous semble la meilleure preuve de cette réussite. Doutez-vous de leur humanité ?

Qu'auriez-vous dit s'ils ne l'avaient pas fait ? La vérité, c'est que les musulmans de France ont peur de l'amalgame. Qu'ils parlent d'une seule voix, d'une voix forte, qui s'inscrit dans la communauté nationale, est indispensable pour faire reculer le racisme et rassurer. Comment ne pas se réjouir qu'à cette occasion les musulmans de France aient expliqué aux musulmans du monde la laïcité à la française ? Nous avons vécu là un grand moment pour l'intégration ; le CFCM a beaucoup fait pour l'image des musulmans pratiquants de France. C'est ainsi qu'on fera reculer le racisme et l'islamophobie. De surcroît, pour combattre ce fléau de l'antisémitisme, qu'y a-t-il de mieux que le dialogue apaisé entre les religions ? Or comment dialoguer si les musulmans croyants n'ont pas de représentants ?

Vous donnez l'impression de marquer au fer rouge 5 millions de Français que vous décrivez musulmans et que vous faites représenter par une minorité intégriste au CFCM. Je vous rappelle que 15% seulement de la population immigrée venant de pays de religion musulmane se disent pratiquants et que plus de la moitié des Français d'origine algérienne déclarent ne pas avoir de religion ou ne pas être pratiquants.

Quel mépris vous portez à tous ceux qui ont été élus dans leur région ! Qui vous donne ce droit de coller des étiquettes si infamantes ? Je vous rappelle enfin qu'on peut être musulman sans pratiquer. Comme on peut être juifs sans aller à la synagogue. Il s'agit d'une appartenance autant culturelle que culturelle.

Tout de même, c'est remettre au centre des problèmes d'intégration la question religieuse.

La question spirituelle n'est pas artificielle. Elle est essentielle. Plus on reconnaît aux musulmans le droit de vivre leur religion, moins il y aura d'extrémisme. Il faut banaliser l'islam. Le religieux, ce n'est pas le mal. Il ne rend pas la République impure. Permettez une comparaison : le Parti communiste français était révolutionnaire, et pourtant il participait aux

élections, ce qui contribuait à stabiliser la démocratie. C'est la même chose avec l'UOIF et le CFCM. Intégré à la République, le religieux participe à sa stabilité.

Vous qui êtes féru de politique, vous savez bien que ce sont toujours les avant-gardes agissantes qui provoquent les vraies ruptures. N'avez-vous pas signé un marché de dupes avec l'UOIF et permis à des fondamentalistes de continuer leur travail en passant les habits de la respectabilité ? C'est comme si l'on avait organisé la représentation des 45 millions de catholiques en donnant le pouvoir à Mgr Lefebvre.

Qu'un homme à la pensée si fine se laisse aller à une réaction si brutale m'étonne. A-t-on attendu le CFCM pour voir les ravages de l'intégrisme ? L'immobilisme que vous défendez avait-il réglé le problème ? Je pense que la République ne doit jamais utiliser les méthodes de l'extrémisme. Elle doit toujours dialoguer. Le CFCM sans l'UOIF, on aurait dit ce sont des «harkis». J'ai voulu que toute la réalité musulmane soit représentée et j'observe que, depuis que l'UOIF est intégrée à cette institution, son discours évolue. Rien ne résiste à la force de la République. Refuser l'UOIF aurait fait reculer la République et ses principes. D'ailleurs, c'est Jean-Pierre Chevènement qui a mis l'UOIF à la table de négociation. Tout simplement parce qu'elle représente une partie de la réalité. Sur quels critères fallait-il la récuser ? Et quelle était la stratégie alternative ? Si c'était si simple, ça se saurait. Depuis que l'UOIF est dans le CFCM, elle n'a pas manqué à la République.

Elle a expliqué au monde musulman que la loi sur le voile était contraire à l'islam et prôné la résistance à ce texte.

Mais elle n'a appelé à aucune forme de résistance, même si elle l'a ressenti comme une injustice. De nombreux prêtres, et même la Conférence des évêques de France, ont ressenti la même chose. Leur en faites-vous le procès ? On vous dirait en croisade. Le CFCM est la voie pour donner naissance à un islam de France, main ouverte, qui permettra d'éviter d'avoir l'islam en France, poing fermé. C'est toute ma politique.

Vous demandez aux Français de ne pas céder à des fantasmes sur l'islam. La situation de la femme n'en est pas un. Au passage, je voudrais souligner que le catholicisme a été néfaste quand il s'est écarté des textes, alors que l'islam l'est quand il est fidèle au texte du Coran. L'islam, en fait, contient en lui une régression terrible des droits de la femme, qui ne semble pas vous préoccuper. Pourquoi vouloir culpabiliser la société française alors qu'elle est beaucoup plus ouverte que vous ne le laissez entendre ? Pourquoi ne pas admettre que la loi sur le voile est un service rendu à toutes les jeunes filles qui ne veulent pas le porter ?

D'abord, je voudrais dire que votre présentation des rapports des différentes religions avec leurs textes de référence est très contestable. Il y a plein de passages dans la Bible qui prêtent à interprétation, et justement l'un des très grands progrès de la religion catholique depuis cinquante ans est d'avoir su rompre avec une lecture trop littérale de la Bible. Ensuite, je vous rappelle que je n'ai pas fait un livre sur l'islam mais sur les religions. Or celles-ci doivent respecter les lois de la République. En France, l'égalité homme-femme n'est pas négociable. L'islam de France, c'est un islam qui doit respecter l'égalité des sexes. C'est moi qui ai dénoncé les élucubrations scandaleuses du frère de Tariq Ramadan sur les «femmes adultères». Je n'ai pas de leçons à recevoir. Même si l'on ne doit pas réduire l'islam à sa caricature. Mais je voudrais ajouter que toutes les religions ont des problèmes s'agissant de la place de la femme. Les femmes ne célèbrent pas la messe dans les églises. Les femmes sont séparées des hommes dans les synagogues.

Vous parlez là de l'espace religieux privé.

Pourquoi faire le procès de l'islam de France ? Nous avons nos lois qui s'appliquent. Je refuse le voile sur la carte d'identité, dans les administrations et à l'école. C'est la loi de la République, même si je me suis simplement interrogé sur les conséquences de la loi. J'espère de tout cœur que le résultat ne sera pas la floraison d'écoles confessionnelles où le voile sera une obligation. Que se passera-t-il si la République oblige à choisir une école confessionnelle pour chaque religion ? Ce n'est pas une petite question.

La rentrée a montré que le port du voile avait reculé et que la loi s'imposait.

Il semble que les choses se passent plutôt bien, et c'est une très bonne nouvelle. Je pense profondément que ces filles ne doivent être exclues de l'école qu'en dernière analyse, car alors on les condamnerait au communautarisme pur et simple. Ne cédon pas à ce travers bien français qui fait que, quand on a voté une loi, on pense qu'on a réglé définitivement le problème.

N'est-ce pas cultiver le paradoxe que de dire, comme vous le faites, que le meilleur antidote au communautarisme est de ne pas demander à celui qui est accueilli de renoncer à ce qu'il est ? Ne serait-il pas préférable de dire que, tout en gardant ses croyances, celui qui est accueilli doit accepter les règles de ceux qui lui ouvrent leurs portes ?

Je partage cet avis. Je suis pour l'intégration, que je préfère à l'assimilation. L'assimilation, c'est dire : «Je te digère.» L'intégration, c'est accepter l'autre tel qu'il est. Mais ce n'est pas pour autant se montrer faible. Il faut rappeler la nécessité de respecter nos lois, et l'on ne peut pas me soupçonner de faiblesse en la matière. Au fond, nous avons été trop faibles en n'imposant pas assez de devoirs à ceux que nous avons accueillis et nous n'avons pas été assez généreux en ne leur donnant pas les droits qu'avaient déjà tous les autres. On ne peut pas être ferme si on n'est pas juste. Le déclic est venu de là. J'ai compris qu'en étant ferme je devais être juste. C'est ma ligne de conduite pour régler notre problème d'intégration, qui touche, disons-le, d'abord et surtout, les enfants français d'origine maghrébine et africaine.

Parmi les choses qui m'ont le plus étonné en vous lisant, c'est cette observation : l'éducation religieuse est l'une des activités proposées aux jeunes qui ne soit pas tournée uniquement vers la satisfaction de leur personne. Quand je lis ces propos, je me demande quel rôle vous attribuez à l'Education nationale. Vous ne reconnaissez même plus à la République sa volonté universaliste et sa fonction première qui est la formation de citoyens, c'est-à-dire de gens tournés vers la cité, vers les autres, parties prenantes à la vie collective.

Vous avez raison, mais la massification de l'Education nationale rend impossible la réponse à tous les défis qui se présentent. On demande trop à l'Education nationale, sans d'ailleurs toujours lui en donner les moyens. D'autant que, dans le même temps, on a renoncé au service national. Que 50% des familles en région parisienne sont monoparentales. L'Education nationale ne peut pas remplacer les familles, les églises, le village d'autrefois, ni même la conscription. Ce que je veux dire, c'est que l'éducation religieuse qui prêche le bien n'est pas contraire à l'Education nationale. La religion peut aider la République.

Vous écrivez que vous ne vous reconnaissez pas dans l'expression «l'urgence du retour aux sources». Vous refusez le regard vers le passé. Vous dénoncez «la recherche pathétique de solutions regardant en arrière» et dites ne croire qu'aux vertus de l'action. Mais vous sombrez ainsi dans le culte du présent, de l'immédiateté. La pensée dont naît l'action est faite d'une analyse du passé pour comprendre le présent et tenter d'éclairer l'avenir. L'examen du passé pousse à l'esprit de responsabilité, pas à l'inaction. La célébration exclusive de l'action, que vous assumez, ne rend-elle pas aveugle ? Faire, oui, bien sûr, mais en partant d'où, pour obtenir quoi et aller dans quelle direction ? Vous ne pouvez pas éviter ces questions-là, sauf à n'être mû que par une ambition individuelle.

Tout est question d'équilibre. François Mitterrand était fasciné par l'Histoire ; c'est à ce titre qu'il se trompa en refusant la réunification de l'Allemagne. C'est au nom de l'Histoire, parce qu'ils n'avaient connu une Douma indépendante que de 1905 à 1917, qu'on a expliqué que les Russes n'étaient pas faits pour la démocratie. On voit aujourd'hui que, comme tous les autres, ils n'aspirent qu'à cela. A ce même titre, l'Afrique serait prétendument faite pour la misère. A trop ressasser le passé on aveugle l'avenir. Je refuse non pas l'Histoire mais le retour aux sources, cette expression qu'utilisent tous ceux qui ont tant de mal à avoir une vision pour l'avenir. J'essaie de me tourner vers le futur en disant qu'on ne peut s'en tenir à la conception de la laïcité du «petit père Combes». Je fais un appel à la tolérance et à une laïcité apaisée. N'est-ce pas notre intérêt de contribuer à l'installation d'imams formés en France plutôt que d'en importer de l'étranger en parlant pas un mot de français ? Regardons-nous : dans chaque homme, il y a quelqu'un qui doute et quelqu'un qui espère. Dans chaque religion, il y a des ambitions communes. Acceptons-nous comme nous sommes. Vivons nos différences dans la tolérance du regard des autres. Acceptons l'idée que la République ne peut pas répondre à tout. Elle est faible quand elle croit répondre à tout. Quant à mon ambition, qui n'est un secret pour personne, devrait-elle m'interdire de réfléchir en homme libre, engagé et même sincère ?

Propos recueillis par Denis Jeambar - L'Express du 1er novembre 2004

MIL-VIGILANCE N° 42/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 43/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

MESSAGE A LA JEUNESSE

Refusez de céder au pessimisme qui est ambiant, pour des raisons que j'ignore plus chez nous qu'ailleurs. Ailleurs, je parle de l'Europe pour ce qui nous est le plus proche. Refusez de céder au pessimisme et refusez l'intolérance, considérez que chaque homme, chaque femme a quelque chose à dire qui est respectable. Chacun a quelque chose à dire, chacun doit être entendu. Mais surtout, refusez le pessimisme. Vous n'avez aucune raison, jeune génération française, d'être pessimiste. Vous êtes des citoyens d'un pays libre, démocratique qui a ses problèmes naturellement, mais tous les pays, toutes les générations ont eu leurs problèmes. Il y a ceux qui les assument de façon dynamique et optimiste et ceux qui les assument en pleurnichant. Ne soyez pas pleurnichards. Cela n'a aucun sens. Vous êtes dans un pays où la croissance est en train de reprendre, plus ou moins vite, jamais assez vite, mais elle reprend. Vous êtes dans un pays qui recommence à créer des emplois et on peut espérer que, sauf nouvel accident de croissance, ces créations d'emplois se poursuivront, notamment par une meilleure adaptation de l'offre à la demande et c'est tout le plan de cohésion sociale que j'évoquais tout à l'heure.

Nous sommes dans un pays qui crée plus de 200 000 entreprises nouvelles par an. C'était l'objectif que j'avais fixé lorsque j'ai été élu. Il a été dépassé, ce qui prouve qu'il y a un tonus, qu'il y a un dynamisme important. Nous créerons plus de 1 million de nouvelles entreprises en cinq ans.

Vous appartenez à un pays qui a des atouts importants. Un pays qui, dit-on, d'après les dernières informations des grands organismes d'études, est le deuxième pays pour ce qui concerne l'accueil des capitaux étrangers. Je ne suis pas sûr que ce chiffre soit tout à fait exact, parce que je ne suis pas certain qu'il reprend toutes les données. Mais, en tous les cas, nous sommes dans les premiers pays qui accueillent des capitaux étrangers. Pourquoi ? Parce que les étrangers ont confiance. Parce qu'ils considèrent que la France est un pays dans lequel on peut avoir confiance. Et donc, ce n'est certainement pas à vous d'être en situation de méfiance.

Nous sommes un pays où le niveau de formation est très bon. Il peut être amélioré. Il y a des lacunes. Il y a des insuffisances pour l'éducation, les technologies, les langues, nous avons des quantités, mais nous avons des réformes qui se font, celle du LMD, d'autres. Nous avons un niveau de formation qui est très apprécié, en tous les cas, l'un des meilleurs et qui explique aussi la venue des capitaux et des investissements étrangers.

Vous êtes dans un pays où la protection sociale est l'une des meilleures du monde.

Vous êtes dans un pays où les grandes infrastructures sont exemplaires et qui est cité en exemple partout, qu'il s'agisse du TGV, qu'il s'agisse des autoroutes, etc.

Vous êtes dans un pays où les services publics, malgré leurs difficultés d'adaptation, ici ou là, sont considérés comme parmi les meilleurs.

Et donc, votre ambition ne doit pas être de se plaindre ou d'être pessimiste mais d'être optimiste et d'augmenter les atouts, naturellement, dont nous disposons par votre dynamisme. Il faut faire en sorte que le plan de cohésion sociale réussisse. Permettre ainsi à 800 000 jeunes d'accéder à une vie de travail normal. Il faut naturellement adapter notre système éducatif, notre système de recherche ; se moderniser.

Il faut enfin faire de l'Europe une grande réussite, parce que l'Europe c'est la paix et la démocratie sur un territoire important. Et que cela est capital pour vous et pour vos enfants. L'Europe n'est pas seulement la

première puissance économique, industrielle et commerciale du monde, c'est un modèle de développement original qui allie dans un pacte républicain le social et l'économique, le progrès social et le progrès économique.

Voilà, pourquoi vous avez tout intérêt à être optimistes. Pourquoi, vous devez être optimistes et apporter vous-même votre contribution à cette belle aventure qu'est la vie, tout simplement.

Jacques CHIRAC, Président de la République
Marseille, le 14 novembre 2004

ASSASSINÉ POUR AVOIR DÉNONCÉ LE CORAN

Le Néerlandais Théo Van Gogh a été criblé de balles le 2 novembre à Amsterdam par un Marocain. Dénonçant le statut de la femme en terre d'islam, Van Gogh avait réalisé un film polémique sur le Coran.

Valeurs Actuelles du 05/11/04

BRUNO GOLLNISCH (FN) ÉMET DES DOUTES SUR L'EXISTENCE DES CHAMBRES À GAZ

Bruno Gollnisch, le délégué général du Front national, s'est livré à Lyon, à une nouvelle provocation. Lors d'une conférence de presse qu'il avait organisée sur "la rentrée politique du Front national", le député européen s'est lancé dans une véritable défense des thèses révisionnistes en commentant la remise des travaux de la commission Roussio chargée d'enquêter sur le négationnisme et l'antisémitisme à l'université Lyon-III.

Contestant la "légitimité et la légalité" de cette commission, qualifiée de "police de la pensée", M. Gollnisch, lui-même enseignant à Lyon-III, s'en est pris à son président Henry Roussio, un "historien engagé", selon lui. "C'est une personnalité juive, une personnalité estimable mais sa neutralité n'est pas assurée", a-t-il dénoncé, avant de justifier les thèses négationnistes développées depuis plus de vingt ans à Lyon-III. "Il n'y a plus un historien sérieux qui adhère aux conclusions du procès de Nuremberg", a-t-il affirmé. Le ministère de l'éducation nationale a jugé ces propos "scandaleux" et a indiqué qu'il examinerait les suites à donner à de telles déclarations auprès du rectorat et de l'université Lyon-III. Interrogé sur les chambres à gaz, que Jean-Marie Le Pen avait qualifiées à deux reprises, en 1987 et en 1997, de "détail", M. Gollnisch a estimé qu'"il appartient aux historiens de se déterminer". "Sans doute y a-t-il eu quelques centaines de milliers de morts", a-t-il concédé.

Le Monde du 12 octobre 2004

DISCRIMINATION POSITIVE, DISCRIMINATION POPULISTE

Importée des États-Unis, la discrimination positive se répand en Europe comme une pandémie. Cette pratique consiste à créer des statuts privilégiés par voie de quotas ou de filières dérogatoires, dans le but de réinsérer les catégories de la société qui, pour une raison ou pour une autre, rencontrent des problèmes d'intégration. Dans la mesure où elles reposent sur la contrainte, les politiques de discrimination positive ont besoin du soutien de l'opinion publique pour légitimer leur action. Et comme elles ne peuvent réunir de majorités en faveur de la défense d'intérêts par définition minoritaires, elles ont naturellement recours, pour convaincre, à un discours de culpabilisation morale de la société. Ce discours est relayé avec ferveur par les intellectuels et les médias, qui se situent de préférence du côté des victimes, les premiers par bonne conscience, les seconds parce que leur mode de fonctionnement est émotionnel et sentimental.

C'est ainsi que les vieux thèmes du prolétaire contre le bourgeois et de la nation prolétaire contre la démocratie capitaliste, que l'on croyait à jamais dévalusés par l'échec de l'empire soviétique, ont retrouvé un nouveau cours. A cette différence près que le prolétariat revendiquait hier le pouvoir parce qu'il était majoritaire, alors que les communautés ethniques, religieuses et sexuelles de notre temps réclament des

droits particuliers parce qu'elles sont minoritaires. Hier, le rapport de forces était invoqué en faveur du prolétariat au nom de la démocratie. Aujourd'hui, il penche en faveur des « exclus » au nom du devoir moral du plus fort envers le plus faible.

En fait d'obligation morale, la mise en œuvre de discriminations positives, qui sont autant de privilèges, est aussi trompeuse que le fut naguère le détournement de la démocratie au profit de la dictature du prolétariat. On retrouve, à la clé du raisonnement, le même ressentiment contre le libéralisme « bourgeois ». Les libéraux d'hier et d'aujourd'hui ont prêté et prêtent encore le flanc à un rebour de bâton, dans la mesure où nombre d'entre eux n'ont cessé et ne cessent de plaider la supériorité « morale » du capitalisme libéral.

Or si l'accroissement des biens disponibles pour tous est la conséquence vérifiée du capitalisme libéral, et s'il est vrai que le capitalisme a besoin d'être juste pour ne pas être contesté, la morale kantienne a peu de rapports avec les motivations d'intérêts propres à un chef d'entreprise. De même, s'il est vrai que tous les exclus ne sont pas des victimes d'eux-mêmes, et doivent être aidés à s'en sortir, la morale dont se réclament les politiques de discrimination positive n'est pas davantage fondée : à niveau de qualification égal, l'éviction d'un candidat dépourvu de signes particuliers au bénéfice d'un autre candidat, pour la seule raison que ce dernier appartient à un groupe minoritaire est une iniquité. Dans les deux cas, on retrouve la même manifestation de cette mauvaise conscience bourgeoise, de cette extrême fragilité au discours victimaire, que Raoul Girardet et François Furet ont diagnostiquée à l'origine de la capitulation des libéraux devant la poussée des totalitarismes léniniste et fasciste. Les réflexes auxquels les discriminations positives font appel sont ceux du populisme.

Ne soyons donc pas étonnés de voir aujourd'hui des chefs d'entreprise, soucieux de leur image, s'enthousiasmer pour les discriminations positives. D'un côté, nous venons de voir soixante pour cent d'entre eux, interrogés pour un sondage, et dévorés de mauvaise conscience, confesser qu'ils éprouvaient une certaine répugnance à recruter des immigrés, arabes ou noirs pour la plupart musulmans. De l'autre, nous avons appris que trente-cinq chefs de grandes entreprises ont signé une « charte de la diversité » aux termes de laquelle ils s'engageaient à « recruter et promouvoir des personnes d'origines culturelles et ethniques diverses », au risque de légitimer des critères de « visibilité » contre lesquels l'Elysée et Matignon, d'abord séduits, se sont heureusement élevés.

Cette initiative est, pour l'instant, modérée dans ses termes. Elle ne saurait en rester là. Elle a été lancée par l'Institut Montaigne de M. Bébear qui est, lui, nettement partisan de quotas et de discriminations positives. Pour surprenant qu'il paraisse, cet engagement est éclairant. Par-delà les différences idéologiques, il existe une alliance objective entre les défenseurs sociaux démocrates du communautarisme et certains libéraux, convaincus que le marché est la seule valeur universelle, y compris dans le domaine culturel, et que la seule culture qui vaille est celle de leur entreprise.

Cela dit, au-delà du désir d'imposer leur empreinte à leurs salariés, c'est d'abord la peur d'être accusés de manquer à la morale civique qui a incité ces patrons à retenir une formule de recrutement aussi favorable aux revendications d'identité et aussi dangereuse pour la cohésion sociale. L'envers de cette charte, la préférence nationale, réclamée par l'extrême droite, le serait tout autant. Du point de vue de l'unité nationale, aucune de ces deux formules ne vaut mieux que l'autre. Mais dans le climat de chantage moral qui entoure le problème de la promotion des minorités, la seule solution que l'on stigmatise est celle de la préférence nationale. Il existe pourtant au sein de certains groupes immigrés une véritable préférence minoritaire, que nul ne songe à déplorer. Le fait que les nouvelles communautés pratiquent la préférence intracommunautaire au mariage alors que leur pays d'accueil ignore cet interdit correspond à un choix ethnocentrique d'autoségrégation qui fait obstacle aux trois grands leviers d'intégration que sont, dans l'ordre, l'école, les femmes et l'emploi.

Jean Baechler et Raymond Boudon ont souligné combien la démocratie capitaliste libérale est peu gratifiante pour ses défenseurs, et par là même fragile, dans la mesure où elle se prête ni au lyrisme ni aux leçons de morale. La voici aujourd'hui de nouveau menacée. Le danger associe d'un côté le communautarisme identitaire, qui est l'arme

des minorités organisées en système clos pour être plus fortes, et de l'autre l'intégrisme religieux, qui a pris le visage de l'islam non pour cause de rejet d'une religion particulière, mais parce qu'il est le seul culte qui ne soit pas encore sécularisé.

L'islam n'est pas dangereux en lui-même : il l'est par sa capacité de résistance à la culture d'accueil, qui entraîne dans son sillage tous les autres communautarismes. Il l'est, en raison du manque de confiance en soi de la culture laïque qu'il tend à subvertir. La France, en l'occurrence, n'est pas seule concernée. Le Parlement européen vient, par exemple, de faire obstacle à l'investiture d'un commissaire européen, Bocco Buttiglione, en raison de la confusion publiquement entretenue par celui-ci entre son intégrisme catholique et ses prises de position politiques. Cette opposition serait légitime, si elle se manifestait dans l'intérêt de la laïcité. Mais le Parlement de Strasbourg se garde de demander les mêmes comptes au premier ministre turc, M. Erdogan, et de s'opposer à l'entrée de son pays dans l'Union aussi longtemps que le pouvoir d'Ankara maintiendra sous sa tutelle le culte sunnite, conçu comme une véritable religion nationale, au détriment de toutes les autres. Le traitement inégal infligé à Buttiglione porte la trace de la culpabilité persistante de l'Occident à l'égard de tout ce qui est jugé défavorisé, communauté minoritaire ou ancienne nation prolétaire.

Si on doutait encore de l'étendue de ce complexe, il suffit de considérer la façon dont nous traitons nos « riches ». A la seule perspective d'un relèvement du seuil de l'impôt sur la fortune en fonction du taux d'inflation, la presse de gauche vient de pousser des cris d'orfraie. Nul n'ignore pourtant que l'ISF pénalise les propriétaires d'appartements des grandes villes, qui sont loin d'être tous riches. Qu'une mesure d'aussi simple justice se heurte à de telles protestations en dit long sur la force de l'exclusion à rebours dont sont frappés ceux qui ne peuvent se prévaloir ni d'un statut de victimes ni des moyens d'intimidation du fanatisme.

Le Figaro du 25/10/04

VIOLENCE SCOLAIRE EN HAUSSE

Augmentation de la violence scolaire de 12% dans les lycées et collèges en 1 an (2003/2004 par rapport à 2002/2003). Cela correspond à plus de 81.000 signalements d'actes de violences recensés dans le second degré, soit un peu plus de 14 incidents par établissement. Mais la violence est en fait concentrée dans un nombre relativement restreint d'établissements : quasiment 50 % des incidents surviennent dans 10 % des 7.900 collèges et lycées publics. 6 % des signalements transmis par les chefs d'établissements correspondent à des actes particulièrement graves, qui connaissent les hausses les plus prononcées : + 26 % pour les violences physiques à caractère sexuel et + 19 % pour les trafics de stupéfiants notamment. Les mois de novembre et décembre constituent la période la plus « chaude » de l'année scolaire (SOURCE : enquête annuelle du ministère de l'Education nationale)

Le Monde du 15 octobre 2004

MAUVAISE FOI SOCIALISTE

« Qu'un parti musulman soit aujourd'hui aux commandes (en Turquie) ne me choque pas. Après tout, certains pays membres, je pense notamment à l'Allemagne, sont ou ont été dirigés par des partis démocrates-chrétiens. Pourquoi n'y aurait-il pas des partis musulmans démocrates ? »

Pierre Moscovici, député européen PS, Le Point du 12 août 2004

1 SALARIÉ SUR 5

La France compte 4,89 millions d'agents publics. 51 % appartiennent à la fonction publique d'Etat, 30 % à la fonction publique territoriale et 19 % à la fonction publique hospitalière. En 2001, leur nombre atteignait 4,826 M. Entre 1980 et 2002, l'emploi public a augmenté de 25 %, soit 978.000 fonctionnaires supplémentaires en 20 ans...

Première Heure du 8 juillet 2004

MIL-VIGILANCE N° 43/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 44/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

MESSAGE DE JACQUES CHIRAC LU PAR NICOLAS SARKOZY

Mes chers amis, vous venez d'élire le nouveau Président de votre mouvement.

Je félicite très chaleureusement Nicolas Sarkozy.

Avec lui, vous allez poursuivre votre combat. Notre combat. Un combat pour une certaine idée de la République. Un combat pour une certaine idée de la France. Un combat pour une certaine idée de l'Europe.

Je compte sur la vitalité, l'efficacité, l'engagement de Nicolas Sarkozy. Avec autant d'énergie qu'au gouvernement, il servira, à la tête de l'UMP, les valeurs, les idées et les ambitions qui sont les nôtres.

Il le fera, à vos côtés, fidèle à votre charte, au contrat qui lie la majorité parlementaire aux Françaises et aux Français, à l'esprit des institutions de la Ve République.

Je salue chacune et chacun d'entre vous. Militants de l'UMP, si nombreux aujourd'hui.

Soyez fiers de votre engagement politique. Cet engagement auquel on ne rend pas suffisamment justice est l'un des plus forts qui soit. C'est d'une des manières les plus directes de défendre les valeurs auxquelles on croit, de faire vivre la démocratie, de se mettre au service des autres, au service de son pays.

Avec Alain Juppé, vous avez forgé un parti moderne, un parti ouvert au débat, un parti riche de toutes les traditions de l'héritage gaulliste, démocrate chrétien, libéral, radical, social et indépendant.

Un parti populaire tourné vers l'avenir, vers l'Europe, vers le monde. A Alain Juppé, en notre nom à tous, je veux redire notre reconnaissance, notre amitié et notre confiance.

Vous pouvez être fiers aussi d'avoir fait l'Union.

Cette union, si longtemps espérée, si souvent contrariée, toujours renvoyée à plus tard, je vous l'ai proposée, mais c'est vous qui l'avez imposée.

L'union était indispensable pour que s'affirme une démocratie moderne. Elle donne force aux débats. Elle permet d'inscrire l'action politique dans la durée.

Vous en êtes aujourd'hui les gardiens vigilants. Rien, jamais, ne doit la remettre en question.

Depuis deux ans et demi, sous la conduite énergique, courageuse et déterminée de Jean-Pierre Raffarin, la France est repartie en avant. Croyez-vous que sans l'union et sans la volonté gouvernementale forte, nous aurions pu sauver nos régimes de retraites, renforcer notre protection sociale, relancer la croissance arrêtée depuis 2001, nous doter de nouveaux moyens pour faire reculer le chômage, rétablir l'autorité de l'Etat, donner un coût d'arrêt à la fatalité de la violence et de l'insécurité, rassembler les Français pour défendre la laïcité, mettre l'école de la République sur le chemin de la réforme.

Tout cela, nous l'avons fait ensemble. Et c'est ensemble que nous allons continuer.

La priorité est donnée à la libération des énergies, au dynamisme économique, à l'emploi, à l'investissement sur l'avenir : l'école, l'université, la recherche, la protection de l'environnement, les grands projets industriels.

C'est ainsi que nous exprimerons tout notre dynamisme et que nous garantirons notre cohésion sociale.

La priorité, c'est l'Europe. Face à ceux qui hésitent encore entre l'ouverture et le repli, nous sommes résolument porteurs d'une grande ambition européenne.

En 2005, le référendum sur l'Europe sera notre grand combat. Avec sa constitution, l'Europe entrera dans un nouveau temps de son

histoire.

Depuis cinquante ans, la construction européenne a enraciné la paix et la démocratie sur notre continent.

Elle a permis un développement économique et une modernisation sans précédent. Peu à peu, l'Europe s'affirme parmi les grands ensembles qui domineront les relations internationales.

La Constitution européenne reprend intégralement cet acquis de paix, de progrès ; de puissance.

Par rapport aux traités actuels, elle ne comporte que des avancées. Vous allez être en première ligne pour défendre ce grand projet. Pour convaincre nos concitoyens de faire le choix de l'avenir, de donner à l'Europe les institutions dont elle a besoin pour fonctionner, de donner à la France les moyens de peser davantage, d'ouvrir la voie à une Europe forte, juste, solidaire. Et vous aurez aussi à expliquer que le « non », loin d'ouvrir une crise salutaire, plongerait l'Europe et la France dans l'impuissance de l'immobilité alors qu'autour de nous le monde continuera à avancer et qu'il avancera vite.

Notre chemin, mes chers amis est encore long. Beaucoup reste à faire pour que s'affirme la société de progrès et de justice que nous voulons construire pour tous.

Nous croyons aux valeurs de responsabilité, d'initiatives et de solidarité. Non pas tout attendre de l'Etat, mais faire en sorte qu'il crée l'environnement nécessaire à la reconnaissance des mérites et à l'accomplissement des talents et aussi veiller à ce que l'Etat assure la protection et la sécurité de tous, notamment des plus faibles.

Nous voulons rendre sa force et sa portée à notre idéal national. Seule la nation peut garantir l'égalité des droits et des chances. Nous voulons donner toute sa puissance à notre solidarité et à notre dynamisme collectif. Unir les Français de toutes origines dans l'application des lois de la République, les mêmes pour tous. J'ai besoin de chacune et de chacun d'entre vous. Je compte sur votre action, sur votre engagement.

Tous ensemble, dans l'unité et la fidélité à nos valeurs, nous permettrons à notre nation de remporter de nouveaux succès, de nouvelles victoires, pour les Français, pour la République et pour la France.

Congrès de l'UMP Dimanche 28 novembre 2004

JACQUES CHIRAC DÉFINIT LES AMBITIONS DE L'ACTION PRÉSIDENTIELLE

Construction européenne, laïcité, croissance, cohésion sociale, environnement, Côte d'Ivoire où la France continuera à "assumer ses responsabilités" : pendant plus de deux heures, le président de la République s'est plié avec aisance au jeu des questions-réponses avec des jeunes à Marseille, lors de la 14^{ème} édition de la Cité de la réussite. A cette occasion, il a, sans le nommer, pris le contre-pied du ministre de l'Economie Nicolas Sarkozy sur la discrimination positive comme sur la loi de 1905, qui a gravé dans le marbre la séparation des églises et de l'Etat. Alors que le futur président de l'UMP plaide pour la discrimination positive et demande une révision de cette loi de 1905 afin d'aider à la construction d'édifices religieux, notamment de mosquées, et à la formation de ministres des cultes, Jacques Chirac a affirmé qu'il n'y était "pas favorable".

Plutôt que la discrimination positive, qui impliquerait l'instauration de "quotas" et créerait selon lui "l'injustice, le mécontentement, l'affrontement", le chef de l'Etat a appelé à "refuser la discrimination négative", trop souvent pratiquée, selon lui, dans les entreprises. S'agissant de la loi de 1905, il a estimé qu'elle était "le pilier du temple" républicain. "On est bien inspiré en général de le respecter et de ne pas trop vouloir ouvrir un débat supplémentaire et inutile en France sur des sujets qui font l'objet d'un consensus", a-t-il prévenu.

Répétant sa foi en "l'Europe (qui) est la nouvelle frontière", Jacques Chirac a dit vouloir s'engager "sans réserve" dans la campagne pour le "oui" au référendum sur le traité constitutionnel européen. Plus largement, il a tracé les grandes ambitions d'un président de la République, "ce qu'un chef d'Etat et les suivants doivent faire".

Il faut "accompagner la croissance" au service de l'emploi, assurer "l'égalité des chances", "réformer et dynamiser l'économie", "relever le défi de la connaissance" (école, recherche), répondre aux

préoccupations sur l'efficacité de la justice, poursuivre la construction européenne au service de "la démocratie et de la paix", a-t-il dit. Ce doit être "l'ambition de ceux qui me suivront" et ce sera "la mienne jusqu'au terme de mon mandat", a ajouté Jacques Chirac. "J'ai apporté ma contribution jusqu'à aujourd'hui et je l'apporterai à partir de demain matin, lundi, nouvelle semaine", a-t-il poursuivi.

"Feuille de route ou bilan ?": Jacques Chirac s'est refusé à répondre aux questions de l'animateur du débat, le journaliste Jean-Pierre Elkabbach, et d'un jeune sur une éventuelle candidature pour un troisième mandat en 2007, voire en 2012.

AFP, le 14 Novembre 2004

ATTENTION : L'ISLAM N'EST PAS QU'UNE RELIGION DE CHAMELIERS

« Sommes-nous revenus au temps de Saint Jean Damascène, où l'on se demandait si l'islam n'était pas une forme comme une autre de christianisme ? Ce n'est pas exclu. Pour l'historien, c'est une situation connue. Quand une Eglise ne sait plus ce qu'elle croit, ni pourquoi elle le croit, elle glisse vers l'islam, sans s'en apercevoir (...) Les chrétiens ont grand tort de considérer l'islam comme une religion simpliste, élémentaire, une "religion de chameliers". C'est au contraire une religion extrêmement forte, une cristallisation spécifique du rapport de l'homme à Dieu parfaitement opposée au rapport juif et chrétien, mais non moins cohérente. Ils ont également tort d'estimer que l'adoration par l'islam du Dieu unique d'Israël les rend plus proches d'eux-mêmes que les païens. En fait, comme le prouve l'histoire de leurs relations, ils en sont plus radicalement séparés à cause du mode d'adoration de ce même Dieu »

Alain Besançon, de l'Institut, Préface à l'ouvrage posthume de Jacques Ellul "Islam et judéo-christianisme", PUF 2004.

COMMUNAUTARISME A L'UNIVERSITE

« Dans les établissements d'enseignement supérieur, le principe de laïcité est de plus en plus fréquemment mis à mal et laisse parfois les présidents d'université désarmés face à des revendications communautaristes, le plus souvent à caractère religieux, d'un genre nouveau (...) Il arrive que, dans certains établissements, les enseignants soient délibérément empêchés de tenir leurs cours, de traiter certains auteurs, de commenter certains ouvrages » (Guide sur l'application des règles de laïcité dans l'enseignement supérieur, Conférence des présidents d'université)

Le Monde du 9 septembre 2004

M. COSSIGA "PRÉFÉRERAIT UN GOUVERNEMENT ISLAMIQUE À M. CHIRAC"

"Je préférerais un gouvernement islamique à celui de M. Chirac, il n'y a pas de pire sectarisme que celui des laïques", a déclaré L'ancien président italien Francesco Cossiga, en marge de la présentation d'un livre à Rome.

"Il est évident qu'aujourd'hui il y a une vague terrible de laïcisme antireligieux en Europe", a-t-il ajouté, cité par l'agence Ansa.

M. Cossiga, 76 ans, chef d'Etat de 1985 à 1992, est connu pour ses écarts verbaux et ses prises de positions outrancières depuis qu'il n'a plus de responsabilités politiques.

AFP le 20 octobre 2004

LE TRAITE CONSTITUTIONNEL EUROPEEN VU PAR MICHEL CHARASSE

Le sénateur PS du Puy-de-Dôme estime que le projet constitutionnel instaure un «communautarisme» incompatible avec les institutions françaises.

« Tous les articles de la charte seront applicables, y compris les plus scélérats pour la République. Ainsi, le préambule place le citoyen, et non la société, au cœur de tout, contrairement à la Déclaration des droits de 1789. C'est l'égoïsme et l'individualisme contre l'intérêt général !

L'article II-70 du traité autorise les citoyens à manifester leur religion ou leurs convictions, individuellement ou collectivement, en public ou

en privé, par le culte, les pratiques et l'accomplissement des rites. En clair, plus de loi sur le voile ! Un fonctionnaire, à la poste par exemple, pourra subitement prier derrière son guichet face aux usagers, un élève pourra étaler en classe et sans crier gare un tapis de prière pour accomplir son rite, etc. Comme en Angleterre, le pire communautarisme devient un droit absolu pour toutes les sectes et organisations violentes, religieuses ou non, avec tous les dangers qui en résultent, surtout à notre époque. Avec l'article II-75, toute personne pourra exercer n'importe quelle profession même s'il y a un risque grave pour l'ordre public ou les intérêts supérieurs de la nation. L'article II-78 étend indéfiniment le droit d'asile, au-delà du cas des persécutés visés par le préambule de 1946. Les enfants auront la liberté d'expression grâce à l'article II-84, et on imagine la suite... Je pourrais poursuivre, mais ces exemples suffisent à montrer que le traité remet en question la neutralité et la laïcité de l'Etat, garanties de la tolérance et de la paix civile, les grands principes de la République et la souveraineté de l'Etat républicain. (...)

En réalité, les Anglo-Saxons et les démocrates-chrétiens d'Europe centrale ont gagné la bataille des religions : en compensation de l'absence de référence aux valeurs religieuses dans le préambule du traité, ils ont obtenu le communautarisme, la fin de la laïcité et, au bout du compte, la mort programmée de la République française. »

Le Figaro du 20/10/04

173.000 NOUVEAUX IMMIGRÉS

Le nombre d'immigrés légaux arrivés en France a poursuivi sa hausse en 2003, s'élevant à 173.000 (+ 11 %), dont 136.400 non européens qui ont reçu un titre de séjour en majorité pour motif familial, indique le rapport de l'Observatoire de l'immigration et de l'intégration, publié hier. Pour la première fois, ce rapport met en cohérence les chiffres des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Education nationale, de l'OMI (Office des migrations internationales) et de l'Ofpra (réfugiés). « Désormais, les chiffres sont incontestables », estime Blandine Kriegel, présidente du Haut Conseil à l'intégration (HCI).

Le Parisien du 09 novembre 2004

PREFERENCE ETRANGERE !

« Dans notre politique de recrutement, l'accent est mis sur tout ce qui peut faciliter les candidatures des minorités (à savoir) les 10 % de la population étrangère de France »

Marc Tessier, président de France Télévisions,

Le Monde du 21 octobre 2004

CONSERVATEURS ?

« Une révolution ne peut venir d'une gauche dogmatique, démagogique et donneuse de leçons, qui maquille les faits, s'enorgueillit de ses promesses et terrorise les pensées dissidentes. Au prétexte de défendre l'Etat providence, elle interdit de s'alarmer des dettes et des déficits vertigineux que la France va léguer aux générations futures. Son mépris revendiqué pour le libre marché et l'entreprise privée l'isole un peu plus d'une Europe libérale qui a pris le train de l'Histoire. Nombre de Français parmi les plus entreprenants, découragés par la persistance des lourdeurs fiscales et par les raisonnements faux, ont déjà entrepris d'émigrer vers des pays mentalement plus souples. Cet exode n'est vraisemblablement qu'un début. Sera révolutionnaire celui qui osera transgresser la théologie interventionniste dont la droite complexée n'ose toujours pas se défaire, et qui fait les beaux jours de l'atmosphère mondialiste et d'Attac, mouvement néomarxiste respecté par l'establishment »

Yvan Rioufol, Le Figaro du 27 août 2004

MIL-VIGILANCE N° 44/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 45/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

DISCOURS DE NICOLAS SARKOZY PRÉSIDENT DE L'UMP CONGRES POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

Dimanche 28 novembre 2004 – Le Bourget (Seine Saint-Denis)

Mes premiers mots seront pour vous adhérents de l'Union pour un mouvement populaire qui êtes aujourd'hui ici au Bourget plus de 40 000. Merci de votre soutien, de votre amitié, de votre énergie, de votre enthousiasme. Merci à tous ces élus de toutes les communes, départements et régions de France qui ont fait un long chemin pour ce congrès, et qui se dévouent sans compter chaque jour au service de nos concitoyens.

Je veux saluer fraternellement les parlementaires de notre mouvement.

Vous êtes notre force, notre avant-garde, notre meilleur moyen d'agir. Je veux vous dire combien j'ai besoin de vous.

Bienvenue à tous ceux qui n'ont jamais milité et qui sont avec nous pour la première fois parce qu'ils ont l'espoir que les choses vont changer. Nous ne vous décevrons pas. Elles vont changer.

Je veux dire à Jean-Claude Gaudin, à Pierre Méhaignerie et à François Fillon que je suis heureux de faire équipe avec eux.

Je veux remercier François Baroin pour sa loyauté et son amitié. Nous continuerons à travailler ensemble. Ce sera un beau symbole de notre unité. Je veux dire à Jean-Pierre Raffarin que ces presque trois ans comme membre de son gouvernement resteront à jamais gravés dans ma mémoire.

Je veux remercier Bernardette Chirac pour sa présence attentive et amicale. Madame, souvenez-vous de la Corrèze pendant les régionales. C'est moi aujourd'hui qui ai besoin de vous.

Je veux enfin dire à Alain Juppé que nous lui devons beaucoup. Rien de ce qui se passe aujourd'hui n'aurait été possible sans lui.

Chacun peut imaginer l'émotion profonde qui est la mienne au moment où vous venez de me confier la présidence de notre mouvement. Je mesure à cette seconde le poids de mes responsabilités à l'endroit de chacun d'entre vous. Je mesure tout autant l'honneur qui m'échoit.

Je sais que la confiance que vous me témoignez me crée plus de devoirs que de droits. J'ai appris tout au long de ces années d'engagements politiques qu'il y a beaucoup d'épreuves sur la route de celui qui a un grand dessein. Je n'ignore nullement que les attaques les plus rudes me seront plus que jamais réservées. Je connais la difficulté des défis qui m'attendent. Mais tout sera désormais plus simple puisque vous êtes là !

Et notre force ce sera d'être ensemble et de le rester. Grâce à vous, je suis prêt à relever tous ces défis, à affronter sans me dérober toutes ces attaques, à porter votre énergie, à incarner vos espoirs. Je suis prêt comme jamais sans doute je ne l'ai été.

Je suis prêt parce qu'au plus profond de moi-même je sais que la France ne redoute plus le changement mais qu'elle l'attend.

Je sais qu'il faut faire renaître l'espoir parce que les peurs sont nombreuses. Je sais qu'un nouveau monde se dessine qui fait naître des inquiétudes. Mais ce n'est pas en se voilant la face que nous aiderons les Français à surmonter leurs craintes, à les affronter, à les vaincre. En voulant se rassurer à bon compte on ne fait que les renforcer.

Il faut dire la vérité. Avoir le courage de garder les yeux ouverts pour regarder les problèmes en face.

Pour redonner de la considération à la politique il faut commencer par dire les choses telles qu'elles sont sans se demander de façon incessante si cela sera ou non populaire.

Je sais qu'il faut redonner de la force, du contenu, de la noblesse, une utilité à l'action politique. Je sais que les Français attendent un projet mobilisateur qui leur redonne confiance à la fois sur le plan collectif et sur le plan individuel. Un grand dessein pour la France du 21^{ème} siècle et pour tous les Français. Voici la mission première du nouveau mouvement populaire.

Beaucoup de nouveaux équilibres sont en train de se construire.

De nouvelles puissances considérables sont à l'œuvre, celle de la Chine, celle de l'Inde, celle de l'Asie dans son ensemble qui veut que le XXI^{ème} siècle soit le sien.

En Europe même, des nations condamnées par le communisme le plus brutal et le marxisme le plus déshumanisé veulent rattraper ces 50 années de

cauchemar passées derrière le mur de la honte. Grâce à des hommes d'exception qui s'appellent Lech Walesa, Vaclav Havel, Jean-Paul II, grâce au courage de nos frères européens de l'Est, la liberté a triomphé du mur et l'Europe est enfin réunie.

Ce qui a parfois été décrit comme un risque, je le vois comme une chance, comme une blessure enfin cicatrisée. Comme une injustice désormais réparée. Nos frères de l'Est aspirent maintenant au progrès, à la croissance, à la prospérité. Nous devons les y aider. C'est tout à la fois notre devoir et notre intérêt.

C'est la raison pour laquelle je crois à l'utilité, à la pertinence, à la nécessité d'une nouvelle Constitution pour l'Europe. Au moment où les socialistes ne savent que faire de l'Europe qui est devant eux, je vous proposerai que notre mouvement soit dans les années qui viennent à l'avant-garde du grand projet de construction d'une Europe politique car la France doit rester l'un des tous premiers acteurs de l'Europe du nouveau siècle.

Une fois affirmée, cette volonté d'ouverture et de solidarité sans faille, je veux dire que se trouve devant nous, et avec une certaine urgence à l'engager, le débat que nous devons avoir et que nous aurons sur les frontières de l'Europe et les limites de son élargissement futur. L'Europe, projet politique et intégrateur majeur de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, ne peut s'élargir indéfiniment. Notre vision n'est pas celle anglo-saxonne d'une vaste zone de libre échange. C'est la raison pour laquelle je souhaite que la Turquie soit associée à l'Europe et pas intégrée à l'Union Européenne.

Grâce à nos scientifiques, de nouvelles technologies sont à l'œuvre qui bouleversent nos habitudes et abolissent nos frontières.

La planète est devenue ce village où les distances ne sont plus un obstacle et où tous, nous dépendons de chacun. C'est la mondialisation. Jamais sans doute le monde n'a été si plein d'espoirs mais en même temps de menaces, de chances mais aussi de déresses, de possibilités mais hélas d'injustices.

Le XXI^{ème} siècle commence. La France a tous les atouts pour qu'il soit aussi le sien. Il promet d'immenses opportunités. Il ne dépend que de nous de les saisir.

Notre histoire est longue mais moins ancienne que ce que l'avenir nous promet. Personne ne nous attendra si nous ne décidons pas de le prendre en main. Le monde change. La France ne peut ni ne doit rester immobile. Ce qui fait peur aux Français ce n'est pas le changement, c'est l'absence de solutions alternatives crédibles. Ce qui les désarme ce n'est pas la force des nouveautés, c'est l'impression que plus personne n'est en mesure de dominer et encore moins de maîtriser ces évolutions. Ce qui les exaspère c'est ce fatalisme qui s'est abattu sur tant de responsables politiques.

On se plaint ou on se moque parfois de la résistance supposée des Français aux réformes. Cette critique n'est pas fondée et elle ne fait que servir d'alibi à ceux qui la développent. En vérité, les Français en ont assez qu'on leur dise que, par leur faute ou parce que nous serions un vieux pays, il est impossible de changer l'ordre des choses. Ceux qui disent cela le font le plus souvent parce que le statu quo les arrange, parce que le statu quo c'est un confort. Le statu quo ne sera pas le mot d'ordre du mouvement populaire, ce sera son adversaire !

A force de dire qu'il n'y avait rien à faire, nombre de Français ont renoncé à voter. Ce n'est pas la politique qui ne passionne plus. C'est la façon dont nous la concevons qui n'intéresse plus.

Président de l'Union pour un Mouvement Populaire, je veux rester un homme libre. Libre de penser, de proposer, d'imaginer, de débattre. Par-dessus tout je veux rassembler. Je veux que chacun comprenne qu'il a sa place et qu'il trouvera à utiliser ses talents. Nous serons libres et nous serons ensemble. Tous ensemble ! Personne ne doit avoir le sentiment d'être laissé de côté, d'être inutile, d'être isolé.

Il nous faut changer, non par amour du changement, mais parce que les Français attendent autre chose que des discours du passé, des solutions mille fois utilisées ou des mots vides de sens. Ils exigent que nous les aidions à comprendre l'avenir, et par-dessus tout à le bâtir pour eux et pour leurs enfants.

Comment ne pas les comprendre, tous ces Français désorientés par une société où il est si difficile de trouver des repères et de reprendre ses marques ?

D'autant que parmi ces bouleversements certains sont lourds de menaces. C'est d'abord l'emploi à vie dans la même entreprise, dans le même métier, dans le même secteur qui n'existe plus. Pour personne, quel que soit son âge ou sa qualification.

Ce sont des entreprises que l'on imaginait à juste titre florissantes qui délocalisent sans espoir de retour.

Ce sont certains parmi les plus dynamiques de nos compatriotes qui se figurent ne pouvoir réussir qu'en quittant leur pays. Comme si un taux de prélèvement obligatoire, aussi bas soit-il, pouvait remplacer ses racines et faire oublier la nostalgie de son pays. La réussite ne peut tout de même pas être à ce prix !

Dans le même temps, les plus faibles, ceux à qui la vie n'a réservé que des mauvais coups, les plus accidentés, les plus fragiles se voient acheter leur silence par un RMI qui leur permet peut-être de survivre, mais en aucun cas de vivre. L'ascenseur social ne fonctionne plus. La promotion sociale apparaît encore comme un objectif inatteignable.

L'intégration à la française qui a permis d'accueillir des Polonais, des Hongrois, des Italiens, tout au long du XXe siècle semble en panne lorsqu'il s'agit de la dernière vague migratoire en provenance d'Afrique du Nord. Il s'ensuit une double exaspération. Celle de ces Français, derniers arrivés, qui estiment ne pas avoir les mêmes droits, et celle d'une partie de la communauté nationale qui pense à l'inverse qu'ils ne respectent pas tous leurs devoirs.

Plus grave sans doute, des valeurs essentielles semblent s'estomper, comme tomber en désuétude parce que plus personne ou presque ne s'occuperait de les défendre.

- Celle du respect, celui que l'on doit aux plus âgés, comme aux plus jeunes, que l'on doit à l'instituteur comme au professeur, que l'on doit à la femme, à toutes les femmes.

- Celle du travail, dont l'ambition ultime semble être de s'en débarrasser pour en faire le moins possible. Comme s'il suffisait au bonheur des hommes de travailler 35 heures au lieu de 39. Comme s'il ne fallait se préoccuper que de la quantité et si rarement de la qualité du travail.

Ne nous laissons pas impressionner par la pensée unique socialiste. Si nous pensons que les 35 heures ne sont pas la solution aux problèmes de la France, alors n'hésitons pas à en présenter une réforme profonde. C'est cohérent avec ce que nous pensons et nous aurons toujours intérêt à être cohérents.

- Celle de la patrie : la France, République si généreuse avec ses enfants, se trouve si souvent malmenée ou insuffisamment aimée en retour !

L'espérance que le progrès social peut se transmettre d'une génération à l'autre semble s'être évanouie. L'idée qu'il y a plus à perdre qu'à gagner dans le monde de demain se répand. Les parents paraissent résignés à ce que la vie de leurs enfants soit plus dure que celle qu'ils ont connue. L'avenir devenant une menace alors qu'il doit être une espérance.

Eh bien c'est justement cet espoir qu'il faut faire renaître. C'est possible. J'y crois. Je vous demande d'y croire avec moi.

Nous allons expliquer sans relâche qu'il n'y a de fatalité que pour celui qui a choisi de renoncer. Je vous propose que le mot "renoncement" soit à jamais banni de notre vocabulaire. Si nous voulons que la France demeure l'une des grandes nations du XXIème siècle il n'y a qu'une stratégie possible : celle de l'action et celle du volontarisme !

Pour nous, la France ce n'est pas une nostalgie. Celle d'un passé que l'on vénère pour mieux oublier les déceptions d'un avenir moins glorieux. La France n'est jamais si grande que lorsqu'elle montre le chemin. La France ce n'est pas un musée, ce n'est pas un parc d'attraction pour touristes. La France n'est pas à la recherche d'un passé brillant. Elle doit conquérir son avenir. Elle n'est pas condamnée au déclin. Ce n'est pas un regret et moins encore un souvenir.

La France c'est d'abord une puissance qui sait parler d'égal à égal à tous les puissants du monde. C'est une puissance qui met sa force au service des plus faibles parce qu'elle croit depuis le Général de Gaulle que tous les pays du monde, aussi petits soient-ils, ont le droit d'être libres.

La France c'est une nation qui doit avoir l'ambition de donner du travail à chacun de ses enfants. D'autres ont réussi ce pari. La France peut le relever à son tour pour peu qu'elle tourne son regard vers les économies qui réussissent plutôt que vers celles qui sont à la peine.

La France, c'est une société qui ne doit jamais oublier que son objectif premier est de permettre de donner une chance de réussite à tous. Personne ne doit rester au bord du chemin. Mais pas au prix du nivellement des autres. Chacun doit avoir la possibilité d'aller plus haut mais pas parce que les autres sont condamnés à aller plus bas. Le nivellement, l'assistanat, l'égalitarisme ne font pas partie de notre corpus de valeur !

L'égalité républicaine cela ne signifie pas que nous devons tous avoir le même salaire, le même appartement, le même métier, finalement la même vie. Cela signifie que celui qui travaille plus doit gagner plus. Et que celui qui cumule le plus de handicaps sera davantage aidé par l'Etat. Cela s'appelle l'équité républicaine je la préférerai toujours à l'égalitarisme.

Tout le monde se réclame de la solidarité nationale. Eh bien, reconnaissons qu'il y en a qui y ont plus droit que les autres. Je pense à ces familles admirables qui élèvent un enfant handicapé, ou dont les parents sont eux-mêmes touchés par le handicap. Je pense à cet homme ou cette femme de plus de 50 ans qui vient de perdre son emploi. Je pense à ce territoire devenu un désert économique. Tous ceux là doivent être aidés en priorité. Le courage, c'est de faire des choix et de les assumer !

La France c'est une République qui croit depuis l'origine que l'on ne peut vivre sans règles, sans valeurs et d'une certaine façon sans morale. Justement ces

valeurs qui ont été oubliées par habitude, par démission, par faiblesse, nous allons les incamer, leur donner une nouvelle force, démontrer leur actualité.

Oui, nous croyons au mérite qui seul légitime les ambitions. Nous croyons au travail sans lequel on ne construit rien. Nous croyons à l'effort qui donne du sens à la vie. Nous croyons à la justice qui permet de respecter un ordre sans lequel il n'y aurait que la loi de la jungle. Nous croyons à l'ouverture et à la tolérance sans laquelle les sociétés sont mortelles car repliées stérilement sur elles-mêmes.

Au fond, ce qu'il nous faut maintenant c'est redonner à la France et aux Français le goût de réussir et de la réussite. Ce ne sont pas des mots suspects et encore moins coupables.

Réussir doit redevenir un objectif possible, atteignable, envisageable pour chacun. Réussir sa vie, réussir l'éducation de ses enfants, réussir sa famille : quelle plus grande et plus moderne ambition pour un jeune ? Réussir son intégration pour un immigré.

Nous refusons cette vision binaire et si absurde qui voudrait continuer à opposer la réussite économique et le progrès social. L'idéal de justice sociale est complémentaire de l'efficacité économique. Si la France qui travaille se décourageait, qui alors paierait les allocations dont ont besoin ceux qui justement n'ont pas de travail ? La France qui travaille doit être encouragée, récompensée, remerciée, montrée en exemple. On ne répond pas à l'échec des uns en bloquant la réussite des autres.

Notre priorité absolue va à ceux qui ont le plus de mal à s'insérer dans notre société. Mais une politique sociale au service des Français qui travaillent, qu'ils soient salariés ou libéraux, cadres ou employés, du public comme du privé doit aussi devenir une priorité. Nombreux sont les Français qui se demandent pourquoi ils sont toujours assez riches pour payer les augmentations d'impôts ou de cotisations et jamais assez pauvres pour bénéficier des allocations.

Nous allons bâtir un projet politique, non pas seulement pour eux, mais mieux, autour d'eux car la France du travail doit être au cœur de toutes nos politiques. Nous devons inventer et incarner un modèle de réussite français qui ne s'inspire d'aucun autre modèle mais qui aura vocation à inspirer les autres. Une réussite accessible à chacun, quel que soit son âge, sa couleur de peau, ses origines sociales, son territoire d'appartenance.

La France est multiple, nous regardons en face cette nouvelle réalité. Nous voulons en faire une chance, celle de rajeunir notre pays, de lui donner une nouvelle force et davantage de vitalité. Nous voulons que chacun comprenne que la société n'a pas à négocier avec quiconque le respect de ses règles. Si nos lois ne plaisent pas, nul n'est obligé de les subir en demeurant en France. Mais en revanche, pour ceux qui l'ont compris, les mêmes droits doivent être accordés dans la réalité et pas seulement dans les discours.

C'est ce qui m'a conduit à abolir la double peine qui était injuste et que les socialistes n'avaient pas osé réformer. Et c'est parce que je ne veux pas d'argent de l'étranger pour financer nos lieux de cultes et que je ne veux plus d'imans qui ne parlent pas un mot de français que j'ai demandé que la République se saisisse de ces questions. Qui peut croire que c'est en fermant les yeux que les choses vont s'améliorer ?

Il faut démythifier l'échec qui est le rendez-vous possible de celui qui ose, qui essaye, qui tente, qui prend des risques. Le seul échec irrémédiable est bien celui qui consiste à renoncer à agir, c'est-à-dire à ne rien faire. Il nous faut réapprendre le goût du risque, faire de l'audace notre compagne naturelle, considérer comme normale, souhaitable et même nécessaire que lorsqu'on travaille plus que les autres, on réussisse mieux que les autres.

MIL-VIGILANCE N° 45/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 46/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

DISCOURS DE NICOLAS SARKOZY PRÉSIDENT DE L'UMP CONGRES POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE -suite

Dimanche 28 novembre 2004 – Le Bourget (Seine Saint-Denis)

Pour construire ce nouveau modèle de réussite républicaine il nous faut faire de l'éducation, du savoir, de l'intelligence, de la recherche, de l'innovation, une priorité stratégique.

L'éducation au sens le plus large, qui va de la première instruction à la formation continue, doit être mise à la portée de chacun quel que soit son âge.

Il convient que notre système éducatif élargisse son échelle des valeurs pour mieux les adapter à ce qu'est devenue la vie professionnelle. Savoir travailler en équipe, faire preuve de charisme, être attentif aux autres, avoir de l'énergie, sont des qualités qui doivent être développées chez nos lycéens et nos étudiants. Aujourd'hui, elles ne sont pas valorisées comme il conviendrait. Or elles sont essentielles dans un grand pays comme le nôtre.

J'ai pleinement conscience que rien d'utile ne pourra être mis en œuvre si nos enseignants ne se sentent pas associés à cet effort. Leur place dans la société doit être clarifiée. D'un côté on leur demande tout : préparer à un métier, suppléer les familles, former des citoyens. Rien que cela. De l'autre, dans la hiérarchie sociale, on ne cesse d'accompagner leur affaiblissement. Il n'y a pas si longtemps on évoquait avec respect le nom de son « maître ». Aujourd'hui le mot même n'est plus utilisé.

A-t-on vraiment gagné à cette évolution qui a voulu faire du professeur un copain si proche qu'il pourrait ressembler à ses élèves ? A lui interdire de sanctionner quand il le fallait, en tout cas avant qu'il ne soit trop tard ? A faire croire que, travail ou pas, chacun avait un droit à passer dans la classe supérieure ? A force de facilités, de petites lâchetés, de grandes compromissions, on a fabriqué une machine qui malgré ses réussites et la somme de dévouement que l'on y trouve laisse 20% d'une classe d'âge chaque année sans formation, sans perspective, sans avenir. Ce n'est plus acceptable.

Il ne s'agit nullement de cultiver la nostalgie d'une école qui n'existe plus et qu'il serait impossible de faire renaître. Il s'agit de faire de notre système de formation l'un des meilleurs au monde pour préparer nos enfants à la société de demain et pas à celle d'avant-hier !

Nous devons ainsi engager un effort sans précédent pour que tous les jeunes Français maîtrisent deux langues étrangères. Et plus tôt ils commenceront, plus facile cela sera. Il nous faut leur apprendre la maîtrise des nouvelles technologies de l'information afin qu'en plus de la fracture sociale ne se crée pas une fracture technologique.

Il convient de les préparer à leur vie future de citoyens où rien n'est plus important que la tolérance à l'endroit de celui que l'on croit différent. Si on veut éradiquer le racisme et l'antisémitisme, il n'y a qu'une seule voie possible, celle du savoir. C'est l'ignorance qui nourrit l'intolérance. C'est cela l'apprentissage citoyen. L'éducation civique doit être considérée comme une priorité au sein de l'école de la République et plus jamais comme une matière secondaire.

Par-dessus tout, je crois à l'urgence de faire davantage pour ceux qui dès la naissance ont accumulé tant de handicaps que sans une action déterminée de l'Etat, ils n'ont aucune chance de s'en sortir. Pour que l'égalité des chances soit une réalité il faut avoir le courage de donner davantage à celui qui a le plus de difficultés. Ici aussi je vois les ravages de l'égalitarisme, du nivellement, de l'absence de courage pour assumer des choix. Le volontarisme républicain, c'est mettre les moyens de la République au service de ceux qui en ont le plus besoin. Et cela commence à l'école.

Il faut enfin assumer le fait que dans un collège, une lycée, une université, il y a des règles à respecter, une discipline à observer, un travail à fournir. L'Etat ne doit laisser personne au bord du chemin. Mais à l'inverse, personne ne peut demander à être aidé par la collectivité

sans fournir soi-même le minimum d'efforts personnels sans lequel rien n'est possible.

L'Education Nationale n'est gratuite que parce qu'elle est financée par le produit des impôts de ceux qui travaillent. Ils sont en droit d'exiger en retour qu'on ne fasse pas n'importe quoi dans nos lycées ou que la faculté ne soit pas un lieu pour seulement attendre que la vie se passe.

L'université, la recherche doivent avoir une place prépondérante. Nos laboratoires doivent redevenir les premiers. C'est par le renouvellement des idées, par l'ouverture de nouveaux champs de la connaissance qu'un pays progresse.

Je l'affirme ! A tout âge on peut avoir besoin d'apprendre à nouveau. Sans ce droit à la formation tout au long de la vie, le slogan de la deuxième chance n'est qu'un leurre. Quand une usine ferme, les salariés doivent se voir reconnaître le droit d'acquérir de nouveaux savoirs pour embrasser un nouveau métier.

Il faut mettre un terme à un système qui condamne à l'inaction tant de quinquagénaires qui veulent travailler tandis qu'il assure une place définitive à celui qui a eu la chance de réussir ses examens entre 18 et 22 ans.

Le chantier de l'éducation et de la formation tout au long de la vie devra mobiliser toute notre attention car c'est bien là que se joue d'abord l'avenir de la France.

Nous ne parviendrons à bâtir un nouveau modèle de réussite que si nous sommes assez courageux pour réhabiliter le travail. Réhabiliter le travail c'est d'abord, et c'est urgent, réparer l'ascenseur social afin de casser cette idée si peu républicaine d'une société française corsetée, sclérosée, bloquée, faite de quasi castes.

Nul ne doit être condamné à rester dans son milieu d'origine s'il est modeste, mais à l'inverse nul ne peut prétendre être installé à vie dans un statut que son mérite ne justifie plus !

Notre société doit être plus fluide, plus accessible, plus généreuse. L'aventure de la réussite sociale doit être encouragée, systématisée, rendue accessible.

Je ne parle pas seulement du secteur privé. Je pense tout autant au secteur public. Je ne vous cache pas être préoccupé par cette nouvelle fracture qui pourrait opposer, si on n'y prend garde, les uns et les autres. La performance n'existe pas seulement dans le privé. Elle existe aussi dans le public pour peu que l'on prenne la peine de l'évaluer.

Le mérite doit être pris en compte dans la rémunération de la Fonction Publique. Chacun connaît ces exemples admirables, ici d'un agent communal toujours disponible lorsque l'on a besoin de lui, là d'un directeur d'école au dévouement exemplaire, ou encore d'une infirmière profondément engagée à soulager la souffrance des malades. Il n'est pas normal que l'Etat ne puisse récompenser financièrement ceux qui font plus que les autres ou en tout cas davantage que ce que le seul statut exigerait.

Que l'on me comprenne bien, il ne s'agit pas de retirer quoi que cela soit aux uns qui font juste le nécessaire mais de donner davantage à ceux qui en font plus. Nul ne peut contester qu'il s'agit là de faire une application stricte de l'esprit et de la lettre des valeurs républicaines.

Réhabiliter le travail c'est redonner à chacun le goût de l'initiative en l'encourageant à créer son entreprise, son commerce, son cabinet. Encourager cela signifie assurer celui qui prend des risques qu'en cas de réussite il en aura la juste rémunération.

L'objectif de la politique de la France, ce n'est pas le partage de richesses qui s'amenuisent, ce doit être la création de nouvelles richesses, qui seules permettront le financement de notre politique sociale.

Réhabiliter le travail c'est encourager les entreprises à distribuer des heures supplémentaires à ceux qui le souhaitent. En travaillant plus on augmentera les salaires. Cela sera utile pour l'économie française et heureux pour les salariés concernés. La question du pouvoir d'achat doit être une de nos préoccupations majeures.

Réhabiliter le travail c'est engager un dialogue dédramatisé avec les partenaires sociaux sur ce paradoxe français : jamais notre droit du travail n'a été si protecteur pour les salariés ; or jamais ceux-ci ne se sont sentis dans un tel état de précarité. C'est un système où tout le monde est perdant. Nos entreprises parce qu'elles se trouvent entravées par des règles qu'ignorent leurs concurrents étrangers. Les salariés parce qu'une procédure plus longue de licenciement ne compense pas la perte d'un emploi. La France enfin parce que nous nous retrouvons avec un taux de chômage qui est plus du double de celui de nos grands partenaires. Or des solutions existent. Les entreprises veulent moins d'incertitudes et plus de rapidité de réaction lorsque le carnet de commande se dégarrit. Les salariés souhaitent des indemnités plus

généreuses et surtout un nouveau travail dans les meilleurs délais, la chance d'un nouveau départ grâce à une nouvelle formation.

Ces objectifs sont légitimes, et surtout ils ne sont pas contradictoires. Plutôt que chacun prenne des postures, parlons-nous, comprenons-nous et construisons un système où chacun sera gagnant. Et surtout ne craignons pas d'affronter la pensée unique de gauche qui n'est rien d'autre que de la gestion du chômage. Notre stratégie doit être celle de la création d'emplois.

Réhabiliter le travail enfin, c'est reconnaître qu'après 40 années de vie active on a le droit à une retraite digne. Celle-ci n'est que la récompense de tous les efforts accumulés après une vie de labeur. C'est donc admettre que l'on puisse transmettre en franchise d'impôt à ses enfants le fruit de toute une existence consacrée à sa vie professionnelle. On n'a pas à s'excuser d'avoir un patrimoine quand celui-ci a été construit à la sueur de son front !

Pour relever tous ces défis et tant d'autres qui restent à explorer, la France a besoin d'un grand mouvement populaire qui réconcilie durablement les Français avec la politique. C'est notre ambition. Nous allons la réussir.

Vous, adhérents, je veux que vous soyez maîtres de votre destin. Les grandes décisions politiques du mouvement nous les prendrons ensemble. Pour cela je ne connais qu'une seule formule : celle du vote démocratique, ouvert à tous. Ceux qui ont des choses à dire les diront. Une fois le vote acquis celui-ci s'imposera à tous et chacun aura à cœur de respecter la ligne commune.

Il n'y aura pas de concubinage secret. Il y aura la transparence, la liberté des délibérations, la légitimité des décisions. Notre union sera la grande formation politique populaire, puissante et moderne dont nous avons besoin. Je serai le garant de votre unité et tout autant de votre liberté.

Je veux que chaque adhérent ait un rôle à jouer, que son avis soit sollicité, que par-dessus tout il se sente respecté. C'est dans cet esprit que je m'engage à recevoir chaque mois les nouveaux adhérents qui voudront bien faire le déplacement jusqu'à Paris. Je m'engage à ce que dans le mois qui suit son adhésion chaque adhérent reçoive sa carte. Je m'engage à ce que chacun de nos adhérents comprenne que son adhésion a servi à quelque chose, que son avis est pris en compte, que le choix qu'il a fait en nous rejoignant était le bon !

Je veux que notre formation devienne un grand mouvement populaire c'est-à-dire que s'y retrouvent, s'y reconnaissent, s'y rassemblent des Français de toutes les conditions, de toutes les origines, de tous les territoires.

Je veux que nous retrouvions avec nos compatriotes d'Outre Mer dont nous sommes si proches, un lien qui s'est tendu. J'appelle à nous rejoindre toutes celles et tous ceux qui pensent qu'il n'y a pas de fatalité, qu'il y a toujours des marges de manœuvre pour celui qui refuse de subir, qui croit à la mission si particulière de notre pays. Nous avons besoin de tout le monde et nous sommes prêts à faire une place à chacun.

Je confierai des responsabilités non pas à ceux qui estiment y avoir droit, non pas à ceux qui représentent une tendance, un clan, une amicale... je les confierai à ceux qui ont le plus envie de faire, à ceux qui sont prêts à s'y consacrer pleinement, totalement, à ceux qui ont encore suffisamment d'ardeur pour mener le combat contre la gauche, contre tous les immobilismes, contre toutes les pensées sclérosées.

Je veux que nous retrouvions notre place aux côtés et parmi le peuple. Reconnaissons qu'il nous est arrivé de nous en éloigner. Chaque mois je m'installerai trois jours durant, l'un après l'autre, dans une de vos régions. J'irai dans les usines, dans les campagnes, dans les universités. Je rencontrerai tout ce que vos territoires comptent d'hommes et de femmes prêts à dialoguer : partenaires sociaux, hommes de culture, chefs d'entreprises, responsables associatifs, fonctionnaires, agriculteurs, ouvriers, chercheurs, employés, seront autant d'interlocuteurs indispensables pour élaborer un programme qui concerne tous les Français et rassemble toute la France.

Je réglerai les problèmes de personnes qui nous minent depuis trop longtemps. Je proposerai de choisir nos candidats pour les législatives et les municipales dès la fin de 2005 afin que nous soyons prêts pour les élections... et pas après.

Je veux que nous soyons présents dans tous les domaines de la société française. Je demande aux plus jeunes d'aller porter nos couleurs dans tous les lycées, dans tous les centres de formation, et toutes les universités de France. Je veux que nous soyons la formation politique la plus jeune de France.

Je propose que le tiers des places dans toutes nos instances soit réservé à de nouveaux adhérents. Nous devons nous ouvrir. Nous devons conquérir. Nous devons séduire les Français pour les convain-

cre d'apporter leur passion et leur volonté d'agir à la vie politique française.

Je veux que vous alliez dès demain à la rencontre des Français. Faites de la politique. Aimez la politique. Faites partager notre passion pour la France. Allez vers les autres sans arrogance mais avec l'esprit de tolérance de ceux qui savent que leurs idées sont justes.

Je veux que vous soyez audacieux et généreux.

Audacieux parce qu'on ne construit rien de grand sans audace. Il en a fallu au Général de Gaulle pour incarner la France Libre, la France rebelle, la France éternelle. Il en a fallu à Georges Pompidou pour porter une ambitieuse politique industrielle qui nous sert encore aujourd'hui. Il en a fallu à Valéry Giscard d'Estaing pour donner le droit de vote aux plus jeunes. Il en a fallu à Jacques Chirac pour porter à l'ONU le message de la France pour construire un monde de paix.

Pour résoudre les problèmes de la France, nous ne devons pas nous replier furtivement sur les vieilles méthodes, nous devons imaginer de nouvelles voies, chercher et porter de nouvelles idées, passionner par de nouveaux débats. La vie politique doit cesser d'être un monument d'ennui, de conformisme, et finalement d'immobilisme. N'ayez pas peur des idées nouvelles. C'est vers l'avenir qu'il faut se tourner, pas vers le passé.

Généreux, parce que je ne me résous pas à laisser à une gauche qui n'a rien fait contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion, le monopole du cœur.

Généreux, c'est accepter de faire une place à chacun sur la base de son mérite. Généreux, c'est reconnaître à chacun les mêmes droits. Généreux, c'est s'engager sans compter. La politique n'est pas faite pour ceux qui sont avares de leur temps, de leur enthousiasme, de leur énergie. Généreux, c'est enfin retrouver l'esprit d'équipe, et l'envie de jouer collectif.

La passion de la France est en nous. Nous allons la faire partager aux Français.

C'est une nouvelle, une belle, une grande histoire qui se construit à partir d'aujourd'hui. Elle doit concerner chacun. Je vous le dis du fond de mon cœur. Peu importe ce que vous avez fait dans le passé. Peu importe qui vous avez préféré, choisi ou soutenu. Peu importe de quelle famille politique vous êtes issu. Peu importe votre ancienneté dans l'engagement politique, car la seule chose qui compte désormais à mes yeux, c'est qu'au-delà de nos différences nous posions les bases d'une unité solide, indestructible, insubmersible. Ensemble rien ne nous résistera. Séparés, un rien nous emportera. Oublions les oppositions du passé.

Travaillons tous ensemble, sans arrières pensées, pour construire. Tous ensemble et unis à l'intérieur de notre mouvement, mais aussi au-delà. Tous ensemble pour faire du quinquennat de Jacques Chirac un succès. On ne construit pas sur des décombres et encore moins sur des ruines. J'en suis tout autant conscient que quiconque. L'échec des uns n'a jamais permis le succès des autres. Et le moment venu, nous soutiendrons à la présidentielle de 2007, celui qui saura le mieux nous rassembler. Et quel qu'il soit, il aura mon soutien loyal et entier.

Tous ensemble pour aider le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin à poursuivre son action réformatrice. Nous soutiendrons le Gouvernement parce qu'il nous écoutera. Il nous écoutera parce que nous le soutiendrons. Bâtissons une démocratie parlementaire vivante, exigeante, passionnante. Ne soyons pas complaisants avec nous-mêmes, ne soyons pas excessifs non plus. Le Gouvernement pourra compter sur notre loyauté. Nous comptons sur son écoute ;

Voilà, j'avais hâte que l'histoire commence. Nous y sommes. J'ai envie de dire : Enfin ! J'irai demain présenter ma démission au Président de la République qui l'a souhaité. Et je me consacrerai pleinement à l'Union pour un Mouvement Populaire.

J'ai besoin de vous comme jamais sans doute je n'en ai eu besoin. Je ferai tout pour mériter votre confiance, votre amitié, votre soutien. Je vivrai vos combats, je partagerai vos espoirs, j'assumerai vos impatiences.

Cette énergie que je sens aujourd'hui au Bourget, nous allons la faire partager par la France.

Cette force que j'ai en moi, je vais vous la donner. Cette volonté que j'éprouve, je vais vous la dédier. Cette confiance qui m'appartient, je vais vous la faire partager. Ensemble, nous allons faire de l'UMP le grand mouvement populaire dont vous avez rêvé. Mes amis, un nouvel horizon est devant nous, c'est maintenant qu'il faut faire de nos rêves une réalité !

MIL-VIGILANCE N° 46/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 47/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

CONTRAT FRANCE 2005 DISCOURS DE MONSIEUR JEAN-PIERRE RAFFARIN, PREMIER MINISTRE,

Jeudi 9 décembre 2004

Le Président de la République a fixé l'ambition : une France forte, modernisée, réconciliée avec elle-même, où la croissance est durable et partagée.

[J'avais dit en 2002 dans ma déclaration de politique générale : "Pour la France du XXIème siècle, l'audace réformatrice est une question de destinée. Bien que la demande de la France soit forte dans le monde, le monde ne nous attendra pas. Notre action a l'ambition de redonner l'espoir aux Françaises et aux Français. La source de cet espoir est dans l'unité nationale". Je persiste et je signe.]

Le cap fixé est donc celui de la législature, c'est-à-dire 2007. Je suis venu aujourd'hui vous présenter l'étape 2005, le "contrat France 2005".

I – Une société de croissance durable et partagée

Je voudrais que la France retrouve confiance en elle-même, en ses perspectives de croissance, en ses valeurs de cohésion. Ceux qui opposent le social et le libéral font une erreur. Notre action porte aujourd'hui ses fruits : [nous avons jeté les bases d'une croissance durable. Avec l'augmentation des créations d'entreprises. Avec la baisse des prélèvements obligatoires. Avec la levée des hypothèques qui pesaient sur l'avenir de nos systèmes de retraites, sur notre offre de soins, sur notre sécurité.] Le "contrat France 2005" ouvre la deuxième partie de la législature. Il s'appuie sur les acquis des 30 derniers mois et s'inscrit dans cette perspective.

Cinq principes gouvernent notre action.

Premier principe : le travail, le mérite et l'expérience doivent toujours être récompensés parce que c'est juste et équitable. Deuxième principe : les Français doivent se réconcilier avec l'entreprise, qui crée la richesse, c'est-à-dire l'emploi et le pouvoir d'achat.

Troisième principe : les générations futures doivent être préservées. Elles ne doivent pas supporter les excès d'hier, voire d'aujourd'hui. Nous devons prendre en compte l'évolution démographique de notre pays. Nous poursuivrons ainsi, dans la durée, la maîtrise de la dépense pour réduire les déficits de l'Etat et de la protection sociale. Quatrième principe : le principe de justice et de solidarité. Cette exigence a dicté nos choix lors de la réforme des retraites et de l'assurance-maladie.

Cinquième principe : notre action doit encourager au sein de notre société les projets, l'initiative, la fluidité, plutôt que de figer les statuts, les structures et les normes.

II – Les grands rendez-vous de 2005

2005 sera marquée par de grands rendez-vous, au premier rang desquels le rendez-vous européen.

Pour être forte, l'Europe doit être bien gouvernée. Elle a besoin d'une Constitution.

[Le Traité constitutionnel nous donne enfin les moyens politiques de cette puissance en stabilisant pour cinq ans, s'il le faut, la présidence du Conseil européen, en soumettant la Commission aux règles des grandes démocraties parlementaires, en renforçant les pouvoirs du Parlement de Strasbourg, en redonnant un véritable rôle de contrôle aux Parlements nationaux, mais aussi en progressant dans la voie de

la défense et de la politique étrangère commune, grâce à un ministre des Affaires étrangères européen chargé d'assurer la cohérence de nos initiatives.]

Avec l'ensemble du Gouvernement, nous nous engagerons pour la victoire du "oui" en veillant à ce que le référendum ne soit pas un enjeu de politique intérieure. La France doit exprimer un "oui pluraliste".

L'année 2005 sera aussi marquée par le suivi des grandes actions engagées.

Nous assumerons notre devoir de suite pour les grandes réformes. Je pense notamment à la mise en œuvre de la réforme de l'assurance maladie, et tout particulièrement à la mise en place du dossier médical personnel. Je compte beaucoup sur le talent de Philippe DOUSTE-BLAZY pour y parvenir. Je pense aussi au droit à l'information sur les retraites et au déploiement du plan en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées.

Je pense aussi à la poursuite de l'action en faveur de la sécurité quotidienne des Français avec la politique de sécurité routière de Gilles de ROBIEN, avec le plan gouvernemental de prévention de la délinquance piloté par Dominique de VILLEPIN.

Je compte également sur l'action de Dominique PERBEN à la justice, avec notamment la réforme du droit des faillites qui devrait permettre de sauver plusieurs milliers d'emplois.

Je pense bien évidemment à la Charte de l'Environnement dont Serge LEPELTIER prépare la ratification constitutionnelle pour le premier semestre 2005.

III – Le contrat France 2005

Après ces grandes réformes, j'ai voulu que l'année 2005 soit consacrée à un ensemble d'actions touchant au quotidien des Français, par lesquelles le Gouvernement s'engage sur des résultats clairement énoncés.

J'ai ainsi décidé de lancer le "contrat France 2005". J'ai moi-même consulté les partenaires sociaux et de nombreux acteurs de la vie économique et sociale du pays en octobre et novembre. J'en tire trois grandes conclusions :

- un consensus s'est formé sur certains sujets, en particulier sur la nécessité de développer la recherche, l'apprentissage, les services à la personne, la participation des salariés ;
 - il y a un besoin de clarification et d'arbitrage sur des sujets complexes comme les 35 heures ;
 - il y a un besoin renouvelé de dialogue social, qui peine parfois à se concrétiser au niveau des branches ou au niveau interprofessionnel.
- Nous devons en tirer les leçons.

[L'échec récent de la négociation sur les restructurations économiques, qui a conduit le Gouvernement à intervenir pour légiférer sans qu'un consensus minimum ait pu être dégagé entre les partenaires sociaux, est pour moi un signal d'alerte. Tout comme le sont les difficultés rencontrées par la négociation de branches.]

L'EMPLOI

Nous mettons tous les atouts de notre côté pour obtenir des résultats sur l'emploi. Grâce aux moyens que permet le retour de la croissance, nous passons, avec le plan de cohésion sociale, à la vitesse supérieure. Ce plan marque une stratégie de rupture par rapport aux pratiques malthusiennes antérieures. Il poursuit trois objectifs :

- encourager le travail plutôt que l'assistance ;
 - créer des passerelles vers l'emploi par un accompagnement plus personnalisé ;
 - améliorer l'adéquation entre les métiers demandés par les entreprises et les qualifications disponibles.
- A cet effet, le plan de cohésion sociale renforce le service public de l'emploi, donne une nouvelle dimension à l'apprentissage et organise, avec les contrats d'avenir, des parcours personnalisés d'insertion. Pour que ce plan réussisse et permette une insertion dans l'emploi, il faut en parallèle multiplier les opportunités de créations d'entreprises et d'emplois salariés.
- C'est pourquoi, le Gouvernement prépare un programme de développement des services à la personne.

Je suis convaincu, comme plusieurs études l'ont montré, que ce secteur recèle un gisement considérable de créations d'emplois, non délocalisables, dans l'ensemble des territoires. Jean-Louis BORLOO présentera en janvier des propositions à cet effet. Je souhaite qu'en complément de ce plan d'organisation et de structuration de l'offre, nous mettions en place dans le prochain budget un crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile qui bénéficiera à tous, qu'ils soient imposables ou non imposables. Hervé GAYMARD et Jean-François COPE me feront des propositions en ce sens. Le Gouvernement entend aussi agir avec vigueur pour dynamiser l'ensemble de notre tissu économique. Après les succès obtenus dans la création d'entreprises, nous lançons aujourd'hui, avec le contrat 2005, un Programme de Mobilisation pour les Entrepreneurs (P.M.E.) : la France crée des entreprises, mais ne leur donne pas toujours les moyens de grandir. Comme pour les services à la personne, cette difficulté est identifiée de longue date, mais aucun gouvernement n'avait pris le sujet à bras le corps.

Nous le ferons en 2005, avec Christian JACOB, par des actions cohérentes portant à la fois sur l'innovation, le financement, la simplification du droit et des procédures, la transmission et le développement des PME à l'exportation.

Les 35 heures constituent aussi un souci de préoccupation majeur pour les PME : elles brident leur développement et leur faculté de création d'emplois. Je le dis clairement : le temps de travail n'est pas l'ennemi de l'emploi. Au contraire, travailler plus permet de créer plus de richesses, plus de croissance et donc plus d'emplois.

Le Gouvernement avait décidé, dès sa prise de fonctions, de premières mesures d'assouplissement. Aujourd'hui, après un travail d'évaluation des règles en vigueur et une phase de consultation approfondie où le ministre délégué aux Relations du Travail Gérard LARCHER a recueilli le point de vue des partenaires sociaux et des principaux acteurs de la vie économique et sociale, j'ai décidé de finaliser la réforme des 35 heures dans le respect des engagements du Président de la République.

Trois lignes directrices sont retenues :

- I - maintien de la durée hebdomadaire légale du travail à 35 heures ;
- II - préservation de la compétitivité des entreprises, notamment des plus petites ;
- III - possibilité pour les salariés le souhaitant de travailler plus pour gagner plus.

"L'accord pour le temps choisi" Je propose un nouvel accord de temps de travail, l'"accord pour le temps choisi".

Par accord de branche ou d'entreprise, conclu et négocié selon les règles habituelles, il sera désormais possible de déterminer, au-delà du contingent conventionnel, le nombre, la rémunération, les conditions (repos compensateur,...) des heures supplémentaires choisies qui seront réalisées selon la règle du double accord - accord de l'entreprise et accord du salarié.

- Ces heures supplémentaires choisies ne pourront être payées moins que les précédentes (10 ou 25%).

- Le plafond des heures supplémentaires choisies, fixé dans l'accord, devra être inférieur au plafond de la directive européenne. Pour les entreprises qui n'ont pas signé d'accord, le contingent légal d'heures supplémentaires est fixé à 220 heures par an.

Pour les entreprises de moins de 20 salariés, le régime dérogatoire de majoration des heures supplémentaires (+10% au lieu de +25%) est prolongé de 3 ans. Ces entreprises auront la possibilité de racheter des "jours de RTT" dans la limite de 10 jours par an, avec l'accord du salarié concerné.

Dans les entreprises qui disposent d'un compte épargne-temps, davantage de liberté sera donnée : dans les conditions fixées par l'accord d'entreprise, il sera possible, à la fin de chaque année, soit de transformer ses droits en argent, soit de les transférer sur un plan d'épargne entreprise pour préparer sa retraite, soit d'épargner les heures en vue de congés ultérieurs ou d'un temps de formation.

En finalisant ainsi la réforme des 35 heures, je souhaite permettre aux salariés qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus et aux entreprises de trouver un dynamisme qui les incite à embaucher. Avec l'ensemble de ces actions en faveur de l'activité, qui s'ajoutent aux programmes pour l'emploi déjà lancés – baisse des charges,

contrats jeunes, créations d'entreprises, relance de l'apprentissage, contrats d'avenir - je confirme mon engagement de résultat : baisser de 10 % le nombre de chômeurs d'ici à la fin de 2005.

VIE QUOTIDIENNE, PRIX ET POUVOIR D'ACHAT
Le pouvoir d'achat et la vie chère sont, avec l'emploi, au premier rang des préoccupations de la vie quotidienne des Français. Nous sortons de quatre années de faible croissance qui ont pesé et qui continuent de peser sur le pouvoir d'achat des Français.

Le Gouvernement a été attentif depuis 2 ans et demi au pouvoir d'achat : hausse du SMIC horaire, revalorisation de la prime pour l'emploi, baisse de 10% de l'impôt sur le revenu.

Parallèlement, le Gouvernement a agi sur les tarifs d'assurance, de la téléphonie mobile, les tarifs bancaires, la grande distribution, les ordinateurs portables des étudiants. Il s'est aussi battu et continue à se battre pour obtenir une pérennisation du taux réduit de la TVA sur les travaux d'entretien du logement et les services à domicile et l'application du taux réduit de la TVA à la restauration et au disque. Le Gouvernement a joué son rôle en revalorisant de 11,4% le pouvoir d'achat du SMIC horaire et en réunifiant les SMIC. Il revient désormais aux partenaires sociaux de négocier, au niveau des branches, les grilles de classification et de rémunérations afin de les adapter aux évolutions du SMIC, aux transformations de l'emploi et à l'exigence de mobilité et de reconnaissance des salariés.

S'agissant des salaires publics, je suis attentif à ce que leur évolution soit cohérente avec celle du secteur privé. Nos moyens budgétaires sont limités, ce qui ne nous a pas empêchés en 2004 d'assurer une progression de la rémunération moyenne de 3%. Sur 2005, outre une mesure de revalorisation générale, il convient de faire un effort tout particulier sur les bas salaires et sur les agents "bloqués" en fin de carrière. J'ai donné sur ces deux points mandat à Renaud DUTREIL de proposer des mesures dans les négociations salariales en cours. Au-delà des mesures immédiates, j'estime que la négociation salariale dans la fonction publique doit être élargie à l'ensemble des éléments concourant à la rémunération, tels que les primes ou les revalorisations par métiers. Les syndicats seront évidemment partie prenante à cette réflexion.

Agir pour le pouvoir d'achat, c'est aussi agir sur les prix, c'est-à-dire faire jouer la concurrence au profit des consommateurs, en veillant à ce qu'elle ne pénalise pas les "petites entreprises". La loi Galland sera révisée en ayant soin de préserver un juste équilibre entre les prix et l'emploi. Une modification des règles gouvernant les relations entre fournisseurs et distributeurs s'insérera dans une stratégie générale de promotion et de revalorisation de toutes les formes de commerce. Lutter pour le pouvoir d'achat, c'est aussi permettre aux salariés de bénéficier d'un retour financier de la croissance de leur entreprise.

MIL-VIGILANCE N° 47/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 48/2004 La lettre des adhérents du M.I.L.

CONTRAT FRANCE 2005 DISCOURS DE MONSIEUR JEAN-PIERRE RAFFARIN, PREMIER MINISTRE

Jeudi 9 décembre 2004 - suite

Au cours des années 90, et tout particulièrement au moment de la "bulle Internet", les fruits de la croissance des entreprises ont été captés de manière excessive par les actionnaires et les dirigeants, au détriment des salariés.

Cette discordance a eu sur nos sociétés et nos économies de nombreux effets délétères : elle a contribué à la financiarisation de nos économies, c'est-à-dire à la prédominance des préoccupations de court terme sur les stratégies industrielles de moyen terme. Elle peut créer une divergence d'intérêts entre actionnaires et salariés, dont les perspectives d'amélioration du niveau de vie se sont progressivement assombries et dont les liens avec l'entreprise et le travail risquent de se distendre.

Face à ces évolutions, je suis convaincu que le thème de la participation des salariés demeure éminemment moderne et concourt pleinement à notre objectif de valoriser le travail et de réconcilier les Français avec l'entreprise.

[Le développement de la participation et de l'actionnariat salarié que j'appelle de mes vœux répond à de nombreuses préoccupations : améliorer l'information des salariés sur la vie économique de leur entreprise et leur permettre en contrepartie d'être davantage "acteurs" au sein de celle-ci, permettre au salarié de bénéficier d'un retour financier de la croissance de son entreprise et contribuer, dans une économie mondialisée, à l'ancrage du capital des entreprises en France.]

Pour relancer la participation, le Gouvernement entend agir en 2005 dans trois directions : favoriser l'intéressement dans toutes les PME, en permettant également au chef d'entreprise d'en bénéficier ; encourager la diffusion de l'actionnariat salarié dans toutes les entreprises, y compris les non cotées ; améliorer l'information des salariés sur la vie de l'entreprise, notamment grâce à la création d'un crédit d'impôt formation de 10 heures par an et par salarié dans les PME qui mettront en place un système d'actionnariat salarié.

De plus, un mécanisme d'attribution d'actions gratuites aux salariés sera créé, conformément au dispositif proposé par Edouard BALLADUR et incorporé par voie d'amendement au projet de loi de finances pour 2005.

SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INFORMATION
Avec la loi d'orientation pour l'école portée par François FILLON, présentée en Conseil des Ministres début janvier, au Parlement au premier trimestre 2005, nous poursuivons un grand objectif : faire réussir chaque élève. Nous avons retenu 4 axes de réforme.

Premier axe : une école plus efficace. On ne peut se satisfaire d'un système d'où sortent chaque année 150 000 jeunes sans qualification. Pour garantir une qualification à 100 % des jeunes Français, chaque élève doit avoir acquis un socle indispensable de connaissances et de compétences à l'issue de la scolarité obligatoire.

L'acquisition de ce socle sera validée par un brevet rénové, mis en place dès l'année scolaire 2005-2006 à la fin de la classe de troisième, qui sera pris en compte dans la décision d'orientation du dernier conseil de classe.

Deuxième axe : une école plus sûre. Le brevet des collèges comportera une note de vie scolaire prenant en compte l'assiduité en classe, le respect du règlement ainsi que l'engagement de l'élève dans la vie de l'établissement.

Troisième axe : une école plus juste. Les élèves méritants d'origine modeste seront mieux aidés. Des équipes de réussite éducative seront mises en place dès la rentrée 2005, afin de permettre un encadrement personnalisé de chaque élève en difficulté, ainsi qu'une coopération entre les différents acteurs de leur éducation, y compris évidemment les parents d'élèves.

Quatrième axe : une école plus ouverte, avec notamment l'amélioration de l'enseignement des langues.

C'est grâce à la mise en œuvre volontariste de ces 4 axes que nous élèverons le niveau de formation des jeunes Français : 50% d'une classe d'âge devra, à terme, avoir un diplôme d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, conformément au souhait exprimé par le Président de la République, je veux en 2005 présenter un projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et l'innovation au printemps prochain. François FILLON et François d'AUBERT travaillent avec l'ensemble des partenaires concernés, qu'ils appartiennent à la sphère publique ou privée de la recherche.

Enfin, après la consultation des organes concernés, le projet de loi sera présenté en Conseil des Ministres avant la fin du mois de mars. Je compte beaucoup sur cette loi, qui sera l'occasion d'un nouveau pacte entre le monde de la recherche et la société.

La réforme de l'école et celle de la recherche sont indispensables pour l'emploi et pour entrer de plain-pied dans la société de la connaissance.

Notre pays a connu en ce dernier domaine un progrès considérable depuis deux ans. Il est désormais l'un des fers de lance de la société de l'information européenne.

Mon souhait est que les avancées constatées se confirment dès 2005, tant dans la mise à disposition du haut débit sur le territoire que dans l'équipement des foyers en ordinateurs et des PME en informatique. Nous voulons créer un terreau favorable à l'innovation et à la recherche. 2005 est une année charnière où nous devons commencer à récolter ce qui nous avons semé. Nos moyens seront mobilisés autour de pôles d'excellence, tels ceux de Saclay et de Crolles. Je souhaite que les grands projets industriels, comme le projet international ITER et le projet de réacteur nucléaire EPR soient menés à bien.

Dans le domaine énergétique comme dans d'autres, notre pays a besoin d'une base industrielle solide. Nous avons des entreprises performantes, il faut leur donner le cadre juridique et les moyens financiers de se développer dans le contexte européen, qui est l'horizon de l'action.

2005 sera ainsi l'année de l'ouverture du capital pour EDF et pour Gaz de France.

Sur le plan de l'information, 2005 verra aussi le lancement de la chaîne d'information internationale.

J'ai décidé de retenir le projet de société commune proposé par France Télévision et TF1. Voulu par le Président de la République, la nouvelle chaîne bénéficiera des atouts des grands groupes français, public et privé, de télévision et favorisera l'expression d'une vision française plus que jamais nécessaire dans le monde d'aujourd'hui. Le Gouvernement va déposer un amendement au projet de loi de finances rectificative pour assurer le démarrage de la chaîne à hauteur de 30 millions d'euros.

Mesdames et messieurs,

L'ensemble du Gouvernement est mobilisé pour la réussite du "contrat France 2005". Un Gouvernement uni, cohérent, en ordre de bataille pour affronter les défis de l'année à venir. Un Gouvernement à la volonté réformatrice intacte.

TURQUIE : LE POINT DE VUE DU PREMIER MINISTRE

La question fait légitimement débat.

Ce débat n'est pas nouveau puisqu'il a été ouvert il y a quarante-cinq ans, le 31 juillet 1959, quand la Turquie a formulé sa première demande aux dirigeants du Marché commun de l'époque.

Un accord d'association a été signé le 12 septembre 1963 aux termes duquel, après deux décennies de phases transitoires, la Turquie pourrait demander son adhésion pleine et entière à l'Europe. La demande de la Turquie n'est donc pas illégitime.

Tout au long de cette période, la réponse de la France a toujours été la même. On peut présenter les choses ainsi : c'était plutôt NON quand on pensait à la construction de l'Europe et plutôt OUI quand on pensait aux équilibres du monde. Le débat n'a guère changé. Mais, au siècle de la globalisation, cette dialectique a vieilli.

On ne peut plus penser l'Europe sans débattre de son ambition dans le monde. Le débat n'est pas médiocre. Il mérite que nous nous écoutions les uns et les autres, que nous écoutions les Françaises et les Français, que nous écoutions aussi nos partenaires européens.

Mais, en tout état de cause, le Président de la République s'est engagé, la volonté de la Nation sera respectée puisque le peuple de France aura, par référendum, le dernier mot.

L'espoir du peuple turc doit être aussi pris en considération pour que les forces de progrès qui l'animent, beaucoup plus puissantes que ce que certains croient, ne soient pas désespérées par ce qui risquerait d'apparaître comme une incompréhension, voire une exclusion. Mais ne mentons pas au peuple turc.

Affirmons clairement que son adhésion à l'Union européenne n'est pas possible aujourd'hui, ni demain, ni dans les prochaines années.

Affirmons tout aussi clairement que, puisque les Françaises et les Français pourront être appelés à voter par référendum sur le sujet, il est de notre devoir de poser honnêtement, sereinement, les termes de ce débat.

La France doit prendre le débat au sérieux et ne doit donc pas chercher à le clore avant qu'il ne soit ouvert. Nous devons le mener dans un esprit d'ouverture, avec la passion de l'avenir, mais sans le dévoyer, dans le strict respect de l'esprit et de la lettre de la Constitution française. (...)

Je ne crois pas que l'Europe soit prête pour l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. L'Europe vient de s'élargir, elle doit accueillir ses nouveaux membres, réussir leur intégration avant de penser à un autre élargissement. Mais surtout, la priorité aujourd'hui pour les Européens, c'est le vote de la Constitution, c'est donc l'approfondissement de l'idée d'Europe politique. N'oublions pas que, parmi les critères de Copenhague définis en 1993, il y avait « la capacité à assimiler de nouveaux membres tout en maintenant l'élan de l'intégration européenne ». Avons-nous cette capacité aujourd'hui ? la réponse est clairement non.

Ni l'Europe ni la Turquie ne sont prêtes aujourd'hui pour l'adhésion. Ne l'oublions pas, ne faisons pas comme si tel n'était pas le cas. Devons-nous pour autant avoir une attitude figée ?

L'Europe doit penser à demain, sa responsabilité est historique. (...)

Pour beaucoup aujourd'hui, l'intégration de la Turquie serait un risque pour l'Europe. Risque d'apparition d'un déséquilibre démographique, même si la diminution du taux de fécondité en Turquie doit conduire à relativiser les choses. Risque de voir l'ambition de l'Europe politique diluée dans un ensemble si vaste et si disparate qu'il serait impossible d'avancer ensemble. Risque d'incompréhension entre deux mondes, deux cultures profondément différents.

Les problèmes d'intégration que nous connaissons aujourd'hui en France renforcent ce sentiment, je le sais, j'en suis conscient.

Face à ces deux objections et à d'autres encore, nous ne pouvons répondre aujourd'hui : c'est pourquoi il faut laisser le temps au débat et à la réflexion.

L'admission de la Turquie ouvrirait des perspectives nouvelles pour l'Europe. Il est dans l'intérêt de la France et de l'Europe d'avoir une Turquie stable, moderne, démocratique qui partage nos valeurs et nos objectifs. Une Turquie adhérent aux principes de la démocratie et de la laïcité. Une Turquie qui serait une référence, peut-être demain un modèle pour l'ensemble des pays qui l'entourent. Il est dans l'intérêt de la France et de l'Europe que la Turquie, qui a fait des efforts considérables pour évoluer et se rapprocher de l'Union européenne, ne soit pas rejetée dans les bras de ceux qui prônent la confrontation entre l'Islam et l'Occident. Ne soyons pas ceux qui dénoncent la thèse du choc des civilisations à l'extérieur et qui défendent cette thèse dangereuse à l'intérieur. Ne laissons pas caricaturer la politique de la France

par les médias du monde entier. Nous sommes prêts au contraire à accompagner la Turquie sur la voie des réformes. N'oublions jamais que l'Europe, c'est d'abord la paix.

Avec la Turquie, nous avons une preuve de la force d'attraction considérable de l'Europe qui, autour de son projet, autour de ses valeurs, peut transformer en profondeur une société. Les sociétés des anciens pays communistes ont adopté en très peu de temps la démocratie, l'économie de marché et le respect des droits de l'homme. La Turquie change parce qu'elle manifeste un vrai désir d'Europe. Laissons lui du temps.

L'heure est au débat, au dialogue, au rapprochement nécessaire pour une proximité qui reste encore à définir. C'est tout l'enjeu de la période de dialogue qui va s'ouvrir bientôt avec la Turquie. (...)

Le rythme des négociations dépendra des préparatifs qui seront nécessaires dans l'Union européenne pour permettre une intégration en douceur de ce pays. Quoi qu'il arrive, la Turquie ne sera pas membre de l'Union avant 2015.

Enfin, ce processus de négociation pourra s'arrêter à tout moment. C'était l'une des exigences françaises. Soit parce que la Turquie elle-même renonce à cette perspective, soit parce que certains Etats membres ne souhaitent pas poursuivre les négociations. Le processus est maîtrisé. Il s'arrêtera si la société turque arrête son évolution. Il pourra aussi ne pas se conclure si les peuples des différents pays membres de l'Union disent non.

Il pourra déboucher sur une forme d'association nouvelle le cas échéant en plein accord avec nos partenaires turcs. Aujourd'hui, il n'y a pas de fatalité. Nous avons la maîtrise du destin de l'Europe.

L'avenir n'est pas écrit : l'Union européenne peut décider qu'il y aura une adhésion turque, l'Union européenne peut décider qu'il y aura un partenariat renforcé avec la Turquie, l'Union européenne peut décider d'en rester là où nous sommes aujourd'hui.

Assemblée Nationale le 14 octobre 2004

LOI 1905 : OFFENSIVE PRO - LAÏCITÉ

Le parti radical, réuni à Saint-Etienne (Loire) pour son 105e congrès, a mené une offensive sur les problèmes de laïcité, à laquelle ont participé Jacques Chirac depuis Marseille et Jean-Pierre Raffarin.

Les congressistes, qui ont passé deux jours à parler essentiellement de laïcité et de la loi de 1905 - une loi fondatrice à leurs yeux puisque c'est le Parti radical de l'époque qui s'était battu pour elle et l'avait fait voter - étaient visiblement excédés. M. Raffarin n'a pas non plus mâché ses mots. Il a dénoncé "les apprentis-sorciers" qui "pourraient, en revenant sur la loi de 1905, déséquilibrer ce qu'est aujourd'hui l'organisation même de notre République".

Et pour mieux enfoncer le clou, le chef du gouvernement a ajouté : "La laïcité, c'est la grammaire grâce à laquelle les uns et les autres peuvent parler ensemble et se respecter, grâce à laquelle la République reste indépendante de la pression de la religion".

Le Premier ministre faisait écho au président de la République qui, à peu près au même moment, déclarait à Marseille que non seulement il n'était "pas favorable à la remise en cause de la loi de 1905", qualifiée par lui de "pilier du temple", mais qu'il refusait également la discrimination positive, autre idée défendue par M. Sarkozy.

"J'ai relu attentivement la loi de 1905. Elle n'a pas à être modifiée pour être aménagée. Si l'UMP décidait de revenir sur cette loi, je convoquerais un congrès extraordinaire du Parti radical", a prévenu son président André Rossinot. S'il ne compte que 5.000 membres, mais trois ministres et plus de vingt parlementaires, le Parti radical, réputé pour ses nombreux réseaux, notamment chez les francs-maçons, a une aura qui dépasse son simple cercle.

AFP, le 14 Novembre 2004

MIL-VIGILANCE N° 48/2004

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale